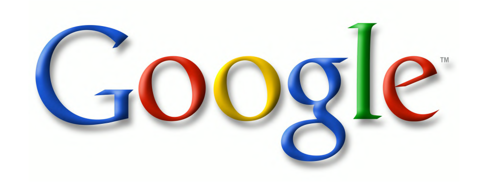
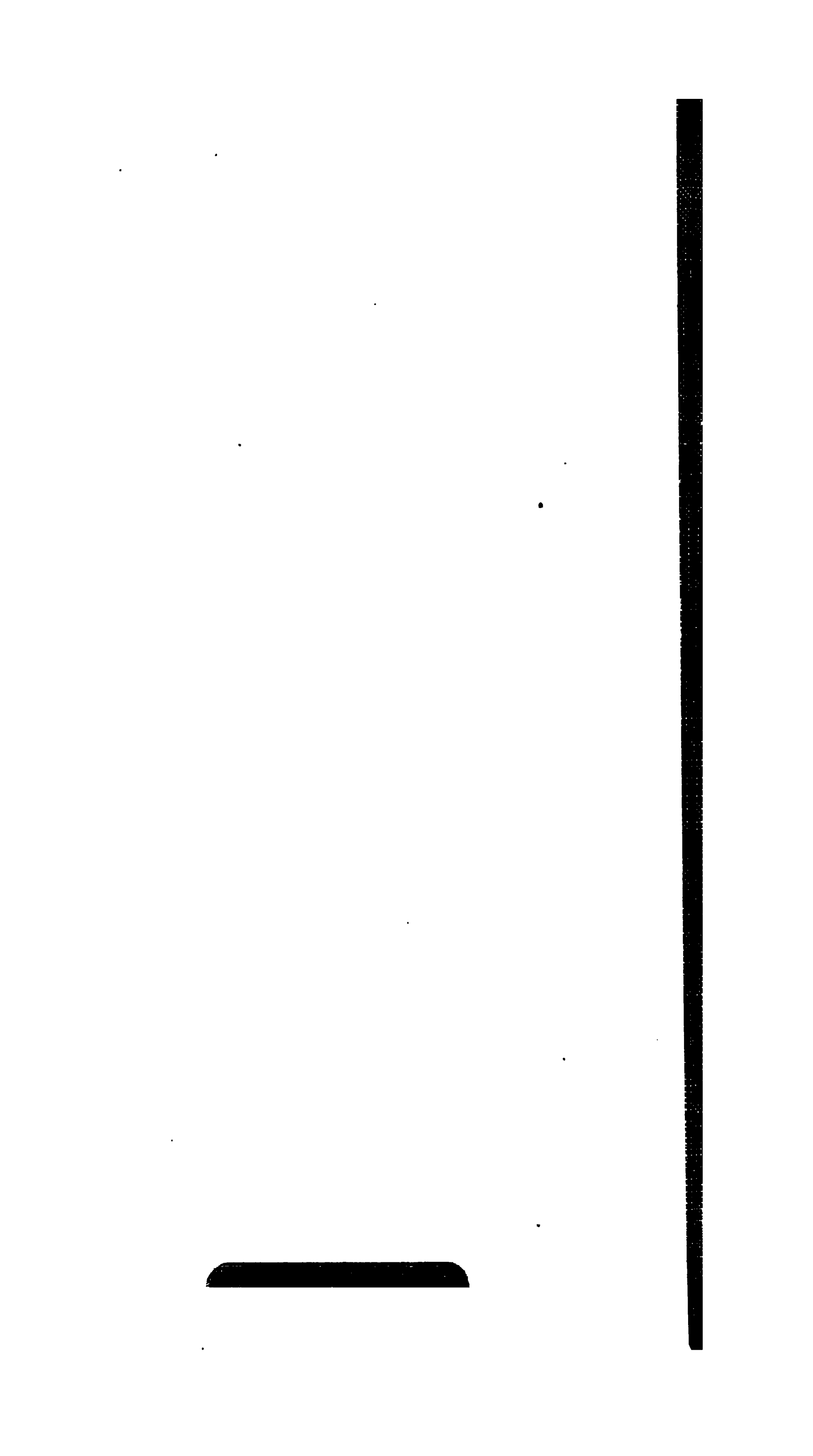




# HISTOIRE

DE LA

# LITTÉRATURE GRECQUE PROFANE,

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A LA PRISE DE CONSTANTINOPLE PAR LES TURCS;

SUIVIE D'UN PRÉCIS DE L'HISTOIRE DE LA TRANSPLANTATION DE LA LITTÉRATURE GRECQUE EN OCCIDENT.

SECONDE ÉDITION,

Entièrement refondue sur un nouveau plan, et enrichie de la partie bibliographique.

PAR M. SCHOELL.

TOME PREMIER.

PARIS,
LIBRAIRIE DE GIDE FILS,
rue Saint-Marc-Feydeau, n° .
1823.

AUX MÂNES

DU GRAND MINISTRE

DONT LE NOM EST INSCRIT DANS LES ANNALES DES 18e ET 19e SIÈCLES;

AU PROTECTEUR DES LETTRES,

ET LITTÉRATEUR LUI-MÊME;

A L'AMI DES HOMMES,

AU BIENFAITEUR,

AUQUEL L'*HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE GRECQUE* DEVOIT ÊTRE DÉDIÉE.

# PRÉFACE.

La première édition de l'*Histoire de la Littérature grecque* parut en 1813, en deux volumes in-8°, dont un seul étoit consacré à l'histoire de la littérature grecque profane; le second renfermoit un précis de la littérature sacrée, et la table synchronistique.

L'ouvrage que j'offre aujourd'hui au public est moins une nouvelle édition qu'un travail entièrement nouveau et fait sur un plan différent de celui que j'avois suivi alors. Je dois rendre compte de cette différence.

1°. Malgré la grande indulgence avec laquelle le public a accueilli la première édition, plusieurs personnes ont exprimé le vœu que je fusse entré en plus de détails sur les ouvrages des écrivains grecs dont je donnois la notice. Déjà je me suis conformé à ce désir dans la rédaction de mon *Histoire de la Littérature Romaine* qui a paru, en 1815, en 4 vol. in-8°, et je crois avoir mieux encore rempli les vues des personnes qui m'avoient fait cette obser-

vation, dans mon nouveau travail sur la littérature grecque.

2°. J'ai fait connoître, dans la préface de la première édition, les raisons qui m'avoient empêché de joindre à la partie historique l'indication des éditions. La principale provenoit de l'intention où j'étois alors de faire réimprimer, sous une nouvelle forme, mon *Répertoire de Littérature Ancienne*, qui, publié en 1806, en 2 volumes in-8°, est épuisé depuis fort long-temps. Les observations de plusieurs littérateurs distingués, appuyées par des circonstances impérieuses, m'ont engagé à renoncer à ce projet, et à joindre à la partie historique les notices bibliographiques que j'avois réservées; mais, afin de faciliter à la classe de lecteurs que ces renseignemens n'intéressent pas, le moyen de les passer, j'ai eu soin de les faire imprimer d'un caractère différent. Ainsi, en me rapprochant, sous le rapport de l'étendue donnée à l'*Histoire de la Littérature Grecque*, du plan suivi dans *celle de la Littérature Romaine*, je m'en suis écarté en y ajoutant la bibliographie qui manque également dans mon *Histoire de la Littérature Romaine*. Pour faire disparoître cette inégalité

entre deux ouvrages qui, réunis, forment un tableau complet des lettres classiques anciennes, je pourrai publier, dans un volume supplémentaire, l'indication raisonnée des éditions d'auteurs latins, avec les additions dont l'ouvrage est susceptible. J'attendrai, pour me charger de ce travail, que le public littéraire se soit prononcé sur son utilité, et qu'il n'ait pas désapprouvé celui que j'ai ajouté à la littérature grecque.

3°. Par respect pour l'opinion de plusieurs personnes dont je me suis toujours bien trouvé de suivre les conseils, j'ai entièrement retranché l'histoire de la littérature sacrée, et me suis borné à la littérature profane. La première, qui exige un autre genre d'étude, pourra faire l'objet d'un ouvrage particulier, si Dieu me donne la vie et que je jouisse du loisir nécessaire pour l'entreprendre. Cependant j'ai cru devoir faire entrer dans l'histoire de la littérature profane deux chapitres sans lesquels elle auroit été incomplète : ils traitent l'un des *livres de l'Ancien Testament originairement écrits en grec, ou qui ne nous sont parvenus que dans cette langue*, et l'autre des *traductions grecques des livres de l'Ancien Testament*,

*rédigés en hébreu.* Ce sont les chap. XLVIII et XLIX de cet ouvrage.

Je n'ai rien à dire sur le plan de l'ouvrage, en tant qu'il est conforme à la première édition; mais j'ajouterai quelques observations relatives au but que j'ai eu en vue en refondant l'ouvrage.

1°. Mon premier objet étoit d'être complet, c'est-à-dire de donner des notices plus ou moins détaillées, mais suffisantes pour faire connoître, sous le rapport du temps, du genre et du mérite, chaque auteur grec dont il existe soit un ou plusieurs ouvrages complets, soit des fragmens assez considérables pour qu'on ait jugé à propos de les recueillir dans des éditions particulières, ou dans des collections, ou qu'il soit probable qu'on s'occupera encore à les recueillir. Je voulois que l'étudiant, en lisant quelque part le nom d'un auteur grec qui lui est inconnu, puisse apprendre, par mon livre, s'il en est resté quelque ouvrage, et de quelle manière cet ouvrage a été publié. En parlant des écrivains dont toutes les productions sont perdues, j'avois à éviter un double écueil; il auroit été inutile et impossible de les nommer tous: cependant il y avoit des raisons qui exigeoient qu'il fût fait mention de plu-

sieurs de ces écrivains; mais je risquois d'en omettre d'importans, ou d'en nommer qui fussent insignifians. Je désire qu'on trouve que, sous ce rapport, j'ai observé un juste milieu.

2°. Mon ouvrage est une compilation de tous les faits et de toutes les observations que j'ai pu recueillir dans une foule de livres lus ou parcourus dans l'espoir d'y trouver des matériaux. Choisir ces matériaux avec discernement, de manière que rien de ce qui peut être utile ne soit négligé, et que rien de superflu ne soit reçu; les classer dans un ordre méthodique; les lier entre eux de manière que ce qui suit, devenu clair par ce qui précède, y jette à son tour un nouveau jour; présenter l'ensemble avec simplicité et clarté: tels sont les devoirs d'un compilateur. Je serois au comble de mes vœux si les juges compétens trouvent que je les ai remplis jusqu'à un certain point.

3°. Les Allemands exigent qu'un livre du genre de celui que je publie soit chargé de citations, afin que le lecteur puisse à chaque phrase reconnoître l'auteur auquel elle peut avoir été empruntée, ou qui en garantit la justesse. Les François ne demandent d'autres citations que celles que le lecteur pourroit être

tenté de vérifier lui-même. Ecrivant pour des lecteurs françois, j'ai cru devoir me conformer à l'usage qui prédomine chez eux : il a un inconvénient, c'est que l'à-propos d'une citation dépendant du jugement de l'écrivain, celui-ci peut facilement se tromper et en supprimer dans des endroits où le lecteur auroit désiré en trouver. De nombreuses citations donnent un air d'érudition qui inspire de la confiance au lecteur. En indiquant à chaque page les sources où il a puisé, l'auteur ne risque pas même de passer pour moins savant qu'il n'est en effet : car un petit nombre de lecteurs se donnera la peine de recourir à ces sources ; et ceux qui le font auroient deviné ses autorités quand même il ne les auroit pas indiquées. C'est à cause de cette dernière classe de lecteurs que la rareté des citations peut être dangereuse, parce qu'elle fait soupçonner le plagiat. Je dois faire connoître la marche que j'ai suivie.

J'ai indiqué les sources générales, et je ne crois pas avoir supprimé le nom d'aucun auteur que j'ai consulté; au moins, si cela est arrivé, c'est par inadvertance. Mais je déclare que, du moment que par une seule citation j'ai fait voir que je connois un ouvrage et m'en suis

servi, je me suis cru autorisé à y emprunter tout ce que j'y trouvois d'utile pour mon plan. Si les observations qu'un livre me fournissoit étoient de nature à ce qu'il fût indifférent, pour en juger le mérite, d'en connoître l'auteur, je n'ai pas cru devoir multiplier les citations, et il me suffisoit de l'avoir nommé une fois. Deux classes d'observations exigeoient, à mon avis, des citations plus précises; celles qui renferment une idée neuve, et qu'on peut regarder comme une découverte : il étoit juste d'en faire honneur à leur auteur; et les opinions ou les hypothèses qui, n'étant pas généralement admises, deviennent plus ou moins importantes d'après le degré de confiance que mérite la personne de celui qui les a mises en avant.

Ce que je viens de dire s'applique principalement aux auteurs modernes. Quant aux auteurs classiques, grecs et romains, il étoit très-facile de hérisser mon ouvrage de citations de passages pris dans leurs écrits; elles sont rassemblées dans Fabricius et Harless, et je n'avois qu'à les copier. Il m'a paru que le cadre que j'ai choisi excluoit ce luxe d'érudition, d'autant plus que les tables qui se trouvent jointes à la plupart des éditions modernes, facilitent infi-

niment les recherches que quelque lecteur seroit tenté d'y faire. En conséquence, j'ai pris pour principe de ne citer que des passages importans, et qu'on ne retrouveroit pas à l'aide des tables ; mais j'ai eu soin de vérifier tous ces passages dans les éditions, l'expérience m'ayant fait connoître que fort souvent on ne peut pas se fier aux citations.

4°. Dans les notices bibliographiques, j'ai eu pour objet de faire connoître avant tout les éditions *premières* de chaque auteur, et celles en général qui, imprimées dans les premiers temps de la typographie, peuvent être consultées comme de véritables manuscrits. Si un auteur a été imprimé fort souvent, je me suis attaché à indiquer celles des éditions seulement qui, ayant servi de types, forment des classes particulières, en y joignant les dates de quelques-unes de leurs copies ou répétitions. Lorsqu'un auteur a été imprimé un petit nombre de fois, j'ai tâché d'en donner une notice bibliographique complète. La critique des textes a éprouvé une révolution depuis le milieu du dix-huitième siècle, où l'on a senti la nécessité de renoncer aussi bien aux textes que les savans du dix-septième siècle avoient publiés sans

l'aide de la critique, qu'aux corrections arbitraires que quelques-uns d'entre eux s'étoient permises, et de recourir de nouveau aux manuscrits et aux anciennes éditions dont les rédacteurs étoient plus consciencieux sous ce rapport, et aimoient mieux suivre des originaux défectueux que de les changer hypothétiquement. J'ai pris pour tâche de faire connoître particulièrement les nouvelles éditions du dix-huitième et du dix-neuvième siècle qui conviennent surtout aux amateurs qui ne font pas profession d'une érudition profonde. Ces éditions sont ordinairement accompagnées de prolégomènes ou préfaces dans lesquelles les éditeurs, après avoir fait la critique de leurs devanciers, indiquent les matériaux dont eux-mêmes se sont servis. Ces préfaces, rédigées par des savans d'un grand mérite, m'ont été fort utiles pour la rédaction de mes notices bibliographiques; mais elles auroient été insuffisantes pour juger du mérite des nouvelles éditions elles-mêmes, et j'ai tâché d'appuyer ce que j'en disois de la critique des meilleurs journaux de France, d'Angleterre, d'Hollande et d'Allemagne; ainsi je crois pouvoir affirmer que, dans la plupart des cas, le jugement que j'ai prononcé a été

celui de l'opinion publique. Lorsqu'elle n'a pas été unanime, ou que, par l'usage de ces éditions, j'ai cru y trouver des imperfections qui n'avoient pas été relevées, je les ai signalées avec l'air du doute.

La beauté et la rareté des éditions sont souvent fort indépendantes de leur bonté : il y a des livres extrêmement recherchés, et qui, dans les ventes, sont poussés à des prix exorbitans, sans avoir d'autre mérite que celui d'exister en un petit nombre d'exemplaires. La rareté des livres n'est pas un des points de vue sous lesquels je les ai envisagés; quelquefois seulement je l'ai remarquée en passant. Elle est un des principaux objets des catalogues et dictionnaires de quelques bibliographes modernes, tels que MM. *Debure*, *Brunet*, *Renouard*, *Dibdin* et *Ebert*. Je les ai fréquemment consultés, et presque toujours avec fruit. Je dois dire que celui de ces ouvrages qui m'a été principalement utile, est le *Dictionnaire Bibliographique* du dernier. Placé à la tête d'une des grandes bibliothèques d'Allemagne, de celle de Dresde, M. Ebert s'est donné la peine d'indiquer, par une astérisque, tous les titres qu'il a vérifiés sur les livres confiés à sa garde,

de manière qu'on a un garant de leur exactitude. Comme ce point a été souvent trop négligé par d'autres bibliographes, il en est résulté une foule d'erreurs : j'ai toujours eu recours, dans les cas de doute, à M. Ebert, et avec le plus grand succès. Les *Annales de l'imprimerie des Aldes*, par M. Renouard, se distinguent de tous les livres de ce genre, par l'exactitude des titres qui y sont rapportés.

Je dois encore faire une remarque minutieuse. Les Allemands et les François ne sont pas d'accord sur la dénomination des formats. Les François appellent le format in-8° (*in*-8° *ordinaire*) lorsqu'une feuille de papier, ayant de 15 et demi à 16 pouces de largeur sur 19 et demi à 20 de hauteur, a été ployée de manière qu'elle présente seize pages : ils l'appellent in-12 (ou *in*-12 *ordinaire*), lorsque cette même feuille présente vingt-quatre pages. Ils se servent des expressions de *grand in*-8° ou *grand in*-12, lorsque la feuille a été ployée de la même manière, mais qu'on a pris du papier de plus grande dimension, par exemple, de 17 et demi à 18, sur 22 à 23 pouces. Les Allemands n'impriment que fort rarement sur du papier de cette grande dimension, et ils ne ploient presque ja-

mais leurs feuilles in-12. Ils appellent *in*-8° ou *grand in*-8° une feuille de 15 pouces sur 19, ployée en huit; mais une grande partie de leurs livres sont imprimés sur du papier de 13 pouces sur 16, ployé in-8°; et ils appellent ce format également in-8° ou *in*-8° *ordinaire*. Comme il ressemble à l'in-12 françois, il en arrive que ce format et l'un des in-8° des Allemands (*l'ordinaire*) sont fréquemment confondus par les bibliographes qui ne font attention qu'à la hauteur et à la largeur des volumes, sans compter les pages de chaque feuille. Les Allemands citent comme étant imprimés in-8° une foule de livres françois du format in-12, et les François donnent la qualification d'in-12 à des feuilles ployées in-8°. De là une foule d'erreurs dans les catalogues. J'en ai redressé beaucoup en rendant aux livres françois l'in-12 qui leur revient, et aux allemands le petit in-8° qui leur appartient; mais je n'ai pu le faire que lorsque j'ai été à même de trouver les livres cités, et il est probable que, travaillant souvent sur des autorités allemandes, il me sera plus d'une fois arrivé d'appeler in-8° d'anciennes éditions françoises in-12. J'en fais l'observation, parce que j'ai vu que des bibliographes se sont plaints

de pareilles fautes : je ne les en blâme pas, parce que l'exactitude est l'âme de la bibliographie; je les prie seulement d'excuser des erreurs qui n'ont pas été volontaires de ma part.

J'ai commencé cet ouvrage au mois de juin 1819, à mon arrivée à Berlin, et j'ai consacré à sa rédaction tous les momens de loisirs que me laissoient les occupations de ma place : car, excepté de fréquentes absences, j'ai passé ces quatre années sans voir la société, renfermé dans ma famille et entouré de mes livres. Le manuscrit ne m'a pas même quitté pendant les voyages que j'ai faits. Il m'a accompagné, en 1820, à Pyrmont, Troppau et Laybach; en 1821, à Rome et dans les terres de feu le prince de Hardenberg; en 1822, aux eaux d'Ems et au congrès de Vérone. Plusieurs chapitres ont été composés dans ces villes; tous y ont été retouchés. Toutes mes lectures, pendant trois ans, se rapportoient uniquement à la littérature grecque. La mort me ravit, au mois de novembre 1822, un chef qui vouloit bien m'appeler son ami. Le loisir dont la perte de ce protecteur a été suivie pour moi, a fourni aussi une consolation à ma douleur, en me

permettant de m'occuper exclusivement de mes études favorites. J'ai employé les six premiers mois de l'année 1823 à donner la dernière retouche à ce travail, que cette circonstance m'a rendu d'autant plus cher. Puisse-t-il être reçu avec bienveillance par le public!

Je ne puis finir cette préface sans témoigner publiquement ma reconnoissance aux conservateurs de la bibliothèque royale de Berlin, MM. *Wilken, Buttmann* et *Spieker,* de la complaisance sans borne avec laquelle ils ont bien voulu me seconder dans mon travail, en me fournissant tout ce que renferme le riche dépôt qui est confié à leur garde. Je dois y ajouter le nom de M. le professeur *Bœckh,* qui, sans me connoître personnellement, m'a fourni plus d'un livre de sa bibliothèque.

Ecrit à Ingersheim, au pied des Vosges, le 10 juillet 1823.

# HISTOIRE

DE LA

# LITTÉRATURE GRECQUE.

## INTRODUCTION.

Πειρατττέον εἰς δύναμιν καὶ τὰ κοινὰ πράττειν, καὶ τῆς φιλολογίας ἀντιλαμβάνεσθαι κατὰ τὸ παρεῖχον τῶν καιρῶν.

PLUT. de lib. educ., p. 25 (*Reiske*).

DEUX peuples de l'antiquité ont réussi à porter à un degré éminent de perfection les lettres et les arts : ce sont les *Grecs* et les *Romains*. Les premiers, favorisés, comme aucune nation ne l'a jamais été, par un concours heureux de circonstances, n'avoient besoin, pour avancer leur civilisation, et perfectionner leur littérature, que de s'abandonner à leur génie, qui leur fit suivre une marche entièrement originale. La nature, qui les avoit organisés pour être le peuple le plus spirituel de la terre, leur indiqua les vraies règles du beau, avant

qu'aucun maître ne les eût tracées; en s'y soumettant, ils ont créé, dans chaque genre, des modèles par lesquels ils sont devenus à jamais les régulateurs du bon goût et de la belle littérature. Les Romains, venus plus tard, et pourvus d'un esprit plus observateur qu'inventif, se sont formés d'après les exemples que leur avoient laissés les Grecs. Aussi leur littérature porte-t-elle, dans presque toutes ses branches, le cachet de l'imitation : il est même imprimé à ce petit nombre de chefs-d'œuvre latins qui, luttant avec les productions des Grecs, et les égalant presque [1], n'ont pu être atteints par les nations modernes, soit qu'à l'instar des Romains, elles se soient sagement bornées à imiter la littérature ancienne, soit que, s'affranchissant des lois dictées par les grands maîtres, elles aient prétendu se frayer des routes nouvelles, et s'enfoncer sans boussole dans les régions immenses de l'imagination.

La littérature des Grecs et des Romains a été nommée *classique* par excellence, parce que les principaux ouvrages qu'elle a produits portent le caractère de la perfection, et que, dans ceux même qui n'ont pu atteindre ce but, on remarque des efforts constans pour y parvenir. L'étude de cette littérature classique est indispensable à tout individu qui veut former son goût ou s'appliquer aux sciences. Elle fait la base de toute éducation litté-

[1] Les ouvrages de LUCRÈCE, VIRGILE, HORACE.

raire; et sans elle, il est difficile de faire quelque progrès dans les sciences, et surtout dans les différentes parties de l'érudition.

La littérature classique a fait le bonheur et la consolation des hommes les plus vertueux et les plus éclairés de toutes les nations et de tous les pays. Le charme qu'elle porte avec elle lui donne un pouvoir irrésistible sur les âmes sensibles. Plus on la connoît, moins on peut s'en détacher. Elle offre le champ le plus vaste à ceux qui veulent la cultiver, puisque le nombre des ouvrages complets ou mutilés qui nous ont été conservés, monte à *seize cents*, dont près des trois quarts sont grecs[1].

1. Dans ce calcul, que nous devons à M. *Fred. Aug. Wolff*, célèbre professeur de Berlin, aucun écrivain sacré ou ecclésiastique n'est compris. Les ouvrages des polygraphes, tels qu'Aristote, Plutarque, Lucien, Galien, ainsi que les harangues des orateurs, sont comptés chacun séparément. Il n'en est pas de même pour les épîtres et pour les recueils d'ouvrages en prose ou en vers, telles que les Fables dites d'Esope, l'Anthologie, les poésies de Théocrite, Callimaque, etc. Pour ceux-ci, chaque collection n'est comptée que comme un seul ouvrage. Parmi les *onze* à *douze cents* ouvrages grecs conservés, quatre cent cinquante sont antérieurs à Livius Andronicus, le plus ancien écrivain romain. Voy. *F. A. Wolff* und *Ph. Büttmann*, Museum der Alterthumswissenschaft, vol. I, p. 26. — « Dans la ruine de la littérature grecque et romaine, » dit un écrivain allemand, (M. *Jos. Socher*, dans son ouvrage intitulé : *Uber Platons Schriften*, München, 1820, in-8o.), « le sort, qui nous en a « conservé quelques débris, s'est montré fort capricieux. Ses dispositions « bienveillantes sauvèrent les meilleurs ouvrages de l'antiquité; mais, « comme s'il avoit craint de nous gâter par trop de jouissance, il ne nous « donna de quelques écrivains du premier mérite, tels que Pindare, « Eschyle et Sophocle, qu'un petit nombre de morceaux, et ne nous « transmit d'autres, comme Polybe, Tite-Live et Tacite, que dans un « triste état de déchirement; et comme si le nombre de volumes pouvoit « nous indemniser de la perte de tant de productions excellentes, il atta-

Dans ces restes précieux se trouvent un grand nombre d'écrits du premier mérite et de chefs-d'œuvre de l'esprit humain. La Grèce et Rome ont continué d'exercer leur influence morale, depuis qu'elles ont cessé de gouverner le monde; et lorsqu'elles eurent même perdu leur existence politique, ce fut par les productions de leurs écrivains que, dans les ténèbres du moyen âge, il se conserva quelques rayons de lumière. Après une longue barbarie, le feu sacré sortit de ce foyer qui étoit resté inaccessible au vulgaire; il parut aussitôt que les hommes purent en supporter la clarté, et se répandit en torrens de lumières sur les peuples européens. La littérature classique, promptement répandue par l'imprimerie, qui fut inventée à la même époque, donna à la civilisation moderne la forme qu'elle a revêtue; ainsi les Grecs et les Romains acquirent par un bienfait un empire que leurs armes n'avoient pu leur assurer, et la postérité rend à la supériorité de leur génie un hommage plus vrai que celui que la puissance impose.

L'étude d'une littérature si belle et si riche ne peut-être entreprise avec fruit que par celui qui possède les connoissances préliminaires, sans lesquelles on est exclu de son accès. Pour l'apprécier, on doit être familiarisé avec l'histoire et la géo-

« cha aux noms des premiers auteurs une foule d'écrits apocryphes, et « nous force ainsi à passer les trésors de l'antiquité au creuset de la cri- « tique, avant de pouvoir nous abandonner à la jouissance qu'ils nous « offrent. »

graphie anciennes, et avec la mythologie des Grecs et des Romains. Il faut connoître les produits des arts dont il nous reste un nombre si considérable en ruines d'architecture, en statues et bas-reliefs, en médailles, en pierres gravées. Il faut s'être muni de notions suffisantes sur la forme des gouvernemens, sur les mœurs et les institutions politiques, religieuses et civiles de ces deux peuples. Toutes ces diverses connoissances sont comprises dans ce qu'on appelle les *Antiquités classiques* [1].

Cette science, qui comprend les *Antiquités proprement dites*, ou la connoissance des objets d'art que nous ont laissés les anciens, l'*Archéologie* ou la connoissance des mœurs et de leurs institutions, et enfin la *Littérature ancienne*, est d'une immense étendue, et a été cultivée avec un succès brillant par les hommes les plus savans et par les plus beaux génies des nations modernes. Quoique les pertes causées par les ravages du temps qui ont détruit monumens, inscriptions et livres, aient jeté de l'obscurité sur plus d'un objet que notre curiosité voudroit vainement approfondir, il est permis cependant de croire que, sous plus d'un rapport, nous connoissons mieux l'antiquité que les anciens

[1] On appelle *antiquités*, dans un sens restreint, la connoissance des objets d'art : la *numismatique* en est une branche. Comme le terme d'antiquités est mal appliqué dans ce sens, M. *Spon* (Miscellan. erud. antiq.), et feu *Millin* (Introduction à l'étude des Monumens antiques), ont proposé de le remplacer par celui d'*archéographie*, et de distinguer ainsi ce dernier nom de celui d'*archéologie*, qu'on donne communément à la science des mœurs, des usages et des institutions des anciens.

mêmes, parce que, guidés par cet esprit de critique qui nous est tombé en partage au lieu du génie et de l'originalité, nous avons réussi à apprécier l'ensemble des progrès que les peuples classiques ont fait faire aux lettres et aux sciences, et à examiner la marche que l'esprit humain a suivie, pour parvenir au point de maturité où les Grecs l'ont porté.

La *Littérature ancienne* qui, comme nous venons de le dire, fait partie des antiquités classiques, comprend trois branches principales : la *Grammaire*, première de ces branches, non-seulement enseigne les règles auxquelles les langues sont soumises quand elles sont parvenues à un certain degré de fixité, mais elle en fait aussi connoître l'origine et les progrès [1]. La *Critique*, science née seulement dans le quinzième siècle, lorsque les livres de l'antiquité qui avoient échappé aux ravages de dix siècles d'ignorance, vinrent s'offrir aux curieux dans un état fort altéré, établit les principes d'après lesquels on peut juger, non-seulement de l'authenticité des ouvrages qui portent des noms célèbres dans l'antiquité, mais aussi de la pureté de certains passages, et choisir dans les leçons qu'offrent les différens textes, celles qui portent

[1] On peut regarder la *métrique*, ou la connoissance de tout ce qui tient à la versification, comme une branche de la grammaire. La *prosodie*, ou la connoissance de la valeur métrique des syllabes, n'est qu'une partie de la métrique.

les traces d'une origine pure [1]. La troisième branche enfin de la littérature ancienne est l'*Art d'interpréter* les auteurs sous le rapport de la langue et des matières dont traitent leurs ouvrages, à l'aide de l'histoire, de la géographie, de l'archéologie, des antiquités et des sciences naturelles et exactes.

Cependant, avant de faire une étude de ces ouvrages, il faut les connoître. Il est nécessaire d'avoir quelques notions sur l'époque où ont vécu leurs auteurs, sur le rôle qu'ils ont joué pendant leur vie, sur les écrits qu'ils ont composés ou qu'on leur attribue; sur ceux de ces ouvrages que le temps a respectés, sur les manuscrits qui s'en sont conservés, et sur les éditions qui en ont été publiées. Toutes ces connoissances forment ce qu'on appelle l'*Histoire de la Littérature ancienne*, ou, comme on l'a quelquefois nommée, l'*Introduction* à cette littérature [2].

[1] Ainsi la critique se divise en *haute critique* et en *critique littérale*. Cette critique, ou ces deux parties de la critique, n'ont rien de commun avec une autre science qu'on appelle également critique, et qu'on pourroit appeler critique *æsthétique* : c'est celle qui juge du mérite littéraire des ouvrages.

[2] Historia Græcorum et Romanorum litteraria artium ac doctrinarum apud utramque gentem sermone scriptisve traditarum exponit initia, processus, incrementa, regressus, defectum, additis causis quibus quæque ex alio in aliud vicissitudo atque mutatio effecta sit, auctorum celebriorum quorum scripta vel ætatem tulerunt vel in deperditis numerantur, nomina excitat, ætatem definit, vitam breviter enarrat; operum quæ reliquerunt, agit recensum, argumenta aperit, spuria à genuinis secernit, virtutes ac vitia ponderat, subjectâ potiorum, tum librorum manuscriptorum, tum editionum, commentariorum, versionum criticâ notitiâ. (*Groddek*, Initia Hist. gr. litt.)

L'objet de l'ouvrage qu'on va lire est de donner, dans un ordre à la fois chronologique et systématique, les élémens de l'histoire de la littérature grecque, la plus importante et la plus riche des deux littératures classiques anciennes. Celui qui fait son occupation particulière de la philologie, approfondira ces matières en remontant aux sources mêmes où nous avons puisé ce précis; les jeunes gens, pour lesquels nous l'avons composé, y trouveront des notices préliminaires qui pourront leur suffire, si la carrière à laquelle ils se destinent, en absorbant le temps qu'ils peuvent employer à s'y préparer, ne leur permet pas de faire plus que d'effleurer cette étude intéressante. Notre ouvrage les guidera dans ce choix des productions littéraires de l'antiquité dont ils voudront faire l'objet de leur lecture. Il pourra leur indiquer le point de vue sous lequel les auteurs anciens doivent être envisagés et jugés.

Le caractère distinctif de la littérature grecque, nous l'avons dit, est son originalité. Quoique les Hellènes aient reçu par des étrangers les premiers germes de la civilisation; quoique celles d'entre leurs tribus parmi lesquelles la poésie et la philosophie fleurirent d'abord, habitassent l'Asie et fussent voisines de nations qui étoient déjà parvenues à un plus haut degré de civilisation, qui avoient des institutions politiques, un culte réglé et une mythologie systématique, cependant les progrès de la civilisation suivirent, chez les Grecs, une marche

particulière et analogue au caractère de ce peuple; et quoique des idées égyptiennes et phéniciennes, peut-être même indiennes, se trouvent dans leur système religieux, il n'en est pas moins vrai que la littérature grecque forme le contraste le plus frappant avec celle de l'Orient, tout comme la manière de vivre et les usages des Grecs étoient opposés aux coutumes des Orientaux. L'héritage que les Grecs avoient reçu des peuples étrangers, ils se l'approprièrent tellement, que toute trace d'une origine éloignée disparut : ce qu'ils y ajoutèrent fut si considérable, que les emprunts qu'ils ont faits aux autres disparurent au point qu'ils ne peuvent plus être distingués de ce qui fait leur propre fonds. La langue grecque surtout nous fournit la preuve de l'indépendance avec laquelle ce peuple avança dans la carrière de la civilisation. Les avantages partiels que possèdent quelques autres langues, la langue grecque les réunit tous. Quelle richesse de mots! quelle facilité pour exprimer les nuances les plus fines des idées! quelle abondance et quelle variété dans les formes grammaticales! quelle grâce dans la construction! quelle harmonie dans les sons! quelle fixité dans la prosodie! quelle multiplicité dans les rhythmes de la poésie!

L'originalité de la littérature grecque se manifeste encore par un caractère qui lui est propre : c'est la diversité des formes de la langue d'après les différens genres de compositions, et la constance avec laquelle ces formes sont appliquées,

chacune au genre auquel elle a été une fois consacrée, sans que l'un puisse empiéter sur l'autre. Non-seulement ces genres ne se confondent jamais, mais telle fut la sollicitude des Grecs pour mettre des bornes aux écarts de l'imagination, qu'ils assignèrent à chaque genre de poésie un mètre particulier dont il ne fut pas permis de secouer le joug.

Ce n'est pas à force de tentatives long-temps infructueuses, et après avoir parcouru, comme la littérature de quelques nations modernes, un cercle vicieux d'erreurs et de faux principes, que celle des Grecs parvint au point où elle nous offre ses chefs-d'œuvre immortels. De même que Minerve sortit toute armée du cerveau de Jupiter, de même ces modèles furent enfantés par les Grecs dès l'origine de leur civilisation : ils étoient le fruit de cette sensibilité profonde et de ce tact merveilleux que la nature leur avoit accordés, et qui ne leur permettoient pas de se tromper sur ce qui est vrai et beau. Ces ouvrages du génie furent antérieurs à toutes les règles qui, peut-être, n'auroient pas été devinées sans eux : c'est en les étudiant que, par la suite, des philosophes parvinrent à en tirer les lois auxquelles tous les hommes doués d'un sens droit rendirent un hommage involontaire.

Enfin, un caractère qui distingue la littérature grecque, que toutefois elle partage avec celle des Romains, mais qu'elle possède dans un degré supérieur, se trouve dans ce rapport intime et cette analo-

gie parfaite qui ont subsisté à chaque époque entre les productions littéraires des Grecs et le point où se trouvoit la vie politique et civile de ce peuple. Indifférens à tout ce qui n'est pas la patrie, les écrivains grecs n'envisagent qu'un seul but : la gloire et l'avantage de leur pays. Tout ce qui se passe autour d'eux fixe et absorbe leur attention : leur curiosité ne se porte pas au-delà, et ils se renferment volontiers dans le cercle d'idées et de jouissances que les mœurs et les habitudes de leurs contemporains ont tracé autour d'eux. Ainsi, le passé par ses souvenirs et le présent par les jouissances qu'il offre, sont tout pour eux; l'avenir ne les touche que légèrement. Il en arrive que le temps où chaque écrivain a fleuri se peint, comme dans un miroir fidèle, dans les ouvrages qu'il a laissés. Cette propriété des productions littéraires des Grecs offre souvent à la critique des points fixes pour guider ses jugemens sur l'authenticité des ouvrages, ainsi que des moyens pour confondre l'art des faussaires.

Pour apprécier à leur juste valeur les productions de la littérature ancienne, il est indispensable de suivre les progrès successifs que les lumières ont faits chez les peuples, et de reconnoître la marche que la civilisation a suivie parmi eux. Comme les événemens politiques ont eu une grande influence sur les lettres, il est nécessaire de connoître les uns pour juger des autres; mais dans un ouvrage élémentaire tel que celui que nous offrons

au public, on doit se borner à indiquer les faits. Quelques légers aperçus suffiront pour mettre le lecteur en état de distinguer les événemens dont l'influence sur la civilisation et les lettres a été la plus marquante.

L'histoire de la littérature grecque embrasse plus de vingt-sept siècles. Dans un si long espace de temps, le goût d'une nation devant nécessairement éprouver des variations considérables qui produisent des révolutions dans sa littérature, il est nécessaire de rechercher les époques qui ont fait naître ces changemens : c'est en conséquence d'après elles qu'on divise l'histoire en plusieurs périodes: car il seroit difficile d'éviter la confusion, si l'on n'adoptoit pas une division semblable.

Nous avons cru reconnoître six principales époques dans l'histoire de la littérature grecque.

La *première période* est toute fabuleuse : elle se perd dans la nuit des temps, et se termine par la prise de Troie, événement où commence seulement l'histoire de la Grèce, qui jusque-là est cachée sous les fictions de la mythologie.

Dans la *seconde période*, la littérature grecque prend naissance. Comme celle de tous les peuples, elle commence par la poésie, qui, chez les Grecs, parvint, dès son origine, à un haut point de perfection. La poésie épique et la poésie lyrique furent cultivées avec le plus brillant succès dès ces temps reculés. Cependant la véritable littérature ne peut exister sans l'art d'écrire en prose. Cet art,

qui nous paroît si simple, n'étoit pourtant pas connu aux premiers écrivains de la Grèce : il ne fut inventé que du temps de Solon. Ce législateur donna aux Athéniens leur célèbre constitution, l'an 594 avant J. C.; et c'est à cette année que nous terminons la période purement poétique de la littérature grecque.

Depuis Solon, cette littérature marcha à grands pas vers sa perfection. La *troisième période* est celle de son plus grand lustre. La liberté qui régnoit dans tous les petits états dont la Grèce se composoit, en favorisa les progrès; mais ce furent surtout le gouvernement d'Athènes, le caractère et les mœurs de ses habitans, qui firent de cette ville le principal point de réunion de toutes les espèces de talens. Cette période est celle où la prose fut cultivée avec succès. Hérodote fut le premier grand écrivain dont la diction soit vraiment prosaïque. L'art de l'éloquence, la philosophie et l'histoire prirent naissance et parvinrent rapidement à la perfection. Dans la poésie, le genre dramatique jeta un si grand lustre, que la poésie lyrique, la poésie épique et le genre didactique en furent presque éclipsés. L'indépendance de la Grèce expira à la bataille de Chéronée. Au moment où la liberté périt, la littérature perdit son ancienne splendeur. Cependant, comme l'influence du gouvernement monarchique fut tempérée par la politique de Philippe de Macédoine, et qu'elle ne produisit des effets sensibles que sous le règne de son fils, nous ne terminons cette période qu'à l'époque où Alexan-

dre prit les rènes de l'état, 336 ans avant J.-C.

Un nouvel ordre de choses commença avec ce prince. Athènes, tombée du rang qu'elle avoit occupé parmi les états souverains, et devenue ville municipale du royaume de Macédoine, ne fournit plus aux hommes de génie d'occasion pour déployer leurs talens [1]. Après la mort d'Alexandre, la Grèce fit partie du royaume de Macédoine, ou fut déchirée par des troubles intestins. La littérature trouva alors un asile chez les Ptolémées. Dans cette *quatrième période*, Alexandrie fut le principal siége des lettres et des sciences grecques; l'érudition avoit remplacé le génie. Les sciences proprement dites, la géographie, les mathématiques, et surtout la critique, parvinrent à leur perfection. Alexandrie continua à être la capitale du monde littéraire, après que la Grèce fut tombée au pouvoir des Romains, événement qui eut lieu 146 ans avant J.-C. Cependant nous terminons cette période par la prise de Corinthe, parce que, depuis cet événement, les nouveaux maîtres de ce pays eurent une influence décisive sur la littérature grecque, et qu'il s'éleva, à côté de celle-ci, une rivale à laquelle il ne manquoit peut-être qu'un langage aussi parfait pour éclipser son modèle : nous parlons de la littérature romaine, qui commença environ un siècle et demi avant notre ère.

[1] Les intervalles pendant lesquels Athènes jouit de nouveau de la liberté, furent trop courts pour être comptés.

La *cinquième période* va depuis l'année 146 avant J.-C. jusqu'à l'an 306 après cette époque. Pendant ces quatre siècles et demi, la Grèce n'étoit qu'une province peu importante du vaste empire romain. Dans une si longue sujétion, la nation grecque dégénéra entièrement; sa littérature se ressentit de la décadence de l'esprit public et du caractère national. C'est l'époque brillante de la littérature romaine.

Au commencement de la *sixième période*, la Grèce devint pour ainsi dire le siége d'une nouvelle monarchie. La capitale de l'empire romain fut transférée dans une ville située à la vérité dans un pays qui ne faisoit pas originairement partie de la Grèce, mais fondée par des colons grecs, et entourée d'autres villes où l'on parloit leur idiome. Bientôt la langue latine cessa même d'être celle de la cour. Depuis le huitième ou le neuvième siècle, les princes adoptèrent la langue grecque; elle étoit déjà la langue de la majorité des sujets, et devint celle du gouvernement. La littérature grecque auroit pu refleurir alors; mais les efforts de quelques souverains qui aimoient les sciences, ne purent tirer la nation de la barbarie où elle étoit tombée. Ce fut néanmoins dans l'empire de Byzance que se conserva ce foyer de lumières et de connoissances qui, lors de la destruction de cet empire par les Turcs, fut porté en Italie, et de là éclaira toute l'Europe. C'est à cet événement, arrivé en 1453, que se termine la littérature grecque en Orient.

Les six périodes que nous avons établies peuvent être désignées par les épithètes de *Fabuleuse*, de *Poétique*, d'*Athénienne*, d'*Alexandrine*, de *Romaine* et de *Byzantine*. Nous avons consacré un livre à chacune.

La littérature grecque expira en Orient sous le despotisme des Turcs; mais elle renaquit avec une nouvelle vigueur dans la partie occidentale de l'Europe. Cette révolution arrivée dans le quinzième siècle, a fourni la matière de notre septième livre.

Il nous reste à indiquer les principaux ouvrages qui traitent de l'ensemble de cette histoire.

Le plus complet de tous est celui de *Jean-Albert Fabricius*, qui parut depuis 1705 jusqu'à 1708, à Hambourg, sous le titre de *Bibliotheca græca*, *seu Notitia scriptorum veterum Græcorum*, en 14 volumes petit in-4°. L'auteur, un des hommes les plus savans et les plus laborieux du dix-septième siècle, avoit consacré à ce travail quarante années de sa vie. Il déposa dans ce recueil, comme dans un vaste répertoire, le fruit d'une lecture immense, constamment dirigée vers un but unique. On y trouve en substance tout ce qui avoit été publié de son temps sur la littérature grecque profane et sacrée; des recherches critiques qui annoncent une érudition profonde et un excellent jugement; enfin plusieurs morceaux d'auteurs anciens qui n'avoient pas encore été imprimés. Fabricius inséra aussi dans cet ouvrage quelques dissertations de divers savans, tels que *Léon Allazzi* ou *Allatius* sur dif-

férens sujets de critique qui étoient devenus rares. Le seul défaut qu'on soit en droit de reprocher à cette vaste compilation, est l'absence totale d'ordre et de méthode ; ce qui en rend l'usage très-incommode.

La Bibliothèque Grecque avoit été réimprimée deux fois, lorsqu'en 1790 feu *Théoph.-Christophe Harless* en entreprit une quatrième édition, augmentée de tous les renseignemens et de toutes les notices renfermées dans le grand nombre d'ouvrages philologiques qui avoient paru depuis la mort de Fabricius. Il est à regretter qu'au lieu de soigner une nouvelle édition augmentée, Harless n'ait pas plutôt refait entièrement l'ouvrage de Fabricius. En fondant, comme il a fait, dans le texte, les corrections et notes supplémentaires, sans faire disparoître les parties du texte qui éprouvoient par ce travail de grandes modifications, il a augmenté la confusion qui régnoit dans les anciennes éditions. Souvent même ce qui est dit dans le texte originaire conservé, est contredit dans le supplément ou modifié dans les notes. Ainsi, l'usage de ce livre qui, sous d'autres rapports, a infiniment gagné par Harless, est devenu vraiment pénible, et sa lecture souvent fastidieuse. Ce savant travailla sans relâche à son édition, et en donna successivement douze volumes. Le douzième, qui parut en 1809, va jusqu'à la page 471 du dixième de l'ancienne édition; *Harless* n'a pu publier les quatre derniers volumes, parce que la mort est venue terminer sa vie labo-

rieuse. Ainsi cette grande entreprise est restée incomplète, et comme elle manque d'une table alphabétique, il est difficile de s'en servir [1].

En 1778, *Harless* avoit publié une *Introductio in Historiam linguæ græcæ*, ouvrage moins volumineux et plus systématique, destiné à remplacer, comme manuel, l'immense Bibliothèque de Fabricius. Une seconde édition de cet ouvrage parut de 1792 à 1795; elle forme deux volumes ou trois parties in-8°. qui, en 1804 et 1806, furent suivis de deux volumes de supplémens. L'auteur y traite de la littérature profane et de la littérature sacrée. Il divise la première en cinq périodes, savoir, 1°. les temps antérieurs à Homère; 2°. jusqu'à Alexandre-le-Grand, 3°. jusqu'à Auguste; 4°. jusqu'à Constantin-le-Grand; 5°. jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs.

L'ordre systématique suivi par l'auteur facilite

1 Harless a eu soin d'indiquer, en haut des pages, celles de la troisième édition, qui est citée dans un grand nombre d'ouvrages du dix-huitième siècle, et, chose bizarre, en beaucoup d'endroits du texte de la quatrième. Cet arrangement est utile, mais insuffisant, parce que la suite des chapitres est souvent interrompue et dérangée, et que l'éditeur a aussi fait des retranchemens. D'ailleurs, il règne beaucoup de fautes d'impression dans cette indication. Pour remédier en partie à ces inconvéniens, on pourra se servir de la table suivante, dont la première colonne indique les pages de l'ancienne édition, et la seconde celles de la nouvelle. Les pages de la première colonne, auxquelles ne répond aucun chiffre de la seconde, ont été supprimées. Après cette table, nous en plaçons une seconde où l'ordre est renversé. Les chiffres de la première colonne se rapportent à la nouvelle édition; ceux de la seconde, à l'ancienne. Les chiffres de la première colonne, auxquels rien ne répond dans la seconde, indiquent des augmentations. La première table servira aux possesseurs

l'usage de ce livre; il seroit bien plus commode en-
core, si dans une nouvelle édition les supplémens

e la troisième, la seconde à ceux de la quatrième édition, pour retrou-
er les passages cités d'après une édition qui n'est pas la leur.

## PREMIÈRE TABLE.

| *Troisième édition.* | | *Quatrième édition.* | |
|---|---|---|---|
| Vol. I. | p. 1 à 530 | Vol. I. | |
| | 531 — 940 | Vol. II. | |
| Vol. II. | 1 — 70 | Vol. III. | p. 57 à 194. |
| | 70 — 77 | Vol. III. | 1 — 25. |
| | 79 — 106 | Vol. IV. | 1 — 44. |
| | 107 — 203 | Vol. III. | 195 — 408. |
| | 204 — 235 | Vol. III. | 25 — 56. |
| | 235 — 241 | Vol. III. | ............ |
| | 242 — 255 | Vol. III. | 443 — 457. |
| | 255 — 271 | Vol. III. | 632 — 658. |
| | 273 — 315 | Vol. III. | 458 — 510. |
| | 315 — 345 | Vol. III. | 658 — 712. |
| | 346 — 357 | Vol. III. | ............ |
| | 358 — 360 | Vol. III. | 713 — 718. |
| | 360 — 366 | Vol. III. | 511 — 526. |
| | 367 — 386 | Vol. IV. | 44 — 86. |
| | 387 — 416 | Vol. III. | 536 — 582. |
| | 416 — 450 | Vol. III. | 750 — 813. |
| | 450 — 479 | Vol. IV. | 87 — 127. |
| | 479 — 494 | Vol. III. | 814 — 832. |
| | 494 — 520 | Vol. IV. | 128 — 169. |
| | 520 — 543 | Vol. IV. | 262 — 286. |
| | 543 — 617 | Vol. IV. | 170 — 261. |
| | 618 — 629 | Vol. IV. | 344 — 360. |
| | 630 — 660 | Vol. IV. | ............ |
| | 660 — 680 | Vol. IV. | 287 — 312. |
| | 681 — 702 | Vol. IV. | ............ |
| | 702 — 726 | Vol. IV. | 451 — 499. |
| | 726 — 751 | Vol. III. | 718 — 750. |
| | 752 — 769 | Vol. IV. | 313 — 344. |
| | 769 — 802 | Vol. IV. | 361 — 443. |
| | 803 — 824 | Vol. III. | 582 — 631. |
| Vol. III. | 1 — 7 | Vol. III. | ............ |
| | 8 — 88 | Vol. III. | 577 — 672. |
| | 89 — 103 | Vol. III. | ............ |
| | 104 — 120 | Vol. III. | 724 — 754. |
| | 121 — 138 | Vol. III. | ............ |
| | 139 — 149 | Vol. III. | 774 — 794. |

avoient été fondus dans le texte et continués au-delà de l'année 1806; l'un et l'autre travail ont été exécutés dans un abrégé que M. *Harless* a fait paroître en 1812 sous le titre de *Brevior notitia Litteraturæ græcæ, in primis scriptorum græcorum*,

| *Troisième édition.* | | | *Quatrième édition.* |
|---|---|---|---|
| | p. 150 à 167 | | ............ |
| | 168 — 185 | | 822 — 839. |
| | 186 — 211 | Vol. IV. | ............ |
| | 212 — 227 | | 880 — 895. |
| | 228 — 247 | | ............ |
| | 248 — 262 | | 56 — 70. |
| | 262 — 265 | | ............ |
| Vol. III. | 266 — 374 | | 83 — 214. |
| | 375 — 391 | | ............ |
| | 392 — 508 | | 244 — 362. |
| | 509 — 589 | | ............ |
| | 590 — 595 | | 527 — 532. |
| | 596 — 599 | | ............ |
| | 600 — 634 | | 564 — 608. |
| | 635 — 695 | | ............ |
| | 696 — 710 | Vol. V. | 609 — 628. |
| | 1 — 20 | | 629 — 649. |
| | 21 — 42 | | 500 — 526. |
| | 43 — 62 | | 540 — 564. |
| | 62 — 91 | | 650 — 678. |
| | 92 — 98 | | ............ |
| | 99 — 104 | | 681 — 685. |
| | 105 — 138 | | ............ |
| Vol. IV. | 139 — 206 | | 685 — 757. |
| | 207 — 281 | | ............ |
| | 282 — 294 | | 758 — 773. |
| | 295 — 366 | | ............ |
| | 367 — 417 | | 1 — 60. |
| | 418 — 422 | | ............ |
| | 423 — 507 | Vol. VI. | 63 — 156. |
| | 508 — 516 | | ............ |
| | 517 — 625 | | 157 — 270. |
| | 1 — 10 | | 1 — 20. |
| | 11 — 29 | | ............ |
| | 30 — 74 | | 20 — 87. |
| Vol. V. | 75 — 80 | Vol. VII. | ............ |
| | 81 — 133 | | 87 — 148. |
| | 134 — 183 | | ............ |
| | 184 — 254 | | 149 — 260. |

*rdini temporis adcommodata : in usum juventutis.* .ips. 1812, petit in-8°. C'est un manuel riche en enseignemens, mais qui déjà a besoin d'un supplément et d'un grand nombre de corrections. Har-

| *Troisième édition.* | | | *Quatrième édition.* |
|---|---|---|---|
| Vol. V. | 255 à 261 | | ............ |
| | 262 — 268 | Vol. VII. | 275 à 283. |
| | 269 — 271 | | ............ |
| | 272 — 296 | | 289 — 334. |
| | 297 — 335 | Vol. VIII. | 171 — 255. |
| | Append. de Nilis | Vol. X. | 1 — 40. |
| | ——— de Psellis | | 41 — 98. |
| | ——— de libris eccles. Græc. | | ............ |
| Vol. VI. | 1 — 29 | Vol. VI | 693 — 718. |
| | 30 — 300 | | 333 — 610. |
| | 301 — 405 | | 633 — 741. |
| | 406 — 417 | Vol. VII. | ............ |
| | 418 — 420 | | 742 — 744. |
| | 421 — 428 | | ............ |
| | 429 — 486 | | 745 — 804. |
| | 486 — 510 | | 1 — 29. |
| | 511 — 542 | | ............ |
| | 543 — 564 | | 33 — 55. |
| | 565 — 579 | Vol. VIII. | ............ |
| | 579 — 596 | | 56 — 78. |
| | 597 — 620 | | ............ |
| | 521 — 623 | | 30 — 32. |
| | 624 — 667 | Vol. VII | 611 — 632. |
| | 667 — 692 | | 79 — 103. |
| | 693 — 745 | | ............ |
| | 746 — 753 | Vol. VIII. | 104 — 111. |
| | 754 — 767 | | ............ |
| | 768 — 814 | | 112 — 160. |
| Vol. VII. | 1 — 38 | | 271 — 325. |
| | 39 — 74 | | 333 — 385. |
| | 76 — 101 | | 719 — 750. |
| | 102 — 377 | Vol. VI. | ............ |
| | 378 — 397 | | 751 — 778. |
| | 378 — 409 | | ............ |
| | 410 — 414 | | 783 — 789. |
| | 415 — 451 | | 255 — 310. |
| | 451 — 697 | Vol. VIII. | 318 — 622. |
| | 698 — 714 | | ............ |
| | 715 — 788 | | 624 — 700. |

less étoit un travailleur infatigable : il a passé sa vie à rassembler des matériaux ; mais il employa

| *Troisième édition.* | | *Quatrième édition.* | |
|---|---|---|---|
| Vol. VIII. | 1 à 37 | Vol. VI. | 790 à 819. |
| | 38 — 55 | | ............ |
| | 56 — 59 | | 819 — 822. |
| | 60 — 135 | Vol. IX. | 1 — 97. |
| | 136 — 143 | | ............ |
| | 144 — 232 | | 98 — 206. |
| | 233 — 247 | | ............ |
| | 248 — 262 | | 207 — 212. |
| | 262 — 304 | | ............ |
| | 305 — 376 | | 213 — 297. |
| | 377 — 398 | | ............ |
| | 399 — 841 | | 298 — 762. |
| Vol. IX. | 1 — 167 | Vol. X. | 99 — 364. |
| | 167 — 176 | Vol. VIII. | 310 — 317. |
| | 177 — 246 | Vol. X. | 365 — 449. |
| | 247 — 257 | | 472 — 484. |
| | 257 — 368 | | 495 — 652. |
| | 369 — 508 | | 670 — 775. |
| | 509 — 586 | Vol. XI. | 1 — 50. |
| | 587 — 601 | ............ | ............ |
| | 602 — 619 | Vol. X. | 653 — 669. |
| Vol. X. | 1 — 109 | Vol. VI. | 583 — 692. |
| | 109 — 472 | Vol. XI. | 51 — 520. |
| | 473 — 548 | | 554 — 724. |
| | 549 — 552 | ............ | ............ |
| | 553 — 777 | Vol. XII. | 1 — 136. |
| Vol. XI. | 1 — 544 | | 137 — 796. |
| | 544 — 768 | ............ | ............ |
| | 769 — 808 | Vol. XI. | 521 — 553. |
| Vol. XII. | 1 — 203 | ............ | ............ |
| | 203 — 225 | Vol. V. | 227 — 243. |
| | 226 — 241 | | 363 — 376. |
| | 242 — 272 | ............ | ............ |
| | 275 — 305 | Vol. X. | 450 — 471. |
| | 306 — 911 | ............ | ............ |

## SECONDE TABLE.

| *Quatrième édition.* | *Troisième édition.* | |
|---|---|---|
| Vol. I. | Vol. I. | 1 à 530. |
| II. | | 531 — 940. |

souvent sans critique ceux qu'il avoit réunis. Il faut surtout être en garde contre les jugemens qu'il porte. Le présent ouvrage est destiné à remplacer, pour des lecteurs françois, et l'*Introductio* et la *Brevis notitia* du savant d'Erlang.

| | *Quatrième édition.* | | *Troisième édition.* |
|---|---|---|---|
| | 1 à 25 | | 70 à 77. |
| | 25 — 56 | | 203 — 234. |
| | 57 — 194 | | 1 — 70. |
| | 195 — 408 | | 107 — 203. |
| | 409 — 442 | | ............. |
| | 443 — 457 | | 242 — 255. |
| | 458 — 510 | | 273 — 315. |
| | 511 — 526 | | 360 — 366. |
| Vol. III. | 527 — 535 | | ............. |
| | 536 — 582 | | 387 — 416. |
| | 582 — 631 | | 803 — 824. |
| | 632 — 658 | | 255 — 271. |
| | 658 — 712 | | 315 — 345. |
| | 713 — 718 | | 358 — 360. |
| | 718 — 750 | Vol. II. | 727 — 751. |
| | 750 — 813 | | 416 — 450. |
| | 814 — 832 | | 479 — 494. |
| | 1 — 44 | | 79 — 106. |
| | 44 — 86 | | 367 — 386. |
| | 87 — 127 | | 450 — 479. |
| | 128 — 169 | | 494 — 520. |
| | 170 — 261 | | 543 — 617. |
| | 262 — 286 | | 520 — 543. |
| | 287 — 312 | | 660 — 680. |
| | 313 — 344 | | 752 — 769. |
| | 344 — 360 | | 618 — 629. |
| | 361 — 413 | | 769 — 802. |
| | 413 — 450 | | ............. |
| Vol. IV. | 451 — 499 | | 702 — 726. |
| | 500 — 576 | | ............. |
| | 577 — 672 | | 8 — 88. |
| | 673 — 720 | | ............. |
| | 721 — 754 | | 104 — 120. |
| | 755 — 773 | | ............. |
| | 774 — 794 | Vol. III. | 139 — 149. |
| | 795 — 822 | | ............. |
| | 822 — 839 | | 168 — 185. |
| | 840 — 880 | | ............. |
| | 880 — 895 | | 212 — 227. |

Vers la même époque, un professeur de Wilna M. *Godefroi-Erneste Groddeck* publia *Historiæ*

| *Quatrième édition.* | | | *Troisième édition.* |
|---|---|---|---|
| Vol. V. | 1 à 55 | Vol. III. | 1 à 55. |
| | 56 — 70 | | 248 — 262. |
| | 71 — 82 | | 266 — |
| | 83 — 214 | | 266 — 374. |
| | 215 — 226 | | ........... |
| | 227 — 243 | Vol. XII | 203 — 225. |
| | 244 — 362 | Vol. III | 392 — 508. |
| | 363 — 376 | Vol. XII | 226 — 241. |
| | 377 — 500 | | ........... |
| | 500 — 526 | Vol. IV. | 21 — 42. |
| | 527 — 532 | Vol. III | 590 — 595. |
| | 533 — 539 | | ........... |
| | 540 — 564 | Vol. IV | 43 — 62. |
| | 564 — 608 | Vol. III. | 600 — 634. |
| | 609 — 628 | | 696 — 710. |
| | 629 — 649 | Vol. IV. | 1 — 20. |
| | 650 — 678 | | 62 — 91. |
| | 679 — 680 | | ........... |
| | 681 — 685 | | 99 — 104. |
| | 685 — 757 | | 139 — 206. |
| | 758 — 773 | | 282 — 294. |
| | 774 — 800 | | ........... |
| Vol. VI. | 1 — 60 | | 367 — 417. |
| | 61 — 62 | | ........... |
| | 63 — 156 | | 423 — 507. |
| | 157 — 270 | | 517 — 625. |
| | 271 — 325 | Vol. VII. | 1 — 38. |
| | 326 — 332 | | ........... |
| | 333 — 385 | | 39 — 74. |
| | 386 — 388 | | ........... |
| | 389 — 582 | Vol. IX | 620 — 856. |
| | 583 — 692 | Vol. X | 1 — 109. |
| | 693 — 718 | Vol. VI | 1 — 29. |
| | 719 — 750 | Vol. VII. | 76 — 101. |
| | 751 — 778 | | 378 — 397. |
| | 779 — 782 | | ........... |
| | 785 — 789 | | 410 — 414. |
| | 790 — 819 | Vol. VIII. | 1 — 37. |
| | 819 — 822 | | 56 — 59. |
| Vol. VII. | 1 — 20 | Vol. V. | 1 — 10. |
| | 20 — 87 | | 30 — 74. |
| | 87 — 148 | | 81 — 133. |
| | 149 — 260 | | 181 — 254. |

*Græcorum litterariæ elementa.* Vilnæ, 1811, petit in-8°. Ce sont, comme le titre l'annonce, des élémens, mais on y reconnoît un excellent critique,

| *Quatrième édition.* | | *Troisième édition.* | |
|---|---|---|---|
| Vol. VII. | 261 à 274 | Vol. V. | ............. |
| | 275 — 288 | | 262 à 268. |
| | 289 — 334 | | 272 — 296. |
| | 335 — 610 | Vol. VI. | 30 — 300. |
| | 611 — 632 | | 624 — 667. |
| | 633 — 741 | | 300 — 405. |
| | 742 — 744 | | 418 — 420. |
| | 745 — 804 | | 429 — 486. |
| Vol. VIII. | 1 — 29 | | 486 — 510. |
| | 30 — 32 | | 621 — 623. |
| | 33 — 78 | | 543 — 596. |
| | 79 — 103 | | 667 — 692. |
| | 104 — 111 | | 746 — 753. |
| | 112 — 160 | | 768 — 814. |
| | 161 — 170 | | ............. |
| | 171 — 255 | Vol. V. | 297 — 335. |
| | 255 — 310 | Vol. VII. | 415 — 451. |
| | 310 — 317 | Vol. IX | 167 — 176. |
| | 318 — 622 | Vol. VII. | 451 — 697. |
| | 623 | | ............. |
| | 624 — 700 | | 715 — 788. |
| Vol. IX. | 1 — 206 | Vol. VIII. | 60 — 232. |
| | 207 — 212 | | 248 — 262. |
| | 213 — 297 | | 305 — 376. |
| | 298 — 762 | | 399 — 841. |
| Vol. X. | 1 — 40 | Vol. V. | App. de Nilis. |
| | 41 — 98 | | — de Psellis. |
| | 99 — 364 | Vol. IX. | 1 à 167. |
| | 365 — 449 | | 177 — 246. |
| | 450 — 471 | Vol. XII. | 275 — 305. |
| | 472 — 484 | Vol. IX | 247 — 257. |
| | 486 — 494 | Vol. V. | Appendix. |
| | 495 — 652 | Vol. IX. | 257 — 368. |
| | 653 — 669 | | 602 — 619. |
| | 670 — 775 | | 369 — 508. |
| Vol. XI. | 1 — 50 | | 509 — 586. |
| | 51 — 520 | Vol. X. | 109 — 472. |
| | 521 — 553 | Vol. XI. | 769 — 808. |
| | 554 — 724 | Vol. X. | 473 — 548. |
| Vol. XII. | 1 — 136 | | 553 — 777. |
| | 137 — 796 | Vol. XI. | 1 — 544. |

et on y trouve des observations lumineuses, dont j'ai souvent profité, et qui quelquefois m'ont engagé à de nouvelles recherches. L'auteur a divisé son histoire en quatre périodes : 1°. depuis Homère jusqu'à Pindare ; 2°. jusqu'à Alexandre-le-Grand ; 3°. jusqu'à Constantin-le-Grand ; 4°. jusqu'à la prise de Constantinople. La partie bibliographique est moins complète dans cet abrégé que dans celui de Harless. En 1821, M. *Groddeck* a publié, sous le titre d'*Initia Historiæ Græcorum litterariæ*, le premier volume d'une nouvelle édition de cet ouvrage.

Un excellent abrégé est celui dont M. *Théoph.-Christ.-Fréd. Mohnike*, professeur au gymnase de Greifswalde, a publié en 1813 le premier volume, sous le titre de *Geschichte der Litteratur der Griechen und Rœmer*, in-8°. Il est à regretter que l'auteur n'ait pas donné suite à un travail si bien fait, où l'on trouve souvent des vues nouvelles [1].

Nous rappellerons encore deux autres ouvrages de ce genre, mais qui, destinés à servir de base à des cours publics, ne renferment, pour ainsi dire, que le canevas de la littérature classique : l'un est intitulé : *Grundriss der Geschichte der griechischen und rœmischen Litteratur, zum Gebrauch der oberen Classen gelehrter Schulen, von Aug. Matthiæ.* Jena, 1815, in-8°., et réimprimé en 1822 ; l'autre : *Grundzüge der griechischen und rœmischen Litteraturgeschichte, zum Gebrauch bey akademischen*

[1] On annonce une seconde édition du premier volume.

*Vorlesungen entworfen*, *von Dr. Franz Passow.* Berlin, 1816, in-4°.[1]

Tels sont les ouvrages généraux que nous avons eus devant les yeux en rédigeant cette histoire; les auteurs qui n'ont traité que des parties détachées, seront indiqués lorsque l'occasion s'en présentera.

Comme il existe plusieurs collections d'auteurs grecs que, dans le cours de cette histoire littéraire, nous avons été dans le cas de citer, nous en plaçons ici le catalogue.

[1] On s'étonnera peut-être de ne pas trouver dans cette liste le Cours de Littérature de *Laharpe*. Je rends à la partie de cet ouvrage qui s'occupe des littératures modernes, toute la justice qui lui est due; mais je ne crois pas qu'on puisse recommander aux jeunes gens, sous tous les rapports, la lecture de celle qui traite de la littérature ancienne, et je déclare ici que je ne l'ai jamais consultée dans ce précis, pour ne pas succomber à la tentation de contredire un littérateur si distingué, et d'attaquer un écrivain si éloquent.

# COLLECTIONS D'AUTEURS GRECS

## CITÉES DANS CET OUVRAGE,

### ET RANGÉES ICI PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DES ÉDITEURS.

*Alde Manuce*, dit *l'Ancien*; *André d'Asola*, son beau-père, et ses fils *Paul Manuce* et *Alde le jeune*.[1]

Ces imprimeurs ont publié différentes collections, que nous citons sous le titre de *Collections Aldines*. Ce sont les suivantes :

1. *Collections grammaticales.*

CONSTANTINI LASCARIS Erotemata cum interpretatione latina. De litteris græcis ac dipthongis et quemadmodum ad nos veniant. Abbreviationes quibus frequentissime Græci utuntur. Oratio dominica et duplex salutatio beatæ Virginis. Symbolum Apostolorum. Evangelium D. JOANNIS Evangelistæ. Carmina aurea PYTHAGORÆ. PHOCYLIDIS viri sapientissimi moralia. Omnia supra scripta habent e regione interpretationem latinam de verbo ad verbum. Venet. 1494, in-4.

On voit que les trois premiers ouvrages seulement de ce volume tiennent à la grammaire. C'est probablement le premier ouvrage imprimé par Alde *avec date*. Cependant quelques bibliographes regardent le MUSÆUS comme plus ancien, parce qu'il a été imprimé dans le courant de l'année.

[1] On peut consulter, sur la vie et les productions de ces typographes, l'ouvrage exact de M. *Renouard*, intitulé : *Annales de l'imprimerie des Aldes*, Paris, 1803, 2 vol. in-8°, avec un supplément qui a paru en 1812.

1494, tandis que le volume dont nous parlons, quoique portant ce millésime, est vraiment de 1495, puisqu'il a été exécuté au mois de février, qui étoit alors le dernier de l'année.

CONSTANTINI LASCARIS de octo partibus orationis liber I; de constructione liber II; de nomine et verbo liber III. *Ejusdem* de pronomine secundum omnem linguam et poeticum usum. Hæc omnia habent e regione latinam interpretationem, etc. CEBETIS Tabula, gr. et lat. De literis græcis ac diphthongis, et quemadmodum ad nos veniant. Abbreviationes, etc. Carmina aurea PYTHAGORÆ. PHORYLIDIS poema ad bene beatumque vivendum, gr. et lat. Venetiis, in-4°.

Cette édition, sans date, a été imprimée, d'après M. *Renouard,* entre les années 1498 et 1503.

THEODORI (GAZÆ) introductivæ grammatices libri IV. *Ejusdem* de mensibus opusculum. APOLLONII GRAMMATICI de constructione libri IV. HERODIANUS de numero. Græce. Venet. 1495. in-folio.

Thesaurus, Cornucopia et Horti Adonidis; gr. Venet. 1496. in-fol.

Ce recueil contient ÆLII DIONYSII de indeclinabilibus verbis. Ex commentariis EUSTATHII ac aliorum grammaticorum electa per ordinem litterarum. Formationes verborum εἰμὶ et εἶμι. De iis quæ sedere significant. Ex scriptis HERODIANI excerpta de magno verbo. Ex scriptis ejusdem deductiones difficulter declinatorum verborum. CHŒROBOSCI ad eos qui in omnibus verbis regulas quærunt et similitudines. *Ejusdem* in quibus ob malesonantiam attrahatur ν. De anomalis et inæqualibus verbis secundum ordinem alphabeti. HERODIANI de inclinatis et encliticis et coencliticis dictiunculis. Ex scriptis CHŒROBOSCI de iis quæ inclinantur encliticisque. ÆLII DIONYSII de iis quæ inclinantur et encliticis. *Anonymi* de iis quæ inclinantur. Ex scriptis JOANNIS GRAMMATICI de idiomatibus. EUSTATHII de idiomatibus quæ apud Homerum. Item aliter de idiomatibus ex iis quæ a CORINTHO [1] decerpta. De fœmininis nominibus quæ desinunt in ω.

Le titre du *verso* seul et quelques préfaces sont en latin : le reste n'est

[1] C'est-à-dire de GRÉGOIRE *de Corinthe*.

qu'en grec. Outre *Alde*, *Scipion Carteromaco*, *Guarino da Camerino*, *Urbano Bolzani* et *Angelo Poliziano* ont mis la main à ce recueil.

CONSTANTINI LASCARIS, etc. Venetiis, 1512, in-4°.

Cette édition renferme tout ce qui se trouve dans celle sans date, et de plus : JOANNIS GRAMMATICI de idiomatibus linguarum tres tractatus. Elle a été contrefaite sans date ni nom d'imprimeur, en 1518, par *Froben*, à Bâle.

Erotemata CHRYSOLORÆ. De anomalis verbis. De formatione temporum ex libro CHALCONDYLÆ. Quartus GAZÆ de constructione. De encliticis. Sententiæ monostichi ex variis poetis, gr. Venetiis, 1512, in-8°.

Erotemata CHRYSOLORÆ, etc. Venetiis, 1517, in-8°.

Réimpression de l'édition de 1512, augmentée des Distiques de CATON, en grec, et des Erotemata GUARINI.

THEODORI (GAZÆ) grammatices libri IV. De mensibus liber *ejusdem*. GEORGII LECAPENI de constructione verborum. EMANUELIS MOSCHOPULI de constructione nominum et verborum. *Ejusdem* de accentibus, gr. Venetiis, 1525, in-8°.

Cette édition de Théodore Gaza, revue par *Franç. d'Asola*, est préférable à celle de 1495. A la place des traités d'Apollonius et d'Hérodien, on y trouve ceux qui sont énoncés au titre.

Erotemata CHRYSOLORÆ, etc. Venetiis, 1549, in-8°.

Réimpression de l'édition de 1517, augmentée seulement du Traité sur les dix tribus d'Athènes.

2. *Collections de Dictionnaires.*

Dictionarium græcum copiosissimum secundum ordinem alphabeti, cum interpr. latina. CYRILLI opusculum de dictionibus quæ variato accentu mutant significationem, sec. ord. alph. cum interpr. lat. AMMONIUS de differentia dictionum per litterarum ordinem. Vetus instructio et denominationes præfectorum militum. Significata τοῦ ἤ. Significata τοῦ ὡς. Venetiis, 1497, in-fol.

Ce volume est recherché, à cause des ouvrages d'anciens grammairiens

qu'il renferme. Le Dictionnaire d'Alde, qui, au fond, n'est qu'une répétition de celui de Crestone, a été remplacé par des recueils plus complets.

Dictionarium græcum, cum interpr. lat. Collectio dictionum quæ differunt significatu, ordine alphab. etc. AMMONIUS de similibus et differentibus dictionibus. Vetus instructio et denominationes præfectorum militum. ORBICIUS de nominibus ordinum militarium. Significata τῶ ἢ καὶ ὡς. JOANNIS GRAMMATICI de proprietatibus linguarum. EUSTATHII quædam de proprietatibus linguarum apud Homerum. CORINTHUS de proprietatibus linguarum. Verborum anomalorum declinationes secundum ordinem litterarum. HERODIANI quædam de encliticis. Jo. GRAMMATICI CHARACIS quædam de encliticis. CHŒROBOSCI quædam de encliticis. THOMÆ MAGISTRI Eclogæ atticorum nominum et verborum. EMANUELIS MOSCHOPULI Eclogæ atticarum dictionum, nunc primum impressæ. Venetiis, 1524, in-fol.

3. *Collection de Fabulistes.*

Vita et Fabellæ ÆSOPI, gr. et lat. GABRIÆ fabellæ XLIII, gr. et lat. PHURNUTUS s. CURNUTUS de natura Deorum. PALÆPHATUS de non credendis historiis. HERACLIDES PONTICUS de allegoriis apud Homerum. ORI APOLLINIS Niliaci hieroglyphica. Collectio proverbiorum TARRHÆI et DIDYMI, item eorum quæ apud SUIDAM aliosque habentur, per ordinem litterarum. Ex APHTHONII exercitamentis de fabula. Tum de formicis et cicadis, gr. et lat. Ex HERMOGENIS exercitamentis de fabula, Prisciano interprete. Apologus ÆSOPI de cassita apud Gellium. Venetiis, 1505, petit in-fol.

4. *Collection de Rhéteurs grecs.*

Rhetores græci, 1508 et 1509, 2 vol. in-fol., en grec seulement.

*Vol. I.* APHTHONII Progymnasmata. HERMOGENIS Ars rhetorica. ARISTOTELIS Rhetoricorum ad Theodecten libri III. *Ejusdem* Rhetorica ad Alexandrum. *Ejusdem* Ars poetica. SOPATRI Quæstiones de componendis declamationibus in caussis præcipue judicialibus. CYRI Soph. Differentiæ

statuum. DIONYSII HALICARN. Ars rhetorica. DEMETRII PHALEREI de interpretatione. ALEXANDRI Soph. de figuris sensus et dictionis. Adnotationes innominati [1] de figuris rhetoricis. MENANDRI Rhetoris divisio causarum in genere demonstrativo. ARISTIDIS de civili oratio. *Ejusdem* de simplici oratione. APSINI de arte rhetorica præcepta. MINUCIANI et NICAGORÆ de Enchirematibus.

*Vol. II.* In Aphthonii Progymnasmata commentarius innominati auctoris. SYRIANI, SOPATRI, MARCELLINI Commentarii in Hermogenis Rhetorica.

En 1523, *André d'Asola* et ses fils imprimèrent in-fol. la traduction de ce recueil, soignée par *Jacques. Torelli.*

5. *Collections d'Orateurs grecs.*

Rhetorum græcorum Orationes, gr. Venetiis, 1513, 3 vol. in-fol.

*Vol. I.* ÆSCHINES. LYSIAS. ALCIDAMAS. ANTISTHENES. DEMADES. ANDOCIDES. ISÆUS. DINARCHUS. ANTIPHON. LYCURGUS. GORGIAS. LESBONAX. HERODES.

*Vol. II.* ANDOCIDES. ISÆUS. DINARCHUS. ANTIPHON. LYCURGUS. GORGIAS. LESBONAX. HERODES.

*Vol. III.* ISOCRATES. ALCIDAMAS. GORGIAS. ARISTIDES.

Cette édition des orateurs grecs est si rare, qu'on assure qu'il n'en existe pas plus de trois exemplaires dans les bibliothèques d'Allemagne. L'un d'eux, qui a appartenu au célèbre Wyttenbach, a été acquis, après sa mort, pour la bibliothèque du roi de Prusse.

ISOCRATES nuper accurate recognitus et auctus. ISOCRATES. ALCIDAMAS. GORGIAS. ARISTIDES. HARPOCRATION. Gr. Venetiis, 1534, in-fol.

Volume imprimé par *Paul Manuce.*

6. *Collection épistolaire.*

Epistolarum græcarum collectio. Venetiis, 1499, in-4°, en deux parties, dont la seconde porte le titre suivant : Epistolæ diversorum philosophorum, oratorum, rhetorum, XXVI.

[1] Cet anonyme est PHŒBAMMON.

Ces deux parties, tout en grec, renferment les lettres attribuées aux écrivains suivans: Basile *le Grand*, Libanius, Chion, Eschine, Isocrate, Phalaris, Brutus, Apollonius *de Tyane*, Synesius, Démosthène, Platon, Aristote, Philippe et Alexandre *de Macédoine*, Hippocrate, Démocrate, Héraclite, Diogène, Cratès, Anacharsis, Euripide, Théano, Mélissa, Mya, Alciphron, Philostrate, Théophylacte, Elien, Enée, Procope, Denys, Lysis, Amasis, Musonius.

La réimpression de ce recueil, qui parut à Genève en 1606, in-fol., est accompagnée d'une version latine qu'on a faussement attribuée au célèbre *Cujas*.

7. *Collection historique.*

Xenophontis Omissa quæ et græca gesta appellantur, Georgii Gemisti qui et Pletho dicitur, ex Diodori et Plutarchi historiis de iis quæ post pugnam ad Mantineam gesta sunt, per capita tractatio. Herodiani a Marii principatu historiarum libri octo, etc. Gr. Venetiis, 1503, in-fol.

8. *Collections de Philosophes péripatéticiens.*

Ammonii Hermei Commentaria in librum peri Hermenias. Margentini Archiep. Mityl. in eumdem enarratio, gr. Venetiis, 1503, in-fol.

Ce volume renferme de plus Michaelis Pselli Paraphrasis περὶ ἑρμηνείας, et Ammonius Hermeas in Aristotelis decem Categorias. Pour Margentini, il faut lire Magentini.

Simplicii Commentaria in tres libros Aristotelis de anima. Alexandri Aphrodisiasi Commentaria in librum de sensu et sensibili. Michaelis Ephesii Annotationes in librum de memoria et reminiscentia. Venetiis, 1527, in-fol.

Joannes Grammaticus in libros de generatione et interitu. Alexandri Aphrodisiensis in Meteorologica. *Idem* de mixtione, gr. Venet., 1527, in-fol.

Joannis Grammatici in posteriora resolutoria Aristotelis Commentarium. Incerti auctoris in eadem. Eustratii in eadem, gr. Venetiis, 1534, in-fol.

Eustratii et aliorum insignium peripateticorum commenta-

ria in libros decem Aristotelis de moribus ad Nicomachum, una cum textu suis in locis adjecto, gr. Venetiis, 1536, in-fol.

Outre Eustratius, ce volume renferme les commentaires d'Aspasias, Michel *d'Ephèse* et d'un anonyme, qui ensemble forment un commentaire complet sur les dix livres de l'Ethique Nicomachienne d'Aristote.

Olympiodori, philosophi Alexandrini, in Meteora Aristotelis commentarii. Joannis Grammatici Philoponi Scholia in primum Meteorum Aristotelis. Gr. et lat. *J. B. Camotio* interprete. Venetiis, 1551, 2 vol: in-fol.

9. *Collection de Platoniciens.*

Jamblichus de mysteriis Ægyptiorum, Chaldæorum, Assyriorum. Proclus in Platonicum Alcibiadem de anima atque dæmone. Proclus de sacrificio atque magia. Porphyrius de divinis atque dæmonibus. Synesius Platonicus de somniis. Psellus de dæmonibus. Expositio Prisciani et Marsilii in Theophrastum de sensu, phantasia et intellectu. Alcinoi Platonici liber de doctrina Platonis. Speusippi, Platonis discipuli, liber de Platonis definitionibus. Pythagoræ philosophi aurea verba. Symbola Pythagoræ philosophi. Xenocratis Platonici liber de morte. Marsilii Ficini liber de voluptate. Venetiis, 1497, in-fol.

Ce recueil ne renferme pas de texte grec. Il en est de même de la réimpression de 1516 qui est plus ample, puisqu'elle renferme aussi le *Pimander* et l'*Asclepias* de Hermès Trismégiste.

10. *Collection astronomique.*

Julii Firmici Astronomicorum libri VIII. Marci Manilii Astronomicorum libri V. Arati Phænomena, Germanico Cæs. interprete. Arati Phænomenorum fragmenta, Cicerone interprete. Arati Phænomena, Rufo Festo Avieno paraphraste. Arati Phænomena, gr. Theonis Commentaria in Arati Phænomena, gr. Procli Diadochi Sphæra

gr. PROCLI ejusdem Sphæra, Thoma Linairo interprete. Venet., 1499, in-fol.

11. *Collection de poëtes gnomiques, bucoliques et géorgiques.*

THEOCRITI Eclogæ XXX. Genus Theocriti et de inventione bucolicorum. CATONIS Romani Sententiæ parænetica disticht. Sententiæ septem Sapientum. De invidia. THEOGNIDIS MEGARIENSIS Siculi Sententiæ elegiacæ. Sententiæ monostichi per capita ex variis poetis. Aurea carmina PYTHAGORÆ. PHOCYLIDÆ poema admonitorium. Carmina SIBYLLÆ ERYTHRÆÆ de Christo Jesu domino nostro. Differentia vocis. HESIODI Theogonia, Scutum Herculis, Georgicon libri II, gr. Venet., 1495, in-fol.

C'est le quatrième livre sorti des presses d'Alde l'ancien, et le troisième qui porte une date.

12. *Collection épigrammatique.*

Florilegium diversorum epigrammatum in septem libros, gr. Venet., 1503, in-8°.

Réimprimé en 1521 et 1550.

13. *Collection de poëtes chrétiens.*

Poetæ christiani veteres. Venetiis, 1501 et 1502, 2 vol. in-4°.

La plupart des poésies renfermées dans ces deux volumes, sont latines. Parmi les grecques, qui toutes sont accompagnées d'une traduction, se trouvent plusieurs cantiques de JEAN *de Damas*, de COSME *de Jérusalem*, de MARC, évêque d'Idrus, de THÉOPHANE, les Homerocentra d'EUDOCIE, un poëme anonyme sur l'Annonciation.

---

*Aleander* (*Jérôme*). Sa collection gnomique.

Gnomologia : THEOGNIS, PYTHAGORAS, PHOCYLIDES, Paris., 1512, in-4°.

Ouvrage très-rare.

---

*Allazzi* ou *Allatius* (*Léo*). Quatre collections.

1. SOCRATIS, ANTISTHENIS et aliorum Socraticorum Epistolæ, gr. et lat. Paris., 1637, in-4°.

2. *Allatii* (*Leonis*) Excerpta græcorum sophistarum et rhetorum. Romæ, 1641, in-8°.

On trouve dans ce volume rare l'ouvrage d'HÉRACLITE, περὶ ἀπίστων, celui d'un anonyme sur le même sujet; LIBANII Narrationes XXXIX; NICEPHORÆ BASILIACÆ Fabulæ, Narrationes et Ethopœiæ; SEVERI ALEXANDRINI Ethopœiæ; THEODORI CYNOPOLITÆ Ethopœiæ; ADRIANI Sophistæ fragmenta; CALLINICI fragmenta de laude Romæ; ISAACI COMNENI de Prætermissis ab Homero et Characteres; *Anonymi* de XII laboribus Herculis; LEONIS Philosophi versus retrogradi; NICOLAI CORCYRENSIS, JOANNIS GEOMETRI et EMANUELIS PHILE Epigrammata in crucem.

3. *Allatii* (*Leonis*) TIBERIUS Sophista, HERODIANUS, LESBONACTES (sic), ROMANUS, MICHAEL APOSTOLIUS, et alii de figuris rhetoricis; GEORGIUS CHŒROBOSCUS de tropis poeticis; GEORGIUS PACHYMERES de probatione capitum; *Anonymus* de figuris apud Hermogenem, et alii de rebus rhetoricis, gr. et lat. nunc primum editi. Romæ, 1643, in-8°.

Nous avons placé ici le titre de cette collection, mais il est probable qu'elle n'existe pas, car personne n'a pu dire jusqu'à présent qu'il en a vu un exemplaire. A la suite de l'ouvrage d'*Allazzi*, intitulé *Mensura temporum*, se trouve un catalogue des productions de cet écrivain qui avoient paru jusqu'alors, ou qu'on se proposoit de publier. Parmi les premiers, se trouve au n°. 25 le titre qu'on vient de lire. Or, c'est d'après ce catalogue qu'il paroît que le recueil a été cité comme existant; s'il avoit véritablement paru, il faudroit que l'édition eût péri par un accident ou qu'Allazzi eût eu des motifs de la détruire.

4. *Allatii* (*Leonis*) Σύμμικτα sive opuscula græca et latina vetustiora et recentiora. Romæ, 1653, in-8°.

Ce recueil assez rare renferme les ouvrages grecs suivans, accompagnés d'une traduction latine: JOANNIS PHOCÆ compendiaria descriptio castrorum et urbium, etc. — EPIPHANII Enarratio Syriæ, etc. — CONSTANTINI PORPHYROG. Basilius Macedo. — PERDICCÆ Expositio Thematum, etc. — *Anonymus* de locis Hierosolymitanis. — JOANNIS ANAGNOSTÆ de extremo

Thessalonicensi excidio Dissertatio. — *Ejusd.* Monodia de excidio urbis Thessalonicensis. — Joannis Gazæ Epistola ad Franc. Philelphum de origine Turcarum. Nous passons sous silence plusieurs ouvrages en langue latine qu'on trouve dans la même collection.

Le recueil d'*Allatius* est copié dans celui de *Pasquali* de 1733.

---

*Arsenius*, évêque de Monambasie, sous Léon X. Sa collection philosophique.

Præclara dicta philosophorum, imperatorum et poetarum ab Arsenio archiep. Monamb. collecta, gr. Dialogus studiosi bibliopolæ, et libri: Porphyrius de plagiis philosophorum et rhetorum. Joannis Tzetzæ versus, gr. 2 vol. pet. in-8°. s. l. et a.

Livre rare et dont on trouve difficilement les deux parties réunies, dédié à Léon X. Il doit avoir été imprimé avant 1522.

---

Astronomica veterum scripta isagogica, gr. et latin.

C'est la même collection, dont nous donnerons le titre complet à l'article *Commelin*. Comme il y en a des exemplaires qui au lieu de ces mots: *In officina Commeliana*, portent ceux-ci: *In officina Sanctandriana*, quelques auteurs, et nommément M. Buhle (voy. Proleg. in Aratum, p. XXIII), ont cité deux collections Astronomiques en 1589.

---

*Bandini* (*Ang. Maria*). Sa collection gnomique.

Theognidis Sententiæ, Phocylidis poema admonitorium, Pythagoræ aurea carmina. Gr. et lat. Florent., 1766, in-8°.

---

*Banduri* (*Anselme*). Sa collection d'historiens du Bas-Empire.

Nous en donnerons le détail dans le cours de notre Histoire.

---

*Bauhini* (*Casp.*) Gynæciorum sive de mulierum affectibus

et morbis scriptorum veterum et recentiorum collectio. Basil., 1586, 2 vol. in-4°.

On y trouve plusieurs ouvrages qui ont été imprimés dans la collection de *Gasp. Wolf*, antérieure à celle de Bauhinus. En auteurs grecs, celle-ci ne renferme que l'ouvrage de MOSCHION sur les maladies des femmes.

---

*Bekker* (*Immanuel*).

1. Sa collection d'ouvrages inédits.

Anecdota græca. Berolin., 1814 sqq., 3 vol. in-8°.

Le *premier volume* renferme les six Lexiques dont parle *Montfaucon* (Bibl. Coislin. p. 465, 469, 481, 488, 491 et 496), savoir : 1°. Ἐκ τῶν Φρυνίχου τοῦ Ἀραβίου τῆς σοφιστικῆς παρασκευῆς. 2°. Ἀντιαττικιστής, autrement intitulé Ἄλλος ἀλφάβητος. 3°. Περὶ συντάξεως. 4°. Δικῶν ὀνόματα. 5°. Λέξεις ῥητορικαί. 6°. Συναγωγὴ λέξεων χρησίμων ἐκ διαφόρων σοφῶν τε καὶ ῥητόρων πολλῶν.

Le *second volume* contient : APOLLONII ALEXANDR. de conjunctionibus et adverbiis libri ; DIONYSII THRACIS grammatica. Variorum grammaticorum ad eam scholia. Le *troisième* volume : THEODOSII Canones.

2. *Collection d'orateurs.*

Oratores Attici, ex recens. *Imm. Bekkeri.* Oxon. e typogr. Clarend., 1822, vol. I—III, in-8°.

Le *vol. I* renferme ANTIPHON, ANDOCIDE et LYSIAS. — *Vol. II*, ISOCRATES. — *Vol. III*, ISÆUS, DINARCHUS, LYCURGUS, ÆSCHINES, DEMADES.

---

*Bénédictins* (*les*). Leur collection.

Le *P. Montfaucon* a publié, sous le nom des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, le premier volume seulement d'un recueil intitulé :

Analecta græca, s. varia opuscula græca hactenus non edita. Lut.-Paris., 1688, in-4°.

Ce volume renferme principalement des ouvrages d'écrivains ecclésiasti-

ques, mais aussi un fragment de la Géométrie de HÉRON, le Rationarium de l'empereur AUGUSTE, et celui d'ALEXIS I COMNÈNE.

---

*Boissonade* (*J. Fr.*). Sa collection de poëtes.
Poetarum græcorum Sylloge. Paris., 1823, in-32.

Cette collection, qui, sous le rapport typographique, appartient à ce que l'art a produit de plus élégant, donne des textes critiques revus par l'éditeur, et imprimés avec le plus grand soin. Les volumes qui en ont paru renferment : *Vol. I*, ANACREONTIS reliquiæ; BASILII, JULIANI, PAULI SILENTIARII Anacreontica. *Vol. II*, THEOCRITUS, BION, MOSCHUS. *Vol. III*, THEOGNIS, CALLINUS, TYRTÆUS, MIMNERMUS, SOLON, PHOCYLIDES, SIMONIDES, NAUMACHIUS, les vers dorés de PYTHAGORAS, les fragmens de LINUS, PANYASIS, RHIANUS, EVENUS, ERATOSTHÈNE, les sentences des poëtes comiques et les sentences *monostiques*.

---

*Brunck* (*Richard-Franç.-Philippe*). Ce savant a publié deux collections.

1. Analecta veterum poetarum græcorum. Argentorati, 1776, 3 vol. in-8°.

Outre l'Anthologie de CONSTANTIN CEPHALAS (excepté toutefois la 1re et la 8e section) et toutes les autres épigrammes connues (excepté celle de Diogène Laërce) ce recueil renferme ce qui reste des poëtes suivans : ARCHILOCHUS, ARION, PHOCYLIDES, CALLISTRATUS, SAPPHO, ERINNE, NOSSIS, PRAXILLE, ANITE, MYRO ou MŒRO, THEOCRITUS, BION, MOSCHUS, CALLIMACHUS, SOLON, TYRTÆUS, ANACRÉON, SIMONIDES, BACCHYLIDES, ALCÆUS, RHIANUS, HEDYLE, ORPHEUS, et des Elégies d'ION *de Chios*; l'hymne à la Vertu et le Peplus d'ARISTOTE, les hymnes de PROCLUS le Lycien.

2. Ἠθικὴ ποίησις, sive Gnomici poetæ græci, ad optimorum exemplarium fidem emendati. Argent., 1778, in-12. (Réimprimé avec additions et corrections de M. *God. Schæfer*, à Leipzig, 1817, in-8°.)

On trouve dans ce recueil THEOGNIS, CALLINUS, TYRTÆUS, MIMNERMUS, SOLON, SIMONIDES, PYTHAGORAS, PHOCYLIDES, NAUMACHIUS,

des fragmens de LINUS, PANYASIS, RHIANUS, EVENUS, CALLIMACHUS, ERATOSTHENES MENECRATES, POSIDIPPUS, METRODORUS, l'hymne de CLÉANTHES, les Œuvres et les Journées d'HÉSIODE, les sentences des poëtes comiques et les sentences *monostiques*.

---

*Cambefis* (*Fr.*). Sa collection d'historiens du Bas-Empire.

Nous en rendrons compte dans le cours de cette Histoire.

---

*Camerarius* (*Joachim*) [1]. Ses cinq collections.

1. *Collection astrologique.*

Astrologica ex Hephæstione, Vettio Valente et aliis, gr. et lat. Norimb., 1532, in-4°.

Ce volume renferme 1°. l'ouvrage anonyme intitulé: *Description du passage du soleil par les douze signes du zodiaque*; 2°. des extraits d'HEPHÆSTION; 3°. l'ouvrage anonyme sur la signification des planètes dans chaque signe du zodiaque; 4°. un fragment de VETTIUS VALENS, en latin seulement; 5°. les Ἰατρομαθηματικὰ, attribués à HERMÈS TRISMÉGISTE.

2. *Collection alexipharmaceutique.*

De Theriacis et Mithridaticis remediis commentariolus, item ad Pamphylianum de Theriaca libellus GALENI. Galene antidota ANDROMACHI. Theriaca ANTIOCHI. Antisotus PHILONIS conversa in latinum. Norimb., 1533, in-8°.

3. *Collection épigrammatique.*

Ἐπιγράμματα ἑλληνικὰ τῶν παλαιῶν ποιητῶν καὶ ἐπιτάφια. Epigrammata veterum poetarum atque epitaphia. Basil. 1538, in-8°.

Ce volume ne contient pas l'Anthologie de MAXIMUS PLANUDES; il renferme une collection d'oracles, d'énigmes et d'épigrammes, avec l'Oneirocriticon d'ASTRAMPSYLUS, sans le nom de l'auteur.

[1] Proprement: *Cammermeister*.

4. *Collection épistolaire.*

Ἐκλογὴ καὶ οἷν ἀπάνθισμα διαφόρων ἐπιστολῶν ἑλληνικῶν κ. τ. λ. Tubingæ, 1540, in-8°.

On y trouve les Lettres attribuées à DION, ARISTOTE, PHALARIS, APOLLONIUS *de Tyane*, PLATON, BASILIUS, etc.

5. *Collections gnomiques.*

1°. Libellus gnomologicus, bonarum utiliumque sententiarum generalem expositionem græcam latinamque continens. Lips., in-8°. (Sans date).

C'est une collection de sentences tirées par *Camerarius* des bons auteurs grecs. On y trouve de plus l'ouvrage d'AGAPETUS, et celui de PALLADIUS sur l'Inde.

2°. Liber scholasticus quo continentur THEOGNIDIS præcepta, PYTHAGORÆ Versus aurei, PHOCYLIDIS præcepta, SOLONIS, TYRTÆI, SIMONIDIS et CALLIMACHI quædam carmina. Basil., 1550, in-8°. *Ibid.*, 1555, in-8°.

---

*Chapelet* (*Claude*). Sa collection de poëtes chrétiens.

Poetæ græci christiani, una cum Homericis centonibus, ex sanctorum Patrum operibus collecti et utraque lingua seorsim editi in usum gymnasiorum Soc. Jesu. Paris., 1609, in-8°.

Outre les *Homerocentra*, on trouve dans ce volume les fragments du poëte tragique EZECHIEL et de THEODOTUS, plusieurs ouvrages de JEAN *de Damas*, les hymnes de JEAN *le Géomètre*, l'hymne à J.-C. de saint CLÉMENT d'*Alexandrie*, les ïambes de SIMÉON *le Métaphraste*, la Destruction de Jérusalem de NICÉPHORE XANTHOPULUS, et diverses poésies anonymes.

---

*Cocchii* (*Ant.*) Græcorum Chirurgicorum libri. SORANI unus de fracturarum signis. ORIBASII duo de fractis et de luxatis e collectione NICETÆ ab antiq. et optimo cod. Florent. descripti, conversi atque editi. Florent., 1754, in-fol.

---

*Commelin* (*Jérôme*) et ses fils. Trois collections.

1. *Collection astronomique.*

Astronomica veterum scripta isagogica, gr. et lat. Insunt Procli Sphæra, Arati Solensis phænomena et prognostica. Leontius Mechanicus de constructione Arateæ sphæræ, græce. Aratea phænomena ex poet. interpretatione M. Tull. Ciceronis, Festi Rufi Avieni, Germanici Cæsaris, cum commentariis incerti auctoris; veterum poetarum fragmenta astronomica; C. Julii Hygini Poetica Astronomica, etc. Heidelberg., 1589, in-8°.

Ce volume, dont on trouve des exemplaires où à la place de ces mots : *In Offic. Commelina*, on lit ceux-ci : *In offic. Sanctandriana*, est fort rare.

2. *Collection épistolaire*, 1609, 3 vol. in-8°.

*Jérôme Commelin* imprima d'abord un volume intitulé :

Phalaridis et Bruti Epistolæ, gr. et lat., 1597, in-8°.

Ce volume renferme aussi les Caractères épistolaires de Libanius ou de Proclus. Après la mort de Jérôme, ses fils imprimèrent :

Epistolæ Hippocratis, Democriti, Heracliti, Diogenis. Nunc primum gr. ed. simulac lat. per *Eilhardum Lubinum*, 1601, in-8°.

Epistolæ Apollonii *Thyanei*, Anacharsidis, Euripidis, Theanus. Nunc primum gr. ed. simulac lat. per *Eilh. Lubinum*, 1604, in-8°.

En 1609, ils imprimèrent un nouveau frontispice pour toute la collection, et nommèrent le volume publié par leur père, troisième volume. On trouve rarement cette collection complète.

3. *Collection lyrique.*

Novem Lyrici Græcorum, cura *Æmilii Porti*. Heidelb, 1598, in-8°. (Réimprimé à Anjou, 1611, in-4°).

4. *Collection érotique.*

Achillis Tatii de Clitophontis et Leucippes amor. lib. VIII;

**Longi Soph. de Daphnidis et Chloes amoribus lib. IV; Parthenii *Nic.* de amator. aff. lib. I, gr. et lat., 1606, in-8°.**

La dédicace est signée par *Judas* et *Nic. Bonnuitus*.

---

*Coray* (*Diamant*). Bibliothèque grecque.

Cette collection, qui a été imprimée à Paris aux frais d'une famille grecque, les frères *Zozyme*, se compose des parties suivantes :

1°. Le *Prodrome*, renfermant, en 1 vol. in-8°, les Histoires diverses d'Elien, les fragmens d'Héraclide du Pont, et de Nicolas de Damas.

2°. La Bibliothèque hellénique même, dont ont paru les volumes suivans :

Les Ethiopiques d'Héliodore, 2 vol.
Les Discours d'Isocrate, 2 vol.
Les Vies des hommes illustres de Plutarque, 6 vol.
La Géographie de Strabon, 4 vol.
La Politique d'Aristote, 1 vol.
3°. Sous le titre de *Parerga*, M. *Coray* a donné :
Les Stratagèmes de Polyen, en 1 vol.
Les Fables d'Esope et des fragmens d'Archiloque, 1 vol.
Xenocrate, 1 vol.
Marc-Aurèle, 1 vol.
Onosandre, 1 vol.

---

*Cousin* (*Gilbert*) chanoine de Nozeroi, ou *Cognatus*. Sa collection Epistolaire.

Epistolarum Laconicarum ac selectarum farragines II. Basil., 1545, in-16. (Seconde édition 1554.)

Le premier *fascicule* renferme les lettres d'écrivains latins ; le second des lettres originairement écrites en grec, mais seulement dans une traduction latine, et sans texte. *Jean Büchler* a copié cette collection dans son *Thesaurus Epistolarum Laconicarum*. Colon. 1606, in-12, néanmoins avec quelques omissions.

---

*Creuzer* (*Frédéric*). Sa collection de fragmens historiques.

Historicorum græcorum antiquissimorum fragmenta. Collegit,

emendavit, explicuit ac de cujusque scriptoris ætate, ingenio, fide commentatus est *Fred. Creuzer*. HECATÆI Historica, itemque CHARONIS et XUTHI omnia. Heidelbergæ, 1806, in-8°.

---

*Crispini* (*Joan.*) vetustissimorum auctorum Georgica, Bucolica et Gnomica poemata quæ supersunt, gr. et lat. Genevæ, 1569, 3 vol. in-12. (Réimprimés en 1574, 1584, 1600, 1612, 1620, 1629, et peut-être plus souvent.)

On y trouve HÉSIODE, THÉOGNIS, PHOCYLIDE, PYTHAGORE, SOLON, THÉOCRITE, SIMONIDE, MOSCHUS, BION, MUSÉE. Dans l'édition de 1584, se trouvent les variantes de Théocrite, recueillies par *Is. Hortibonus*, c'est-à-dire *Casaubon*.

---

*Cujas* (*Jacques*). Sa prétendue collection épistolaire.

La collection des Epistolographes d'*Alde* fut réimprimée à Genève en 1606, in-fol., avec une traduction latine que l'éditeur attribua faussement au célèbre *Cujas*.

---

*Dasypodii* (*Conradi*) Sphæricæ doctrinæ Propositiones, gr. et lat. Argent. 1572, in-8°.

On trouvè dans ce recueil : THEODOSII libri III de sphæra, liber unus de habitationibus, et libri II de diebus et noctibus. AUTOLYCI liber de sphæra mobili, et libri II de ortu et occasu stellarum. BARLAAMI libri V logisticæ astronomiæ.

---

Doctrina recte vivendi ac moriendi.
Voyez *Wolf* (*Jérôme*).

---

*Eichhorn* (*Jean-God.*). Sa collection ou plutôt sa Chrestomathie historique.

Antiqua historia ex ipsis veterum scriptorum græc. narrationibus contexta. Lips. 1811. 4 vol. in-8°.

Ces volumes renferment un corps complet d'histoire ancienne, composé d'extraits des écrivains grecs, arrangés dans un ordre systématique et formant ainsi des narrations suivies. La marge indique l'argument, le livre et le chapitre de l'auteur d'où chaque passage est emprunté, et la chronologie. On peut ainsi étudier l'histoire ancienne dans les sources mêmes, sans recourir à une foule de volumes. Quoique ce recueil ne soit pas une collection dans le genre de celles qui sont indiquées dans ce catalogue, et que nous ne soyons pas dans le cas de le citer dans le cours de notre histoire, nous avons cru devoir lui assigner une place ici, à cause de sa grande utilité à laquelle nous avons voulu rendre attentifs nos jeunes lecteurs. Chaque volume porte un titre particulier et un tableau systématique du contenu d'après lequel on peut s'orienter. Le *vol. I* est consacré à l'histoire des empires et états d'Asie; le *vol. II* à celle de la Grèce; les *vol. III et IV* à celle d'Italie. Dans le dernier on trouve des tables très-utiles.

Pour faire pendant à ce recueil, M. Eichhorn a publié: Antiqua historia in ipsis veterum scriptorum *latinorum* narrationibus contexta. Lips., 1811, 2 vol. in-8°.

---

*Etienne* (*Henri*). Nous citons onze collections soignées par ce savant typographe.

1. *Collection de Dictionnaires.*

Glossaria duo e sinu vetustatis eruta, ad utriusque linguæ cognitionem et locupletationem perutilia, etc. 1572, in-fol.

Ce volume, qui est regardé comme le sixième du Thesaurus linguæ græcæ de Henri Etienne, renferme 1° le dictionnaire latin-grec qu'on a nommé depuis Glossaire de Philoxène; 2° un autre glossaire grec-latin, qu'Etienne dit avoir trouvé dans quelques manuscrits de saint Cyrille : il en est arrivé qu'on l'a nommé quelquefois Glossaire de saint Cyrille; mais c'est une erreur, ainsi que nous aurons l'occasion de le faire observer; 3°. des extraits d'un troisième dictionnaire, intitulé : *Glossarium B. Benedicti Floriacensis*, peut-être parce qu'il a fait partie de la bibliothèque de l'abbaye

de saint Floriac; 4°. deux dialogues grecs-latins; 5°. les rescrits de l'empereur Adrien, conservés par Dositheus Magister.

2. *Collection de Poésies philosophiques.*

Ποίησις φιλόσοφος. Poesis philosophica vel alteræ reliquiæ poesis philosophicæ, EMPEDOCLIS, PARMENIDIS, XENOPHANIS, CLEANTHIS, TIMONIS, EPICHARMI. Adjuncta sunt ORPHEI illius carmina qui a suis appellatus fuit ὁ θεολόγος. Item HERACLITI et DEMOCRITI loci quidem et eorum epistolæ. Paris. 1573, in-8°.

3. *Collection de Grammairiens grecs.*

Elle se trouve dans l'Appendix de son *Thesaurus græcæ linguæ*, et renfermé les ouvrages des auteurs suivans : JEAN LE GRAMMAIRIEN, GRÉGOIRE DE CORINTHE; des extraits de PLUTARQUE; TRYPHON; CYRILLUS ou plutôt JEAN PHILOPONUS; AMMONIUS; ORBICIUS; HERODIEN; GALIEN.

4. *Collection héroïque.*

Οἱ τῆς ἡρωϊκῆς ποιήσεως πρωτεύοντες ποιηταὶ καὶ ἄλλοι τινές. Poetæ græci principes heroici carminis et alii nonnulli. 1566. in-fol.

Ce recueil renferme les poëtes suivans, la plupart en une nouvelle *récension* : HOMÈRE, HÉSIODE, ORPHÉE, CALLIMAQUE, ARATUS, NICANDRE, THÉOCRITE, MOSCHUS, BION, DENYS LE PÉRIÉGÈTE, COLUTHUS, TRYPHIODORE, MUSÉE, THÉOGNIS, PHOCYLIDE, PYTHAGORE, SOLON, TYRTÉE, RHIANUS, NAUMACHIUS, PANYASIS, EUPHORION, ANTIMAQUE, LINUS, MIMNERME.

5. *Collection de Rhéteurs.*

POLEMONIS, HIMERII et aliorum quorumdam declamationes, nunc primum editæ, 1567, in-fol.

Dans ce volume, on trouve les deux morceaux de POLEMON qui nous restent, les extraits d'HIMERIUS faits par PHOTIUS (sans aucun des discours qu'on ne connoissoit pas encore), le discours de DIODORE DE SICILE, intitulé : Du combat de Cléonis et d'Aristomène (*Henri Etienne* n'en connoissoit pas l'auteur), et des exemples d'exercices rhétoriques, tirés d'APHTHONIUS, de THÉON, de LIBANIUS.

6. *Collection mêlée.*

Epistolia, dialogi breves, oratiunculæ, poematia ex variis utriusque linguæ scriptoribus, 1577, in-8°.

On y trouve des lettres de BRUTUS, APOLLONIUS, PHALARIS, JULIEN, SYNESIUS, DENYS *le sophiste*, ST.-GRÉGOIRE *de Naziance*, ST.-BASILE, LIBANIUS, LUCIEN; des morceaux de DION CHRYSOSTÔME, ARISTIDE et THÉMISTIUS; des églogues de THÉOCRITE, MOSCHUS et BION.

7. *Collections historiques.*

1°. Scriptores græci XIPHILINUS et HERODIANUS, gr. et lat. et sex latini scriptores historiæ Augustæ et AMMIANUS MARCELLINUS. Paris., 1544, 4 vol. in-8°.

Cette collection est citée par *Fabricius* (Biblioth. gr. vol. XIII, p. 620, anc. éd.); mais il paroît qu'elle n'existe pas.

2°. Varii historiæ romanæ scriptores, partim græci partim latini, in unum corpus redacti. Paris., 1568, 4 vol. in-8°.

Cette collection ne renferme d'autre ouvrage grec que XIPHILIN et HÉRODIEN.

8. *Collection d'Orateurs.*

Oratorum veterum orationes, gr. et lat. Paris., 1575, in-fol.

ISOCRATE et DÉMOSTHÈNE manquent dans cette collection.

9. *Collection de poésies gnomiques.*

Comicorum græcorum sententiæ. Paris., 1569, in-12.

10. *Collection de Médecins.*

Medici artis principes post Hippocratem et Galenum, lat. Paris., 1567, 2 vol.

Les auteurs grecs dont il se trouve des traductions dans ce recueil, sont ARETÆUS, RUFUS, ALEXANDER TRALLIANUS, PAULUS ÆGINETA, CASSIUS, ORIBASIUS, SEXTUS, ACTUARIUS, NICOLAUS MYREPSUS, ANONYMUS de podagra, AETIUS, PHILARETUS, THEOPHILUS.

11. *Collection lyrique.*

Carminum poetarum IX, lyricæ poeseos principum, frag-

menta, gr. et lat. Paris., 1560, in-18. (Réimprimé en 1566, 1586, et par *Paul Etienne* en 1600 et 1612.)

Ce recueil renferme ALCÉE, SAPPHON, STESICHORE, IBYCUS, ANACRÉON, BACCHYLIDES, SIMONIDE, ALCMAN, PINDARE.

---

*Etienne* (*Robert*). Collection pour l'histoire ecclésiastique.

EUSEBII ecclesiast. historiæ libri X. *Ejusd.* de vita Constantini libri V. SOCRATIS hist. eccles. libri VI. THEODORITI hist. eccles. libri V. Collectaneorum ex hist. eccles. THEODORI Lectoris libri II. HERMII SOZOMENI hist. eccles. libri IX. EVAGRII SCHOLASTICI hist. ecclesiastica. Græce. Lutet.-Paris. Excud. Rob. Stephanus, 1544, in-fol.

Cette même collection a été réimprimée à Genève en 1612 in-fol., avec la traduction de *Jean Christophorson*, évêque de Chichester, qui avoit paru séparément à Paris en 1570, et avoit été réimprimée depuis plusieurs fois.

---

*Favre* (*François*). Sa collection morale.

Ce libraire de Lyon fit imprimer à Genève, 1609, in-fol., une Collection de moralistes grecs, sous le titre de Sententiæ ex thesauris Græcorum delectæ.

Ce recueil comprend toute l'Anthologie de JEAN STOBÉE (les églogues physiques et morales, et les discours moraux), le dialogue de CYRUS THEODORUS, de l'Amitié exilée; deux dialogues de PLATON, de la justice et si la vertu peut être apprise; et les recueils d'ANTONIUS MELISSA et de S. MAXIME.

---

*Fernelii* (*Joan.*). Medicorum antiquorum qui de febribus scripserunt, collectio. Venet., 1576 et 1594, in-fol.

On y trouve les opuscules sur les fièvres d'HIPPOCRATE, ORIBASIUS, NONUS, PAUL *d'Egine*, ALEXANDRE *de Tralles*, AETIUS.

---

*Fischer* (*Jean-Fréd.*). Sa collection de Rhéteurs. Voy. *Gale*.

---

*Fortlage* (*François-Arn.*) Sa collection gnomique. Voyez *Glandorf*.

---

*Franzii* (*Joan.-Georg.-Fred.*) Scriptores physiognomoniæ veteres; ex recensione C. Perusci et F. Sylburgi, gr. et lat. Recensuit, animadversiones Sylburgi et D. G. Trilleri in Melampodem emendatiores addidit suasque adspersit notas, etc. Altenb., 1780, in-8°.

On y trouve Aristote, Polémon, Adamantius et Melampus.

---

*Froben* (*Jean*). Ses collections.

1. *Collection de Fables et mélanges*:

Æsopi fabellæ, gr. et lat. cum aliis opusculis. Basil., 1518; in-8°. (Réimprimés en 1524, 1530, 1538, 1541, 1546, 1549, 1550, in- °).

Outre Esope, on y trouve Babrias, la Batrachomyomachie d'Homère, Musée, Agapetus, le Serment d'Hippocrate; la Galeomyomachie s'y trouve comme *tragédie* d'Aristobulus Apostolius.

2. *Deux collections gnomiques*.

Scriptores aliquot gnomici, iis qui græcarum litterarum candidati sunt utilissimi: Æsopi vita cum fabulis; Gabriæ Fabulæ; Agapetus; illustrium virorum Sententiæ quædam philosophicæ. Hesiodi opera. Theognidis Sententiæ elegiacæ. Pythagoræ carmen vere aureum. Phocylidis sanctissima Præcepta, carmine heroico, etc. Basil., 1521, in-8°.

Indépendamment des auteurs nommés sur le titre, ce volume renferme des sentences de 67 poëtes.

Callimachi Hymni, cum scholiis. Accedunt sententiæ ex

diversis poetis, oratoribus, et philosophis collectæ. Basil., 1632, in-4°.

La collection des sentences grecques qui se trouve à la suite de cette édition de Callimaque, a été soignée par *Mathieu Aurogallus*. Elle est très-complète, et renferme entre autres beaucoup de passages des *Sermones* de Stobée, d'après un bon manuscrit, et ainsi d'une manière préférable au texte qu'on trouve dans l'édition justement décriée de Conrad Gesner.

---

*Gail* (*Jean-Bapt.*). Collection d'auteurs grecs, en 14 vol. in-18. Paris, 1795.

Bion et Moschus, 1 vol. — Théocrite, 2 vol. — Républiques de Sparte et d'Athènes et traité de la Chasse de Xenophon, 2 vol. — Mythologie dramatique de Lucien, 3 vol. — Callimaque, 2 vol. — Anacréon, 4 vol.

---

*Gaisford* (*Thom.*). Sa collection de petits poëtes.

Poetæ minores græci. Præcipua lectionis varietate et indicibus locupletissimis instruxit *Thom. Gaisford*. Oxon., 1814, 1816 et 1820, 4 vol. in-8°.

Le *premier volume* renferme Hesiode, Théognis, Archiloque, Solon, Simonide, Mimnerme, Callinus, Tyrtée, Phocylide, Naumachius, Linus, Panyasis, Rhianus, Evenus et Pythagore; le *second* contient Théocrite, Bion et Moschus. Dans le *troisième*, on trouve les Scholies sur Hésiode, et dans le *quatrième* celles sur Pindare.

---

*Gale* (*Thomas*). Il existe trois collections de ce savant Anglais.

1. *Collection d'histoires fabuleuses.*

Historiæ poeticæ scriptores antiqui: Apollodorus Atheniensis, Conon Grammaticus, Ptolemæus, Hephæstionis filius; Parthenius Nicænsis, Antoninus Liberalis. Gr. et lat. Accessere breves notæ et indices necessarii. Paris., 1675, in-8°.

2. *Collection de Rhéteurs.*

Rhetores selecti : Demetrius Phalereus, Tiberius rhetor, anonymus sophista, Severus Alexandrinus. Gr. et lat. Oxon., 1676, in-8°. — Iterum edidit *J. F. Fischer*. Lips., 1773, in-8°.

Les nombreuses fautes de l'édition d'Oxford sont répétées dans celle de Leipzig, et augmentées d'un bon nombre de nouvelles. Cette dernière a été faite avec une si grande précipitation, que dans la table on n'a pas seulement pris la peine de changer les pages, de manière qu'elle ne se rapporte pas à l'édition de Leipzig.

3. *Collection mythologico-physico-éthique.*

Opuscula mythologica, physica et ethica. Cantabrig. 1671 et Amstelod. 1688, in-8°.

On trouve dans ce volume Palephate, Héraclite, les Catastérismes d'Eratosthène, Phurnutus, Saluste, la Vie d'Homère, les Allégories homériques d'Héraclide *du Pont*, Ocellus Lucanus, Timée *de Locres*, les Caractères de Théophraste, Démophile, Démocrite, Secundus, Sextus, et les fragmens des Pythagoriens, tirés des Discours de Stobée, avec leurs Lettres.

---

*Gesner* (*Conrad*). Trois collections de ce célèbre philologue.

1. *Collection de Sentences.*

Sententiarum s. capitum theologicorum ex sacris et profanis libris tomi III, gr. et lat. Tiguri, 1546, in-fol.

On y trouve entre autres les Anthologies de St.-Maxime et d'Antonius Melissa, et le discours de Tatien contre les Gentils.

2. *Collection chirurgicale.*

Chirurgicorum veterum collectio. Tiguri, 1550, in-fol.

Cette collection ne renferme que des ouvrages latins. On y trouve la traduction faite par *Vidus Vidius* de l'ouvrage de Galien des ligamens; et des traités d'Oribase *de laqueis* et *de machinamentis*.

3. *Collection d'Orthodoxes.*

Opuscula Theologorum græcorum veterum græce scripta. Tiguri, 1559, in-fol.

L'ouvrage d'Agapetus se trouve dans cette collection.

---

*Giunta* (*Philippe*) ou *Zunta*, en latin Junta. Ses différentes collections.

1. *Collections grammaticales.*

Enchiridion grammaticalis Introd. ex diversis scriptoribus confectum : Erotemata Chrysoloræ. De verbis irregularibus. De formatione temporum, ex Chalcondylo. Theodori grammaticalis Introductionis in IV istarum partium de Syntaxi. Herodiani de Enclyticis Sententiæ monostichæ ex diversis poetis. Catonis Romani sententiæ instructivæ, distichis expressæ, quas vertit ex latina lingua in gr. sermonem monachus Planudes. Florent., 1514, in-fol. Réimprimé, avec quelques changemens, en 1517, et de nouveau par *Bernard Giunta* en 1540.

Ce recueil a été soigné par *Euphrosyne Bonini*, médecin de Florence et professeur au Lycée de Pise.

Constantini Lascaris de VIII partibus orationis liber I. *Ejusdem* de Constructione liber II. *Ejusdem* ex Nomine et Verbo liber III. *Ejusdem* de Pronomine et omni idiomate loquendi ac ut poetæ utuntur opusculum. Cebetis Thebani Tabula. Plutarchi de his quæ apud Homerum leguntur. De literis gr. ac diphthongis; et quemadmodum ad nos venerint. De potestate litterarum gr. et quomodo quis per se discat legere gr. verba. Item quare Christus et Jesus sic scribamus : XPC. IHS. Cur in alphabeto hypsilon quibusdam fio dicitur. Oratio dominica et duplex salutatio ad beatiss. Virginem. Symbolum Apostolorum. Evangelium S. Joannis. Carmina aurea Pythagoræ. Phocylidis poema ad bene beateque vivendum. Introductio perbrevis ad he-

braicam linguam. Omnia hæc cum interpretatione latina. Florent., 1515, in-4°.

C'est *Bernard Giunta*, fils de Philippe, qui soigna ce recueil.

2. *Collection gnomique.*

Hesiodi castigatissima opera. Flor., 1515, in-fol.

Outre Hésiode, on trouve dans ce volume Théognis; Sententiæ ex diversis poetis juxta alphabetum. Versus Sybillæ Erythreæ de Christo Jesu. Pythagoras. Gregorii *Theologi* Sententiæ monostichæ.

C'est aussi *Euphros. Bonini* qui a soigné cette collection.

---

*Giunta* (*Bernard*) fils de Philippe.

1. *Sa collection poétique.*

Musæi opusculum de Herone et Leandro gr. et lat. Orphei Argonautica, hymni et de lapidibus. Sententiæ ex variis poetis. Homeri Batrachomyomachia. Florent., 1519, in-8°.

2. *Sa collection grammaticale.*

Theodori (Gazæ) grammatices libri IV et de accentibus liber. Georgii Lecapeni de Constructione verborum. Emmanuelis Moschopuli de constructione nominum et verborum. *Ejusd.* de accentibus. Hephæstionis Enchiridion. Florent., 1526, in-8°.

Collection soignée par *Ant. Francini.*

---

*Giunta* (*Benoit*). Sa collection poétique.

Hesiodi Opera et Dies et Theogonia et Clypeus. Theognidis sententiæ. Sybillæ carmina de Christo. Musæi opusculum de Herone et Leandro. Orphei Argonautica, hymni et de Lapidibus. Phocylidis Parænesis, gr. Florent., 1540, in-8°. (Contrefait à Venise par *Farrea*, 1543, in-8°.)

---

*Giunta* (*Thomas*).

De Balneis omnia quæ extant apud gr. lat. et arabes scriptores qui hanc materiam tractaverunt. Venet., 1554, in-fol.

Tous les passages des auteurs anciens où il est fait mention des bains, ont été recueillis dans ce volume.

---

*Glandorff* (*Eberh. Theoph.*) et *Franç.-Arn. Fortlage*. Leur collection gnomique.

Gnomicorum quorumdam poetarum vetustissimorum opuscula. Præf. est *Ch. G. Heyne*. Lips., 1776, 2 vol. in-8°.

Le *premier* volume renferme les vers dorés de PYTHAGORE; le *second*, les fragmens de SOLON. Ce volume a été soigné par *Fortlage*, le premier par *Glandorf*.

---

*Gourmont* (*Gilles*) et *Franç. Tissard*. Leur collection gnomique.

Βίβλος ἡ γνωμαγυρική. Alphabetum græcum. Regulæ pronuntiandi græcum. Sententiæ septem sapientum. Opusculum de invidia. Aurea carmina PYTHAGORÆ. PHOCYLIDÆ poema admonitorium. Carmina SYBILLÆ ERYTHREÆ de judicio Christi venturo. Differentiæ vocum succincta traditio. Paris. 1507, in-4°.

Ce volume est le premier livre grec qui ait été imprimé en France. *Gourmont* en étoit l'imprimeur: *Tissard* en a fait les fonds et a dirigé l'entreprise.

---

*Gronovius* (*Jacques*). Sa collection de Géographes.

Nous donnerons le détail de cette collection au chap. XVIII.

---

*Grotii* (*Hugonis*) excerpta ex Tragœdiis et Comœdiis græ-

cis, tum quæ exstant, tum quæ perierunt, emendata et latinis versibus redacta. Cum notis et indice. Paris., 1626, in 4°.

Ce recueil renfermant tous les fragmens du théâtre grec qui étoient connus du temps de Grotius, a besoin d'être complété.

---

*Gruteri* (*Jani*) Florilegium ethico-politicum nunquam antea editum, etc. Francof., 1610, 3 vol. in-8°.

Cet ouvrage est indiqué ici à cause de la riche collection de sentences et de proverbes, tirés des auteurs grecs, qu'il renferme.

---

*Grynæus* (*Jean-Jacques*). Sa collection d'écrivains sacrés.

Monumenta patrum orthodoxographa, hoc est Theologiæ sacrosanctæ ac syncerioris (sic) fidei doctores numero circiter LXXXV; ecclesiæ columina luminaque clarissima, authores partim græci, partim latini, etc. Basileæ, 1569, in-fol.

Ce recueil est plus riche que celui de Hérold qui avoit paru en 1555, et qu'il est destiné à remplacer. Comme celui-ci, il nous est étranger; néanmoins, il renferme les ouvrages grecs suivans, dont nous parlerons dans notre histoire : les oracles des *Sybilles*, et la Scheda regia d'*Agapetus*.

---

*Grynæus* (*Simon*). Sa collection de Médecins vétérinaires.

Veterinariæ medicinæ libri II à J. Ruellio olim latinitate donati, nunc vero iidem sua, h. e. græca lingua primum in lucem edita. Basil., 1537, in-4°.

L'édition latine de Ruel avoit paru à Paris, 1530, in-fol.

---

*Haller* (*Albr. de*). Principes artis medicæ, cura *P. R. Vicatii*. Editio II. Lausannæ, 11 vol. in-8°.

Les six premiers volumes de la première édition de ce recueil avoient

été soignés par *Haller* même; les suivans l'ont été, sous sa direction, par *Vicat*. Le recueil renferme, *mais en latin seulement*, HIPPOCRATE, ARETÉE, ALEXANDRE *de Tralles*, RHAZÈS (avec CELSUS, et CÆLIUS AURELIANUS).

---

*Hérold* (*Jean*). Sa double collection.

1. *Collection morale.*

Collectio auctorum qui exempla virtutum vitiorumque conscripsere, gr: et lat. Basil., 1555, in-fol.

Comme nous ne connoissons ce recueil que par des catalogues, nous ne pouvons en indiquer le contenu. L'ouvrage d'ELIEN s'y trouve entre autres.

2. *Collection d'Ecrivains sacrés.*

Orthodoxographia theologiæ sacrosanctæ ac syncerioris (sic) fidei doctores numero LXXVI, ecclesiæ columina luminaque clarissima, authores partim græci, partim latini, etc., Basileæ (1555) in-fol.

L'objet de cette collection nous étant étranger, nous ne serons dans le cas de la citer qu'en parlant des *Sybilles*, d'*Athenagoras* et de *Tatianus*.

---

*Hertel* (*Jacques*). Sa double collection.

1. *Collection gnomique.*

Vetustissimorum poetarum gnomica poemata quæ supersunt. Basil., 1561; in-8°. (Réimprimé depuis plusieurs fois à Bâle, Leipzig, Paris, Helmstædt, Breslau, etc.).

Ce recueil renferme, en grec et en latin, les fragmens de SOLON, THÉOGNIS, PHOCYLIDE, PYTHAGORE, TYRTÉE, NAUMACHIUS, MIMNERME, CALLIMAQUE, EVENUS, RHIANUS, ERATOSTHÈNES, PANYASIS, LINUS, MÉNÉCRATE, POSIDIPPE, MÉTRODORE, SIMONIDE, les sentences des poëtes comiques, etc. Cette collection a été contrefaite à Vérone, 1616, in-8°, sous le titre de *Bibliotheca L. vetustissimorum comicorum.*

2. *Collection de Poëtes comiques.*

Vetustissimorum et sapientissimorum comicorum L, quorum

opera integra non extant, sententiæ quæ supersunt, gr. et lat. Basil., s. a.

On pourroit appeler ce recueil une seconde collection gnomique.

---

*Hœschel* (*David*). Ses collections de petits Géographes et d'Extraits des Ambassades.

Nous donnerons des détails sur ces collections dans le cours de l'ouvrage, aux chap. XVIII et LXXXVII.

---

*Hopper* (*Martin*). Sa collection astronomique.

Procli de Sphæra liber I; Cleomedis de mundo s. circularis inspect. meteorum libri II. Arati Phænomena. Dionysii Afri descr. orbis habitabilis, gr. et lat. c. n. *Martini Hopperi.* Basil. 1547, in-8°. (Réimprimé en 1561 et 1585, in-8°.)

---

*Hudson* (*Jean*). Son Recueil de petits Géographes.

Même observation que pour celui de *Hœschel.*

---

*Junta.* Voy. *Giunta.*

---

*Künœl* (*Christ.-Theoph.*). Sa collection de petits ouvrages grecs.

Auctores græci minores. Lips. 1796, 2 vol. in-8°.

On y trouve les fragmens d'Hellenicus, l'ouvrage de Demetrius Cydone, Antoninus Liberalis, et le Synopsis de Psellus.

---

*Labbé* (*Phil.*). Eclogæ historicorum de rebus Byzantinis quorum integra scripta aut injuria temporum interciderunt aut plura continent ad Constant. hist. minus spectantia, gr. et lat.

Ce recueil, qui fait partie du premier volume des Historiens dits de

Byzance, renferme OLYMPIODORE, CANDIDE, THÉOPHANE, HESYCHIUS *de Milet.*

---

*Lectius* (*Jac.*). Ses deux collections.

1. *Collection de Poëtes héroïques.*

Poetæ græci veteres, carminis heroïci scriptores qui exstant omnes. HOMERUS, HESIODUS, ORPHEUS, CALLIMACHUS, ARATUS, NICANDER, THEOCRITUS, MOSCHUS, BION, DIONYSIUS, COLUTHUS, TRYPHIODORUS, MUSÆUS, THEOGNIS, PHOCYLIDES, PYTHAGORÆ aurea carmina, cum fragmentis aliorum, APOLLONIUS RHODIUS, OPPIANUS, COINTUS SMYRNÆUS, NONNI Dionysiaca. Apposita est e regione latina interpretatio, notæ item et variæ lectiones, etc. Aurel. Allobrog. 1606, in-fol.

2. *Collection de Poëtes divers, publiée après sa mort.*

Poetæ græci veteres tragici, comici, lyrici, epigrammatarii, additis fragmentis ex probatis auctoribus collectis, nunc primum gr. et lat. in unum redacti corpus. Colon. Allobrog. 1614. 2 vol. in-fol.

Le *premier volume* renferme les *trois poëtes tragiques*, ARISTOPHANE et le fragment de la tragédie d'EZÉCHIEL; le *second*, PINDARE, ALCÉE, SAPPHON, STESICHORE, IBYCUS, ANACRÉON, BACCHYLIDES, SIMONIDES, ALCMAN, ARCHILOCHUS, MELANIPPIDAS, TELESTAS, PONTINUS, les scolies de TIMOCRÉON, HYBRIAS et ARISTOTE, ERINNE, ALPHÉE, JULIEN *d'Egypte*, l'Idylle de THÉOCRITE sur la mort d'Adonis, LYCOPHRON, SYNESIUS, les Odes et Hymnes de S. GRÉGOIRE *de Nazianze*, de S. JEAN *de Damas*, et de MAXIMUS MARGUNIUS; PHILE de animalium proprietate, GEORGIUS PISIDAS de mundi opificio, Jo. TZETZÆ variarum historiarum liber, *Florilegium* epigrammatum; les Hymnes de JEAN *le Géomètre* et de S. CLÉMENT *d'Alexandrie*, les Iambes de SIMÉON *le Metaphraste.*

---

*Lenz* (*Charles-Gotthold*) et *Ch. Godefroi. Siebelis.* Leur collection d'Atthides.

1. PHILOCHORI *Atheniensis* librorum fragmenta. Accedunt ANDROTIONIS Ἀτθίδος reliquiæ. Lips. 1811, in-8°.

2°. Phanodemi, Demonis, Clitodemi atque Istri Ἀτθίδων et reliquorum librorum fragmenta. Accedit prolusio scholastica de Ἀτθίδων scriptoribus, et additamentum ad Philochori fragmenta. Lips. 1812, in-8°.

---

*Leunclavius* (*Jean*), proprement *Lœwenklau*. Ses deux collections.

1. *Collection anti-hérétique.*

Manuelis Comneni Legatio ad Armenos, s. Theoriani cum Catholico disputatio. Accedit Leonis M. Epistola ad Flavianum, J. Damasceni Dialogus c. Manichæios. Leontii Byzantini historia sectarum, et Constantini Harmenopuli de opinionibus hæreticorum, gr. et lat. Basil. 1578, in-8°.

2. *Collection de Jurisconsultes.*

Jus græco-latinum, editum et locupletatum a *Marq. Frehero*. Francof. 1596. 2 vol. in-fol.

Ce recueil contient les ouvrages suivans :

*Vol. I.* Constantini Harmenopuli Epitome canonum. — Novellæ et Constitutiones Augustales s. Imperatorum græcorum de rebus ecclesiasticis.—Decretorum Synodalium libri II. — Responsorum libri II.—Item epistolarum et sententiarum de rebus ecclesiasticis ab episcopis et SS. patribus. — Theodori Balsamonis Responsa quinque. — Mathæi (Blastarni) Quæstiones et causæ matrimoniales. — Edictum Justiniani de fide et orthodoxia.— Harmenopuli liber de sectis, et fidei orthodoxa expositio. — Acta synodi ad Quercum.

*Vol. II.* Michaelis Attaliatæ Synopsis juris pragmatici. — Leonis et Constantini ecloge legum. — Novellarum Augustalium liber de rebus civilibus et judiciariis. — Responsi veteris formula de nudis pactis. — Formula testandi vetus, cum Gregorii Nazianzeni testamento. — Formula testandi recentior epitomata. — Eustathii liber de temporalibus intervallis, cum scholiis Anastasii. — Ex Rufo leges militares. — Leges colonariæ s. georgicæ. — Jus navale Rhodiorum.

---

*Libert* (*Jean*), libraire à Paris. Sa collection poétique.

Vetustissimorum poetarum, Hesiodi, Theocriti, Theogni-

DIS, MOSCHI, MUSÆI, BIONIS, PHOCYLIDIS et aliorum opera georgica, bucolica, gnomica, gr. et lat. Paris., 1628, in-8°.

Cette collection se compose de quatre parties, imprimées séparément, en 1627, pour lesquelles il a été fait un frontispice commun en 1628.

---

*Lubin* (*Eilhard*). Sa collection d'Epistolographes. Voyez *Commelin*.

---

*Maittaire* (*Mich.*). Miscellanea Græcorum aliquot scriptorum carmina, gr. et lat. Londini, 1722, in-4°.

Ce volume renferme : MERCURII TRISMEGISTI vel ORPHEI Prognostica de terræ motu. — ZOROASTRIS Oracula. — ARIPHRONIS Pæan in Sanitatem. — PROCLI Hymni IV. — ARISTOTELIS Pæan in Virtutem. — HOMERI Hymnus in Apollinem. — Inscriptio Triopii ab HERODE ATTICO consecrati et Dedicatio statuæ Regillæ. — THEODORI PRODROMI Amicitia exulans. — PLOCHIRI MICHAELIS pœmatium dramaticum, Musarum et Fortunæ Querimoniam continens.

Dans les notes, on trouve encore les scholies de GEMISTUS PLETHON sur les oracles de Zoroastre; la traduction grecque de la quatrième Eglogue de Virgile par EUSEBE, l'ami de Pamphile; les hymnes d'ORPHÉE en l'honneur d'Hygiène, d'Esculape, du Soleil, des Muses, et de Vénus; les hymnes d'HOMÈRE en l'honneur d'Esculape, du Soleil, des Muses et d'Apollon; quelques épigrammes de l'Anthologie.

---

*Matthæi* (*Chr.-Fred.*). Quatre collections d'ouvrages inédits.

1. Glossaria græca minora, et alia anecdocta græca, ex variis codd. edidit et animadversionibus illustravit. Mosquæ, 1775, 2 vol. in-8°.
2. ISOCRATIS, DEMETRII CYDONE et MICHAELIS GLYCÆ aliquot Epistolæ, nec non DIONIS CHRYSOSTOMI oratio περὶ λόγου ἀσκήσεως, ex codd. edidit et animadversiones adjecit. Mosquæ, 1776, in-8°.
3. Lectiones Mosquenses. Lips., 1779, 2 vol. in-8°.

La plupart des morceaux qu'on trouve dans ce recueil, appartiennent à la littérature sacrée. Nous remarquons seulement comme ouvrages profanes: Excerpta de anonymi libello medico. Variæ lectiones ad ARATUM. Variæ lectiones ad CLEOMEDIS librum de Meteoris. Variæ lectiones ad PLUTARCHI libros de Placitis philosophorum.

4. Medicorum XXI veterum et clarorum græcorum varia opuscula. Primo nunc ex Oribasii cod. Mosquensi gr. edidit, etc. Mosquæ, 1808, in-4°.

Les vingt-un médecins de ce recueil sont AGATHINUS, ANTYLLUS, APOLLONIUS, ARCHIGENES, ATHENÆUS, CTESIAS, DIEUCHES, DIOCLES, HERODOTUS, JUSTUS, LYCUS, MENEMACHUS, les deux MNESITHEUS, ORIBASIUS, PHILAGRIUS, PHILOTEMIUS, PHILUMENUS, SABINUS et XENOCRATES. C'est ainsi que nous les avons trouvés nommés dans une annonce de ce recueil, car nous n'avons pu voir le volume même. Ces mots: *primo edidit*, qu'on lit sur le frontispice, ne sont pas exacts quant à Xénocrates.

---

*Meibomii* (*Marci*) antiquæ musicæ auctores septem, gr. et lat. Amst. 1652, ap. Lud. Elzev., 2 vol. in-4°.

Les sept auteurs grecs de ce recueil sont ARISTOXÈNE, EUCLIDE, c'est-à-dire CLÉONIDES, NICOMACHIUS, ALYPIUS, GAUDENTIUS, BACCHIUS, et ARISTIDES QUINCTILIANUS.

---

*Meursius* (*Jean*). Sa triple collection.

1. *Collection tactique.*

ÆLIANI et LEONIS Imp. Tactica, gr. et lat. Accedunt præliorum aliquot descriptiones et alia. Lugd.-Bat., 1613, in-4°.

2. *Collection musicale.*

ARISTOXENUS, NICOMACHIUS, ALYPIUS, auctores musices antiquissimi hactenus non editi. Lugd.-Bat., 1616, in-4°. (Lud. Elzev.).

Edition peu estimée.

3. *Collection de Fabulistes.*

ANTIGONI CARYSTII hist. mirab. Collectanea; APOLLONII DYSCOLI hist. commentitiæ liber; PHLEGONTIS TRALLIANI de rebus mirabilibus et de longævis libellus, ac de Olympiis fragmentum, gr. et lat. Lugd.-Bat. 1620, in-4°.

---

*Micyllus* (*Jacques*) ou *Mœltzer*. Sa collection mythologico-astronomique.

C. JULII HYGINI, Aug. liberti, Fabularum liber, ad omnium poetarum lectionem mere necessarius et ante hac numquam excusus. *Ejusdem* Poeticon Astronomicon libri IV quibus accesserunt similis argumenti PALÆPHATI de fabulosis narrationibus liber I. — F. FULGENTII, Episc. Carthag., Mythologiarum libri III.—*Ejusd.* de vocum antiquarum interpretatione lib. I.—ARATI Φαινομένων fragmentum, GERMANICO Cæs. interprete. — *Ejusd.* Phænomena, gr. cum interpret. lat. — PROCLI de Sphæra libellus, gr. et lat. Basil., apud J. Hervag., 1535, in-fol.

Dans l'édition de 1549, in-fol., on trouve de plus *Albrici* philosophi, de Deorum imaginibus liber. La même édition a été réimprimée en 1570, et avec des nouvelles additions, à Lyon, 1608, in-8°.

---

*Mitscherlich* (*Ch. Gu.*). Scriptores erotici græci, gr. et lat. Biponti, 1792 sqq. 4 vol. in-8°. *Vol. I.* ACHILLIS TATII de Clitophontis et Leucippes amoribus libri VIII. — *Vol. II et III.* HELIODORI Æthiopicorum libri X. — *Vol. IV.* LONGI Pastoralium de Daphnide et Chloe libri IV et XENOPHONTIS Ephesiacorum de Amoribus Anthiæ et Abrocome libri V.

CHARITON et EUMATHIUS manquent dans cette collection.

*Morel* (*Guill.*). Sa collection gnomique.

E comicis græcis XLII deperditis sententiæ collectæ, gr. lat. Paris., 1553, in-8°.

---

*Moustoxydes* (*André*) et *Demetrius Schina*. Leur collection de fragmens inédits, portant le titre suivant:

Συλλογὴ ἀποσπασμάτων ἀνεκδότων Ἑλληνικῶν μετὰ σημειώσεων, σπουδῇ Ἀνδρέου Δημητρίου Σχίνα Βυζαντίου.

Je n'ai pu me procurer un exemplaire complet de ce recueil, dont je ne connois que des parties. Il paroît depuis 1817, à Venise, in-8°, en petits cahiers de quelques feuilles. Les notes, dont le texte fait mention, sont écrites en grec vulgaire.

---

*Neander* (*Michael*) proprement *Neumann*. Ses collections.

1. Opus aureum et scholasticum quo continentur hæc: Pythagoræ carmina aurea; Phocylidæ poema admonitorium; Theognidis Megarensis Gnomologia; Coluthi Helenæ Raptus; Tryphiodori de Troiæ excidio. Omnia græco-latina, etc. Basil., 1559, in-4°.

Une seconde édition, qui a paru à Leipzig en 1577, en 2 vol. in-4°, renferme de plus ce qui suit: 1°. Gnomologici græci latini, libri duo; 2°. Apophthegmatum gr. libri duo; 3°. Trois chants de Cointus Smyrnæus, ed. *L. Rhodomanus*; 4°. Luciani Somnium s. Gallus. Au reste, ce n'est pas Néander lui-même qui a donné à sa collection le titre d'Opus aureum; celui-ci est de l'invention d'*Oporinus*, son imprimeur.

2. Anthologicum græco-latinum, h. e. insigniores flores, seu sententiæ decerptæ ex Hesiodo, Theognide, Pythagora, Pho cylide, Arato et Theocrito, omnibus poetis vetustissimis et sapientissimis, et in locos prope bis centum digestæ, cum dispositione, usu et accommodatione singulorum in margine. His accesserunt præterea etiam alii tres libelli ex scriptis Platonis, Xenophontis et Justii Mar-

TYRIS, philosophi, confecti, omnes argumenti antiquissimi et jucundissimi. Basil., 1556, in-8°.

A ce volume, on peut en joindre deux autres publiés par le même écrivain, savoir :

Aristologia Euripidea græco-latina, Basil., 1559, in-4°.

Aristologia Pindarica græco-latina, Basil., 1556, in-8°.

3. Gnomologia græco-latina, h. e. insigniores sententiæ philosophorum, poetarum, oratorum et historicorum, ex magno Anthologo J. Stobæi excerptæ et in locos supra bis centum digestæ. Accessit præterea Somnium vel Gallus, dialogus LUCIANI, etc. Basil., 1557, in-8°.

Cette Gnomologie n'est pas le même recueil qui, sous le titre de Gnomologici, a été ajouté à l'édition de 1577 de l'Opus aureum, et dont il doit avoir paru une édition séparée à Bâle, 1564, édition dont l'existence est douteuse.

4. Loci communes philosophici græci, sive doctrinæ veterum sapientum de moribus, de virtutibus præcepta denique et commonefactiones utiles et sapientes de omnibus fere illis quæ in communi hominum vita usu venire solent, sententiæ gravissimæ, et de immenso numero lectissimæ, descriptæ ex omnibus fere græcis veteribus classicis ac probatis doctrina et sapientia auctoribus, libris videlicet sapientum philosophorum, medicorum, historicorum, geographorum, rhetorum, sophistarum, philologorum, poetarum ac patrum theologorum græcorum, e notationibus et bibliotheca viri clariss. *Mich. Neandri* editæ, op. et studio *Jo. Vollandi*. Lips., 1588, in-8°.

*Volland* ne fut que l'éditeur.

5. Catechesis Mart. Lutheri parva græco-latina. Basil., 1567, in-8°.

Nous plaçons ici le titre de ce volume, uniquement parce qu'il renferme une collection curieuse qui paroît avoir paru séparément vers 1563. Elle porte le titre suivant :

Apocrypha, h. e. narrationes de Christo, Maria, Joseph, cognatione et

familia Christi extra biblia, apud veteres tamen patres, philosophos reperta, ex oraculorum ac Sibyllarum vocibus, gentium etiam testimoniis, denique multorum veterum auctorum libris descripta, etc.

6. Synopsis mensurarum et ponderum ponderationisque mensurabilium, secundum Romanos et Athenienses Γεωργοὺς καὶ Ἰπτατροὺς ex præstantissimis auctoribus hujus generis contracta. Basil., 1555, in-4°.

Nous plaçons ici le titre de ces extraits, parce qu'on les a quelquefois cités sous le nom de Neander; mais ils ne sont pas de ce savant.

7. Argonautica, Thebaica, Troica, Ilias parva, poemata gr. auctoris anonymi sed pereruditi et incredibili planeque divina et Homerica facilitate et suavitate composita, ac nuper admodum sublata et prolata e bibliotheca summi et eruditi viri ubi diu hactenus delituerunt, et descripta non sine molestia et labore ex exemplari male scripto, et edita in usum studiosæ juventutis. Accesserunt etiam singuli poematii argumenta et marginalia, quæ et vicem argumenti longioris et versionis latinæ juventuti præstare possunt. Ed. *Michael Neander*. Lips., 1588, in-8°.

*Denys Petau*, *Jos. Barnès*, et d'autres, ont reconnu ces poésies pour les productions d'un écrivain de la plus haute antiquité. Le savant *Fred. Morel* les réimprima comme telles, et avec une traduction et des notes. La vérité est que leur auteur étoit *Rhodoman*.

---

*Nevelet* (*Is.-Nic.*). Sa collection de Fables.

Mythologia Æsopica, in qua Æsopi fabulæ gr. et lat. CCXCVII. Accedunt Gabriæ fabulæ auctiores, etc. Francof., 1610, pet. in-8°.

Fabulæ variorum auctorum, nempe Æsopi fabulæ gr. et lat. CCXCVII; Aphthonii Soph. fabulæ gr. lat. XL; Gabriæ fabulæ gr. lat. XLIII; Babriæ fabulæ gr. lat. XI, etc. Francof. 1660, pet. in-8°.

Ces deux titres, imprimés à cinquante années d'intervalle, appartiennent au même livre.

On y trouve la Vie d'Esope, communément attribuée à Maximus Planudes, mais qui n'est pas de ce moine; les 297 fables d'Esope, et les 40 d'Aphthonius. Ensuite Nevelet a donné 43 fables de Gabrias et 11 de Babrias. Nous remarquerons à ce sujet que Gabrias est un nom corrompu; que des quarante-trois fables que Nevelet a publiées sous son nom, une seule, la 43e, (de l'Hirondelle et du Rossignol) est de Babrias, et que les 42 restantes, ainsi que les 11 qui portent le nom de Babrias, sont d'Ignatius Magister. Les autres fables que ce recueil renferme, sont écrites en latin: nous observons seulement que les soixante fables que Nevelet donne comme étant d'un auteur inconnu, sont de *Hildebert*, archevêque de Tours, mort en 1131.

---

*Obsopœus* (*Joannes*). Sa collection d'Oracles.

Cette collection se compose de deux volumes ou plutôt de deux ouvrages séparés portant les titres suivans:

1. Oracula metrica Jovis, Apollinis, Hecates, Serapidis et aliorum Deorum ac vatum tam virorum quam feminarum, a *Jo. Obsopœo* collecta. Item Astrampsychi Oneirocriticon a *Jos. Scaligero* digestum et castigatum. Gr. et lat. Paris., 1599, in-8°.

Outre les oracles des dieux, ce volume renferme encore ceux d'Amphilytus d'Acarna, de Bacis et de Diopithus, ainsi que ceux de Phaennis, Phemonoe, Xenoclea et des Peliades.

2. Σιϐυλλιχοὶ χρησμοὶ, h. e. Sybillina oracula ex vett. codd. aucta, renovata et notis illustrata a D. *Jo. Obsopœo*, Brettano. Cum interpr. lat. Seb. Castalionis et indice. Paris., 1599, in-8°. (Réimprimé avec beaucoup de fautes en 1607).

---

*Orelli* (*Jean-Conrad*). Ses trois collections.

1. *Collection épistolaire.*

Collectio epistolarum græcarum, gr. et lat. Recensuit, notis priorum interpretum suisque illustravit *J. C. Orellius*. Vol. I. Epistolas Socraticorum et Pythagoreorum continens. Lips., 1815, in-8°.

On trouve dans ce premier volume les lettres de Socrate, d'Antisthène, d'Aristippe, de Simon, d'Eschine, de Xénophon, Platon, Phædrus, Pythagore, Lysis, Théano, Mélissa, Mya, le tout accompagné d'amples commentaires.

2. *Collection de moralistes.*

Opuscula græcorum veterum sententiosa et moralia, gr. et lat. Collegit, disposuit, emendavit et illustravit *J. C. Orellius*. Lips., 1819 sqq. Vol I et II, in-8°.

Le *premier volume* renferme, en ouvrages grecs, ce qui suit : Demophili Similitudines. — Similitudines Socrati adscriptæ. — Similitudines Pythagoreorum. — Demophili Sententiæ. — Pythagoreorum Sententiæ. — Pythagoræ aurei versus. — Pythagores Symbola. — Democratis Sententiæ. — Democriti fragmenta. — Septem Sapientum Sententiæ. — Vita Secundi. — Secundi Sententiæ. — Joannis Pediasimi Desiderium. — Sexti Sententiæ. — Sexti s. Xysti Manuale. — Porphyrii Epistola ad Marcellam. — Ejusdem fragmentum poeticum. — Sancti Nili Capita. — Gregorii Nazianzeni Sententiæ. — Theoctisti Sententiæ. — Sententiæ variorum de invidia. — Vita brevis Pythagoræ. — Auctarium Sententiarum Pythagoricarum. — Similitudines et sententiæ excerptæ ex Antonii et Maximi Collectaneis.

Dans le *second volume* se trouvent Anonymi Vita Isocratis. — Isocratis quæ fertur admonitio ad Demonicum. — Diogenis, Cratetis et Demonactis Sententiæ et Apophthegmata. — Aristippi Sententiæ. — Bionis Borysthenetis Sententiæ. — Sententiæ, Apophthegmata et exempla historica ex Aristonymi scriptis, Aristotelis et Dionis Chriis, Sereni scriptis. — Incerti cujusdam, vulgo Sexti Chæronensis, Dissertationes morales V. — Archytæ fragmenta moralia. — Ex quorumdam Pythagoreorum libris fragmenta. — Eusebii philosophi fragmenta.

3. *Collection historique.*

Memnonis historiarum Heracleæ Ponti excerpta servata Photio, gr. et lat. Accedunt Scriptorum Heracleotarum Nymphidis, Promathidæ, et Dom. Callistrati fragmenta, veterum historicorum loca de rebus Heracleæ Ponti, et Chionis Heracleotæ quæ feruntur epistolæ, c. vers. lat. J. Caselii. Ad calcem accedit *J. Casp. Orellii* epistola critica in epistolas Socraticas et Pythagoricas. Lips., 1816, in-8°.

*Orsini* (*Fulvio*). Voyez *Ursinus*.

---

*Pasquali* (*J.-B.*). Sa collection d'Historiens du Bas-Empire.

Nous en rendrons compte au chap. LXXXVII.

---

*Petavii* (*Dionysii*) Uranologion seu Systema variorum auctorum qui de sphæra ac sideribus eorumque motibus græce commentati sunt. Lutet. Paris., 1630, in-fol. (Réimprimé à Anvers ou plutôt Amsterdam, 1703, in-fol.)

Ce recueil renferme GEMINI Elementa astronomiæ. — PTOLEMÆI de apparentiis inerrantium et significationibus. — EX ACHILLE TATIO Isagoge ad Arati Phænomena. — HIPPARCHI ad Arati et Eudoxi Phænomena Enarrationes. — *Anonymi* (vulgo ERATOSTHENIS vel HIPPARCHI) ad Arati Phænomena. — THEODORI GAZÆ liber de mensibus. — S. MAXIMI brevis enarratio christiani paschatis. — ISAACI ARGYRI de cyclis Solis ac Lunæ Computus. — S. ANDREÆ Methodus investigandi cycli solaris ac lunaris. — *Anonymi* fragmentum de paschate.

---

*Pizimenti* (*Dom.*). Sa collection d'Adeptes.

DEMOCRITUS *Abderita* de arte magna s. de rebus naturalibus. Nec non SYNESII et STEPHANI *Alexandrini* et MICHAELIS PSELLI in eundem commentaria. Patavii, 1573, in-12.

Le texte grec de ces ouvrages ne s'y trouve pas.

---

*Plantin* (*Christophe*) imprimeur à Anvers. Sa collection gnomique.

Vetustissimorum poetarum opera sententiosa quæ supersunt. Antwerp. 1564, in-8°.

Ce recueil renferme PHOCYLIDE, SOLON, TYRTÉE, NAUMACHIUS, MIMNERME, CALLIMAQUE, RHIANUS, ÉRATOSTHÈNE, PANYASIS, LINUS, MENECRATE, POSIDIPPUS, METRODORE, SIMONIDE, et les gnomes monostiques.

---

*Prévoteau* (*Etienne*). Sa collection épistolaire.

Τῶν ἑλληνικῶν ἐπιστολῶν Ἀνθολογία. Paris. ex typogr. Steph. Prevoteau, 1583, in-4°.

Ce volume renferme les lettres de CHION, de PHILIPPE DE MACÉDOINE, d'ALEXANDRE-LE-GRAND, de DIOGÈNE, d'APOLLONIUS DE TYANE, de PHALARIS, LIBANIUS, BASILIUS, ST.-GRÉGOIRE LE THÉOLOGIEN, PHILOSTRATE, SYNESIUS, DENYS LE SOPHISTE, ALCIPHRON, THÉOPHYLACTUS, JULIEN, ISOCRATE, ANACHARSIS, etc.

---

*Reading* (*Guill.*). Sa collection d'Historiens ecclésiastiques.

EUSEBII PAMPHILI, SOCRATIS SCHOLASTICI, HERMIÆ SOZOMENI, THEODORETI et EVAGRII, item PHILOSTORGII et THEODORI LECTORIS quæ exstant, Historiæ ecclesiasticæ, gr. et lat. in tres tomos distributæ. *Henr. Valesius* textum gr. ex mss. codd. emendavit, lat. vertit et annot. illustravit. *Guill. Reading* novas elucidationes, præsertim chronologicas, in hac editione adjecit. Cantabrig. 1720. 3 vol. in-fol.

Cette édition, qui n'est guère plus qu'une copie de celle de *Henri de Valois*, même avec les fautes d'impression non indiquées par Valois, a été contrefaite à Turin, 1748, en 3 vol. in-fol.

---

*Reiske* (*J.-J.*). Sa collection d'Orateurs grecs.

Nous en donnerons des détails au chap. XIX.

---

*Rigaltii* (*Nicolai*) Ἱερακοσόφιον. Rei accipitrariæ scriptores nunc primum editi. Accessit Κυνοσόφιον, liber de cura canum. Ex biblioth. regia Medicea. Lutet. Paris., 1612, 3 vol. in-4°.

On trouve dans ce recueil : *Vol. I.* DEMETRII PEPAGOMENI Ἱερακοσόφιον, — Ὀρνεοσόφιον ἀγροικότερον — Ὀρνεοσόφιον κελεύσει γεγονὸς τοῦ ἀοιδίμου βασιλέως Κυρίου Μιχαήλ. — Κυνοσόφιον ἢ περὶ κυνῶν ἐπιμελεία. — DEMETRII Ἱερακοσόφιον. — *Vol. II.* Cynosophii versio latina. — Epistola AQUILÆ, SYMMACHI et THEODOTIONIS ad Ptolemæum regem de re accipitraria ca-

talonico idiomate. — De diversis generibus falconum, item de infirmitatibus et medicinis eorum latine ex libro incerti auctoris de natura rerum. — *Vol. III. Jac. Aug. Thuani*, de re accipitraria libri III, carmine heroico latine scripta. — *Hier. Fracastori* Alion s. de canum cura.

Ce recueil est assez rare.

---

*Schæfer* (*Jean-Godefroi*). Corpus poetarum græcorum, in-18. — Corpus auctorum prosatorum, in-16.

M. *Tauchnitz*, imprimeur à Leipzig, ayant conçu l'idée d'une suite d'éditions portatives des auteurs grecs, savoir : les poëtes in-18 et les prosateurs in-16, s'entendit pour l'exécution de ce projet avec M. *Schæfer*, un des premiers hellénistes de cette ville et de l'Allemagne en général. Celui-ci soigna une grande partie de ces éditions, ce qui est cause que nous les avons quelquefois citées sous le nom de ce savant. C'est, comme nous venons de le dire, une suite d'éditions détachées, réunies seulement par un titre général. Elles se distinguent par un excellent choix du texte qui, quelquefois, a été soumis à une nouvelle révision, par une grande correction dans l'impression, et par la netteté de l'exécution typographique. M. Schæfer n'a pourtant soigné que la collection des poëtes in-18 et les premiers volumes de celle des prosateurs in-16; mais il n'est pas le rédacteur de la seconde collection entreprise par M. Tauchnitz, et qui est d'un format plus grand. Nous parlerons de cette seconde collection à l'article de M. Tauchnitz. Depuis ce temps, M. Schæfer dirige l'entreprise de M. *Weigel*. (Voy. p. XCII).

---

*Schneider* (*A.*) Μουσῶν ἄνθη sive poetriarum græcarum carminum fragmenta. Giessæ, 1802, in-8°.

Ce volume renferme les fragmens de Sappho, Erinne, Myro, Myrtis, Corinne, Nossis, Anyte, Cléobuline, Eurydice, Hedyle, Irene et Theosebie.

---

*Schneider* (*J.-G.*) Eclogæ physicæ historiam et interpretationem corporum et rerum naturalium continentes, ex scriptoribus præcipue græcis excerptæ in us. stud. juvent. Jenæ, 1801, in-8°.

Le premier volume, consacré au texte, est divisé en deux sections,

l'une pour l'hist. naturelle, l'autre pour la physique. On y trouve, dans un ordre systématique, tout ce que les anciens auteurs renferment sur ces deux sciences. Le second volume contient les notes critiques et exégétiques. Elles sont parfaites, mais écrites en allemand.

---

*Schotti* (*Andr.*) Παροιμίαι ἑλληνικαί. Adagia sive Proverbia Græcorum ex Zenobio s. Zenodoto, Diogeniano et Suidæ collectionibus; partim edita nunc primum, partim latina reddita scholiisque parallelis illustrata. Antwerp., 1612, in-4°.

Outre ce que le titre indique, ce volume renferme encore 353 proverbes tirés d'un manuscrit de la bibliothèque du Vatican d'un auteur ou compilateur chrétien, et 1345 proverbes métriques. En tout, on trouve dans ce recueil 4425 proverbes grecs.

---

*Scriverius* (*Petrus*). Sa collection d'auteurs militaires.

Veteres de re militari scriptores. Lugd. Bat., 1633, in-12. (Réimprimé en 1644, in-12, et à Wesel, 1670, in-8°.)

Ce recueil ne renferme que trois écrivains grecs : Elien, Polybe et Enée *le Tacticien*; encore ne s'y trouvent-ils qu'en latin.

---

*Siebenkees* (*J.-Ch.*) Anecdota græca e præstantissimis italicarum bibliothecarum codicibus descripta. Edidit et præfatus est *J. A. Gœz*. Norimb., 1798, in-8°.

On y trouve le Scholiaste de Platon.— Libanii oratio pro Olympio. — Gemisti Plethonis emendata locorum nonnullorum Strabonis. — (Nicephori Blemmidæ) de forma, magnitudine etc. terræ opusculum. — Theophrasti characteres ethici.

---

*Spachii* (*Israel.*) Gynæciorum collectio. Argentinæ, 1597, in-fol.

Cette collection est une réimpression de celle de *Bauhinus*. Les ouvrages qui y ont été ajoutés sont modernes.

---

*Stephanus* (*Henr.* et *Rob.*) Voy. *Etienne*.

---

*Sylburg* (*Fred.*). Ses trois collections.

1°. *Collection historique.*

Romanæ historiæ scriptores minores. Francof., 1588 sqq., 3 vol. in-fol.

Le troisième volume seulement contient des ouvrages grecs, savoir : les Fastes Consulaires (en grec et en latin), PEANIUS, XIPHILIN, HÉRODIEN, ZOSIME, les Césars de JULIEN, OLYMPIODORE, des extraits de SUIDAS.

2. *Collection de petits poëtes.*

Epicæ elegiacæque minorum poetarum gnomæ, gr. ac lat. PYTHAGORÆ scilicet, PHOCYLIDIS, SOLONIS et aliorum. Francof., 1591, in-8°. (Réimprimé plusieurs fois depuis).

On y trouve aussi les fragmens de NAUMACHIUS, CALLIMAQUE, EVENUS, RHIANUS, ERATOSTHÈNE, PANYASIS, LINUS, MENECRATE, POSIDIPPUS, METRODORE, SIMONIDE, ANTIMACHUS.

3. *Collection gnomique.*

Gnomographi. THEOGNIDIS, PHOCYLIDIS, PYTHAGORÆ, et aliorum poemata gnomica, multis in locis correcta, additaque variantis scripturæ notatio. Heidelberg., 1597, in-8°, chez Jer. Commelin. (Réimprimé à Francfort, 1603, Genève, 1612, in-12; Lyon, 1612, in-12; Utrecht, 1651, 1659, 1692, 1742, 1748, in-12.)

---

*Tauchnitz* (*Charles*). Sa collection d'auteurs grecs.

Ce libraire de Leipzig commença à publier une collection de poëtes grecs in-18 et une de prosateurs in-16, et ce fut M. *Schæfer* qui la soigna. Sans pouvoir être citée, sous le rapport typographique, comme une production distinguée, elle vaut cependant mieux (surtout les exemplaires sur papier *dit* fin) que ce que l'on fait ordinairement dans ce genre en Allemagne; mais elle est extrêmement recommandable tant par le choix des textes que par l'extrême correction. Nous citons cette double collec-

tion, dans le cours de notre Histoire, tantôt sous le nom de M. *Schæfer*, tantôt sous celui de M. *Tauchnitz*. Nous observons seulement ici que les ouvrages ont paru détachés et ne forment collection que par un faux titre qui porte : Corpus poetarum gr. ad fidem optimorum librorum ed. et Corpus auctorum prosatorum, etc.

Les exemplaires de cette double collection s'étant épuisés, M. *Tauchnitz* résolut de la réimprimer dans un format uniforme, pour lequel il choisit un gr. in-18 ou petit in-12. Cette idée étoit fort bonne; mais ce que nous ne pouvons approuver, c'est que M. *Tauchnitz* s'avisa de les stéréotyper. Il y a peu d'auteurs anciens dont le texte soit tellement épuré qu'on puisse le regarder comme *établi* et *stable*. Les recherches des critiques indiquent journellement des corrections qui doivent être faites : et c'est exclure presqu'entièrement ces améliorations que de stéréotyper les textes. Nous ignorons quel homme de lettres est à la tête de cette entreprise depuis que M. Schæfer s'en est retiré ; nous ne pouvons pas non plus certifier la correction des textes, ni par notre propre expérience, ni sur le témoignage d'autrui ; mais nous prévenons nos lecteurs que nous n'avons jamais cité cette collection stéréotype dans le cours de notre ouvrage. Il convient par conséquent d'indiquer les parties qui en ont paru.

1. *Poëtes.* ÆSCHYLUS ad exemplar Glasguense. — ANACREON et selecta quædam e lyricorum reliquiis, e rec. et c. n. *Brunckii.* — *Anthologia græca*, ad Pal. cod. fidem edita, 2 vol. — APOLLONIUS RHODIUS. — ARISTOPHANES, 3 vol. — EURIPIDES e rec. *Sam. Musgravii* passim reficta, 2 vol. — HESIODUS. — HOMERUS, 4 vol. (la collection du manuscrit Bodleien, de l'éd. de M. Schæfer, n'y a pas été ajoutée). PINDARUS. — *Poetæ gr. gnomici.* — SOPHOCLES ad opt. libr. fid. accur. editus ; adjectæ sunt not. *G. H. Schæfer.* — THEOCRITUS, BION et MOSCHUS.

2. *Prosateurs.* ÆLIANI V. H., HERACLIDIS PONT. et NICOLAI DAMASC. quæ supersunt. — ÆSCHINES orator. — ÆSOPI fabulæ. — ANTONINI Comment. c. sel. v. lect. et adnot. crit. cur. *J. M. Schultz.* — APPIANUS, 4 vol. — ARRIANI Exped. Alex. — DIO CASSIUS, 4 vol. — DEMOSTHENES, 5 vol. — DIODORUS SICULUS, 6 vol. — HERODIANUS. — HERODOTUS, 3 vol. — ISOCRATIS orat. et epist. 2 vol. — LUCIANUS, 4 vol. — LYSIAS. — PAUSANIAS, 3 vol. — PLATO c. schol. a Ruhnkenio collectis, 8 vol. — PLUTARCHI Vitæ, 9 vol. — PLUTARCHI op. moral. ex recens. *Wyttenbach*, 6 vol. — POLYBIUS, 4 vol. — STRABO, 3 vol. — THEOPHRASTI Charact., EPICTETI Manuale et CEBETIS Tabula. — THUCYDIDES, 2 vol. — XENOPHON, 6 vol.

---

**Thevenot** (*Nic. Melchisedec*). **Sa collection mathématicale.**

**Veterum Mathematicorum**, *ATHENÆI*, BITONIS, APOLLODORI,

Heronis, Philonis, et aliorum opera, gr. et lat. pleraque nunc primum edita ex mss. codd. biblioth. regiæ. Paris. ex typogr. regia. 1693, in-fol.

Après la mort de *Thevenot*, ce fut *Phil. de la Hire* qui acheva cette édition : il fut assisté dans ce travail par *Julien Pouchard* et *Jean Boivin de Villeneuve*.

---

*Tissard* (*Fr.*). Sa collection gnomique. Voy. *Gourmont*.

---

*Ursini* (*Fulvii*) Carmina novem illustrium feminarum : Sapphus, Myrtidis, Praxillæ, Erinnæ, Corinnæ, Nossidis, Myrus, Telesillæ, Anytæ, et lyricorum Alcmani, Ibyci, Stesichori, Anacreontis, Alcæi, Simonidis, Bacchylidis. Elegiæ Tyrtæi, et Mimnermi. Bucolica Bionis et Moschi, latino versu a *Laur. Gambara* expressa. Cleanthis, Moschionis aliorumque fragmenta nunc primum edita. Antverp. ex offic. Christoph. Plantini, 1568, in-8°.

Ce volume est un livre très-rare. Nous parlerons, au chap. LXXXVII, de l'édition qu'Orsini a donnée des Extraits des Ambassades.

---

*Valla* (*Georgio*) interprete : Nicephori Blemmidæ Logica. Euclidis lib. XIV Elementorum. Hypsiclis Amaphoricus. Nicephorus de Astrolabio. Aristarchi de magnitudinibus et distantiis solis et lunæ. Timæus de mundo. Cleonidæ Musica. Eusebius de Theologices ambiguitatibus. Cleomedes. Athenagoras de resurrectione. Aristotelis de Cœlo, magna moralia, poetica. Rhazis de Peste. Galenus de inæquali distemperantia, de bono corporis habitu, de confirmatione corporis humani, de præsagitura, de præsagio, de succidaneis. Alexander Aphrodisiensis de causis

febrium. PSELLUS de victu humano. Venet. 1488, chez Ant. de Strata, et 1498 in-fol. chez Simon Bevilaqua de Pavie.

Le texte grec d'aucun de ces ouvrages ne se trouve dans ce recueil.

---

*Valois* (*Henri de*). Sa double collection.

1. *Collection d'extraits historiques.*

La collection dite *des Vertus et des Vices*, publiée par Valois, n'étoit pas un recueil rédigé par ce savant, mais c'est l'édition d'une section de l'ouvrage composé par ordre de Constantin VI. Nous en donnerons des détails au chap. LXXXVII.

2. *Collection d'historiens ecclésiastiques.*

EUSEBII ecclesiasticæ hist. libri X. *Ejusd.* vitæ Constantini libri V. SOCRATIS libri VII. THEODORITI libri V. Collectaneorum ex hist. eccles. THEODORI LECTORIS libri II. HERMII SOZOMENI libri IX. EVAGRII libri VI. Textum gr. collatis IV mss. codd. emendavit, latine vertit, et adnotationibus illustravit *Henr. Valesius*. Paris., 1659, in-fol. (Contrefait à Mayence 1672; réimprimé avec corrections et augmentations à Paris, 1677. Contrefait à Amsterdam, 1746, in-fol.)

L'édition de *Reading* (voyez p. LXXXV) n'est guère plus qu'une répétition de celle de Valois.

---

*Vascosanus* (*Michael*). Sa collection.

THOMÆ MAGISTRI, PHRYNICHI et MOSCHOPULI Eclogæ atticarum vocum. ÆLIANI et ORBICII de ratione acierum instruendarum, græce. Lut. 1532, in-8°.

---

*Victorius* (*Petrus*), ou *Vettorio*. Sa collection astronomique.

HIPPARCHI in Arati et Eudoxi Phænomena libri III. *Ejusd.* Catal. asterismorum. ACHILLIS STASII (sic) in Arati Phæ-

nomena. Arati orta et fragmenta alior. veterum. gr. Florent. Junta 1567, in-fol.

---

*Villoison* (*Jean-Bapt.-Gasp. d'Ansse de*) Anecdota græca, e regia Parisiensi et e Veneta S. Marci bibliothecis deprompta. Venetiis, 1781, 2 vol. in-4°.

Outre le *Violarium* d'Eudocie, on trouve dans ce recueil le *Jardin de roses* de Macarius Chrysocephalus, deux déclamations de Choricius, un discours de Procope de Gaza, des fragmens du roman de Constantin Manasses, d'un poëme de George Pachymère, l'ouvrage d'un anonyme sur les Atticismes, un morceau du grammairien Ælius Herodianus, l'ouvrage de Porphyre sur la prosodie, un ouvrage de Jamblique.

---

*Vulcanii* (*Bonaventuræ*). Thesaurus utriusque linguæ, h. e. Philoxeni aliorumque veterum autorum Glossaria lat. gr. et gr. lat. Isidori glossæ latinæ. Veteres grammatici lat. et gr. qui de proprietate et differentiis vocabulorum utriusque linguæ scripserunt etc. Ludg. Bat. 1600, in-fol.

Ce volume renferme tout ce qu'on trouve dans la collection de dictionnaires de Henri Etienne (voy. p. LXI), avec plusieurs additions. Dans le nombre de celles-ci nous citerons seulement l'ouvrage d'Ammonius des Synonymes, un recueil de mots grecs qui, en changeant d'accent, changent aussi de signification; un petit dictionnaire grec des mots militaires, et une page d'Orbicius sur le même sujet.

---

*Wallis* (*Jean*). Sa collection mathématicale.

Ce célèbre professeur d'Oxford réunit dans le vol. III de ses Opera mathematica, qui parut à Oxford 1699 in-fol., les divers auteurs grecs dont il avoit successivement donné des éditions. On y trouve les Harmonica de Claude Ptolémée, Porphyre et Manuel de Bryenne; l'Arenarius et la Dimension du cercle par Archimède, avec le commentaire d'Eutocius; l'ouvrage d'Aristarque *de Samos* sur la Grandeur et les Distances du soleil et de la lune; le fragment du second livre de Pappus, le tout accompagné de la traduction et de notes critiques.

---

*Weigel* (*J. A. G.*) Bibliotheca classica poetarum græcorum, in-12. — Bibliotheca classica scriptorum prosaicorum græcorum, in-12.

M. *Weigel*, libraire de Leipzig, connu par plusieurs excellentes entreprises dans la partie de la philologie, a commencé, depuis une dixaine d'années, à publier, dans le format qu'on appelle en Allemagne petit in-8°, et qui revient à l'in-12 usité en France, une collection d'auteurs classiques grecs qui forme aujourd'hui une cinquantaine de volumes. L'Euripide de cette suite a été soigné par M. *A. Matthiæ*, le Pausanias par M. *Siebelis*, le Platon par M. *Stallbaum*, les Vies de Plutarque par M. *J. God. Schæfer*, qui paroît s'être voué à la direction de cette entreprise depuis qu'il s'est retiré de celle de M. *Tauchnitz*. La première ne pourra que gagner par cet arrangement. Comme nous n'avons pas toujours cité les éditions de M. Weigel, nous allons en donner ici la liste complète :

*Poëtes :* Eschyle, Théocrite avec Bion et Moschus, les Gnomiques, Callimaque, Anacréon avec plusieurs autres lyriques, Apollonius de Rhodes, Orphée, Hésiode, Sophocle, chacun en 1 vol.; Aristophane, en 2 vol.; Euripide, en 4 vol.; Homère, en 4 vol. *Prosateurs :* Eschine, en 1 vol.; Xénophon, en 6; Pausanias, en 3; Hérodote, en 3; Thucydide, en 2; les Vies de Plutarque, en 9; Hérodien, en 1; Platon, en 8; Démosthène, en 5 vol.

---

*Winterton* (*Radulphi*) Poetæ minores græci Hesiodus, Theocritus, Moschus, Bion Smyrnensis, Simmias Rhodius, Musæus, Theognis, Phocylides, Pythagoras, Solon, Tyrtæus, Simonides, Rhianus et multorum aliorum poetarum gnomæ atque fragmenta, gr. et lat. Cantabrig. 1635. 1652. 1671. 1677. 1684. 1700. Lond. 1712. 1739, in-8°.

Ce recueil, dont on estime surtout les éditions de 1652 et 1684, contient, outre les poëtes nommés au frontispice, Naumachius, Panyasis, Orphée, Mimnerme, Linus, les Épigrammes de Callimaque, Evenus, Eratosthène, Menecrate, Posidippe, Metrodore; les fragmens de divers poëtes comiques et gnomiques.

---

*Wolf* ( *Gasp* ) Gynæciorum s. de muliérum affectibus et morbis scriptorum veterum et recentiorum collectio. Basil. 1566, in-4°.

On y trouve entre autres : *Gasp. Wolfii* Harmonia gynæciorum s. de morbis muliebribus liber, collectus ex CLEOPATRA, ex MOSCHIONIS latine vetere interprete, ex libro *Matricis* dicto et THEODORI PRISCIANI libro III qui Gynæcia inscribitur. — Ex ALBUCASIS, medici Arabis, libro II. Methodi medendi capita septem de ratione curandi aliquot affectus mulierum et extrahendi fœtus. — EROTIS Muliebrium liber. — *Nicolai Rochei* liber de Morbis mulierum curandis, collectus ex veterum Græcorum latinorumque et Arabum monumentis. — MOSCHIONIS de Morbis muliebribus liber, gr. — *Anonymi* medicamenta quædam adversus affectus cutis et capillorum capitis, gr.

---

*Wolfii* ( *Hier.* ) Doctrina recte vivendi ac moriendi. Basil. 1577 et 1586, in-8°.

On trouve dans ce volume, dont l'auteur ne s'est pas nommé sur le titre, GEORGE GEMISTUS PLETHO des quatre vertus, le morceau de DEMETRIUS CYDONE sur le mépris de la mort, une partie du *Théétète* de PLATON, l'ouvrage des Vertus attribué à ARISTOTE, deux chapitres de NEMESIUS, l'*Axiochus* de PLATON, le tout en grec et en latin. Les traductions sont de *Juste Wels*, *Adolphe Occo*, *Nicaise Ellebodius*, *Raph. Seiler* et *Jér. Wolf.*

---

*Wolf* ( *Jean-Christophe* ). Ses deux collections.

1. *Collection de morceaux inédits.*

Anecdota græca sacra et profana, ex codd. mss. primum in lucem edita, versione latina donata et notis illustrata ab *J. Ch. Wolfio.* Hamb. 1722 sqq. 4 vol. pet. in-8°.

On y trouve, en auteurs profanes, vingt-cinq lettres inédites de LIBANIUS, des fragmens de DAMASCIUS et le Traité de la noblesse par PLUTARQUE.

2. *Collection de femmes auteurs.*

SAPPHUS, poetriæ Lesbiæ, fragmenta et elogia quotquot in auctoribus antiquis græcis et latinis reperiuntur. Londini, 1733, in-4°.

Poetriarum VIII : ERINNÆ, MYRUS, MYRTIDIS, CORINNÆ, TELESILLÆ, PRAXILLÆ, NOSSIDIS, ANYTÆ fragmenta et elogia, gr. et lat. Accedit *God. Olearii* Diss. de poetriis græcis. Hamburgi, 1734, in-4°.

Ces deux volumes se trouvent aussi avec ce titre commun: Novem illustrium feminarum fragmenta et elogia, etc. Hamb. 1735.

Mulierum græcarum, quæ oratione prosa usæ sunt, fragmenta et elogia, gr. et lat. Accedit catalogus feminarum sapientia, artibus scriptisque apud Græcos, Romanos aliasque gentes olim illustrium. Gœttingæ, 1739, in-4°.

On y trouve les fragmens d'ÆSARA, de PERICTIONE et de PTOLEMAÏS ; la Table des matières du Violarium d'EUDOCIA, publié depuis par *Villoison*; des lettres adressées à la philosophe HYPATIA ; la lettre attribuée à LEONTIUM par ALCIPHRON ; les lettres de MELISSA, MYIA et THEANO.

---

*Xylandri* ( *Guil.* ). ANTONINI LIBERALIS Transformationum congeries. PHLEGONTIS TRALLIANI de Mirabilibus libellus; ANTIGONI Historia mirabilis, et MARCUS ANTONINUS de Vita sua, gr. et lat. Basil., 1568, in-8°.

---

*Ziegleri* (*Jac.*) Sphæra atque astrorum cœlestium ratio, natura et motus: ad totius mundi fabricationis cognitionem fundamenta, 1536, in-4°.

Cette collection, sur le frontispice de laquelle *Ziegler* ne s'est pas nommé, renferme : PROCLUS de Sphæra, gr. et lat. — LEONTIUS de Constructione Sphæræ Arat. gr. — ARATI Phænomena, græce cum schol. gr. — PTOLEMÆI Planisphær. lat. versum.

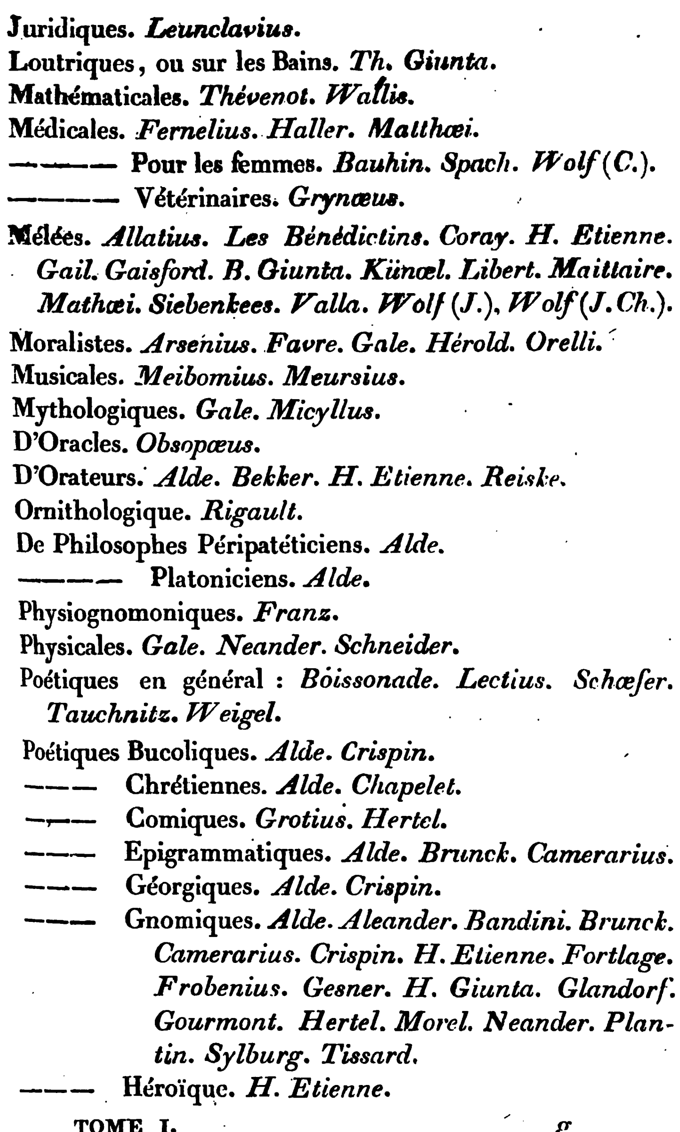
---

# TABLE DES COLLECTIONS

QUI SONT INDIQUÉES A LA SUITE DE L'INTRODUCTION, RANGÉES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES ET DES RÉDACTEURS.

---

D'ADEPTES. *Pizimenti.*
Alexipharmaceutiques. *Camerarius.*
Anti-hérétiques. *Leunclavius.*
Astronomiques. *Alde. Commelinus. Camerarius. Dasypodius. Hopper. Micyllus. Petavius. Victorius. Ziegler.*
Chirurgicales. *Cocchi. Gesner.*
Epistolaires. *Alde. Allatius. Camerarius. Commelinus. Cousin. Cujas. Lubin. Orelli. Prévoteau.*
Erotiques. *Commelinus. Mitscherlich.*
De Fabulistes. *Alde. Frobenius.*
De Femmes auteurs. *Schneider. Ursinus. Wolf (J. Ch.).*
Géographiques. *Gronovius. Hœschel. Hudson.*
De Glossaires. *Alde. Bekker. H. Etienne. Matthæi. Vascosanus. Vulcanius.*
Grammaticales. *Alde. Bekker. H. Etienne. Ph. Giunta.*
Historiques. *Banduri. Cambefis. Creuzer. Eichhorn. H. Etienne. R. Etienne. Labbe. Lenz. Orelli. Pasquali. Siebelis. Sylburg. Valois.*
D'Histoire ecclésiastique. *H. Etienne. Reading. Valois.*
D'Historiens fabuleux. *Gale. Meursius. Xylandor.*



Juridiques. *Leunclavius.*

Loutriques, ou sur les Bains. *Th. Giunta.*

Mathématicales. *Thévenot. Wallis.*

Médicales. *Fernelius. Haller. Matthæi.*

——— Pour les femmes. *Bauhin. Spach. Wolf (C.).*

——— Vétérinaires. *Grynæus.*

Mêlées. *Allatius. Les Bénédictins. Coray. H. Etienne. Gail. Gaisford. B. Giunta. Künœl. Libert. Maittaire. Mathæi. Siebenkees. Valla. Wolf (J.), Wolf (J. Ch.).*

Moralistes. *Arsenius. Favre. Gale. Hérold. Orelli.*

Musicales. *Meibomius. Meursius.*

Mythologiques. *Gale. Micyllus.*

D'Oracles. *Obsopæus.*

D'Orateurs. *Alde. Bekker. H. Etienne. Reiske.*

Ornithologique. *Rigault.*

De Philosophes Péripatéticiens. *Alde.*

——— Platoniciens. *Alde.*

Physiognomoniques. *Franz.*

Physicales. *Gale. Neander. Schneider.*

Poétiques en général : *Boissonade. Lectius. Schæfer. Tauchnitz. Weigel.*

Poétiques Bucoliques. *Alde. Crispin.*

——— Chrétiennes. *Alde. Chapelet.*

——— Comiques. *Grotius. Hertel.*

——— Epigrammatiques. *Alde. Brunck. Camerarius.*

——— Géorgiques. *Alde. Crispin.*

——— Gnomiques. *Alde. Aleander. Bandini. Brunck. Camerarius. Crispin. H. Etienne. Fortlage. Frobenius. Gesner. H. Giunta. Glandorf. Gourmont. Hertel. Morel. Neander. Plantin. Sylburg. Tissard.*

——— Héroïque. *H. Etienne.*

Poétique Lyrique. *Commelinus. H. Etienne.*
——— Philosophique. *H. Etienne.*
——— Petits Poëtes. *Brunck. Gaisford. Sylburg. Winterton.*
De Prosateurs en général. *Schæfer. Tauchnitz. Weigel.*
De Proverbes. *Gruter. Schott.*
Rhétoriques. *Alde. Allatius. H. Etienne. Fischer. Gale.*
Sacrées. *Gesner. J.-J. Grynæus. Hérold.*
De Tacticiens. *Meursius. Vascosanus. Scriverius.*

---

# HISTOIRE
# DE LA LITTÉRATURE
# GRECQUE.

LIVRE PREMIE

# LIVRE PREMIER.

Histoire de la littérature grecque, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la prise de la ville de Troie, 1270 ans avant J.-C.[1] — TEMPS FABULEUX.

## CHAPITRE PREMIER.

Origine de la population de la Grèce. — Etat de ce pays antérieurement à la prise de Troie.

LES plus anciennes traditions sur la première population de la Grèce, auxquelles il soit possible de

[1] La fixation de cette époque résulte du calcul d'HÉRODOTE. Le comte de *Volney* a prétendu que le père de l'histoire s'est trompé, et qu'il a estimé à *quatre siècles les douze générations* qu'il comptoit entre Homère et la prise de Troie, et qu'il auroit dû porter à *trois siècles* seulement. (Voyez *Recherches nouvelles sur l'Histoire ancienne*, vol. II, p. 163.) Nous avouons que cette manière d'interpréter les paroles d'un écrivain nous paroît forcée et arbitraire : elle n'a été imaginée que pour étayer le système de Volney, d'après lequel CTÉSIAS, qui place la guerre de Troie 306 ans avant la mort de Sardanapale, doit mériter plus de confiance qu'Hérodote, uniquement parce qu'il veut avoir lu dans les annales assyriennes que le roi Teutane, un des descendans de Ninus, envoya des secours contre les Grecs à Priam, son vassal. Il est vrai pourtant qu'Hérodote est tombé dans une erreur de fait, en croyant Homère contemporain de Lycurgue ; mais elle n'influe pas sur son calcul. Au reste, on fixe communément la prise de Troie à l'année 1184 avant J.-C.,

remonter, semblent nous présenter toute la surface de ce pays couverte par les *Pelasges*. L'accord que nous croyons remarquer entre tous les documens historiques nous porte à penser que ce peuple a été la race primitive des Grecs [1]. Mais quelle est son origine et d'où est-il venu? Antérieurs de plus d'un siècle, nous ne disons pas à la tradition historique, mais à la tradition héroïque ou fabuleuse même, les Pelasges ont été fréquemment un des objets sur lesquels les recherches des savans se sont fixées; mais en vain la curiosité s'est-elle efforcée de pénétrer les nuages dont le berceau de ce peuple est entouré. Lorsque la vérité se cache obstinément à nos yeux, il est permis aux hypothèses de prendre sa place.

Deux systèmes sur l'origine des Pelasges, entièrement opposés l'un à l'autre, se disputent la préférence. Une de ces opinions est séduisante, parce qu'elle se trouve en harmonie avec nos connoissances sur les moyens que la Providence a employés pour peupler l'Europe, nous avons presque dit le monde. Tout, en effet, nous porte à croire que le genre humain a pris naissance sur ce plateau qui, se dirigeant de l'est à l'ouest, partage l'Asie en deux parties inégales, et se termine au mont Caucase. Or, c'est précisément de cette éléva-

d'après Eratosthène et Denys *d'Halicarnasse*, qui disent qu'elle précède de 407 ans la première olympiade.

[1] Οἱ δὲ Πελασγοὶ τῶν περὶ τὴν Ἑλλάδα δυναστευσάντων ἀρχαιότατοι λέγονται. Strabo, lib. VIII. § 10 (ed. *Tzschuck*. vol. II. p. 470).

tion [1] que le système dont nous parlons fait venir les Pelasges.

A une époque qui se perd dans la nuit des temps, une catastrophe qui nous est inconnue, un bouleversement de la nature, ou peut-être une surabondance de population, ébranla les nations nombreuses qui avoient leurs siéges entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne, et les força à chercher de nouveaux domiciles dans des régions plus occidentales. Cette émigration fut sans doute successive : il se peut qu'elle ait duré plusieurs siècles. Les contrées qui s'étendent depuis le Borysthène jusqu'à la Propontide paroissent avoir été le point où cette multitude de barbares, venue de la Haute-Asie, se partagea pour aller se disperser en divers climats. Une partie d'entre eux, continuant à se diriger

[1] Les hauteurs du Tibet, élevées de quinze à vingt mille pieds au-dessus du niveau de la mer, jouissoient sans doute d'un climat plus doux, lorsque les eaux, couvrant encore les vallons, favorisoient et multiplioient la reverbération des rayons du soleil, et que les hautes montagnes, les vallées profondes, les déserts, les lacs, et d'autres causes qui aujourd'hui produisent des orages et de fréquens changemens de température, n'existoient pas encore dans leur état actuel. Ces hauteurs, beaucoup moins élevées alors au-dessus du niveau de la mer, ont été probablement le premier berceau du genre humain. Les montagues d'Arménie, élevées de douze mille pieds, en furent le second. C'est de ce point que l'Europe reçut sa population. Voyez *P. Fr. Kanngiesser*, Grundriss der Alterthumswissenschaft. Halle, 1815, in-8°. Cet auteur établit un système tout nouveau sur l'origine de la population de la Grèce. Il le soutient avec esprit et érudition; mais il renverse tout ce que les écrivains les plus anciens et les plus judicieux nous ont transmis de plus positif sur l'histoire ancienne de ce pays. Par cette raison, nous avons cru devoir passer sous silence sa théorie dans un ouvrage élémentaire tel que le nôtre.

vers l'ouest, allèrent s'établir dans les monts Carpathiens (monts Krapaks), qui devinrent le berceau particulier de la population européenne : car ce fut de là que, par la suite, l'Italie aussi bien que l'Epire, ou la partie occidentale de la Grèce, reçurent leur population; tandis que d'autres tribus, remontant le cours du Danube, en longeant sa rive droite, où elles laissèrent des colonies, passèrent ensuite le Rhin et les Pyrénées, et ne s'arrêtèrent que lorsque l'Océan opposa des bornes à leurs courses.

Une autre partie des peuples venus du Caucase, se dirigeant des bouches du Danube vers le midi, arrivèrent à la Propontide. L'aspect riant d'une terre située au-delà de cette mer, les engagea à la traverser et à se fixer dans les vallées fertiles de l'Asie-Mineure. De ce nombre furent les Thyniens et les Bithyniens, les Phrygiens et les Mysiens [1]. Il y en a qui restèrent entre le Danube et le Dnepr; ils sont connus sous le nom de Cimmériens et de Tauriens. Enfin, une de ces tribus, et ce sont les Pelasges, obéissant à cette loi de la nature, qui veut que, dans leurs migrations, les nations recherchent des climats plus doux et un soleil plus chaud, et ne se tournent ailleurs que lorsque les contrées méridionales ne leur offrent plus de ressources, se portèrent vers le sud, et se fixèrent

1 Menecrates d'Elée, cité par Strabon (liv. XIII, § 3, ed. *Tzschuck.*, vol. V, p. 18), dit que toute la côte appelée ensuite Ionie, fut occupée par les Pelasges. Menecrates étoit contemporain d'Hecatée.

dans les montagnes de la Thessalie et de la Béotie, ainsi que dans ce pays qui, d'après eux, a porté le nom de Pelasgie long-temps avant qu'il fût connu sous celui d'Hellas. Maîtres de ces contrées, les Pelasges s'étendirent dans la presqu'île qui devint si célèbre par la suite sous la dénomination de Péloponnèse, mais qui, à cette époque reculée, fut également désignée par celle de Pelasgie [1]. Ainsi s'expliqueroit naturellement un fait qui a embarrassé les antiquaires : c'est l'existence simultanée d'une double Pelasgie, l'une au nord de l'isthme, et l'autre au point le plus méridional de la Grèce [2]. L'abondance des côtes et des ports de mer qui distingue cette contrée, changea les habitudes de ce peuple. D'une tribu nomade, qui peut-être avoit déjà quelques idées d'agriculture, les Pelasges devinrent un peuple navigateur : leurs vaisseaux les portèrent d'une île de la mer Egée dans l'autre : car aussitôt que l'histoire nous les fait connoître,

[1] L'Argolide fut d'abord la véritable Pelasgie de la presqu'île; plus tard ce nom fut principalement affecté à l'Arcadie.

[2] Voy. *Recherches sur l'origine des Pelasges*, par l'abbé *Geinoz* (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. XIV, p. 154). Ce savant, qu'embarrasse la double Pelasgie, penche pour l'opinion d'après laquelle la presqu'île d'*Apia* (le Péloponnèse) a été peuplée par les Pelasges venus de l'Hellade. Voy. aussi *Mémoire sur la différence entre les Pelasges et les Hellènes*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. XXIII, p. 115. L'hypothèse que nous avons exposée a été soutenue avec beaucoup d'érudition et de sagacité, par M. *Herbert Marsh*, dans la première partie de ses *Horæ Pelasgicæ*, qui a paru à Cambridge en 1815.

nous les trouvons en possession de toutes les îles dont la nature a parsemé cette mer.

L'hypothèse que nous venons d'exposer est devenue plus plausible encore depuis que des recherches savantes ont porté jusqu'à l'évidence une vérité qui long-temps n'avoit été énoncée qu'avec timidité et défiance : c'est qu'il a existé anciennement dans la Haute-Asie une langue-mère qui est la souche commune du persan, du grec, du latin, ainsi que des idiomes germaniques et scandinaves, peut-être même des langues slavonnes[1]. Toutefois cette hypothèse sur l'origine asiatique des Pelasges n'est fondée que sur des analogies : aucun document historique ne lui prête son appui ; et, sous ce rapport, elle devroit céder le pas à l'autre système, d'après lequel les Pelasges seroient un peuple *autochthone ;* dans ce système, le Péloponnèse, et surtout l'Argolide, sont regardés comme leur patrie originaire, sans qu'on puisse trouver une trace qui indique qu'ils y soient venus de quelque autre pays. Les partisans de cette seconde hypothèse peuvent citer en sa faveur un grand nombre de colonies parties, dans les temps les plus reculés, de cette péninsule, et qui se sont dirigées vers le nord, tandis qu'avant l'époque où les Hellènes ont commencé à prévaloir, on ne trouve pas de preuve historique[2] qu'une colonie pe-

[1] Voyez les auteurs cités dans mon *Tableau des Peuples qui habitent l'Europe.*

[2] M. *Raoul-Rochette* a fait voir, dans sa savante *Histoire critique*

lasgienne ait été conduite dans la terre d'Apia (le Péloponnèse), et que les premiers établissemens des Pelasges en Thessalie paroissent être d'un temps où les Argiens, également Pelasges, avoient déjà fondé Sparte et Mycènes, et, ce qui est plus fort, Tarse en Cilicie [1].

L'une et l'autre de ces hypothèses se fondent sur un fait, savoir que les Pelasges ont été les premiers habitans de la Grèce. Qu'ils soient un peuple indigène, ou qu'ils soient arrivés de la Haute-Asie, toujours est-il certain que plus de dix-huit cents ans avant J.-C., ils étoient répandus sur toute la surface de la Grèce, et dans une partie de l'Italie [2]. Ce peuple se composoit d'un grand nombre de tribus tellement indépendantes les unes

de *l'établissement des Colonies grecques*, vol. I, p. 169, que la date de 1904 ans avant J.-C., que feu *Larcher* a donnée à la colonie conduite en Arcadie par un Pelasgus, est erronée.

1 Le même auteur fixe l'établissement de la colonie de l'Argien Triptolème à Tarse à l'an 1931 avant J.-C.; la fondation de Phèges en Arcadie, par les Argiens, à l'an 1922, et celle de Mycènes et de Sparte à l'an 1884, tandis que, d'après lui, Pelasgus a conduit sa colonie en Thessalie, l'an 1883 avant J.-C. Il faut convenir cependant que, malgré l'érudition dont M. *Raoul-Rochette* fait preuve, en réunissant tous les indices répandus dans les auteurs anciens, la fixation d'époques précises pour des événemens arrivés avant toute histoire, peut être réprouvée par une critique sévère.

2 Mon savant ami, M. *Hirt*, professeur à Berlin, s'est donné la peine de réunir tous les passages des écrivains anciens où il est question des Pelasges et des contrées qu'ils ont originairement habitées. Il fait voir que la tradition fait sortir du Péloponnèse tous les divers chefs de colonies qui ont porté le nom de Pelasgus. M. Hirt rendra un service aux antiquaires en publiant son mémoire.

des autres, qu'aucun lien politique ni religieux ne les unissoit, et qu'elles n'avoient pas même un nom commun et général. Chaque chef qui avoit travaillé à civiliser une horde soumise à son autorité, lui laissoit le sien en héritage. C'est ainsi qu'il y eut des Thessaliens, des Graïens et des Pelasges dans un sens plus restreint [1].

On a quelquefois peint les Pelasges comme un peuple barbare et placé au dernier rang de la civilisation. Cependant ils avoient un système religieux, et un célèbre oracle à Dodone; ils furent aussi les fondateurs des mystères des Cabires; ils paroissent, en général, comme une tribu ou une caste de prêtres, et Homère leur donne l'épithète de *divins*, δῖοι. La tradition leur attribuoit des monumens d'architecture, et surtout ces murs connus sous le nom de *cyclopiques* [2]. Ils ne peu-

[1] Les savans ne sont pas d'accord sur l'origine du mot de Pelasges. M. *Ch. Offroi Müller* le dérive du vieux mot ἄργος, qui se conserva dans les dialectes de la Macédoine et de la Thessalie, et signifie une *plaine*, et de πελέω ou πέλω, *je suis*, *j'habite*, racine de πόλις, *ville*. Voyez *Karl Ottfr. Müller*, Gesch. hellenischer Stæmme und Stædte. Breslau, 1820, in-8°, vol. I, p. 125.

[2] Ces murs sont construits avec de grandes masses de pierres de formes irrégulières, réunies sans mortier : quand les pierres sont taillées et équarrées, on appelle les constructions pelasgiques. D'après l'hypothèse ingénieuse de M. *Hirt* (*Geschichte der Baukunst bey den Alten*, Berlin, 1820, 2 vol. in-4°), les premières ont été nommées cyclopiques, parce que les Pelasges les ont fait exécuter par une caste de *mineurs*. On sait qu'en s'enfonçant dans les entrailles de la terre, les mineurs portent une lampe qui est leur *œil unique*. J'ai trouvé dans l'extrait d'Agatharchidas *de Cnide*, que Photius nous a conservé (Cod. CCLI), un passage

vent pas avoir fondé les nombreuses colonies qui leur doivent leur origine, sans avoir connu, jusqu'à un certain point, l'art de la navigation, qui en suppose tant d'autres; ils n'étoient pas étrangers à l'art militaire, et nommément à celui de construire des forts, que, d'un terme générique, ils appeloient *Larissa* [1]. Il paroît même certain qu'ils avoient un alphabet; mais comme ils ne pouvoient tracer des lettres que sur la pierre et les métaux, ces caractères doivent être restés bien informes. La langue pelasgique, rude et grossière, est un des élémens qui sont entrés dans la formation du latin. En Grèce, elle s'est conservée long-temps, avec des modifications, dans ce qu'on a appelé, par la suite, dialecte éolien.

Les germes de la civilisation furent développés, chez les Pelasges, par les colonies étrangères qui vinrent s'établir au milieu d'eux, entre le vingtième et le seizième siècle avant J.-C. Ces colonies arrivèrent, soit de l'Egypte, soit de la Phénicie : mais qu'elles soient venues de l'un ou de l'autre de ces pays, un écrivain françois, que nous avons

qui vient à l'appui de cette conjecture. L'auteur y décrit la manière dont les blocs de marbre étoient tirés des carrières d'Egypte : nous y voyons des ouvriers portant unè lampe *attachée au front*, à une époque antérieure à l'usage du fer, puisque ces ouvriers se servoient, dit Agatharchidas, d'instrumens de cuivre. J'ajouterai que M. *Ch. Aug. Bœttiger*, dans une dissertation que je ne connois que par ouï-dire, doit avoir prouvé que les Cyclopes étoient Phéniciens.

[1] De là le grand nombre de villes d'Asie et d'Europe qui portent ce nom.

déjà cité [1], s'est efforcé, et non sans succès, de prouver que toutes ces colonies étoient composées de Phéniciens, sans mélange de véritables Egyptiens. Environ 2080 ans avant notre ère, les Phéniciens avoient fondé en Egypte un état qui est connu sous le nom de *dynastie des Hycsos* ou *pasteurs* [2]. Cet état fut bouleversé par Sésostris, l'an 1570 avant J.-C. Les époques de toutes les colonies sorties d'Egypte pour se fixer en Grèce, tombent dans cet intervalle, et c'est sur cette circonstance que M. *Raoul-Rochette* se fonde pour les regarder comme purement phéniciennes, tandis que d'autres écrivains ne voient dans toute la mythologie et les anciennes institutions des Grecs, que des traces de leur origine égyptienne [3].

1 M. *Raoul-Rochette*. Une circonstance à laquelle cet écrivain n'a pas fait attention, quoiqu'elle soit favorable à son système, c'est que ces colonies n'ont pas porté en Grèce la division par *castes*, ce qui paroît indiquer qu'elles n'étoient pas égyptiennes.

2 Il paroît que les Phéniciens ne s'établirent dans le pays qui ensuite fut nommé Phénicie, que vers la même époque où ils fondèrent la dynastie des Hycsos. Les Phéniciens étoient Arabes, originairement établis sur la Mer-Rouge, ainsi que le dit positivement Hérodote (I, 1.); ils étoient donc un peuple de pasteurs. *Clavier* (Hist. des premiers temps de la Grèce, vol. I, p. 4), prétend que la manière dont la Genèse parle de ce peuple, qu'elle appelle Cananéens, indique qu'ils n'habitoient pas depuis long-temps la Phénicie, lorsqu'Abraham y arriva (Gen. XII, 6). Or, on fixe la vocation de ce patriarche à environ 2000 ans avant J.-C., ainsi, 80 ans après l'arrivée des pasteurs en Egypte. Le mot de Phénicie est grec; il est probable qu'il a été donné à cette contrée à cause du grand nombre de palmiers qui y croît.

3 Surtout M. *Fred. Creuzer* dans son ouvrage fort savant, intitulé: *Symbolik und Mythologie der alten Vœlker.*

La première colonie égyptienne qui se fixa en Grèce, y fut conduite par *Inachus* [1], 1986 ans avant J.-C., et il est possible que l'expatriation de ce chef fût le résultat des révolutions que l'invasion des Phéniciens en Egypte et les vicissitudes d'une guerre longue et sanglante avoient produites dans ce pays. Inachus s'établit dans la presqu'île méridionale de la Grèce, au milieu des Pelasges qu'il y trouva. La ville d'Inachia, qu'il fonda, fut appelée Argos [2] par son fils *Phoronée*, qui lui succéda dans le gouvernement. *Apis* succéda à celui-ci : la presqu'île fut appelée Apia [3], d'après ce prince.

Depuis *Pelasgus*, fils de Niobé, et petit-fils de Phoronée, la plupart des rois d'Argos portèrent le nom de Pelasgus, jusqu'à Danaüs, et on appela leurs sujets Pelasges. C'est là la Pelasgie méridionale.

*Danaüs*, qui régnoit en Libye sur l'état que les pasteurs phéniciens y avoient également fondé, et

[1] *Enak*, grand, puissant, probablement la racine d'ἄναξ, *roi*. *Observation de Clavier* comme plusieurs suivantes. M. *Louis Petit-Radel*, dans un Mémoire inséré dans ceux de l'Acad. royale des Inscr. et Belles-Lettres, vol. II, p. 1, nie l'origine égyptienne d'Inachus; il le regarde comme autochthone : d'après lui, Danaüs est le premier étranger dont l'immigration en Grèce soit constatée.

[2] Ἄργος signifie *plaine* dans le dialecte macédonien, et probablement dans le plus ancien langage grec.

[3] Le mot d'*Apia* se trouve dans l'Iliade, mais dans un autre sens. Il paroît que la presqu'île ne fut nommée ainsi que par les poëtes, et qu'Eschyle en donna le premier exemple.

qui étoit issu par *Io* de la famille des souverains d'Argos, conduisit une colonie dans ce pays, où régnoit Gélanor, le dernier des Inachides. Danaüs s'empara de son trône. Cette révolution arriva 1572 ans avant J.-C. ainsi à l'époque à peu près où Sesostris mit fin à la domination étrangère en Egypte. Lorsqu'Inachus se transporta en Grèce, il n'y avoit pas long-temps que les Arabes-Phéniciens habitoient l'Egypte, et Inachus ne put porter dans le Péloponnèse que les connoissances que possédoit sa nation. Danaüs qui arriva à Argos deux siècles plus tard, communiqua à ses nouveaux sujets tout ce que ses compatriotes avoient gagné en civilisation pendant leur séjour en Egypte. Ses filles enseignèrent aux femmes des Pelasges la célébration des Thesmophories [1], fête instituée en Egypte en l'honneur d'Isis, et qu'elles adaptèrent au culte de Déméter, déesse de l'agriculture. Elles firent aussi connoître aux Pelasges le culte d'Athéné ou Minerve (la Neïtha des Egyptiens) et celui d'Aphrodite. Enfin elles leur apprirent à creuser des puits. Les Argiens ayant pris depuis ce temps le nom de Danaëns, celui de Pelasges resta plus particulièrement aux habitans de l'Arcadie.

Deux ans après, *Cécrops*, sorti d'Egypte et peut-être de Saïs [2], arriva en Grèce et s'établit dans

[1] Hérod. II, 17.

[2] Un auteur allemand, qui est souvent en contradiction avec M. Raoul Rochette, mais qui ne lui est inférieur ni en érudition ni en critique, M. *Ch. Offroi Müller*, ne veut pas accorder que Cécrops ait été origi-

l'Acté. Ce pays, dont le nom signifie une côte élevée, avoit été peuplé par des Pelasges dits Cranaens, qu'Ogygès y avoit conduits, 1796 ans avant J.-C. Il avoit fondé Eleusis. Cécrops qui est nommé διφυὴς, à double nature, probablement parce qu'il étoit en même temps Phénicien et Egyptien, devint le vrai fondateur d'un état en Attique, car il rassembla les habitans de ce pays, et les divisa en classes d'après leurs professions. Il érigea un autel à Zeus, et introduisit dans cette partie de la Grèce le culte d'Athéné, la Neitha des Egyptiens [1]; c'est-à-dire qu'il y fit connoître l'olivier et l'art de filer et de tisser.

Enfin, 1550 ans avant J.-C., le Phénicien *Cadmus*, originaire de la Libye égyptienne, après avoir

naire de Saïs. On ne trouve, dit-il, ni dans Homère, ni dans les poëtes cycliques, ni dans les logographes, la moindre trace indiquant une telle origine. Apollodore, qui a puisé ses renseignemens dans ces sources, et d'autres mythologues regardent Cécrops comme un autochthone (voyez Apollod., III, 14; Hygin. 48, 158; Anton. Liberalis, VI), et l'appellent fils de la Terre ou de Vulcain. Les poëtes tragiques d'Athènes paroissent ignorer l'origine égyptienne de Cécrops. Platon est le premier qui parle de l'affinité (οἰκείωσις) entre les Saïtes et les Athéniens (Tim. p. 12. 6). Théopompe paroît avoir le premier dit expressément qu'Athènes devoit son origine à une colonie de Saïs (voy. African., ap. *Euseb.* Præp. evang. 10, 10, p. 491 a). Sous les Ptolémées, les écrivains qui faisoient la cour à ces princes, auroient voulu faire venir d'Egypte une grande partie de la population qui couvroit la terre. Des auteurs plus modernes, tel que Pausanias (II, 14, 3), ainsi que le Marbre de Paros (Ep. IX), regardent la colonie de Danaüs comme la première et seule égyptienne. Voy. *Müller, l. c.*, p. 107.

[1] Aussi Athéné, ou la Minerve de l'Acropolis, a-t-elle, comme symbole de son origine, un crocodile.

passé en Crète, à Thasus, dans la Samothrace et traversé la Thrace, vint chercher un asile dans l'Aonie habitée par les tribus pelasgiques des Hyantes et des Aones et qui fut par la suite appelée Béotie. Il bâtit Cadmée, qui plus tard fut nommée Thèbes, en commémoration de l'origine égyptienne de son fondateur [1].

Cette colonie est la plus célèbre de toutes celles qui contribuèrent à adoucir les mœurs des Pelasges. Cadmus devint leur bienfaiteur, en leur faisant connoître l'alphabet phénicien, qui remplaça les caractères peu commodes dont ils s'étoient servis jusqu'alors. Ils dûrent en général aux colonies phéniciennes la connoissance des premiers élémens des arts. On peut s'étonner que l'arrivée de ces étrangers n'eût pas plus d'influence sur la langue grecque, qui conserva son originalité. Ce phénomène s'explique par la foiblesse de ces colonies qui, étant peu nombreuses, se virent obligées

[1] M. *Müller* doute également de la réalité d'une colonie amenée de Phénicie par Cadmus. On est étonné, dit-il, d'apprendre qu'une nation commerçante comme les Phéniciens ait choisi, pour s'y fixer, une place aussi peu propre au commerce que la ville de Thèbes qui, éloignée de la mer et enfermée dans un vallon, ne pouvoit, par la nature de sa position, s'occuper que d'agriculture. Il observe de plus que le nom de Cadmus, comme divinité, appartenoit de toute antiquité aux habitans de Thèbes, qui, long-temps avant l'arrivée des Béotiens, s'appeloient Cadméens. Il paroît, dit-il, que ces Béotiens ont confondu la divinité du peuple subjugué avec son fondateur. *Ibid.*, p. 119. Quant à l'origine égyptienne de Cadmus, nous observons que CONON, dans son trente-septième récit, rapporté par Photius, dit qu'à l'époque de Cadmus les Phéniciens possédoient Thèbes en Egypte, et que Cadmus y étoit né.

d'apprendre l'idiome des peuples au milieu desquels elles s'établirent, plutôt que de leur donner le leur. Les Phéniciens ne fondoient pas des colonies pour se débarrasser d'un excès de population, comme firent ensuite les Grecs : ils s'expatrièrent pour étendre leur commerce.

Tel fut l'état de la Grèce, lorsqu'environ 1542 ans avant J.-C., une révolution en changea la face. Elle fut opérée par *Deucalion*. Le berceau de ce conquérant est enveloppé de nuages [1]. On le vit paroître soudain à la tête des Curètes et des Léléges avec lesquels il fonda Lycorée sur le Parnasse, d'où ses sujets se répandirent dans les pays voisins qui prirent depuis les noms de Phocide, de Locride et de Doride. Il envahit aussi la Thessalie, forma une confédération avec les peuples d'alentour (ἀμφικτίονες [2], *Amphictions*), leur donna de nouvelles mœurs, une nouvelle civilisation, et devint ainsi la souche d'une nation qui, appelée *Hellènes* d'après un de ses fils, acquit une célébrité à laquelle n'est parvenu aucun autre peuple [3].

[1] *Clavier* pense qu'il étoit né dans le Péloponnèse, et qu'il étoit roi de Mécone (Sicyone), d'où il alla dans le pays des Curètes. Il remarque que Pausanias, en parlant de l'invasion des Doriens dans le Péloponnèse, se sert du mot de *retour* (κάθοδος).

[2] De la racine κτίζω.

[3] Le centre de cette confédération étoit aux Thermopyles. Ce fut là qu'Amphictyon, frère d'Hellen, fonda un temple de Cérès, dans lequel les députés des peuples se réunissoient, et le nom d'Amphictions que portoit la confédération, fut changé, d'après celui de ce prince, en Amphictyons, ainsi que le dit positivement Androtion, cité par Pausanias, X, 8:

Il est impossible aujourd'hui, à défaut de documens historiques, de déterminer avec précision les rapports pour ainsi dire de famille ou de parenté qui existoient entre les Pelasges et les Hellènes. Les écrivains qui les ont considérés comme deux peuples différens, nous paroissent s'être trompés: car l'identité de leur langue indique qu'ils étoient plutôt deux branches d'une même nation dont l'une, par des raisons qui nous sont inconnues, a pris un essor subit vers la civilisation, tandis que l'autre s'est arrêtée au point où elle étoit parvenue à une certaine époque.

Parce que, dans les premiers temps, les Hellènes eurent plus d'une fois à combattre les Pelasges dont ils avoient usurpé le territoire, ces deux peuples se regardoient comme des ennemis naturels : aussi voyons-nous dans l'Iliade des Pe-

« Qu'on les nomma d'abord Amphictions, mais que dans la suite des temps le nom actuel prit le dessus. » *Clavier* est le premier éditeur qui au mot Ἀμφικτύονας, ne présentant aucun sens, ait substitué celui d'Ἀμφικτίονας, et l'on doit s'étonner que dans sa traduction il ait suivi la mauvaise leçon qu'il avoit bannie du texte. Quelques écrivains, même parmi les anciens, ont confondu le fils de Deucalion avec Amphictyon qui étoit roi d'Attique à la même époque. Les douze peuples suivans formèrent la confédération Amphictyonique : les Thessaliens, les Béotiens, les Doriens, les Ioniens, les Perrhèbes, les Magnètes, les Locriens, les Œtéens ou Æniens, les Achéens-Phthiotes, les Maliens ou Meliens, les Phocidiens, les Dolopes. Le meilleur ouvrage sur les Amphictyons est celui que M. *Fred. Gu. Tittmann* publia en allemand, Berlin, 1812 in-8°., et qui fut couronné par l'Académie des Sciences de Berlin. M. Tittmann a réfuté l'opinion de Sainte-Croix, qui, dans son ouvrage *Des anciens gouvernemens fédératifs*, Paris, 1799, avoit soutenu que la réunion des Amphictyons n'étoit pas politique, mais que la religion étoit son seul objet.

lasges parmi les auxiliaires des Troyens [1]. Dans cette lutte, les Hellènes emportèrent la balance : ils devinrent successivement peuple dominant en Thessalie, dans le Péloponnèse et dans cette contrée intermédiaire, à laquelle le nom d'*Hellade* fut plus particulièrement attaché. Dans Homère le mot d'Hellènes ne désigne encore que la tribu qui le portoit originairement, savoir : les *Phthiotes d'Achille* [2]. Ce poëte appelle les autres peuples réunis contre Troie, *Danaëns*, *Argiens* et *Achéens*. Quelquefois il réunit toutes ces tribus sous les qualifications générales de *Panhellènes* et d'*Argiens*.

Les Eoliens, les Doriens, les Ioniens et les Achéens, ainsi nommés, dit la tradition, d'après les fils et les petits-fils de Deucalion, premier chef des Hellènes, forment les diverses branches dans lesquelles cette nation se divisa [3] ; mais le rôle

[1] *Iliad.* II. v. 840. Il est question d'Hippothoüs, chef des Pelasges de Larisse, probablement de cette ville de Larisse qui avoit été fondée en Troade par des Pelasges de Chios. Ces Pelasges devoient être les ennemis des Hellènes, puisque, d'après EPHORE, cité par ATHÉNÉE (lib. III, p. 105, ed. *Schweigh.* III, 409), les Pelasges qui se fixèrent à Chios avoient été chassés d'Europe par le déluge de Deucalion, et qu'EUSTATHE (*ad Il.* II. v. 838), dit qu'ils l'avoient été par les Eoliens, c'est-à-dire par les Hellènes. Quelques commentateurs pensent que dans le vers cité de l'Iliade il est question de Larisse en Thessalie, parce que, dans un autre passage (*Iliad.* XVII, v. 301), Homère indique que la ville des Pelasges alliés de Priam, étoit située *loin* de la scène de la guerre. L'une et l'autre interprétations confirment ce que nous venons de dire de la haine des Pelasges pour les Hellènes.

[2] *Iliad.* II. v. 684. Voy. aussi THUCYD. I, 3.

[3] CONON, qui avoit sous les yeux d'anciens ouvrages, que malheureusement il ne cite pas, dit, dans son 27[e] récit, qu'Hellen eut trois fils,

que jouèrent par la suite les *Ioniens* et les *Doriens*, les plaça tellement en évidence, et fit un si grand tort à la réputation des *Eoliens* et des *Achéens*, qu'on regardoit quelquefois la masse entière des Hellènes comme composée seulement des deux premiers peuples, et qu'oubliant pendant plusieurs siècles les Achéens, qui s'étoient condamnés à jouer un rôle passif dans les démêlés de la Grèce, on conserva le nom d'Eoliens, moins pour distinguer la race à laquelle il appartenoit proprement, que pour le donner à tout ce qui n'étoit pas sans mélange, soit Ionien, soit Dorien, en un mot à toutes les peuplades dans lesquelles l'origine pelasgique

Eolus, Dorus et Xuthus. Il régla lui-même qu'*Eolus* seroit son successeur et gouverneroit après lui le royaume qu'il avoit fondé entre l'Asope et l'Enipée. Les habitans du pays furent, dans la suite, appelés Eoliens, du nom de ce prince. *Dorus*, par ordre de son père, se mit à la tête d'une colonie et alla bâtir, au pied du mont Parnasse, les villes de Boëon, de Cytenion et d'Erinée, auxquelles Strabon ajoute la ville de Pinde: ces quatre villes forment la Tetrapole dorienne. *Xuthus* tourna ses yeux ailleurs: il fut le fondateur de la Tetrapole attique, composée des villes d'Œnoé, de Marathon, Probalinthe et Tricoryte, épousa Créuse, fille d'Erechthée, et en eut deux fils, *Achœus* et *Ion*. L'aîné, obligé de s'expatrier, à cause d'un meurtre, passa dans la presqu'île d'Apia, se fixa en Laconie, et donna son nom aux Achéens. Ion, après la mort de son aïeul maternel, fut déclaré roi d'Attique. Ce pays prit alors le nom d'Ionie. Voilà comme Conon raconte la chose; mais d'après une autre relation, Ion, à la tête d'une partie des habitans de l'Attique, chercha un établissement en Egialée, sur la côte septentrionale d'Apia, et y fonda douze villes, dont Hélicé étoit la principale. Ainsi, à cette époque, l'Achaïe étoit la partie la plus méridionale, et l'Ionie la côte septentrionale de la presqu'île. Voy. *Clavier*, Histoire des premiers temps de la Grèce, Paris, 1809, 2 vol. in-8°. (nouv. édit. en 1822). *Herbert Marsh*, Horæ Pelasgicæ. Cantabr. 1815, in-8°; et l'ouvrage de M. *Raoul-Rochette*.

prédominoit. Plus tard, c'est-à-dire après Alexandre-le-grand, les *Etoliens*, qui étoient probablement des Eoliens [1], parvinrent à une grande illustration; ce peuple étoit alors maître de la Thessalie, de la Phocide, de la Béotie et d'une partie de l'Hellade. Les habitans de l'Achaïe [2], de l'Arcadie et de l'Elide, ou des provinces du Péloponnèse dont les Doriens ne réussirent pas à s'emparer, conservèrent long-temps le nom de Pelasges, devenu odieux aux Hellènes. Lorsque, par la suite, on confondit les anciens Pelasges avec les Eoliens, on s'accoutuma à regarder tous ces peuples, les Achéens, les Arcadiens et les Eléens, comme étant de race éolique. Mais c'est assez anticiper sur les événemens; retournons à l'époque qui vit le commencement des Hellènes.

Ce seroit toutefois nous écarter du but de cet ouvrage que d'entrer dans le détail des établissemens formés par les trois tribus de race hellénique. Il suffira de dire que la presqu'île d'Apia fut la seule contrée de la Grèce où ils ne purent pas prendre la supériorité, au moins dans la période qui nous occupe. Ce furent l'expédition de Pélops et les conquêtes de ses fils qui arrêtèrent leurs progrès.

[1] On fait venir les Etoliens d'*Etolus*, descendant de Deucalion par sa fille Protogénie.

[2] Dans le second sens de ce mot, c'est-à-dire l'ancienne Egialée, ou la partie septentrionale de la presqu'île.

*Pélops*, fils d'un roi de l'Asie-Mineure qui régnoit sur une tribu pelasgique, déterminé par quelques revers à s'expatrier, passa, 1362 ans avant notre ère, dans la Thessalie; il y assembla une armée nombreuse d'Achéens, à la tête de laquelle il vint envahir la presqu'île d'Apia, où les Hellènes, sous la conduite des Héraclides, avoient formé quelques établissemens au milieu des Pelasges qui en étoient les maîtres. Il y apporta de grandes richesses, et obtint le trône de Pise. Ses descendans étendirent leur domination par des mariages, au point qu'en son honneur le pays d'Apia fut nommé *Péloponnèse*, c'est-à-dire l'île ou la presqu'île de Pélops.

Dans tout ce que nous venons de dire, nous sommes partis d'une supposition généralement admise comme fondée sur des documens historiques; savoir que les Pelasges ont été les plus anciens habitans de la Grèce, et que par la suite les Hellènes, après avoir demeuré pendant quelque temps au milieu d'eux, ont fini par se rendre maîtres exclusifs de la plus grande partie du pays. Cette hypothèse ne laisse pas de nous offrir deux difficultés: la première, que nous avons déjà fait pressentir, gît dans l'obscurité qui règne sur l'origine et sur les progrès des Hellènes que nous voyons paroître soudain du temps de Deucalion, sans pouvoir expliquer d'où ils sont venus; la seconde difficulté se trouve dans la circonstance que les Romains, lorsqu'ils sont entrés en rapport avec les peuples situés

à l'orient de la mer Ionienne, au lieu de les désigner par le nom d'Hellènes qui étoit devénu général à cette époque, aient préféré les nommer d'après une tribu obscure, les Graïens ou Graïki, qui, anciennement chassés de la Thessalie, s'étoient réfugiés sur les côtes de la mer Ionienne et avoient peut-être passé en Italie, où les Romains les avoient connus. On ne peut, il faut en convenir, résoudre cette difficulté; mais on a tâché de l'expliquer, en faisant remarquer que des erreurs semblables ont été commises par les nations modernes, et qu'une fois devenues populaires, il n'a plus été possible de les déraciner [1]. Les deux difficultés disparoissent si l'on admet un système récemment mis en avant par un des hommes auxquels, depuis d'Anville et M. Gosselin, la géographie ancienne a les plus grandes obligations. Nous voulons parler de M. *Conrad Mannert* de Landshut. Nous allons exposer brièvement son opinion, en renvoyant nos lecteurs, pour les développemens, aux ouvrages mêmes de ce savant [2].

[1] C'est ainsi que les François, confondant une tribu particulière ou tout au plus quelques tribus confédérées, avec une nation nombreuse, ont donné à celle-ci le nom d'*Allemands*, au lieu de les appeler *Teutons*; tandis que, par une autre bizarrerie, les Anglais ne désignent par ce dernier mot ou par Dutch qu'une foible partie du peuple auquel il appartient, les Hollandois, et donnent à la grande masse des véritables *Deutsch* le nom de *German* qu'ils n'ont probablement jamais porté. C'est encore ainsi qu'on désigne quelquefois par le nom de *Sarrasins* la nation arabe, dont ceux-là n'étoient qu'une foible partie.

[2] Voy. *C. Mannerts* Handb. der alten Gesch., Berlin, 1818, in-8°;

D'après lui, le sol de la Grèce étoit originairement occupé par trois peuples différens, les *Graïki*, ou Grecs, appelés plus tard *Hellènes*, les *Léléges* et *Curètes*, et les *Pelasges*, arrivés après les autres.

Que les mots Grecs (Γραϊκοὶ) et Hellènes aient désigné, quoiqu'à différentes époques, le même peuple, M. Mannert le prouve par Etienne *de Byzance*, qui dit que, d'après Græcus, fils de Thessalus, les Hellènes ont été nommés Grecs, et cite Alcman et Sophocle comme ayant appelé Grecques les mères des Hellènes [1]. Aristote, parlant des environs de Dodone, dit : « là demeuroient aussi ceux qu'on appeloit alors Grecs, aujourd'hui Hellènes [2]. » Le Marbre de Paros dit : « Depuis qu'Hellen a régné en Phthiotide, et qu'on a donné le nom d'Hellènes à ceux que jusqu'alors on appeloit Grecs, etc. » [3]. A ces témoignages, on peut ajouter Apollodore [4], Eusèbe [5], Constantin Porphyrogenète [6], et le scholiaste de Lycophron [7]. La dénomination de Grecs, qui se perdit successivement en Hellade, se conserva en Italie, dont les habitans avoient connu ce nom par les colonies

mais surtout sa Géographie der Griechen und Rœmer, Leipzig, 1822, vol. VIII.

[1] Γραϊκὸς.

[2] Meteor. lib. I, cap. 14.

[3] Ep. VI.

[4] I, 7, § 3.

[5] Chron., liv. I, p. 14, ed. Scalig.

[6] In Themat., lib. II.

[7] A l'endroit où Lycophron appelle Protesilaüs le meilleur des Grecs.

pelasgiques qui vinrent se fixer au milieu d'eux à une époque où celui d'Hellènes n'avoit pas encore pris le dessus. Les Grecs se divisèrent en deux branches : les Hellènes dans le nord et les Ioniens dans le midi ; le point limitrophe des deux tribus étoit en Béotie. Les habitans autochthones de l'Attique, de l'Arcadie, de l'Elide, de la Laconie étoient Ioniens. Les Cynuriens, peuplade de l'Argolide, conservèrent, d'après Hérodote, ce nom après que, dans le reste de ce pays, il s'étoit éteint par suite de l'arrivée des Pelasges. Les Ioniens avoient déjà fait quelques progrès dans la civilisation, pendant que les Hellènes restoient plongés dans la plus profonde barbarie : ceux-ci étoient divisés en deux branches, les Doriens et les Eoliens : les Hyantes et les Aoniens, que Cadmus trouva en Béotie, étoient Eoliens. A la même tribu appartenoient les Achéens, qui devinrent par la suite prépondérans parmi les Eoliens, et donnèrent le nom d'Achaïe à la partie sud-est de la Thessalie; sous la conduite de Pélops, ils envahirent la presqu'île où ils fondèrent plusieurs états achéens, dont Argos étoit le plus puissant : mais en même temps, ils conservèrent leurs établissemens en Thessalie, jusqu'à ce que les Pelasges les détruisirent.

Les *Léléges* et les *Curètes* qui, dans le système de M. Mannert, sont un autre peuple autochthone, demeuroient originairement dans les districts appelés par la suite Acarnanie et Etolie. Les Léléges s'occupoient du commerce et de la navigation, et

notre auteur est tenté de les regarder comme identiques avec les Liburniens. Une branche de Léléges se fixa en Laconie à une époque si reculée, qu'on les regardoit comme autochthones. Une autre branche, les Curètes, s'établirent en Crète. Il y eut des Léléges dans les îles de l'Archipel où ils exerçoient la piraterie : Minos en purgea la mer et les força à se réfugier dans la Carie.

Les *Pelasges,* dit M. Mannert, sont communément regardés comme le plus ancien peuple de la Grèce, et il est vrai que, dans plusieurs contrées, ils sont les premiers habitans dont l'histoire ait conservé des traces. Mais, en examinant la chose de plus près, on s'aperçoit que partout ils trouvèrent à leur arrivée des races moins civilisées qu'eux-mêmes; les unes sauvages, vivant dans les forêts, d'autres formées déjà en sociétés civiles. En Attique, Ogygès avoit fondé un état qui s'étendoit aussi sur la Béotie; il régnoit sur les Hectènes ( en Béotie ) et sur les Actéens ( en Attique ) : mais une inondation qui couvrit le pays ne laissa subsister que les habitans qui avoient pu se sauver dans les montagnes. Leurs descendans y vécurent comme des sauvages, lorsque 190 ans après le déluge d'Ogygès, des Pelasges, les Cranéens firent une incursion dans le pays. Les autochthones ( Grecs-Ioniens ), ne furent pas en état de les repousser; mais ils les forcèrent de se contenter d'un district qu'on leur assigna au pied du mont Hymettus, d'où, par la suite, ils furent chassés. Ils se trans-

portèrent alors dans l'île de Lemnos. Les habitans autochthones de l'Argolide étoient les Cynuriens-Ioniens : ce fut parmi eux qu'Inachus fonda un état pelasgique. Les Arcadiens (pour nous servir d'un nom beaucoup plus moderne), étoient une race autochthone entièrement sauvage : Pelasgus, petit-fils d'Inachus, leur apporta les premiers élémens de la civilisation : il leur apprit à bâtir des huttes pour se garantir contre la rigueur des saisons, et à se faire des habits avec des peaux de sangliers.

La patrie des Pelasges, la véritable Pelasgie, étoit le pays que les insulaires du voisinage, les Corcyréens surtout, appeloient Épire, c'est-à-dire le continent, avec une partie de la Thessalie. Toutefois le nom de Pelasges, sous lequel ils sont connus, leur étoit étranger : ils se nommoient Tyrséniens [1]. Chassés de la Thessalie par Deucalion et ses successeurs, ils se retirèrent dans l'Epire; une partie d'entre eux se transportèrent en Italie. Hérodote [2] qui connoissoit des restes de Pelasges à Creston (Cortona), à Placia et à Scylax sur la Propontide, dit qu'ils parloient une langue que les Hellènes ne comprenoient pas; et comme il suppose que les habitans de l'Attique sont d'origine pelasgique, il ajoute qu'il faut admettre que, depuis que ceux-ci ont pris le nom d'Hellènes, ils ont aussi appris la langue hellénique : supposition des plus

[1] M. Mannert promet de fournir la preuve de ce fait dans le volume de sa Géographie qui traitera de l'Italie.

[2] I, 57.

invraisemblables. Les Pelasges de l'Épire ont conservé leur langue; aussi les Grecs les regardoient-ils comme des barbares.

Toutes les colonies pelasgiques qui se fixèrent parmi les Grecs, apportèrent à ceux-ci les premiers élémens de la civilisation, des lettres et des arts. D'où les tenoient-ils? Cette fleur étoit-elle éclose sur leur propre sol, ou leur avoit-elle été apportée de l'étranger? Ce n'est pas de la Phénicie qu'elle leur étoit venue; car à cette époque reculée les habitans de ce pays n'avoient pas fait de grands progrès encore. « La plus profonde nuit, dit M. Mannert, règne sur cette partie de l'histoire; un seul éclair vient fendre cette obscurité. A côté des Pelasges plusieurs peuplades illyriennes pratiquoient la navigation; tels que les Phéaques, de l'île de Schéria. Dans le fond du golfe Adriatique, il y avoit des villes de commerce; les eaux du Pô couloient dans des canaux artificiels. Tout semble nous dire que, dans les plus anciens temps, les côtes de l'Adriatique étoient habitées par des peuples civilisés. »

Tel est le système de M. Mannert : il s'accorde avec celui que nous avions exposé d'abord, en regardant comme Achéens les peuples qui accompagnèrent Pélops dans l'Apia. Ce fut peu de temps avant l'arrivée de ce prince qu'eut lieu *l'expédition des Argonautes*, qu'on fixe à l'an 1350 avant J.-C. Cette course de quelques aventuriers avides de s'emparer des trésors d'un roi de Colchos, et quatre-vingts

ans plus tard la *guerre de Troie*, sont les deux premières entreprises nationales pour l'exécution desquelles les différens états de la Grèce, soit Pelasges, soit Hellènes, se réunirent. La véritable cause de la guerre de Troie, que la fable cherche dans l'enlèvement d'une femme, étoit la puissance des princes Pélopides, devenus les premiers de la Grèce. Leur ambition se portoit vers l'Asie-Mineure, d'où le chef de leur famille étoit sorti, et où se trouvoit l'empire de leurs aïeux, que les Dardaniens avoient usurpé sur Tantale. Aussi la tribu des Doriens, gouvernée par les Héraclides, ennemis irréconciliables des Pélopides, ne prit-elle aucune part à cette expédition[1]. Quelques peuplades pelasgiques restèrent aussi neutres, ou se déclarèrent même pour les Troyens, et la réunion des états de la Grèce ne fut pas générale. Cependant, telle qu'elle fut, elle devint l'occasion de liaisons plus intimes entre les différentes tribus, et fit naître un commerce plus étendu et des communications plus fréquentes avec l'Asie-Mineure. Dès lors l'incertitude qui plane sur l'histoire de ce pays commence à se dissiper, et la prise de Troie est regardée comme le terme de la période mythique.

La nature du pays habité par les Grecs, baigné de tout côté par la mer[2], et coupé par un grand

[1] C'est peut-être à cause de cela que l'Iliade renferme si peu de passages en l'honneur d'Hercule.

[2] La Grèce a 1200 lieues de côtes, c'est-à-dire 333 plus que l'Italie,

nombre de golfes et de presqu'îles, facilita les communications entre ces peuples. Le climat de ces contrées qui est le milieu le plus heureux entre l'âpreté du nord et les chaleurs du midi, favorisa le développement des forces physiques et des facultés intellectuelles; il produisit des hommes réunissant une constitution vigoureuse à une imagination mobile et à une sensibilité profonde. La liberté dont ces peuples jouissoient sous des gouvernemens doux et paternels, développa rapidement les dispositions que la nature leur avoit prodiguées.

Trois circonstances influèrent puissamment sur la civilisation des Grecs : ce fut d'abord leur éducation physique et morale, qui ne tendoit pas, comme chez les peuples modernes, à assurer aux jeunes gens des moyens de subsistance pour une vie plus ou moins laborieuse, plus ou moins pénible et dépendante; mais qui donnoit à leurs corps de la vigueur et de l'agilité, et inspiroit à leur âme tous les sentimens qui peuvent ennoblir l'humanité [1]. Ce fut ensuite l'existence d'une classe nombreuse d'esclaves uniquement chargés de tous les travaux mécaniques, tandis que l'homme libre s'abandonnoit entièrement aux affaires publiques ou à des occupations dignes de sa naissance. Ce fut

et 741 plus que la France. Voy. *Geographische Ephemeriden*. 1799, vol. III, p. 364.

[1] Μάλιϛα δὲ καὶ ἐξάπαντες τοῦτο προνοοῦμεν, ὅπως οἱ πολῖται ἀγαθοὶ μὲν τὰς ψυχᾶς, ἰσχυροὶ δὲ τὰ σώματα γίγνοιντο, dit Solon dans LUCIANI Dialog. de Gymnas. cap. 20.

enfin le hasard heureux qui voulut qu'en Grèce les sciences et les arts ne fussent pas, comme chez les Egyptiens et les peuples de l'Orient, la propriété exclusive et héréditaire d'une caste sacerdotale [1]; mais qu'ils fussent le domaine commun de toutes les classes de la nation [2].

[1] Nous l'avons déjà dit, l'absence des *castes* chez les Grecs prouve à nos yeux que les Egyptiens et les Orientaux ont eu moins d'influence sur leur civilisation qu'on ne pense ordinairement.

[2] Voy. *Fried. Jacobs* über einen Vorzug der griechischen Sprache. München, 1808, in-4°.

# CHAPITRE II.

## De la Poésie sacrée des Grecs.

Les temps héroïques dont nous venons de tracer le tableau, virent naître la *Poésie*, le premier des beaux-arts, et celui par lequel la littérature de tous les peuples a commencé. Dans l'origine, cet art ne consistoit que dans une manière animée et passionnée d'exprimer, à l'aide des paroles unies à la danse et à la musique, les sensations qu'on éprouvoit. Bientôt la poésie exerça l'influence la plus heureuse sur l'esprit et sur la civilisation des Grecs. Ce fut elle qui les rendit sensibles à l'harmonie de leur langue et au rhythme dont elle étoit susceptible. Ministres de la religion, les poëtes composèrent ces hymnes et ces prières qu'on chantoit dans les cérémonies sacrées. Les services qu'ils rendirent ainsi à la religion ennoblirent leur caractère et les firent regarder comme des personnages saints, amis et confidens de la Divinité, qui leur dévoiloit l'avenir et leur faisoit connoître les vertus que la nature a cachées dans les plantes et dans les minéraux, et par lesquelles les mortels que les dieux favorisent, peuvent charmer les maux de l'humanité. Ces poë-

tes réunissoient ainsi le triple caractère de *chantres* (ἀοίδος), de *pontifes* (ἱερεὺς) et de *prophètes* (μάντις).

Les Grecs reçurent quelques parties de leur civilisation de l'Egypte et de la Phénicie; plusieurs traditions leur vinrent aussi de l'Inde [1]; mais c'est la Thrace, c'est le nord de la Grèce elle-même où les Muses grecques se sont montrées d'abord; c'est de la Thrace qu'une tradition qui se perd dans la plus haute antiquité, fait venir une partie toute nationale de leur religion, les mystères, ainsi que la poésie sacrée; et cette circonstance s'explique parfaitement si l'on regarde les Pelasges et comme une caste sacerdotale, et comme un peuple venu du Nord. Les montagnes de la Thessalie voisine, l'Olympe, l'Hélicon, le Parnasse et le Pinde, étoient les sanctuaires de cette poésie. La lyre et la harpe y ont été inventées; en Thessalie et dans la Béotie, deux provinces qui, dans la suite des temps, furent si peu fécondes en hommes de génie, il n'y a pas une source, pas une rivière, pas une colline, il n'y a pas une forêt auxquelles la poésie n'ait attaché quelque souvenir enchanteur. Là couloit le Pénée; là se trouvoit la vallée de Tempé; c'est en Thessalie qu'Apollon chassé du ciel vécut comme berger au milieu d'un peuple heureux; c'est là que les Ti-

1 L'origine indienne d'une partie de la mythologie grecque a été l'objet d'un ouvrage infiniment savant qui a pour titre: *Die Vorhalle europæischer Vœlkergeschichten vor Herodotus um den Kaukasus und an den Gestaden des Pontus*, von *Karl Ritter*, Berlin, 1820, in-8o.

tans firent la guerre aux Dieux. En un mot, la poésie, par laquelle la civilisation de la Grèce commença, lui vint du Nord, et l'on peut appliquer à la Thessalie ce beau passage d'un poëte anglois, rendu en vers plus harmonieux encore par le chantre des Jardins :

> Alors de la montagne une race plus belle
> Descend dans les vallons ; ces hommes, pleins de zèle,
> Partout des arts sacrés vont répandre le feu,
> Et l'amour des humains, et le culte de Dieu [1].

Un des premiers poëtes grecs dont la tradition ait conservé le nom, est LINUS *de Chalcis* [2], fils d'Apollon et d'une Muse, dont la mort tragique étoit l'objet d'une fête qu'on célébroit à Thèbes. Stobée, dans ses Eglogues, nous a conservé douze prétendus vers de ce poëte : ils se rapportent à la fameuse proposition de l'école éléatique, adoptée ensuite par les Néo-Platoniciens et les Néo-Pythagoriciens : Ἐκ παντὸς δὲ τὰ πάντα, καὶ ἐκ πάντων πᾶν ἐστι. « Le tout a été engendré par le tout. » Il est évi-

[1] Paradis perdu, trad. par *Delille*, chant XI.

[2] Les anciens parlent de plusieurs Linus, dont l'un, fils d'Uranie et d'Amphimarus, fut tué par Apollon ou par Hercule. Le souvenir de cet événement étoit célébré en Egypte et en Grèce par un chant que les Egyptiens nommoient *Maneros* (voy. HEROD., II, 79) et les Grecs *Linus* (voy. SUIDAS v. Λίνος et CONON, narr. 19). On peut consulter *J. G. Hauptmann* Prolusio de Lino. Geræ, 1760, in-8°, et Notes de *Burette* sur le dialogue de Plutarque, de la Musique. (*Mém. de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, vol. X, p. 195.

dent que ces vers ont été fabriqués dans les temps postérieurs. Dans les Discours de Stobée [1], il se trouve deux autres vers de Linus sur la toute-puissance divine.

Linus eut un disciple nommé PAMPHOS *d'Athènes*, dont Philostrate [2] nous a conservé ces deux vers remarquables qui rappellent le symbole sous lequel les Egyptiens représentoient le Créateur de l'univers ou l'auteur de la vie animale :

> Ζεῦ κύδιστε, μέγιστε θεῶν, εἰλυμένε κόπρῳ
> Μηλείῃ τε καὶ ἱππείῃ καὶ ἡμιονείῃ.

C'est-à-dire : « Glorieux Jupiter, le plus grand des Dieux, qui es enveloppé dans les excrémens des brebis, des chevaux et des mulets. »

Pamphus composa, dit Pausanias [3], dès hymnes pour les Lycomèdes, famille qui exerçoit, par droit héréditaire, le pontificat à Eleusis. De ce nombre étoit un hymne sur l'Amour. Le même écrivain cite les hymnes de Linus en l'honneur des Grâces, de Diane et de Neptune.

OLEN, que Pausanias qualifie *d'Hyperboréen*, chef d'une colonie sacerdotale sortie du nord et fixée d'abord en Lycie, vint s'établir dans l'île de Délos. Il y transplanta le culte d'Apollon et de Diane dont ses hymnes chantoient la naissance dans

1 Voy. STOB. Ecl., lib. I, cap. 11.
2 Heroic., cap. 2, p. 98. ed. *Boissonad.*
3 Serm. CIX.
4 IX, 27.

le pays des Hyperboréens. Il fit connoître aux Grecs Ilithye, déesse du Nord, qui assista Latone dans ses couches. D'après Olen, elle étoit la mère d'Eros ou de l'Amour; il lui donne le surnom de *Bonne Fileuse*, εὔλινος, et l'appelle aussi la *Destinée*, πεπρωμένη. Les odes de ce poëte étoient *représentées*, s'il est permis de se servir de cette expression, comme nous verrons que l'étoient celles de Pindare; c'est-à-dire, qu'elles étoient accompagnées d'une pompe solemnelle et de danses.

Olympus *de la Mysie*, disciple de Marsyas, passe pour l'inventeur d'un genre de musique particulier, c'est-à-dire d'un *nome* ou *mode* pour la flûte. Il eut pour disciples Cratès et Hiérax.

Il y a eu deux Eumolpe. L'*ancien*, originaire de la Thrace, fonda les Mystères d'Eleusis. Le *jeune* étoit fils de ce Musée dont nous parlerons dans un instant, et fonda les petits Mystères d'Eleusis, pour accorder l'expiation à Hercule, souillé du sang de Nessus, et qui, n'étant pas né à Athènes, ne pouvoit être reçu dans les grands. Diodore de Sicile nous a conservé[1] un vers des chants bacchiques d'Eumolpe le jeune. Suidas cite les *Initiations aux mystères de Cérès*, τελεταὶ, poëme en trois mille vers du même Eumolpe.

Melampus, fils d'Amythaon, fut à la fois poëte musicien, prophète et médecin. Les fables dont lui et son frère Bias sont les héros, nous ont été con-

[1] Bibl. I, p. 11.

servées par Apollodore, et nous apprenons par une scholie sur Homère [1], que cet écrivain les a tirées de Phérécydes. Melampus savoit le langage des oiseaux et des autres animaux, et cette connoissance le mettoit en état de prédire l'avenir; ce fut lui qui introduisit dans l'Argolide le culte de Bacchus, qu'il avoit appris à Thèbes. Il régla les courses bachiques qui avoient lieu tous les trois ans. Il fut surnommé Καθαρτὴς, parce qu'il enseigna les moyens d'expier les crimes et de se réconcilier avec la Divinité. Il fut la souche d'une famille de devins dont le plus célèbre est Amphiarée, qu'Homère appelle le favori de Jupiter et d'Apollon.

PHILAMMON *de Delphes*, fils d'Apollon et d'une mortelle, passe pour avoir institué les chœurs de jeunes filles qui desservoient le temple de son père à Delphes. Il prit part à l'expédition des Argonautes.

Son fils, THAMYRIS, est surnommé le *Thrace*, parce que sa mère le mit au monde à Brinches ou à Odrysa : son nom se trouve dans l'Iliade [2], et il est fameux pour avoir osé défier les Muses au combat poétique.

Pausanias nous fait connoître [3] MELANOPUS *de Cumes*, auteur d'un hymne en l'honneur d'Opis et Hécaergé, les deux jeunes filles que, d'après la tradition, les Hyperboréens envoyèrent à Délos,

[1] Schol. Od. XI, 286, 9.
[2] II, 55.
[3] Lib. V, cap. 7.

pour porter un sacrifice à Apollon et Diane. Selon une autre tradition, elles accompagnèrent ces deux divinités lorsqu'elles quittèrent le pays des Hyperboréens pour se fixer à Délos[1].

Nous devons placer ici un des quatre PALÉPHATE dont parle Suidas. Il l'appelle un Athénien et un poëte épique, contemporain de Phémonoé. Il cite sa *Cosmopée*, en cinq chants, sa *Naissance d'Apollon et de Diane*, en quatre, ses *Discours* (Φωναὶ καὶ λόγοι) *de Vénus et de l'Amour*, en cinq; sa *Dispute entre Minerve et Neptune*; sa *Boucle de Latone*. Il ne faut pas confondre Paléphate avec un auteur prosaïque du même nom, dont nous parlerons par la suite.

Tous ces poëtes étoient en même temps musiciens. La musique et la poésie étoient entièrement unies dans les premiers temps de la Grèce, ou, pour mieux dire, la musique, le chant et la danse constituoient la poésie. Les Grecs ne connoissoient ou n'estimoient pas la musique purement instrumentale. Il n'est pas aisé de se faire une idée de leurs différens *nomes* ou mélodies; mais ces mélodies doivent nécessairement avoir été fort simples, et chaque genre de musique étoit exclusivement consacré à un genre de poésie. La musique, principalement la mélodie et le chant, faisoient un des

[1] Il vint, à une époque postérieure, une seconde ambassade hyperboréenne à Délos : elle se composoit encore de deux vierges, Laodice et Hyperoche, ayant à leur suite cinq hommes chargés de dons pour la divinité : ils sont nommés Περφερέες. Voy. HÉROD., IV, 33.

principaux objets de l'éducation que recevoit chaque citoyen; on en sépara, sous ce rapport, la danse, qui, sous le nom de gymnastique, devint un art particulier. Par la suite des temps, on sépara aussi les divers genres de chants : les uns furent appelés odes et hymnes, d'autres devinrent le poëme épique; nous verrons naître plus tard la tragédie, qui réunit de nouveau les genres épique et lyrique [1].

Nous n'avons pas encore parlé des deux plus célèbres poëtes-prophètes, qui, sortis du nord de la Grèce, fondèrent un culte mystérieux dont le but étoit d'adoucir les mœurs féroces d'un peuple barbare. Cette civilisation naissante fut propagée et perfectionnée à l'aide de la poésie, de la musique, de la religion, par des sociétés secrètes, qui, fondées pour un but si sacré, ne tardèrent pas de dégénérer, comme fait nécessairement toute institution de ce genre, parce que les signes mystérieux qui d'abord n'ont d'autre objet que le maintien du secret, finissent presque toujours par être considérés par les adeptes comme l'objet même de ces associations. Aussi les *Orphiques*, qui, dans l'origine, avoient été un bienfait pour l'humanité, devinrent-ils par la suite une société de jongleurs, qui, professant la magie et les sciences occultes, tombèrent dans le mépris dès le temps de Socrate.

[1] Voy. *Brown's* Dissertation on the rise, union and power, the progressions, separations and corruptions of poetry and music. London, 1763, in-4°. Il en a paru en 1763, à Paris, une traduction par *Eidous*.

Quant à ORPHÉE, fondateur de ces mystères, et à son disciple Musée, leur histoire est enveloppée de ténèbres. Ce que, dans les siècles suivans, les Grecs en ont rapporté, doit être mis sur le compte de leur vanité crédule et de leur penchant pour le merveilleux; et si l'orateur romain a bien entendu Aristote, celui-ci croyoit même que l'existence d'un Orphée étoit fabuleuse [1]. Les poésies de ces deux prophètes se rapportoient sans doute aux mystères qu'ils avoient institués, et n'étoient pas, comme celles des poëtes suivans, conservées dans la bouche d'un peuple profane; ce dépôt étoit confié à un petit nombre de prêtres et d'initiés. C'est le secret dont ces poésies furent entourées dès leur origine qui a été la principale cause des falsifications qu'elles éprouvèrent; les altérations furent si nombreuses, que, dès les temps d'Aristote et de Platon, il n'exista plus rien d'authentique d'Orphée ni de Musée. Les ouvrages qu'on attribuoit aux poëtes de cette période étoient des *Cosmogonies* [2], des *Oracles* (χρησμοὶ), des *Initiations* (τελεταὶ), des *Purifications* (καθαρμοὶ), des *Expiations* (παραλύσεις),

[1] CIC. de N. D. I, 38. *Orpheum poetam docet Aristoteles nunquam fuisse.* Ce qui veut sans doute dire: Il n'a pas existé d'Orphée, tel qu'on se représente ce poëte.

[2] L'exposition de la doctrine d'Orphée sur l'origine du monde, se trouve, mais sous d'autres formes, dans DAMASCIUS, περὶ ἀρχῶν (J.-Ch. Wolf *Anecd. gr.*, vol. III, p. 252, sqq.), dans SAINT CLÉMENT *de Rome* (*Recogn. ad gentil.* X, 17, 27), et dans ATHENAGORAS, (*Leg. pro Christ.*, p. 18, ed. Colon.). M. *Creuzer* dérive cette doctrine de l'Egypte (*Symbolik und Mythol.* Zweite Ausg., vol. III, p. 292).

des *Hymnes* (ὕμνοι), des *Préceptes contre les maladies* (ἀκέσεις νόσων), des *Onomastiques* (ὀνομαστικὰ ἔπη) qui apprenoient les noms des dieux.

Il nous seroit impossible aujourd'hui d'apprécier le mérite poétique d'ORPHÉE, que la tradition place au quatorzième siècle avant notre ère, et difficile de porter un jugement sur les mystères et l'espèce d'ordre qu'il a, dit-on, institués. Il étoit né à Labethres en Thrace; fils du roi Œagros et de la Muse Calliope, il prit part à la fameuse expédition des Argonautes, et la célébra par ses chants. Sa vie appartient à la mythologie plutôt qu'à l'histoire, et à l'histoire de la civilisation plutôt qu'à celle de la littérature. On doit le regarder comme le véritable auteur de la théologie des Grecs : il abolit les sacrifices humains, et institua une expiation pour mettre fin à ces vengeances de famille qui étoient usitées parmi ce peuple, comme elles le sont encore aujourd'hui parmi quelques nations peu civilisées. C'est ce qui a fait dire à Horace :

> Sylvestres homines sacer interpresque deorum
> Cædibus et victu fœdo deterruit Orpheus,
> Dictus ab hoc lenire tigres rabidosque leones.

Les ouvrages d'Orphée, s'il est vrai qu'il en ait laissé, ne sont pas parvenus jusqu'à nous, et ceux qu'on lui attribue, ont été composés long-temps après, ainsi que le prouvent, outre les témoignages historiques, l'art qui y règne et les réflexions phi-

losophiques dont ils sont, dirons-nous, ornés ou déparés.

Ces ouvrages sont :

1°. Des *Hymnes d'initiation* (Τελεταὶ), au nombre de quatre-vingt-huit, en hexamètres. D'après l'opinion commune, ils ont été composés sous le nom d'Orphée, par ONOMACRITE, contemporain de Pisistrate; selon d'autres, cet Athénien n'a fait que les traduire du vieux langage dans l'idiôme poétique de son temps. Quelques critiques ont pensé que le sophiste HIPPIAS a eu part à ce travail. Enfin il y en a qui, refusant à ces morceaux une antiquité si haute, les attribuent tous à quelques Néo-Platoniciens des premiers siècles du christianisme, comme nous le dirons lorsque nous exposerons les divers sentimens des savans sur ces productions. Il faut, au reste, distinguer ces hymnes, comme en général tous les hymnes mystiques de cette période, de deux autres sortes de poésies que nous trouverons par la suite; savoir, des hymnes épiques des Homérides, et des hymnes lyriques. Les hymnes mystiques avoient pour objet la théologie symbolique qui étoit enseignée dans les mystères. Une quatrième sorte d'hymnes sont ceux qu'on pourroit appeler philosophiques : Cléanthe et Proclus nous en fourniront des exemples.

2°. Un poëme historique ou épique sur l'*Expédition des Argonautes*, Ἀργοναυτικὰ, en 1384 vers.

3°. Un ouvrage sur les *Vertus magiques des pierres*, περὶ λίθων ou Λιθικά. Ce poëme qui enseigne

comment on peut, à l'aide des pierres, se préserver contre les poisons et se concilier la faveur des dieux, se compose de 768 hexamètres, et est précédé d'un argument qu'y a ajouté le grammairien DÉMÉTRIUS MOSCHUS, Grec du seizième siècle.

Enfin 4°. des fragmens de divers autres ouvrages, parmi lesquels on place un poëme en soixante-six vers, intitulé : Περὶ σεισμῶν, *des Tremblemens de Terre*, c'est-à-dire des pronostics que l'on peut tirer de cette espèce de phénomène; opuscule qu'on attribue aussi quelquefois à cet être fabuleux qu'on nomme HERMÈS TRISMEGISTE [1].

Le grammairien Jean Tzetzès allègue dix vers des *Géorgiques* d'Orphée (περὶ γεωργίας) : ces vers se trouvent mot à mot dans un poëme astrologique de Maxime, écrivain du quatrième siècle.

Jusqu'au dix-septième siècle, personne ne doutoit que les différens ouvrages qui portent le nom d'Orphée, ou au moins la plupart d'entre eux, ne fussent, soit véritablement de ce poëte même, soit au moins d'Onomacrite, qu'on regardoit comme le restaurateur des poésies antiques. Le savant évêque *Huet* fut le premier qui, croyant y reconnoître des traces de christianisme, manifesta le soupçon qu'elles pourroient bien être l'ouvrage de quelque pieux imposteur. Lorsqu'en 1751 *David Ruhnken* publia sa seconde Lettre critique, il s'éleva contre ce soup-

[1] Nous parlerons de ce Hermès, lorsque nous nous occuperons des Néo-Platoniciens.

çon, et plaça la composition des ouvrages en question au dixième siècle avant J.-C. *Jean-Mathias Gesner* alla plus loin : dans ses *Prolegomena Orphica*, qu'en 1759 il lut à l'académie de Goettingue, et qui furent ensuite placés dans l'édition d'Orphée que *Jean-Christophe Hamberger* publia après sa mort, il déclara n'avoir rien trouvé dans ces poésies qui empêchât de les croire composées avant la guerre de Troie. Il accorda toutefois qu'Onomacrite pouvoit les avoir retouchées. Gesner trouva un contradicteur dans le célèbre *Valckenær*, qui crut reconnoître dans ces poésies un élève de l'école d'Alexandrie [1]. Enfin, en 1771, feu *Jean-Gottl. Schneider* [2] fit revivre et développa l'idée de Huet ; ces mêmes poésies où Ruhnken avoit trouvé une diction presque homérique, et Gesner la simplicité de la haute antiquité, paroissoient, aux yeux du professeur allemand, l'œuvre d'un Néo-Platonicien initié dans la doctrine du judaïsme et dans les mystères du christianisme. Ses motifs, tirés seulement du style des ouvrages orphiques, furent renforcés par *Jean-Eric Thunmann* [3]. Ce savant y fit remarquer des erreurs historiques et géographiques qui, d'après lui, ne peuvent avoir été commises que par un écrivain postérieur à Ptolémée Evergète. Il est assez singulier que, par des motifs semblables, un autre géographe allemand, M. *Con-*

[1] Dans ses Observations jointes à l'édition d'Hérodote de *Wesseling*.

[2] Dans une dissertation insérée dans ses *Analecta critica*.

[3] *Neue philolog. Bibliothek*, IV, 1778, p. 298.

*rad Mannert* [1] place l'auteur de ces poésies avant Hérodote, parce qu'il n'a qu'une idée confuse du Pont-Euxin, et qu'il ne connoît pas le nom de l'île de Sicile. M. Mannert le croit cependant postérieur à Homère, parce qu'il sait que le Pont-Euxin est une mer fermée, et qu'il a connoissance des colonnes d'Hercule, de la Sardaigne et du mont Etna. En 1782, *Ruhnken* publia une nouvelle édition de sa Lettre critique; il y réfuta les raisonnemens de Schneider, en convenant néanmoins que l'opinion de Valckenær n'étoit pas sans vraisemblance.

La discussion en resta là pendant vingt ans, et Schneider garda le silence jusqu'à l'époque où il donna son édition des *Argonautiques*, c'est-à-dire en 1803. Dans la préface de ce livre, il défendit l'opinion qu'il avoit émise dans sa jeunesse, en la modifiant toutefois; car il convint que l'auteur des *Argonautiques*, quoique moderne, s'étoit approprié la manière des poëtes d'Alexandrie. Deux années après, M. *Godefroi Hermann*, dans un mémoire [2] joint à ses *Orphica*, et plus tard dans une dissertation particulière [3], soutint avec infiniment d'érudition l'opinion de l'évêque d'Avranches, et celle

[1] *Geographie der Griechen und Rœmer*, IV, 25.

[2] M. *God. Hermann* objecte que de la même manière on pourroit prouver que l'auteur de ces poésies a vécu après Hérodote, parce qu'il parle de la chaîne des Alpes, ainsi que de l'Hibernie, l'une et l'autre inconnues au père de l'histoire.

[3] *De ætate scriptoris Argonauticorum dissertatio.*

que Schneider avoit émise en 1771. Ses motifs sont tirés de la diction, et surtout du mètre : ce savant est juge compétent en tout ce qui tient à la métrique.

Cinq critiques allemands, MM. *Heyne*, *J. H. Voss*, *Fred.-Aug. Wolf*, *Imm. G. Huschke*[1], et *Bern.-Louis Kœnigsmann*[2], se sont prononcés contre l'hypothèse de Schneider et de M. Hermann, en reconnoissant toutefois la justesse des observations de *Valckenær*[3]. M. Kœnigsmann s'étant prévalu de l'autorité du grammairien Dracon, qui cite les Argonautiques d'Orphée, M. Hermann s'empressa de se procurer, par feu *Bast*, une copie de l'ouvrage de Dracon, qui étoit encore inédit, et le publia à Leipzig en 1812. Le fait est indubitable; Dracon cite, en effet, les Argonautiques, et son autorité devient d'autant plus grave que M. Hermann lui-même a découvert que ce grammairien n'a pas vécu, comme on l'a cru, vers le sixième siècle de notre ère, mais qu'il est antérieur à Apollonius Dyscolus, et par conséquent du commencement du second siècle[4]. Toutefois M. Hermann a fortement ébranlé l'autorité du livre de Dracon, en

[1] *De argumentis pro antiquitate Orphei Argonauticorum*, Lips., 1811, in 4°.

[2] *De Orphei Argonauticis*, Rostoc., 1806, in-4°.

[3] *Diss. de ætate carminis epici quod sub Orphei nomine circumfertur*. Slesvic., 1810, in-4°.

[4] Voy. aussi *Tiedemann*, Griechenlands erste Philosophen, Leipz., 1780, in-8°. *J. Ch. G. Gerlach* de hymnis Orphicis commentatio, Gœtt., 1797, in-8°.

élevant un soupçon qui fait douter que nous possédions celui que Dracon avoit écrit, et nous porte à croire que nous avons seulement un extrait de ce livre, augmenté ensuite par les exemples et les citations ajoutées, soit en marge, soit dans le corps de l'ouvrage, ainsi que les possesseurs de manuscrits avoient coutume de faire. Il est même probable que les citations de vers d'Orphée ont été ajoutées par *Constantin Lascaris*, qui a fait connoître en Italie les Argonautiques [1].

La *première* de toutes les éditions d'Orphée est celle de Florence, de 1500, in-4°, imprimée par *Phil. Giunta* (*Junta*): le poëme des Pierres ne s'y trouve pas. L'édition d'*Alde l'ancien*, de l'année 1517, in-8°, est plus complète; les Lithiques y parurent pour la première fois. Les *héritiers de Giunta* la copièrent en 1519, in-8°.

Orphée fut réimprimé avec la version latine de *Cribellius* de Milan, à Bâle, en 1523 et en 1529, in-4°. Nous passons sous silence plusieurs éditions antérieures à *Henri Etienne*. Celui-ci corrigea le texte par des conjectures, et le plaça dans sa collection de Poëtes grecs héroïques. *André-Christian Eschenbach* en donna une nouvelle édition à Utrecht, 1689, in-12. Enfin, l'édition commencée par *Jean-Math. Gesner*, et publiée par *George-Christophe Hamberger*, à Leipzig, en 1764, in-8°, termina la série des éditions coulées d'une même source.

Une nouvelle époque commence par l'édition des Argonautiques seules, donnée par *J. G. Schneider*, à Jena, 1803, in-8°. Ce savant a eu d'excellens matériaux pour la critique du texte, nommément la collation de quelques manuscrits

[1] Voy. la préface de l'édition de Dracon par M. *Hermann*.

de Moscou et de Vienne. L'édition de 1764 étant épuisée, M. *God. Hermann* se chargea de la revoir pour une nouvelle impression : celle-ci parut en 1805, in-8°, sous le titre d'*Orphica*. L'éditeur n'avoit pas de nouveaux matériaux à sa disposition; mais il a profité de ce qu'il trouvoit dans les éditions antérieures des œuvres d'Orphée, et dans l'excellente édition des *Lithica* donnée en 1781, in-8°, à Londres, par *Thomas Tyrwhitt;* et il a ajouté la dissertation sur l'époque où les poésies d'Orphée ont été composées; morceau curieux dont nous avons parlé ci-dessus.

Le poëme des *Tremblemens de terre*, attribué à Orphée, se trouve dans l'Anthologie. Il a été publié séparément par *J. A. Baifous*, Paris, 1586, in-4°, et dans les *Miscellanea* de *Maittaire*, ainsi que dans le troisième volume des *Analecta* de *Brunck*.

Les données qu'on a sur MUSÉE, ne sont pas plus certaines que celles qui nous sont parvenues sur Orphée; l'histoire de sa vie est enveloppée de mystères et entourée de fables. Platon le dit fils de Sélène, et comme pour ne pas laisser de doute sur la signification de ce nom, Hermesionax dans un passage de sa *Leontion* qu'Athénée nous a conservé, dit que Méné, c'est-à-dire la Lune, étoit la mère de ce poëte, qu'il appelle le favori des Muses [1]. D'autres lui donnent simplement une nymphe pour mère. Musée naquit, soit à Athènes, soit à Eleusis dans l'Attique, car les écrivains de l'antiquité ne sont pas d'accord sur ce point; mais il étoit originaire de la Thrace, et issu de l'illustre famille des

[1] ATHEN. XIII, p. 597; (ed. *Schweigh.* vol. V, p. 161).

Eumolpides, qui dérivoit son origine du Thrace Eumolpe, fils de Neptune et de Chione. Eumolpe vint s'établir en Attique et fut prêtre de Cérès à Eleusis, où Pausanias dit avoir vu son tombeau. Cette famille étoit en possession de mystères et de rites d'initiation particuliers, et douée, de père en fils, du don de la prophétie. Musée descendoit au quatrième ou cinquième degré du premier Eumolpe : la tradition nomme Antiphème son père. Nous avons dit qu'il étoit disciple d'Orphée; d'autres l'appellent au contraire son maître, et Suidas dit expressément que, quoique disciple d'Orphée, il fut plus âgé que ce poëte-prophète qui lui légua sa lyre. D'après une autre tradition, cet instrument fut confié à Musée par les Muses qui, après la mort d'Orphée, l'avoient trouvé sur le rivage de la mer. Il passa une grande partie de sa vie à Athènes, et du temps de Pausanias, le quartier de cette ville, où il avoit habité et où il fut enterré, portoit encore le nom de Musée [1]. Dans le fragment d'Hermesionax que nous avons cité, il est question de ses amours avec Antiope : ailleurs son épouse est appelée Deïope, dont il eut Eumolpe le jeune, qui présida à l'expiation d'Hercule.

Les poésies de Musée, négligées probablement à une époque postérieure où la poésie ionienne, plus analogue au génie des Grecs, prit une grande vogue, furent tellement interpolées que lorsque par

[1] Lib. I, cap. 25, 6.

la suite l'esprit de critique voulut s'en occuper, il ne fut plus possible de distinguer ce qui étoit authentique, de ce qui avoit été ajouté. Pausanias[1] regardoit le seul hymme en l'honneur de Cérès, comme une production vraiment muséenne : tout le reste lui paroissoit l'ouvrage d'Onomacrite, contemporain des Pisistratides. Cet hymme s'est perdu, aussi bien qu'à un très-petit nombre de vers près, tout ce qu'on colportoit sous le nom de Musée; car le poëme d'*Héro et Léandre* qui nous reste, est d'un autre Musée, surnommé le Grammairien. Nous allons indiquer les titres de ces ouvrages.

1°. Des *Oracles*, χρησμοί. Musée avoit prédit, d'après Herodote[2], l'issue heureuse de la bataille de Salamine, c'est-à-dire qu'on appliqua à cet événement glorieux pour les Grecs, une de ces prophéties qui s'étoient conservées dans la bouche du peuple, comme on fit à l'égard de trois vers que Pausanias nous a conservés[3] et dans lesquels on vit d'autant plus volontiers une prédiction du combat d'Ægos Potamos, qu'ils confirmoient le soupçon qu'on avoit de la trahison d'Adimantus. Cet oracle, et un autre morceau, également en trois vers, que St. Clément d'Alexandrie a cité[4], sont les deux fragmens les plus considérables qui nous restent de Musée. Ses oracles furent recueillis, par

[1] I, 22, 7.
[2] VIII, 96.
[3] X, 9, 5.
[4] Strom., 8, p. 738.

ordre d'Hipparque, par Onomacrite; mais le poëte Lasus d'Hermione ayant découvert la fraude de cet individu qui avoit mêlé ses propres productions dans les prédictions anciennes, Hipparque exila l'imposteur. Il paroît que depuis cette époque on ne savoit plus distinguer ce qui étoit de Musée d'avec les interpolations d'Onomacrite.

2°. Des *Initiations*, Τελεταί. Un passage de la République de Platon [1], explique l'objet de ce genre de poésie : par les initiations on expioit les sacriléges commis par des individus ou par des villes entières. Elles sont aussi citées sous le titre de *Purifications*, Καθαρμοὶ, ou d'*Absolutions*, Παραλύσεις.

3°. Des *Charmes contre les maladies*, Ἀκέσεις νόσων, cités par Aristophane [2] et Eustathe [3].

4°. Une *Sphère*, Σφαῖρα, poëme astrologique. Diogène de Laërte, en parlant de Musée, dit : Ποιῆσαι δὲ Θεογονίαν καὶ Σφαῖραν πρῶτον, ce qui veut dire : il mit le premier en vers la Théogonie et la Sphère. Is. Newton traduisit faussement : il fit une sphère; et c'est sur cette erreur qu'est fondé le calcul de ce grand mathématicien, d'après lequel l'expédition des Argonautes seroit de l'année 936 avant J.-C. [4].

5°. Une *Théogonie*, Θεογονία, et 6° une *Guerre des*

[1] 2. (T. VI, p. 221 de l'éd. de Deux-Ponts).
[2] Grenouilles, v. 1033.
[3] *Ad Il., introd.*
[4] Voy. *Clavier*, Hist. des premiers temps de la Grèce (deux. éd.), vol. III, p. 24.

*Titans*, Τιτανογραφία, dont on cite le troisième livre.

7°. Des *Préceptes*, adressés à son fils Eumolpe, Ὑποθῆκαι ou Εὐμόλπια ποίησις, ouvrage de morale, ou peut-être une instruction pour la célébration des mystères. Suidas dit qu'il étoit de 4000 vers environ.

8°. Κρατήρ. Servius est le seul qui cite ce poëme[1]: il dit que c'étoit le premier ouvrage de Musée et dédié à Orphée. Ce titre indique sans doute un *mélange*, car les anciens appeloient κρατὴρ, le vase où se faisoit le mélange du vin avec l'eau.

9°. Un *hymme à Cérès*, cité par Pausanias comme l'unique production authentique de Musée : le poëte le composa pour la famille des Lycomèdes, qui paroît avoir eu un respect particulier pour Cérès, car elle possédoit une chapelle de cette déesse que les Perses détruisirent et qui fut rebâtie par Thémistocles. Cet Athénien appartenoit lui-même à la famille des Lycomèdes[2].

10°. Un *hymme en l'honneur de Bacchus*, cité par Ælius Aristides dans son Eloge de cette divinité.

11°. *Sur les Thesprotes*, Περὶ Θεσπρωτῶν. S. Clément d'Alexandrie rapporte qu'Eugammon de Cyrène, poëte de la 53e olympiade, s'attribua cette description des choses remarquables de la Thes-

[1] *Ad Æn.*, VI, 667.

[2] Plut., Vie de Thémist., t. I, p. 112, A.

protie, et la publia comme son ouvrage. Pour qu'un tel plagiat fût possible, le poëme de Musée devoit être tombé dans un oubli parfait.

Les *Isthmiques* cités par les scholiastes d'Euripides et d'Apollonius de Rhodes, comme production de Musée, ne pouvoient être de l'Eumolpide, qui a vécu avant la fondation des jeux Isthmiques.

Le petit nombre de vers de Musée qui nous ont été conservés par les citations de Pausanias et de S. Clément d'Alexandrie, ont été réunis par *Henri Etienne*, dans sa collection de poésies philosophiques, et par M. *Manso*, dans son édition grecque-allemande de Musée le grammairien.

La collection des oracles de Musée n'étoit pas la seule de ce genre qu'on colportoit chez les anciens. Il y en avoit une autre très-fameuse, qu'on attribuoit à la Sibylle ou aux Sibylles. Ce que les anciens nous disent de ces prophétesses est très-obscur, fabuleux, et rempli de contradictions. Il paroît que le nom de SIBYLLE étoit appellatif et signifioit une *inspirée*; il est communément dérivé de deux termes éoliens ou doriens, savoir : σιὸς, *Dieu*, et βυλὴ, *conseil*. On compte jusqu'à dix Sibylles, et on les place à une époque antérieure à Moïse de 800 ans. La plus ancienne d'entre elles est celle de Perse, qu'on nomme SAMBETHÉ; mais la plus célèbre est la Sibylle d'Erythrées ou de Cumes, HÉROPHILE, nommée, par d'autres, DEMOPHILE, dont les oracles relatifs à l'histoire de la république romaine étoient conservés à Rome,

dans le temple d'Apollon. Pline dit [1] que les oracles sibyllins étoient écrits sur papyrus. L'original qu'on prétendoit avoir été acquis par Tarquin, périt du temps de Marius, par l'incendie du Capitole. On enveloppa l'existence de ces livres de tant de mystères, que les anciens ne nous disent pas même expressément en quelle langue ils étoient écrits. On conçoit difficilement comment des pontifes romains pouvoient se servir de livres écrits en grec, puisque, sans doute, il ne leur étoit pas permis de consulter des interprètes. Il paroît certain néanmoins que ces livres étoient écrits en grec, puisqu'après leur destruction, le sénat, voulant réparer cette perte, fit recueillir avec soin les ouvrages et les sentences des Sibylles qui circuloient en Grèce, et surtout à Erythrées, en Ionie, prophéties qui, au commencement de la guerre du Péloponnèse, jouissoient d'un grand crédit à Athènes. Il résulta de ces recherches de nouvelles collections d'oracles sibyllins qui, instrument de la politique et de l'esprit de parti, furent souvent falsifiés par ceux qui étoient investis du pouvoir. Le sénat les fit purger à différentes reprises des interpolations qu'on y avoit fait glisser. Auguste et Tibère en ordonnèrent de nouvelles révisions; les premiers empereurs chrétiens ne les firent pas ôter du temple d'Apollon Capitolin, où Julien les consulta en 363; enfin, Stilicon, ministre d'Honorius, les fit brûler.

[1] *Hist. nat.*, XIII, 13.

La plus ancienne prophétie sibylline qui nous ait été textuellement conservée, est celle que rapporte Pausanias [1], et que les Athéniens appliquèrent à la bataille d'Ægos-Potamos, parce qu'il y est question d'une flotte détruite par la faute des généraux; peut-être aussi les chefs qui commandoient dans cette bataille, ne furent-ils accusés de trahison qu'afin que l'oracle qui couroit dans la bouche du peuple trouvât son application. Une autre prophétie sibylline se lit dans Plutarque [2]; il y est question d'une bataille sanglante qui seroit livrée sur le Thermodon. Les Athéniens appliquèrent cet oracle à la bataille de Chéronée. Plutarque dit que de son temps il n'existoit pas de rivière de ce nom près de sa ville natale, et il conjecture qu'il s'agit d'un petit ruisseau, tombant dans le Céphise, et que ses compatriotes nommoient Aïmon, ruisseau de sang. Pausanias parle du ruisseau Thermodon, en Béotie; mais il le place loin de Chéronée [3].

L'histoire romaine nous a conservé deux prophéties sibyllines, non littérales, mais bien précises. L'une défendoit, disoit-on, aux Romains d'étendre les bornes de leur domination au-delà du Mont Taurus. S'il étoit bien constaté que cette défense, que nous connoissons par Tite-Live [4],

[1] X, 9.
[2] *In vita Demosth.*, éd. de Reisk., vol. IV, p. 723.
[3] Pausan., IX, 19.
[4] XXXVIII, 45.

se trouvoit dans les livres de la Sibylle, elle suffiroit pour prouver que ces livres ne furent pas composés pour Rome. En effet, la prophétie qui fixe le Taurus pour limite orientale d'un empire, ne peut avoir été faite que pour les rois de Lydie. Il est superflu, au reste, de remarquer qu'à l'égard de Rome, au moins, elle a été démentie par les événemens.

La seconde prophétie que l'histoire romaine nous a conservée, est celle qu'on trouva, dit-on, dans les livres sibyllins, lorsqu'on les consulta pour savoir s'il falloit accorder à Ptolémée Aulètes, roi d'Egypte, les secours qu'il sollicitoit contre ses sujets rebelles. « Si un roi d'Egypte vient vous demander des secours, ne lui refusez pas votre alliance; mais ne lui accordez pas de troupes, » répondit l'oracle consulté par ordre du sénat. C'étoit le moment où les partis qui divisoient la république se préparoient à un combat à outrance; car c'étoit l'année 55 avant J.-C., qui précéda de sept ans la bataille de Pharsales. Quoique nous sachions que cet oracle causa de vifs débats dans le sénat romain, nous connoissons cependant trop peu les mobiles secrets qui mettoient en mouvement les passions, pour fixer notre opinion sur l'authenticité d'une prophétie qui semble porter tous les caractères de la supposition et qui n'étoit peut-être que le produit d'une fraude dont tous les partis étoient intéressés à soustraire l'origine à la connoissance du public.

Ce qui nous reste aujourd'hui sous le titre d'*Oracles de la Sibylle*, a été fabriqué par la pieuse fraude des premiers chrétiens, toujours attentifs à découvrir dans la mythologie païenne des traces de leur foi, et ne rougissant pas de travestir de toutes les manières les vérités de l'Evangile. S. Clément de Rome lui-même n'est pas à l'abri du soupçon d'avoir participé à cette falsification, ou d'avoir ajouté foi trop légèrement à un texte corrompu. D'après S. Justin, ce pontife avoit cité, dans son Epître aux Corinthiens, des oracles de la Sibylle, pour confirmer les vérités qu'il annonçoit aux païens [1]. Un contemporain de S. Clément, l'historien Josephe, se réfère à un passage de ces mêmes oracles [2] où il est question de la tour de Babel; ce que nous remarquons comme une preuve de l'ancienneté des falsifications de ces oracles. Celsus, cet antagoniste fameux de la religion, accusoit expressément [3] les chrétiens d'avoir altéré ce recueil. Les Pères de l'Eglise du deuxième, et plus souvent encore ceux du troisième siècle, se réfèrent à des passages interpolés qu'ils rapportent comme authentiques [4].

La collection des oracles sibyllins, telle qu'elle a été connue jusque dans ces derniers temps, se

[1] *Quæst. ad Orthod. Resp. ad quæst.* LXXIV.

[2] *Antiq. Jud.*, I, 5.

[3] Orig. *adv. Cels.*, lib. VII.

[4] Voy. aussi *Birg. Thorlacii* libri Sibyllistarum veteris ecclesiæ crisi, quatenus monumenta christiana sunt, subjecti. Hafniæ, 1815, in-8°.

compose de huit livres. Dans le premier, il est question de la création, de la chute du premier homme, et du déluge : il est évident non-seulement que ce livre est pris de la Genèse, mais aussi que son auteur s'est servi de la traduction grecque des Septante [1]. Le jugement dernier est le sujet du second livre ; l'Antéchrist [2] est annoncé dans le troisième ; le quatrième prédit la chute de diverses monarchies ; le cinquième s'occupe des Romains jusqu'à Lucius Verus. Dans le sixième, il est question du baptême de Jésus-Christ par S. Jean. Le septième est consacré au déluge et à la chute de divers états ou monarchies ; le huitième au jugement dernier et à la destruction de Rome.

Un manuscrit de la bibliothèque ambrosienne de Milan, découvert par M. *Ange Maio*, contient un quatorzième livre en 334 vers ; mais les livres qui devoient se trouver entre le huitième et le quatorzième y manquent. Ce dernier parle d'une destruction de Rome, si complète, que le voyageur n'en trouveroit plus de traces, que des cendres couvriroient la place où elle fut jadis, et que son nom même disparoîtroit :

Ῥώμη δ' οὐκέτι ἔστιν ἰδεῖν, οὐδ' ἔστιν ἀκοῦσαι
Οἱάν περ πρώην εἶδεν τοίαν προδίτης.
Πάντα γαρ ἐν σποδιῇ τάδε κείσεται.

Après cela, la prophétesse désigne une longue

[1] S. Clément de Rome ne savoit pas l'hébreu.
[2] Domitien.

série de princes sous lesquels Rome sera rebâtie. Rome n'ayant pas subi une destruction complète, il est évident que la prédiction n'est pas une de celles qui ont été fabriquées après coup ; il s'en suit qu'il seroit inutile de vouloir chercher à l'expliquer. Ce qui est certain, c'est que ce quatorzième livre n'a pas été forgé par un chrétien : l'auteur étoit certainement païen.

*Sixte Birken*, qui se nommoit *Xystus Betulejus*, a le premier fait connoître les Oracles Sibyllins, en les faisant imprimer à Bâle, en 1545, in-8°, chez *Oporin*. L'année suivante, Oporin imprima aussi la traduction latine de *Sébastien Chatillon* (Castellio), de Genève ; il la joignit ensuite à une édition du texte corrigé d'après un manuscrit de Florence, qu'il publia en 1555, in-8°. Ces Oracles se trouvent aussi dans la collection des Orthodoxographes de *Herold*. *Jean Opsopœus* les publia trois fois, toujours avec la version de Castellio, à Paris, en 1589, 1599 et 1607, in-8°. (La dernière réimpression est mauvaise.) L'édition la plus complète est celle de *Servæs Galle*, qui parut à Amsterdam en 1689, in-4°. Il faut y joindre le 14ᵉ livre publié par M. *Ange Maio*, à Milan, 1817, in.8°.

Il existe d'autres collections d'oracles qu'on fait remonter à cette époque reculée. Leurs prétendus auteurs sont AMPHILYTUS *de l'Acarnanie* ; BACIS ; DIOPITHÈS ; et plusieurs prophétesses, comme XENOCLEA, les PÉLÉADES, auteurs d'un hymne où est célébré Jupiter qui est, qui fut et qui sera, Ζεὺς ἦν, Ζεὺς ἐστὶ, Ζεὺς ἔσσεται [1] ; PHAENNO *d'Epire* [2], PHÉMO-

[1] PAUSAN., X, 12.

[2] Il paroît, d'après le passage cité de Pausanias, que la devineresse

NOÉ, qui fut la première prêtresse de Delphes, et à laquelle on attribue un traité sur l'*Education des Oiseaux*, Ὀρνιθοσόφιον [1], et la Delphienne BOEO : Pausanias cite [2] ses hymnes, dans lesquels elle raconte comment le culte d'Apollon avoit été porté de l'Hyperborée en Grèce par Olen. Le célèbre *Reiske* a pensé que le *Testament secret*, ἀπόῤῥητοι διαθῆκαι, dont il est question dans le plaidoyer de Dinarque contre Démosthène, testament d'où dépendoit le salut d'Athènes, et dont le dépôt étoit confié à l'Aréopage, n'étoit autre chose que le recueil des oracles de Bacis et d'Amphilytus, lesquels renfermoient les destinées d'Athènes. Cette hypothèse, avancée uniquement pour interpréter un passage obscur, ne repose sur aucun fait; elle ne paroît pas même se concilier avec un autre passage qui se trouve dans Aristophane [3], et où la véracité de Bacis est mise en doute; trait que le poëte n'auroit probablement pas osé lancer, s'il

Phaënno ne doit son existence qu'à une erreur. « Il a existé, dit cet écrivain, à l'époque où Démétrius (fils d'Antigone) ayant été fait prisonnier, Antiochus (fils de Seleucus) monta sur le trône, une certaine PHAENNIS, fille du roi des Chaoniens, qui a été mise au rang des prophétesses. » L'époque indiquée par Pausanias répond à l'année 279 av. J.-C. Au chap. 15, cet historien rapporte un des oracles de Phaënnis qui annonçoit l'arrivée des Gaulois.

[1] Il existe sous ce titre plusieurs ouvrages dont nous parlerons au chap. XCIV.

[2] Lib. X, cap. 5.

[3] Pac. v. 1071 et 1119.

avoit existé une prophétie de ce devin à laquelle le salut de l'état fût attaché [1].

Ces divers oracles forment les seconds volumes des recueils d'*Opsopœus* et *Galle*.

Un autre personnage fabuleux qu'on place dans les deux ou trois siècles avant la prise de Troie, est l'Egyptien HERMÈS TRISMEGISTE ou THOTH. On lui attribue l'invention de l'écriture et un grand nombre de découvertes dans plusieurs sciences. Les Néo-Platoniciens, classe de philosophes que nous verrons naître dans le deuxième et le troisième siècle après J.-C., le regardoient comme l'auteur de toutes leurs rêveries mystiques. C'est sans doute alors qu'ont été fabriqués les ouvrages portant son nom. Lorsque la suite de notre histoire nous aura conduits à cette époque de décadence, nous reviendrons sur Hermès [2].

Les poëtes de la période que nous avons parcourue ont inventé l'*hexamètre*. Ce vers dans lequel le dactyle prédomine, de manière cependant qu'il n'exclut pas le grave spondée, est imposant et majestueux; il est parfaitement analogue à la poésie sévère qu'on cultivoit exclusivement dans les premiers temps. La langue primitive des Grecs, qui avoit beaucoup de rapport avec ce que par la suite on nomma *dialecte éolien*, s'y adaptoit facile-

[1] Voy. chap. XIX, article *Dinarque*.
[2] Au chap. LXII.

ment, parce que dans ce dialecte l'*accent*, ἄρσις, repose de préférence sur la première syllabe. Une tradition populaire qui s'étoit perpétuée parmi les Grecs, nommoit la prêtresse PHÉMONOÉ l'inventrice de l'hexamètre [1]; on parloit à Delphes, sa patrie, le dialecte éolien. Une autre tradition faisoit honneur de cette invention à Orphée. Les plus anciens hexamètres connus sont ceux qu'Hérodote dit avoir lus à Thèbes, dans le temple d'Apollon, sur des trépieds consacrés par Amphitryon, et par deux autres princes du quatorzième ou du treizième siècle avant notre ère, si toutefois cet écrivain ne s'en est pas laissé imposer par la fraude des prêtres [2].

[1] Voy. PAUSAN., X, 5; PROCLI *Chrestomath. ap.* PHOT. PLIN. *Hist. Nat.*, VII, 56.

[2] Voy. HÉROD., V, 59. Le mot μοναρχέων qui se trouve dans une de ces inscriptions, les rend suspectes.

---

# LIVRE SECOND.

Histoire de la Littérature grecque depuis la prise de Troie jusqu'à la législation de Solon, de 1270 à 594 ans avant J.-C. — COMMENCEMENT DE LA LITTÉRATURE GRECQUE.

## CHAPITRE III.

Etat de la Grèce. Origine de la Grèce asiatique et de la Grande-Grèce. Des dialectes. Origine de l'alphabet grec. Les plus anciennes inscriptions.

LA période de temps qui commença quatre-vingts ans après la prise de Troie, est remarquable par les fréquentes migrations des tribus helléniques. *L'invasion des Héraclides* dans le Péloponnèse ébranla tous ces peuples. Chassés, vers 1362 ans avant J.-C., de cette presqu'île par les Pélopides, les descendans d'Hercule avoient trouvé un asile en Hellade, parmi les Doriens du mont Parnasse, dont le chef, Æpalius ou Ægymius, adopta Hyllus, fils d'Hercule. Les descendans de ce prince firent plusieurs tentatives infructueuses pour rentrer dans le patrimoine de leurs ancêtres. Mais lorsque les états du Péloponnèse furent affoiblis par la guerre de Troie et par les dissensions intérieures

qui en furent la suite, les petits-fils d'Hercule qui, par haine pour les Pélopides, n'avoient pas pris part à cette expédition, ayant à leur disposition une population accrue dans un long intervalle de paix, reprirent un projet qui n'avoit jamais été abandonné. A la tête des Doriens et d'une tribu d'Etoliens, ils envahirent la presqu'île, 1193 ans avant notre ère. Rien ne put résister à l'impétuosité d'hommes qui avoient de longues injures à venger. Le bouleversement qu'ils opérèrent fut général; tous les états des Pélopides et des Néléïdes furent détruits : sur leur ruine il s'éleva six nouveaux états, savoir, Argos avec Mycènes, la Messénie, la Laconie, Sicyone et Corinthe, qui échurent aux Doriens, et l'Elide qui forma la part des Etoliens. L'Arcadie et l'Egialée furent les seules contrées de la péninsule que les Héraclides ne soumirent pas : leur invasion n'eut même aucune influence sur l'Arcadie; mais l'Egialée éprouva un grand changement. Les Achéens, chassés de la Laconie, y entrèrent sous la conduite d'un fils d'Oreste, en expulsèrent les Ioniens, et donnèrent leur nom à ce petit pays. Les Doriens avoient aussi essayé de se rendre maîtres de l'Attique : ce projet ne réussit pas; mais en se retirant ils fondèrent l'état de Mégare.

La révolution opérée par les Héraclides fit disparoître les Pelasges : leur nom même cessa presqu'entièrement, de manière que dès-lors il ne se trouve plus attaché qu'à quelques colonies fondées au dehors. Les Pelasges restés en Grèce s'amalga-

mèrent avec les Eoliens, celle des races helléniques avec laquelle leur langue et leurs mœurs paroissent avoir eu le plus d'analogie.

Le bouleversement des états fondés par la race primitive des Pelasges, loin d'être favorable au développement de l'esprit humain, fit faire un pas rétrograde à la civilisation, qui ne peut se développer que dans un ordre de choses stable et permanent. Non-seulement cet événement produisit des jalousies entre les deux principales branches helléniques, les Ioniens et les Doriens; mais le partage du Péloponnèse occasiona aussi des dissensions sanglantes entre les Doriens eux-mêmes, et ces contestations engendrèrent une haine implacable entre les descendans d'Aristodème qui avoient eu pour partage la Laconie, et ceux de Cresphonte auxquels la Messénie étoit échue.

L'invasion des Héraclides eut encore un autre résultat, qui influa puissamment sur la civilisation des Grecs : c'est l'établissement de colonies helléniques sur les côtes de l'Asie-Mineure, ainsi que la formation d'une triple confédération d'Ioniens, de Doriens et d'Eoliens.

Avant tous les autres Hellènes, les Doriens avoient envoyé des colonies dans l'Asie-Mineure. La ville de Trézène avoit été occupée par ordre de Témenus, premier roi Héraclide d'Argos; mais il existoit encore dans cette ville un descendant des princes auxquels le sceptre avoit été ravi par ces mêmes Pélopides dont les neveux se virent mainte-

nant dépouillés par les nouveaux venus. Ce prince se mit à la tête d'une colonie de Doriens, et alla fonder Myndus et Halicarnasse en Carie. Cet événement eut lieu quinze ans après l'invasion des Héraclides. Quarante-quatre ans après, une partie des Doriens qui avoient vainement tenté la conquête de l'Attique, passèrent dans les îles de Cos et de Rhodes, et sur le continent de la Carie, où ils fondèrent Cnide. C'est ainsi que prit naissance l'*Hexapole dorienne* en Asie, composée des villes de Cos, Cnide, Halicarnasse, Linde, Camire et Ialyse, ces trois dernières dans l'île de Rhodes. Myndus fut exclue de la confédération par des raisons qui nous sont inconnues.

Le royaume de Pylos en Messénie qui, fondé par Nélée, fut bouleversé par les Héraclides, étoit habité par des Eoliens. Ils allèrent s'établir à Lesbos. D'autres Eoliens, réunis sous les drapeaux de deux descendans d'Agamemnon, fondèrent Cumes sur le Xanthe, 1220 ans avant notre ère. De Mitylène dans l'île de Lesbos, et de Cumes sortirent de nouvelles colonies qui s'établirent dans le voisinage. Telle fut l'origine de la *Confédération des douze villes éoliennes*, composée de Cumes, Larisse, Neontichos, Temnos, Cilla, Notion, Pitana, Æginuse, Ægæa, Myrine, Grynion et Mitylène. Les Eoliens de Cumes fondèrent aussi Smyrne, 1102 ans avant J.-C.; mais cette ville leur fut enlevée par les Colophoniens, et entra vers 700 ans avant J.-C. dans la confédération des Ioniens.

L'émigration de ces derniers fut encore une conséquence de la tentative des Doriens pour s'emparer de l'Attique. Le dévouement de Codrus devint le prétexte d'une révolution dans le gouvernement d'Athènes. Mécontent de ce changement, Nélée, fils du dernier roi, se mit à la tête des Ioniens qui venoient d'être expulsés de l'Egialée par les Achéens, ainsi que de quelques autres tribus. Sous la conduite de ce chef, les Ioniens formèrent des établissemens dans les îles Cyclades, passèrent de là dans l'Asie-Mineure, et y bâtirent plusieurs villes, ou s'emparèrent de celles que les Pelasges y possédoient. C'est ainsi que naquit la *Confédération ionienne*. Elle se composoit de douze villes, savoir : Ephèse, Colophon, Lébédos, Téos, Clazomène, Phocée, Milet, Myonte, Priène, Erythrées, Samos et Chios. Smyrne, que les Colophoniens enlevèrent aux Eoliens, y entra par la suite comme treizième confédérée. La plus considérable de ces villes fut Milet. Elle devint la métropole de beaucoup de colonies qui se fixèrent dans la Propontide et au Pont-Euxin, telles que Cyzique, Sinope, Parium.

Il faut se garder d'attacher au mot de colonie, lorsqu'il s'agit des établissemens dont nous venons de parler, l'idée que nous avons de nos colonies transmarines, auxquelles elles ne sont pas comparables. Les colonies des peuples de l'antiquité devoient leur existence à la nécessité où se trouvoit soit une population surabondante, soit une tribu chassée de ses domaines, soit un parti qui avoit

succombé dans les dissensions politiques, de chercher d'autres asiles. Les villes ainsi fondées, tout en conservant envers celles d'où elles étoient sorties, des rapports d'égards et d'amitié, et l'obligation de les secourir en cas de guerre, jouissoient, dans la règle, de la même indépendance que la mère-patrie, et se gouvernoient d'après leurs propres lois. Les colonies sorties d'Europe depuis la fin du quinzième siècle, ont été fondées, au contraire, par un esprit de commerce et de spéculation qui étoit étranger aux Grecs. Parmi les peuples de l'antiquité, les seuls Phéniciens paroissent l'avoir connu : aussi leurs colonies différoient-elles essentiellement de celles des Grecs [1].

Les établissemens formés par les Hellènes sur les côtes de l'Asie-Mineure, favorisés par la fertilité du sol, par la douceur du climat et par leur position géographique, parvinrent bientôt à une grande prospérité. Le commerce et la navigation leur procurèrent des richesses, et celles-ci donnèrent naissance au luxe et aux beaux-arts qui eux-mêmes sont un luxe. Du sein de ces villes opulentes sortirent les lettres et les sciences qui poussèrent ensuite des racines si profondes dans la partie de l'Europe à laquelle ces peuples devoient leur origine.

[1] Voy. les deux ouvrages de *D. H. Hegewisch* : Geographische und historische Nachrichten, die Colonien der Griechen betreffend. Altona, 1808, in-8°; et : Uber die griechischen Colonien seit Alexander dem Grossen. Altona, 1811, in-8°.

Nous venons de voir comment une seconde Hellade se forma sur les côtes de l'Asie-Mineure : une troisième s'éleva en Italie et en Sicile. Depuis des temps immémoriaux les Pelasges avoient pénétré en Italie. Denys d'Halicarnasse parle de deux peuples d'origine grecque ( non hellénique ) qui, dix-sept générations avant la guerre de Troie, s'y rendirent. Il donne aux uns le nom d'*Aberrigènes* (Ἀϐεῤῥιγῖναι), qui certainement est beaucoup plus moderne, et qu'il dérive du mot latin *error*; il appelle les autres Pelasges. Les premiers sortirent, dit-il, de l'Arcadie, ( c'est-à-dire du pays qui, trente ans après leur départ, prit ce nom d'après Arcas, chef d'un peuple inconnu qui s'établit dans la contrée méditerranée de l'Apia ); ils étoient tout aussi bien Pelasges que ceux qu'il nomme ainsi. *Œnotrus* et *Peucetius* les conduisirent : le dernier s'établit dans la Pouille d'aujourd'hui et devint le chef des Peucétiens; une partie des colons se fixa à Pandosie, et nomma le pays Œnotrie [1]. Une troisième remonta jusqu'au pays des Sabins; ce sont les Aberrigènes de Denys d'Halicarnasse que bientôt après il nomme *Aborigènes*, en dérivant ce mot d'ὄρος, montagne, les Arcadiens, dit-il, étant un peuple montagnard [2]. Quant aux Pelasges de

[1] Il est probable qu'Œnotrus est un être fabuleux plutôt qu'historique : les Pelasges ayant trouvé, dans le pays qu'ils venoient d'occuper, la culture de la vigne, l'auront nommé Œnotrie, pays à vin.

[2] Voy. Dion. Halic. *Archæol. rom.*, I, 10 sqq. En parlant de cette émigration, dans mon *Histoire abrégée de la littérature romaine*, vol. I,

cet historien, ils étoient originaires de la Thessalie. Après avoir séjourné pendant quelque temps à Dodone, ils passèrent en Italie. Une partie d'entre eux se fixèrent sur une des embouchures du Pô et fondèrent Spiné : d'autres allèrent joindre les Aborigènes et bâtirent Felia. Ces deux peuples réunis firent la guerre aux Ombres et leur enlevèrent Cortone, Perugia et d'autres places. Soixante ans avant la prise de Troie, deux partis s'étant élevés en Arcadie pour la succession au trône, celui d'*Evandre* eut le dessous : ce prince se retira auprès des Aborigènes, peuple de même origine, et bâtit Pallantium sur une des collines qui entrèrent ensuite dans l'enceinte de Rome [1]. Enfin, après le retour des Grecs de leur campagne d'Asie, quelques-uns de leurs chefs abordèrent en Italie.

C'est ainsi que la route de ce beau pays avoit été

p. 23, j'ai fait connoître les motifs par lesquels *Freret* pense que les Aborigènes, les Œnotriens et Peucétiens sont arrivés en Italie par la route de terre : dans cette hypothèse, les Peucétiens et les Œnotriens seroient ceux qui auroient poussé le plus loin leur course, tandis que, d'après Denys, ils s'arrêtèrent les premiers. L'opinion de Freret n'est pas partagée par M. *Raoul Rochette*. Indépendamment de l'auteur de l'*Archéologie romaine*, il cite PAUSANIAS (VIII, 3) qui raconte qu'assisté par l'argent de son frère Nyctimus, Œnotrus se procura une flotte. Ce fait leveroit la principale difficulté que Freret avoit trouvée dans le récit de Denys d'Halicarnasse, savoir : celle de faire voyager par mer les Arcadiens, peuple méditerranée qui ne possédoit pas un pouce de côte.

1 M. *Niebuhr*, dans sa *Geschichte der Rœmer*, regarde l'arrivée de la colonie d'Evandre comme une invention des poètes grecs d'une époque assez moderne. L'opposition du *bon* et du *méchant* dans les deux individus contemporains, l'Εὔανδρος et le Κακὸς, a quelque chose de fabuleux.

montrée aux Hellènes. Ce ne fut toutefois qu'après l'invasion des Héraclides dans le Péloponnèse que prirent naissance ces établissemens nombreux dont l'ensemble est connu sous le nom de Grande-Grèce. *Cumes*, dans le pays des Opiques, fut la plus ancienne de ces colonies : des Chalcidiens d'Eubée et des Erétriens la construisirent, 138 ans après la prise de Troie, 378 avant la fondation de Rome. Cumes devint une puissance maritime et la métropole de Naples. Cependant il s'écoula encore quatre siècles avant que les Hellènes formassent quelque nouvel établissement en Italie. Ce fut pendant la première guerre de Messène qu'ils commencèrent à s'y porter en foule. Les Chalcidiens d'Eubée, réunis à des Ioniens établis dans l'île de Naxos, fondèrent Naxos en Sicile et Zanclé ; Mégare en Sicile, Leontium et Catane dûrent leur existence à des colonies sorties de Mégare ; les Achéens bâtirent Crotone ; mais ce furent surtout les Corinthiens et les Lacédémoniens qui se distinguèrent dans cette espèce d'émigration. *Tarente*, que ces derniers construisirent l'an 45 de Rome, fut, de toutes les colonies grecques sur le continent de l'Italie, celle qui parvint à la plus grande puissance et qui maintint le plus long-temps son indépendance. Elle n'égala pourtant pas la splendeur de *Syracuse*, dont les Corinthiens jetèrent les fondemens 735 ans avant J.-C. Cette ville devint bientôt la principale de toutes les villes de la Sicile, et la métropole de beaucoup de colonies de cette île. C'est ainsi que

la langue et la littérature des Hellènes s'étendirent bien au-delà de la Grèce proprement dite : nous verrons par la suite plusieurs branches de cette littérature naître ou être cultivées avec succès dans la Sicile, dont les habitans primitifs, les Sicules, étoient un peuple d'origine pelasgique.

Mais revenons à la Grèce proprement dite. Les nouveaux états que les Doriens y avoient fondés ne conservèrent pas long-temps leur régime monarchique. Il fut remplacé par des gouvernemens républicains. Nous ne connoissons pas les ressorts de ce mouvement qui produisit une révolution si remarquable par ses effets et par son universalité. Toute la Grèce se couvrit d'états libres, et l'idée même d'une royauté légitime s'effaça dans l'esprit des peuples. Si cette révolution arrêta dans les jeunes républiques ce patriotisme qui leur a fait tenter avec ardeur et exécuter avec succès de si belles et de si grandes entreprises, elle occasionna aussi ces nouvelles émigrations par lesquelles l'Hellespont et les bords du Pont-Euxin, la Sicile et la Basse-Italie se couvrirent de colonies grecques. Au milieu de cette agitation, Sparte et Athènes marchèrent à l'envi vers la domination qu'elles acquirent dans la suite sur les autres états helléniques; mais elles ne firent rien ou firent peu de chose dans cette période, pour les beaux-arts : le principal théâtre de la littérature et des arts étoit l'Asie-Mineure.

Cependant la langue grecque se fixa de plus en plus : la musique, la poésie et le génie de la liberté

l'ont portée à un degré de perfection auquel aucun idiome ne pourra plus guère atteindre. L'abondance de ses racines, la flexibilité avec laquelle elles se prêtent à toutes les formes pour exprimer les nuances les plus délicates; la liberté qui règne dans la construction de cette langue; la multiplicité de ses particules, la clarté avec laquelle elle permet de s'exprimer, la variété mélodique des syllabes longues et brèves dont la quantité est déterminée par une prosodie rigoureuse, toutes ces qualités rendent la langue grecque la plus belle et la plus harmonieuse que les hommes aient parlée.

Née dans la Haute-Asie où elle eut une source commune avec les principales langues qui se parlent aujourd'hui en Europe, elle se divisa, au commencement peut-être de la période où nous entrons, en deux dialectes, l'*éolien* et l'*ionien*. Le premier, qu'on peut regarder comme plus rapproché de l'idiome originaire des peuples auxquels la Grèce dut sa première population, et qui vécurent long temps de la chasse avant qu'ils s'adonnassent à l'agriculture et à l'éducation des bestiaux, conserva à jamais des traces de sa rudesse et de sa grossièreté primitive, dans les formes pelasgiques qu'il avoit adoptées et dont il ne put plus se débarrasser. Le dialecte éolien fut la langue dans laquelle chantèrent Alcée, Sapphon et Corinne. De l'Hellade il se répandit dans l'Arcadie et dans les colonies éoliennes. Il se subdivisa en plusieurs variétés appelées dialectes thessalien, béotien, arcadien,

élique, achéen, étolique, acarnanien et lesbique.

Le dialecte ionien, plus doux, plus souple et plus harmonieux que l'éolien, fut celui d'un peuple industrieux, commerçant et navigateur. Il reçut son perfectionnement en Asie-Mineure. Les dialectes carien et lydien, ceux de Chios et de Samos en étoient des branches. Les colonies riches et puissantes que les Ioniens avoient fondées dans ces contrées, adoucirent leur caractère avant que les troubles qui agitèrent les autres Grecs leur permirent de sortir de cette espèce de barbarie où ils étoient plongés. Tous les ouvrages nés sur le sol de l'heureuse Ionie portèrent l'empreinte du goût et de l'élégance. Comme la langue des Ioniens avoit été celle d'Homère, d'Hésiode, ainsi que des premiers poëtes qui avoient employé ce mètre où le vers à six pieds alterne avec le pentamètre, on la regarda dès lors comme essentiellement propre à l'épopée et à l'élégie, tandis que l'éolien et un troisième dialecte qui se forma dans la période où nous entrons, restèrent l'apanage de la poésie lyrique, qui demande des formes pour ainsi dire plus mâles et permet des sons plus âpres. Quoique Dorien de naissance, Hérodote préféra le dialecte ionien pour son histoire, qui tient une espèce de milieu entre le poëme épique et la prose. Son exemple fut imité par un autre Dorien, Hippocrate. Le dialecte *attique*, qui devint par la suite la langue classique des Grecs, étoit ionien pour le fond; mais il se

distinguoit de l'ionien de l'Asie-Mineure par quelques duretés qu'il avoit conservées : elles marquent le passage de l'ancien pelasgique à l'idiome adouci des Ioniens. Sous le rapport du temps, on distingue trois dialectes attiques : l'ancien, qui est celui de Thucydide, des poëtes tragiques et de l'ancienne comédie; la moyenne comédie forme l'époque intermédiaire entre l'ancien dialecte attique et le nouveau; celui-ci se remarque dans Platon et dans les fragmens du nouveau théâtre comique.

Le troisième dialecte hellénique dont nous avons parlé ci-dessus comme étant né dans cette période, est le *dorien*. Ce dialecte, enté sur l'éolien, appartient aux habitans du Péloponnèse, excepté les Arcadiens, les Achéens et les Eliens; aux Mégariens, à tous les Doriens d'Europe et d'Asie, et aux colonies qu'ils établirent en Crète, dans la Grande-Grèce, en Sicile et à Cyrène. La prépondérance que la tribu des Doriens acquit dans cette période, éleva son idiome au rang d'un dialecte particulier auquel le caractère sévère de ces peuples imprima une teinte de dureté que les siècles suivans n'effacèrent pas [1]. Pindare, quoique Eolien, employa rarement le dialecte de sa tribu : celui des Doriens paroît en effet plus propre à la gravité et à la majesté de la poésie lyrique.

[1] Le fréquent usage de l'α ( πλατιασμὸς ) est un des caractères de ce dialecte. *Saumaise*, dans son ouvrage *De Hellenistica*, p. 416, suppose que le dialecte dorien tient cette dureté de la colonie phénicienne avec laquelle Cadmus étôit venu se fixer en Béotie, à l'époque à peu près où Hellen régnoit en Thessalie.

Les grammairiens et les commentateurs ont quelquefois opposé à ces trois dialectes ce qu'ils nomment le *dialecte poétique*, locution pour le moins vicieuse, puisque le mot de *dialecte* suppose nécessairement une diversité de tribus dans une même nation. Ce qui a induit en erreur les grammairiens, c'est que le langage des poëtes renferme certaines formes d'une origine tellement ambiguë qu'on balance à les regarder comme ioniennes ou comme doriennes. Le fait est que quelques-unes de ces formes n'appartenoient exclusivement ni à l'un ni à l'autre de ces dialectes; mais qu'elles étoient communes à toutes les tribus, tandis que d'autres étoient propres et individuelles au poëte qui s'en servoit. Avec tout autant de fondement, on auroit pu appeler *dialecte lyrique* ce mélange que se permirent les poëtes tragiques et lyriques, lorsque, pour varier leur style, ils employoient, simultanément avec l'ionien, le dialecte dorien, et même quelquefois l'éolien.

Enfin, il est nécessaire de dire ici un mot de ce qu'on appelle *dialecte commun* (κοινὴ διάλεκτος). Lorsqu'on commença, en Grèce, à écrire en prose, les auteurs se servirent soit du dialecte ionien, soit de l'attique, soit du dorien, selon qu'ils appartenoient à une tribu hellénique ou à l'autre, ou plutôt selon que l'un ou l'autre de ces dialectes paroissoit plus approprié au genre de composition auquel ils se livroient. Plus tard, quand Athènes fut parvenue à s'emparer du sceptre du goût, tous

voulurent employer le langage attique; mais chaque écrivain ayant fait entrer dans sa composition quelques formes particulières au dialecte qui lui étoit plus familier, il se forma, par ce mélange, un dialecte que les grammairiens des temps suivans appellent souvent *hellénique*, en opposition du dialecte attique, mais qu'on nomme ordinairement le *dialecte commun*. On voit, par ce que nous venons de dire, d'une part, que cet idiome artificiel a été improprement qualifié de dialecte, parce qu'il n'étoit pas particulier à quelque peuplade; et de l'autre, qu'il ne doit pas être regardé non plus comme la langue générale des Grecs, et moins encore comme l'idiome vulgaire du peuple (συνήθης), mais qu'il fut plutôt une manière de parler créée par les écrivains, et qu'on ne trouvoit que dans les livres [1].

L'emploi que les Grecs firent, dans leurs écrits, de ces différens dialectes, est un phénomène unique dans l'histoire : il est si extraordinaire que nous devons entrer dans quelques détails pour l'expliquer.

[1] Voy. *Maittaire* gr. linguæ dialecti, ed. *Sturz.*, Lips., 1807 in-8°.— *Salmasii* de Hellenist. comment. Lugd.-Bat., 1643, in-12. On peut, si je ne me trompe, comparer jusqu'à un certain point le dialecte commun des Grecs au *haut-allemand*. Celui-ci n'est proprement aucun des deux principaux dialectes allemands; ce n'est ni le dialecte de l'Allemagne supérieure, ni celui de l'Allemagne inférieure; c'est un idiome factice, enté sur l'allemand supérieur, mais propre aux écrivains allemands. C'est la langue des livres de toute l'Allemagne, sans être l'idiome du peuple d'aucune partie de ce pays. Cette comparaison a cependant un côté faux, comme on le verra dans le texte.

Il existe dans plusieurs langues européennes des dialectes qui, après avoir possédé à certaines époques, des littératures particulières, ont fini par devenir l'apanage des classes inférieures de la société. Cette dégradation a eu lieu au moment où les races qui parloient ces dialectes sont parvenues au point de civilisation qui les rendoit capables d'avoir une littérature commune. Cette époque arriva aussitôt que, par des circonstances, le plus souvent accidentelles, il se forma un centre de civilisation, et comme un foyer de lumières, et qu'un de ces dialectes, exclusivement cultivé par des gens de lettres, devint l'idiome de la nation entière. C'est ainsi qu'en France le dialecte d'*oil* a prévalu sur le dialecte d'*oc*, quoique celui-ci ait été cultivé avant l'autre ; c'est ainsi que le dialecte de Misnie, épuré par les gens de lettres et par les réformateurs du seizième siècle, a fait descendre le bas-allemand aussi bien que le dialecte de l'Allemagne supérieure, au rang d'idiomes vulgaires ; c'est encore ainsi que le castillan est devenu la langue de la nation espagnole pour tout ce qui tient à la littérature. Une révolution de ce genre ne pouvoit pas arriver en Grèce, parce que l'indépendance des états dont elle se composoit empêcha la formation d'un centre d'unité, et ne souffrit pas qu'un dialecte particulier s'emparât du sceptre. Ces états, divisés par leurs langues, leurs mœurs et leurs institutions politiques, se réunissoient quelquefois, lorsque leur intérêt l'exigeoit; mais ils ne

constituoient jamais un état unique ni un véritable corps de nation. La prééminence qu'Athènes, Sparte et Thèbes exercèrent alternativement et pendant des époques inégales, prééminence qui étoit désignée sous le nom d'*hégémonie*, ἡγεμονία, ne donna pas aux villes qui en jouissoient, assez d'autorité sur le reste de la Grèce, et ne dura jamais assez long-temps pour faire prédominer leurs dialectes sur ceux des autres Grecs.

Une seconde circonstance contribua à assurer la conservation des divers dialectes. L'égalité qui régnoit parmi tous les habitans libres d'un même état, et la nécessité où se trouvoit la classe distinguée par une éducation plus soignée, ou par des connoissances acquises, de cultiver la faveur populaire, si elle vouloit parvenir aux honneurs, ne permettoient pas aux individus qui y appartenoient de renoncer, au moins dans les rapports sociaux, au dialecte qui leur étoit commun avec le peuple, et qui formoit le lien entre les différentes classes de la société.

La littérature des peuples helléniques avoit produit des chefs-d'œuvre qui feront l'admiration de tous les âges, avant qu'on songeât à faire usage de l'écriture pour les sauver de l'oubli. Long-temps cet art resta borné à consigner sur le marbre les actes de l'autorité, et les productions du génie étoient conservées par la transmission orale. On assure que les poésies d'Homère ne furent confiées au papier que près de cinq siècles après l'époque

où l'esprit humain conçut ces merveilles. Cette transmission d'une bouche à l'autre, qui, non-seulement donnoit aux ouvrages littéraires le caractère d'une propriété nationale, mais qui, vraiment et dans un sens très-strict, les rendoit populaires, maintint le type originaire qui distinguoit chacun de ces ouvrages, et ne permit pas que le caractère d'un genre empiétât sur celui de l'autre.

Les considérations que nous venons d'indiquer ne suffisent cependant pas pour expliquer la conservation simultanée des dialectes dans les ouvrages de littérature. On en aura mieux rendu raison en disant que l'orgueil national des différentes peuplades helléniques n'étoit pas assez fort pour étouffer le sentiment des convenances jusqu'à imposer à un écrivain l'obligation d'employer le dialecte national, lorsque des motifs de goût réclamoient la préférence pour un dialecte étranger. Nous avons déjà dit que le Dorien Hérodote ne balança pas d'écrire son Histoire en prose ionique, tout comme cinq siècles avant lui, l'Eolien Hésiode avoit chanté dans le dialecte d'Homère. Le même dialecte fut aussi préféré par Hippocrate, Dorien comme le père de l'histoire. On ne peut rendre raison de ce phénomène en disant qu'il provenoit de la supériorité de quelques écrivains dont le mérite transcendant auroit établi pour leurs successeurs la loi d'employer le dialecte dans lequel étoient rédigés les modèles : car l'exemple d'Hérodote n'empêcha pas les historiens subséquens d'é-

crire dans le dialecte attique, et quoique Corinne eût chanté en éolique, Pindare, son disciple, préféra le plus souvent le dorien. Qui croira qu'un hasard ou un caprice ait fait employer à Hérodote le dialecte ionien, préférablement à celui de son pays natal et au dialecte attique qui étoit parvenu à sa perfection, lorsque cet historien composa son ouvrage? Si, avant lui, Homère a fait usage du dialecte ionien, riche en images et en formes flexibles, ce fut peut-être parce que ce poëte étoit Ionien; mais, quand il ne l'auroit pas été, ce dialecte étoit le seul qui convenoit à l'épopée, de même que l'hexamètre est le rhythme que ce genre de poésies paroît exiger; et l'on pourroit dire que nous n'admirerions peut-être pas l'Iliade et l'Odyssée, si Homère n'avoit pas parlé la langue des Ioniens. Les poëtes épiques suivans restèrent fidèles au dialecte et au mètre du modèle, parce que l'un et l'autre ne cessèrent pas d'être exclusivement propres à l'épopée. On peut douter que ce genre de poésie eût pris naissance dans l'époque d'une plus haute culture intellectuelle et d'une moindre simplicité, et il est certain qu'il ne se forma pas d'épos dorique ni attique.

L'Histoire d'Hérodote est le passage du poëme épique au style historique : dans cette composition tout est vie, tout est mouvement, et c'est la cause de cet attrait irrésistible qu'elle a pour nous. Le dialecte dorien n'auroit pas été propre à jeter sur

nous le charme auquel on s'abandonne en lisant l'ouvrage merveilleux d'Hérodote.

La poésie lyrique date d'une époque où, s'il est permis de parler ainsi, la nation grecque étoit parvenue à l'âge adulte. Cette poésie qui a sa source dans la profondeur du sentiment, et qui élève l'homme au-dessus de lui-même, ne pouvoit se passer d'un langage plus fort et plus concis que le dialecte ionien. Elle s'appropria les dialectes éolien et dorien. L'énergie du dernier, ses formes plus prononcées, ses sons plus âpres, le recommandèrent aussi à l'école de Pythagore, quoique son fondateur eût été Ionien.

Lorsque la nation eut fait un pas de plus dans la civilisation, et qu'elle eût atteint l'âge viril, l'épopée ionienne et la poésie lyrique des Doriens se confondirent dans le drame. Athènes fut alors le centre de la littérature, le sol où la plupart de ses branches parvenoient à la perfection. Une nouvelle histoire différente de celle d'Hérodote, naquit sur cette terre classique. Renonçant aux prestiges de l'imagination, elle emprunta de la philosophie une teinte sévère. Le dialecte attique dont elle fit usage, réunissoit ce qui nous charme dans l'ionien, à la profondeur du dorien dont il avoit adouci la dureté. L'atticisme devint le langage favori des lettres; mais à Athènes même le drame conserva des formes doriennes dans sa partie lyrique; le dialecte ionien fut toujours réservé à l'épopée, ainsi qu'à l'élégie qui étoit la forme dont la poésie épique se

revêtit parmi les Ioniens. Ainsi les Grecs, doués d'un tact qui ne les trompa jamais, se montrèrent constans à respecter les formes reconnues propres à chaque espèce de composition[1].

D'après l'opinion commune, c'est le Phénicien CADMUS auquel les Grecs dûrent la connoissance de l'*art d'écrire*, 1550 ans avant notre ère. Cette opinion se fonde sur une assertion d'Hérodote qui l'exprime cependant de l'air du doute, en y ajoutant ce correctif: à ce qu'il me paroît[2]. Elle est contredite par Diodore de Sicile, qui rapporte que plusieurs générations avant Cadmus, les Grecs avoient des caractères et s'en servoient pour des monumens publics; mais qu'un déluge détruisit ces premiers élémens d'une civilisation indigène[3]. Il s'étoit conservé en Grèce une tradition sur le bonheur qu'avoient eu les Pelasges de sauver cet alphabet au temps du déluge de Deucalion[4], et c'est vraisemblablement cette tradition qui a engagé Eschyle à faire dire à Prométhée : « J'ai formé l'assemblage des lettres et fixé la mémoire, mère de la science et âme de la vie ».[5]

Pausanias parle[6] d'une inscription qu'il dit avoir

[1] Ces observations sont développées dans l'ouvrage de M. *Jacobs*, cité p. 29.
[2] V, 58.
[3] V, 57 et 74.
[4] Voy. EUSTATH. *in Odyss.*, lib. II, p. 358.
Prometh. v. 459.
I, 43.

lue à Mégare sur le monument le plus ancien de la Grèce. En effet, ce monument remontoit à l'année 1678 avant J.-C. [1]. L'inscription étoit donc antérieure à Cadmus, et par conséquent pelasgique. Il est évident toutefois qu'au moins l'alphabet dont les Grecs se servoient dans les siècles suivans, s'accorde dans les noms, la suite, et même la forme des lettres, avec les alphabets des peuples de race Sémitique, c'est-à-dire des Phéniciens, des Samaritains, et des Juifs, ou plutôt, pour parler plus correctement, avec celui des Phéniciens; car ceux-ci et les Juifs se servoient, jusqu'au temps de Cyrus, des mêmes caractères [2]. Cette analogie est si grande que nous sommes obligés de reconnoître la main des Phéniciens dans l'alphabet grec, et de convenir que, si les Pelasges avoient, comme il paroît en effet, avant l'arrivée de Cadmus, un alphabet différent de celui des Phéniciens, les peuples de la Grèce y renoncèrent pour adopter celui que cet étranger leur apporta.

Peut-être y a-t-il moyen de concilier les deux

[1] D'après le calcul de Larcher.

[2] Voy. *J. L. Hug*, Erfindung der Buchstabenschrift, Ulm, 1801, in-4°. Cet écrivain montre que les lettres phéniciennes ne sont que des hiéroglyphes, et même des hiéroglyphes égyptiens. *Aleph* signifie bœuf, et la forme primitive de cette lettre rappeloit une tête de bœuf. *Beth* veut dire maison, et la première forme de cette lettre représente une maison égyptienne à toit pointu. *Gamel* veut dire chamois, et cette lettre est une tête de chameau. Le *daleth* est une porte égyptienne. L'origine égyptienne est frappante dans le T. Cette observation vient à l'appui de ce que nous avons dit d'après M. Raoul-Rochette, sur le séjour des Phéniciens en Egypte.

traditions suivies par Diodore et Hérodote, sans trancher la difficulté, comme ont fait quelques auteurs allemands, en disant que Cadmus est un être mythologique auquel la reconnoissance des peuples a attribué l'invention de l'écriture. Les Pelasges étoient en possession d'un alphabet avant que Cadmus vînt se fixer en Béotie; ils tenoient cet alphabet des peuples orientaux et il ressembloit à celui des Phéniciens. Mais à quoi servent des caractères, tant qu'on ne peut les employer que sur la pierre ou les métaux? Les Grecs ne connoissoient pas la manière de préparer les peaux d'animaux pour les rendre propres à y tracer commodément des caractères; car les *diphthères* dont parle Hérodote, comme ayant été en usage avant l'introduction du papier, n'étoient évidemment que des peaux un peu dégrossies, comme celles dont les peuples barbares se servoient encore de son temps [1]. La fabrication du papier ou de la *charte* faite avec du papyrus d'Egypte, n'étoit pas encore inventée, ou, si elle l'étoit, il n'existoit pas de communications avec l'Egypte par le moyen desquelles on pût se la procurer. Si donc Cadmus avoit fait connoître aux Grecs, avec un nouvel alphabet, une matière plus commode, pour l'écriture, que la pierre dont ils se servoient jusqu'alors, on concevroit qu'ils eussent adopté à la fois les deux nouveautés, et alors ils pouvoient dire avec raison que Cadmus leur apporta l'écriture même.

[1] L. c.

Avant l'invention du papier, les Egyptiens écrivoient sur des feuilles de palmier [1]. Cet arbre est aussi très-fréquent en Phénicie, et ce nom même, qui est grec et ne provient par conséquent pas originairement des habitans, indique un pays à palmiers [2]. Si Cadmus a porté en Béotie l'art d'écrire, ses lettres étoient sans doute tracées sur des feuilles de palmier ou de dattier, et il apprit aux Grecs à remplacer, par ce végétal, la pierre ou le métal, sur lesquels ils gravoient auparavant, avec beaucoup de peine, quelques inscriptions, et les diphthères peu propres à conserver les traces des caractères. Ainsi, l'usage de l'écriture sera devenu commun, Cadmus aura été regardé comme celui auquel on devoit la connoissance d'un art dont auparavant on ne savoit pas tirer parti, et le pays qui fournissoit une feuille devenue si intéressante, aura été appelé d'après l'arbre qui la porte [3]. Les lettres mêmes n'ont peut-être été nommées *phéniciennes* que parce qu'elles étoient tracées sur des feuilles de palmier [4].

[1] Plin., *Hist. nat.*, XIII, 11.

[2] De Φοίνιξ, palmier, dattier. C'est la signification primitive de ce mot. Plus tard, et quand on connut l'usage de la coquille à pourpre, ce mot signifia aussi la couleur qu'on tire de ce mollusque. On voit par le quarantième récit de Conon que la dénomination de Phénicie n'a été donnée qu'après coup au pays qui auparavant s'appeloit *Ioppé*.

[3] Voy. *Chr. Friedr. Weber*, Versuch einer Geschichte der Schreibkunst, Gœttingen, 1807, in-8°, p. 85.

[4] Les Grecs n'étoient pas le seul peuple chez lequel l'écriture fit des progrès lents, à cause du défaut de matériaux. M. *Sylvestre de Sacy* a

L'alphabet phénicien n'avoit pas de voyelles : il se composoit primitivement de onze consonnes et de quatre aspirations. Les Grecs figurèrent ces quinze lettres de la manière suivante :

A. B. Γ. Δ. E. I. K. Λ. M. N. O. Π. P. Σ. T.

N'ayant pas dans leur langue les aspirations marquées par les quatre lettres suivantes : A. E. I. O., ils les employèrent pour exprimer des voyelles, et c'est ainsi que dès l'origine l'alphabet oriental, en passant aux peuples occidentaux, subit une modification qui fut un perfectionnement notable. Il avoit cependant un grand défaut pour les Grecs ; c'est qu'il ne leur fournissoit pas de moyen de distinguer l'*e* et l'*o* brefs, des mêmes voyelles, lorsqu'elles étoient longues. Cet alphabet ne leur offrit pas non plus de caractère particulier pour exprimer les sons d'*u* et d'*ou*, et ils étoient obligés d'employer

fait connoître un passage curieux d'un écrivain arabe qui montre combien cet art étoit encore imparfait chez les Arabes du temps de Mahomet. (*Mém. de l'Acad. des Inscr. et Belles Lettres*, vol. L, p. 333). Voici ce passage : « Je me mis, disoit Zeïd, fils de Thabet, à la recherche des fragmens de l'Alcoran, en les recueillant des cœurs des hommes, des morceaux, des épaules, des côtes, des feuilles de palmier et des pierres plates. Les *cœurs des hommes*, c'est-à-dire ceux qui savoient l'Alcoran par cœur. *Vika*, les *morceaux*, c'est le pluriel de vikat, qui signifie un fragment de cuir ou de parchemin. *Actaf*, *épaules*, est le pluriel de kitf ; il faut entendre par là l'os de l'épaule qui a une surface plate comme une planche ; *adhle*, *côtes*, est le pluriel de dhila ; *osob* est le pluriel de asb, qui signifie la *feuille de palmier* ; l'une des deux extrémités de cette feuille offre une surface plate ; *likhaf* est le pluriel de lihkfa, dont la signification est une pierre large et blanche. Ils se servoient de tout cela pour écrire dessus. »

pour cela la lettre O, ainsi qu'on le voit dans les plus anciennes inscriptions.

Les Orientaux augmentèrent successivement le nombre de leurs caractères dont ils imaginèrent sept nouveaux. Les Grecs n'en adoptèrent d'abord qu'un seul, l'Υ, qui obtint la seizième place de leur alphabet. Ils l'employèrent pour exprimer une certaine aspiration qui ressembloit au son du *v* françois, de manière cependant qu'elle s'approchoit de celui de l'*u*. C'est de cette époque que parlent Pline et Tacite, lorsqu'ils disent que Cadmus fit connoître aux Grecs *seize* lettres [1]. Le seizième caractère s'est conservé en latin pour l'usage auquel les Grecs l'avoient d'abord destiné : il s'est maintenu aussi dans le nom de la ville d'Elia ou Velia, colonie ionienne de la Lucanie, qui, sur les médailles, est écrit de la manière suivante : ΥΕΛΗ. Successivement la prononciation de cette lettre s'adoucit au point que, d'une aspiration, elle devint une simple voyelle, exprimant le son de l'*u* françois.

Plus tard, les Grecs s'approprièrent encore trois d'entre les nouvelles lettres des peuples orientaux et leur assignèrent la même place qu'elles occupent dans l'alphabet de ceux-ci ; ce sont : Z, H et Θ. La destination de l'H ne fut pas, comme par la suite, d'exprimer soit l'*e*, soit l'*i* long [2] ; placé à la tête

[1] Plin., *Hist. Nat.*, VII, 56 ; Tacit., *Ann.*, XI, 14.

[2] Nous nous exprimons ainsi pour ne pas préjuger la question litigieuse entre les Grecs modernes et l'Ecole d'*Erasme* sur la prononciation de cette lettre.

des mots, il indique une forte aspiration, pareille à celle de l'*h* allemand : c'est ainsi qu'on le trouve dans l'inscription de Sigée où l'on lit : **HEPMO-KPATO.**

Par la suite, les Grecs inventèrent le Φ et le X, qui, comme les derniers venus, prirent rang après l'Υ. Une tradition fabuleuse attribue ce perfectionnement, ou même l'invention des seize premières lettres, à Palamède, un des acteurs de la guerre de Troie : un fragment d'Euripide, conservé par Stobée, fait honneur à Palamède de l'invention des voyelles : cela veut dire sans doute que ce fut ce chef qui eut l'idée d'employer les quatre signes d'aspiration de l'alphabet phénicien pour exprimer des voyelles. Sous ce rapport on pouvoit dire qu'il avoit inventé l'alphabet grec, car celui des Phéniciens, qui n'exprimoit que des consonnes, étoit très-incommode pour des Grecs, ou même inutile sans ce perfectionnement. D'après une autre tradition, Aristote dit que ce fut Epicharme qui imagina le Φ et le X.

L'alphabet grec ne fut porté au complet que vers l'époque des guerres de Perse, par Simonide *de Céos*. Il y ajouta trois lettres, savoir : Ξ, Ψ et Ω ; et comme l'aspiration avec laquelle certains mots se prononçoient, s'étoit successivement adoucie au point qu'il paroissoit inutile d'avoir un caractère particulier pour l'indiquer, Simonide donna à l'H la signification d'une voyelle longue, qu'elle a conservée. Ainsi fut porté à sept le nombre

des signes destinés à exprimer les voyelles de la langue grecque.

L'alphabet de Simonide, composé de vingt-quatre caractères, fut adopté par les Ioniens, et probablement les Samiens en donnèrent l'exemple. CALLISTRATE *de Samos* porta cet alphabet à Athènes; mais ce ne fut que vers la fin de la guerre du Péloponnèse, sous l'archonte Euclide [1], qu'il fut employé dans les inscriptions publiques. Cet alphabet complet est nommé *ἰωνικὰ γράμματα*, *lettres ioniennes*, pour le distinguer de l'alphabet cadmeïen dont, suivant Hérodote, les Ioniens changèrent quelques traits, probablement en les arrondissant; il est appelé : *Alphabet postérieur à Euclide*, ἡ μετ' Εὐκλείδην γραμματικὴ [2], en opposition à l'*alphabet attique*, ἀττικὰ γράμματα, dénomination par laquelle on désignoit celui de vingt et une lettres [3].

A côté de cet alphabet, les Eoliens conservèrent un caractère particulier, le *digamma*, *F*, dont tous les Grecs se servoient peut-être originairement. Cette lettre exprimoit un son moyen entre ceux de l'*f* et du *v* françois, qui étoit propre à leur dialecte. C'est ainsi qu'au lieu d'AIΩN, ils écrivoient AI*F*ΩN, d'où vient le latin *ævum*; de même O*F*IC pour OIC, la racine d'*ovis* [4].

[1] Ol. XCIV, 2. = 403 ans av. J.-C.

[2] PLUT. *in Arist.*

[3] Les lettres Ψ, Ω, Θ et H sont décrites dans deux fragmens de CALLIAS et d'EURIPIDE qu'ATHENÉE nous a conservés. Voy. Deipn., X, 80.

[4] Le digamma est nommé *pelasgique* par le docteur *Marsh*, l'auteur des *Horæ Pelasgicæ*, parce que, dans son système, les Pelasges venus

Les peuples de l'Orient auxquels les Grecs dûrent la connoissance de l'alphabet, écrivoient de

d'Asie ont apporté cette lettre avec leur alphabet. Quelques auteurs italiens l'ont nommé *étrusque;* feu Heyne l'appelle simplement le digamma *homérique*. On est surpris que ni Hérodote, en parlant des dialectes de la Grèce, ni Aristote en donnant des détails sur les *dix-huit* caractères de l'alphabet grec, ni les grammairiens d'Alexandrie, n'aient jamais fait mention du digamma, quoiqu'Aristarque ait employé tant de particules *explétives* pour faire disparoître les *hiatus* d'Homère. Le premier écrivain grec qui en parle, est Denys d'Halicarnasse; encore le décrit-il plutôt qu'il ne le nomme, comme feroit un écrivain qui rapporteroit une chose nouvelle pour ses lecteurs (voy. *Arch.* I, 20). Avant Denys, Cicéron s'étoit servi du mot de digamma même, mais d'une manière si équivoque, qu'on ne sait pas s'il a pensé au digamma éolique, ou si la forme de la lettre F lui a fait naître l'idée de l'appeler un double gamma. Dans une lettre à Atticus (IX, 9), il dit : « Sciebam te quoto anno et quantum in solo solere quærere; neque solum Romæ, sed etiam Deli tuum digamma videram. » Popma explique ce passage de la manière suivante : « Indicat Cicero Atticum in emendis prædiis fructum dumtaxat et utilitatem spectare...... et se vidisse Attici codicem inscriptum : *Fundorum reditus*, vel *fructus prædiorum* in quem retulerat fructus suorum prædiorum non modo urbanorum et italicorum, sed etiam provincialium. Vocat autem codicem illum *digamma*, a prima inscriptionis littera F, quæ est æolicum digamma. » Les premiers écrivains qui aient parlé clairement d'un digamma éolique, sont Varron, parmi les Latins, et Didyme d'Alexandrie parmi les Grecs; encore ne connoissons-nous cette circonstance que parce que Priscien les cite : ce grammairien du sixième siècle est *pour nous* le plus ancien auteur qui parle clairement du digamma æolicum (lib. I, cap. 4). Suetone (in *Claud.*, c. 11), et Tacite (*Ann.* XI, 13), nous apprennent que l'empereur Claude écrivit un traité sur la nécessité d'introduire trois nouvelles lettres dans l'alphabet romain, et que, parvenu au gouvernement, il les fit employer dans les inscriptions publiques. Ils ne disent pas quelles furent ces lettres, mais on ne sauroit douter que l'une d'elles ne fût le digamma, auquel il donna cette forme *F*, car on trouve dans les monumens du temps Divus écrit de la manière suivante : DI*F*VS. En effet, la lettre V dont, en écrivant en latin, nous nous servons comme d'une consonne (Divus), n'étoit que voyelle chez les anciens, et comme ils n'avoient pas de U, ils étoient obligés d'écrire DIVVS : aussi, Quintilien approuve-t-il l'usage du *F*, et

droite à gauche. Les Grecs adoptèrent bien cet usage; mais avec un changement. Arrivé à l'extrémité gauche de la page, l'écrivain retournoit vers la droite. Cette manière d'écrire s'appelle *boustrophédon*, βουστροφηδὸν γράφειν, c'est-à-dire, tracer des lignes comme font les bœufs en labourant. C'est

veut qu'on écrive ꟻVLGVS, SERꟻVS. Le son de l'*u* françois n'existoit pas en grec, excepté dans le dialecte éolien; comme les Romains n'avoient pas de signe pour l'exprimer, ils employoient quelquefois le U (qu'ils écrivoient V) et quelquefois le B: car on trouve dans les inscriptions aussi bien VIXIT que BIXIT. Quant au digamma, il disparut promptement de l'écriture latine, et ce que les anciens grammairiens latins nous en disent, est si peu clair, qu'on dispute sur la question de savoir s'il étoit prononcé comme F ou V, comme B ou P, comme PH ou OU, et s'il doit être appelé Vau, Bau, Vav, Ouaf, ou Taff. Que le digamma ait vraiment existé dans l'ancienne écriture grecque, ce fait qui paroissoit problématique, est devenu indubitable par les inscriptions qui ont été découvertes dans les derniers temps, et plus particulièrement par celle d'Olympie qui est du septième siècle avant J.-C. Le premier qui, frappé de la fréquence des hiatus dans les poésies d'Homère, imagina qu'ils devoient disparoître par l'emploi du digamma, fut Richard Bentlei; et pour expliquer comment Homère, faisant usage du dialecte ionien, employa un caractère éolique, il admit qu'il descendoit, soit de père, soit de mère de la race éolienne. Il a été réservé à MM. *Heyne* et *Wolf* et à leurs écoles de répandre de la clarté sur une matière qui est si importante pour la critique du texte d'Homère. Voy. *Herbert Marsh* Horæ Pelasgicæ; A Letter on the original name and pronounciation of the æolic digamma, by the Bishop of St. Davids, et History of the æolic digamma, dans The Quarterly Review, vol. XXVII, p. 41; *Fr. Thiersch* griech. Grammatik, vorzüglich des Homerischen Dialekts. Zweyte Auflage, 1818, in-8°. Il ne faut pourtant pas regarder la matière comme épuisée et la question comme décidée. On peut voir dans un mémoire de M. *Granville Penn*, inséré dans le *Classical Journal*, vol. XXVI, p. 176, que la théorie de l'école allemande n'est pas encore établie sur des bases si solides qu'elles ne puissent être ébranlées: cet écrivain a prouvé que le digamma est souvent aussi *neutre* dans le mètre grec qu'il l'est dans le latin, p. e, dans ces phrases de Virgile: *adrectæqu'horrore, pactosqu'hymenæos.*

ainsi que furent écrites les lois de Solon [1]. Plus tard les Grecs renoncèrent entièrement à la manière incommode d'écrire des Phéniciens, et adoptèrent celle qui est générale aujourd'hui parmi les peuples européens.

Pour tracer des caractères, ils se servoient d'un stylet d'or ou de fer, γλύφιον. Les premières matières sur lesquelles on écrivoit furent des tables de pierre, des lames de plomb, des tables d'airain. Les pierres et les métaux furent ensuite remplacés par des objets que fournit le règne végétal; à la place du stylet on se servit de roseaux et de pinceaux. Les caractères étoient tracés ou peints sur des feuilles de mauves, de palmiers ou d'autres arbres, ensuite sur l'écorce intérieure des tilleuls. On découvrit enfin qu'une plante égyptienne nommée *byblos*, βύβλος, ou *papyrus*, πάπυρος, étoit plus propre à cet usage que tout ce qu'on connoissoit jusqu'alors, sa tige étant formée de plusieurs lames minces et concentriques, qui se détachent les unes des autres. On étendoit soigneusement ces lames sur des planches, et on les arrosoit avec les eaux du Nil, dont le limon les colloit ensemble, ou bien on les réunissoit par quelque autre moyen agglutinant. On les mettoit ensuite en presse, et on les séchoit au soleil : enfin on les arrangeoit par cahiers de vingt-cinq feuilles. La matière ainsi pré-

[1] Quelques inscriptions anciennes étoient écrites de haut en bas. Cette forme étoit appelée κιονηδὸν, *en forme de colonne*.

parée, étoit nommée *papier*, comme la plante qui la fournissoit [1].

Outre le papier, on se servit encore pendant quelque temps de peaux grossièrement préparées; mais le papier, d'abord fort rare, devint plus commun après la fondation d'Alexandrie, jusqu'à ce que les Ptolémées, jaloux de l'établissement d'une bibliothèque à Pergame, en défendirent l'exportation. Les rois de Pergame encouragèrent alors la branche d'industrie de leurs sujets qui s'occupoit de la préparation des peaux; celles qu'on fabriquoit dans leurs états ne tardèrent pas de se distinguer par leur perfection : on les nomma *parchemins*.

En guise d'encre, on se servoit, sur le papier comme sur le parchemin, de la liqueur noirâtre que renferment le calmar ou cornet, et la sèche. Les titres étoient écrits avec du minium.

Les plus anciennes *Inscriptions* grecques qui aient été trouvées existantes sur les matières mêmes où elles avoient été gravées, sont celles que *Michel Fourmont le jeune* a rapportées d'un voyage en Grèce, entrepris au commencement du dix-huitième siècle. Leur authenticité, anciennement contestée, a été si bien prouvée de nos jours, que nous croyons qu'il ne doit plus rester de doute à son égard [2]. La plus ancienne de ces inscriptions

[1] Voy. Plin., *Hist. Nat.*, XIII, 12.

[2] L'illustre *Barthélemy*, qui n'étoit pas seulement un grand savant, mais qui de plus étoit doué d'un excellent jugement et libre de préventions (ce que les savans ne sont pas toujours) n'avoit pas le moindre

se lisoit, du temps de Fourmont, sur le portail d'un petit temple à Amycles, qui est consacré à la déesse

doute sur l'authenticité de ces inscriptions. Il savoit bien que si Fourmont, médiocre helléniste, a commis beaucoup de fautes en les copiant, et que, par conséquent, il faut les faire passer dans le creuset de la critique, son caractère ne permettoit pas de le soupçonner de la moindre imposture. Voici ce qui a donné lieu au soupçon qui s'est élevé contre ce voyageur. Le nombre des inscriptions qu'il a découvertes se monte à 3000. On sent bien que Fourmont n'a pu transporter en France les pierres sur lesquelles elles étoient gravées : il fallut se contenter de les copier, ce qu'il fit en imitant fidèlement les traits mêmes des originaux. Quiconque a vu des monumens anciens qui ont été exposés à l'air ou enfouis dans la terre pendant des siècles, et qui souvent sont brisés et mutilés, connoît la difficulté de déchiffrer les inscriptions qu'ils présentent, et ne doutera pas que Fourmont a dû se tromper plus d'une fois, et que le nombre de ses erreurs a dû être en proportion des connoissances qui lui manquoient. C'est donc à tort qu'à cause des erreurs qui ont été remarquées dans ses copies, on a voulu l'accuser d'avoir forgé les inscriptions même. Il auroit fallu une érudition infiniment supérieure à celle de Fourmont, non-seulement pour imaginer ces inscriptions, mais même pour commettre une partie des erreurs qui se sont glissées dans ses copies. Fourmont a eu un grand tort, il est vrai, et c'est la vanité nationale qui le lui a fait commettre. Voulant réserver à la France la gloire de posséder seule ces précieux restes de l'antiquité, il fit briser un grand nombre de marbres d'où il les avoit copiés. Ce fait est prouvé par la correspondance de Fourmont avec le comte de Maurepas qui existe en original ; il s'y vante de son équipée. D'après le témoignage de M. *Dodwell*, le souvenir de ce *mylord français*, qui faisoit effacer à coups de marteau les inscriptions qu'on lui avoit montrées, ne s'est pas encore perdu en Grèce. Le voyageur anglois a vu de grands quartiers de marbre couverts d'inscriptions mutilées. Le patriotisme mal entendu de Fourmont a tourné contre lui-même, et on a pu douter de la vérité de découvertes qui n'avoient plus d'autre garant que la confiance que son caractère pouvoit inspirer. Toutefois, les derniers voyageurs qui ont parcouru les mêmes contrées, ont trouvé une grande partie des mêmes inscriptions qu'on avoit contestées jusqu'alors. On peut voir sur les plus anciennes inscriptions de Fourmont ce qu'en disent l'abbé *Barthélemy* dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, vol. XXIII, p. 394, et *Heyne* dans ses *Antiquarische Aufsætze*, vol. I, p. 86. L'authenticité de ces inscriptions a

Onga ou Oga, surnom lacédémonien de Minerve; c'est un catalogue ou une chronique des prêtresses d'Amycles. Cette inscription écrite à la boustrophédon, dont la tête et la fin manquent, rapporte des noms qui remontent au temps d'Eurotas, petit-fils de Lelex, c'est-à-dire à l'an 1625 environ avant J.-C., et à une époque antérieure de soixante-quinze ans à l'arrivée de Cadmus en Grèce. Elle a été posée au moins 1200 ans avant notre ère.

On trouve celte inscription dans les Mémoires de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, vol. VII, p. 297, et dans le Nouveau Traité de Diplomatique, vol. I, p. 616.

Nous passons sous silence deux autres inscriptions qui n'ont que deux siècles de moins, parce qu'elles ne sont composées que de quelques mots [1]. La quatrième est plus importante; c'est une liste de magistrats spartiates du neuvième siècle avant Jésus-Christ.

été révoquée en doute par plusieurs antiquaires, mais surtout par M. *Richard Payne Knight* dans son *Analytical Essay on the greek alphabet*, London, 1791, in-4°, et par le comte d'*Aberdeen* (dans *Th. Walpole's* Memoirs relating to European and Asiatic Turkey, p. 446). Après Barthélemy, M. *J. Léon. Hug* (Erfindung der Buchstabenschrift, Ulm, 1801, in-4°), avoit soutenu l'authenticité de ces inscriptions, mais sans répondre aux objections de M. *Payne Knight*, dont il ne connoissoit l'ouvrage que de réputation. Elles ont été victorieusement combattues, et, à notre avis, complétement détruites par M. *Raoul-Rochette* dans Deux lettres à mylord comte d'Aberdeen, sur l'authenticité des inscriptions de Fourmont, Paris, 1819, in-4°. Ce petit volume est un chef-d'œuvre de dialectique et un trésor d'érudition.

[1] Voy. *Nouv. traité de Diplom.*, vol. I, p. 626.

On la trouve dans le Nouveau Traité de Diplom., vol. I, p. 629.

La cinquième inscription de Fourmont se trouvoit sur un bouclier d'Anaxidame, fils de Zeuxidame; elle est de l'année 668 avant J.-C. Telles sont les plus anciennes parmi les inscriptions que Fourmont a copiées.

L'inscription du bouclier d'Anaxidame se trouve dans les Mémoires de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, vol. XV, p. 395. Un petit nombre seulement des inscriptions de Fourmont ont été publiées. Elles existent toutes à la Bibliothèque du roi de France, et l'Académie de Berlin en possède une copie qui a été faite en 1815, par M. *Imm. Bekker*. C'est M. *Aug. Bœckh* qui a été chargé de les publier.

Parmi les inscriptions qu'on peut encore lire sur les monumens mêmes, on estime la plus ancienne un distique gravé sur une colonne dorique striée, qui portoit la statue d'un certain Ecphortos. D'après la forme des lettres, on l'estime antérieure aux Olympiades [1] : il est vrai que ce motif peut paroître insuffisant, puisqu'il seroit possible qu'en la posant, long-temps après, on eût imité les formes antiques.

Elle a été publiée par *Clém. Biagi*, dans Monum. gr. et lat. ex Museo Jac. Nanni Veneti. Romæ, 1787, in-4°.

En 1813, le voyageur anglois sir *William Gell* trouva sous terre, dans les environs d'Olympie en Elide, une table de cuivre sur laquelle est gravé un traité d'alliance conclu entre les Eliens et les

[1] L'*iota* y a cette forme ↳, et le *sigma* celle-ci : M.

habitans d'Héræe. L'inscription est en dialecte éolique, et on estime qu'elle remonte à la 40e Olympiade, environ 615 ans avant J.-C. On y voit plusieurs fois le digamma éolique; ainsi les Eliens sont nommés ϜΑΛΕΙΟΙ, et les Héréens, ΕΡϜΑΟΙΟΙ.

Elle a été publiée par *Rich. Payne Knight*; et se trouve dans le vol. I, p. 535 du Museum criticum de Cambridge, et dans le Classical Journal, vol. XIII, p. 113; mais dans toutes ces publications, les Héréens étoient nommés Evéens; ce que M. *Gell* a rectifié dans le Class. Journal, vol. XXIV, p. 401.

# CHAPITRE IV.

De l'origine de la poésie ionienne et épique. — Homère et Hésiode.

QUOIQUE dans cette période où la poésie ionique remplace l'ancienne poésie mystique, le poëte soit dépouillé de ce caractère sacré dont nous l'avons vu revêtu dans une plus haute antiquité, et qu'au lieu d'exercer encore ce noble ministère qui le faisoit regarder comme l'interprète et l'ami des dieux, il n'ait plus d'autres fonctions que d'amuser par ses chants et de plaire à la multitude, il continue cependant d'être entouré d'une grande considération qui l'élève au-dessus du commun des hommes. S'il ne jouit plus du commerce de la divinité, au moins les Dieux et les Muses n'ont pas cessé de lui inspirer ses chants : au banquet des rois, comme dans les cérémonies religieuses, il occupe une place honorable. Il voyage d'une province à l'autre : partout son arrivée est célébrée comme une fête. Lorsqu'il fait entendre sa voix mélodieuse, le peuple l'écoute avec un saint recueillement : il est invité à la cour, dont il fait un des principaux ornemens.

Ce caractère sacré s'effaça, et les poëtes perdi-

rent de leur considération lorsqu'à la fin de cette période les *rhapsodes* commencèrent à accepter de l'or pour prix de leurs chants, et dégradèrent ainsi la dignité de leurs fonctions.

La Thessalie avoit été le berceau de l'ancienne poésie grecque : la nouvelle, qui parut sous une forme plus rapprochée de l'humanité, naquit sous le beau soleil de l'Ionie. Le doux climat de cette province, le voisinage d'autres peuples civilisés, l'opulence de ses habitans et la paix profonde dont ils jouissoient pendant que la Grèce européenne étoit tourmentée par des révolutions, favorisèrent ses progrès. Il se forma dans ce pays une école de poëtes, chargés de composer ou d'arranger tous les hymnes qui devoient accompagner les solemnités politiques ou religieuses. De cette institution sortit une espèce de chantres qu'on appela par la suite *Rhapsodes*, Ῥαψῳδοὶ, mot composé de ῥάπτειν ᾠδὴν, ce qui veut dire littéralement, ourdir une chanson, selon l'étymologie vulgaire; ou plutôt de Ῥαϐδὸς, bâton, et ἀοιδὸς, ᾠδὸς, chantre, parce que les chantres portoient à la main un bâton ou une branche d'arbre, marque de leur emploi [1].

[1] Cette étymologie est indiquée par Suidas, v. Ῥαψῳδοί. L'auteur ancien de certaines *Questions grammaticales*, publiées par M. *Fr. Guill. Sturz* à la suite de l'*Etymologium Gudianum*, dit, p. 681 : « D'où vient le mot de rhapsodie? *Rép.* De ῥᾷϐδος et ᾠδὴ, le ϐ et le δ étant réunis en ψ. — Pourquoi dit-on rhapsodie? *Rép.* Parce que ceux qui chantoient les poésies d'Homère tenoient à la main une branche de laurier. — Pourquoi cela? *Rép.* Parce que cet arbre est toujours vert, comme les poésies d'Homère sont toujours fraîches, et parce qu'il a quelque chose de pro-

Tous les trésors de la mythologie s'ouvroient aux poëtes, et leur fournissoient une multitude de sujets agréables et variés. Il leur étoit permis de remonter jusqu'à la généalogie des dieux, aussi bien qu'à la cosmogonie ou à l'origine du monde. Ils chantoient les combats que les Titans et les Géans livrèrent au Ciel; ils célébroient les exploits des demi-dieux, que les familles illustres de la Grèce regardoient comme leurs souches. En les ornant de tous les charmes de l'imagination, ils en formèrent une suite ou une chaîne d'épopées qui constituoient une espèce d'histoire mythologique non interrompue. D'après l'événement que chacun d'eux avoit choisi pour sujet, leurs productions portoient les titres d'*Héracléides*, d'*Argonautiques*, de *Thébaïdes*, de *Guerres des Epigones*. Cette série de fables dont l'une se rattachoit à l'autre, s'arrêtoit à la guerre de Troie et constituoit ainsi ce qu'on appeloit le *Cycle épique*, ou, avec plus d'exactitude, le *Cycle mythique*[1]. Tous les sujets qui se rapportoient

phétique. » Les critiques qui s'en tiennent à l'étymologie de ῥάπτειν ᾠδὴν, ne s'accordent pas sur le sens de ces deux mots. M. *Wolf* et son école pensent qu'ils indiquent la manière libre et arbitraire dont les rhapsodes traitoient les originaux qu'ils chantoient. *Heyne* étoit d'avis qu'on exprimoit par ces termes la nouvelle poésie artificielle dont Homère est regardé comme l'auteur, et qui est opposée à l'ancienne poésie religieuse. On appeloit aussi les rhapsodes ἀρνῳδοι, *chantres d'agneaux*, parce qu'un agneau étoit le prix de leurs chants.

[1] Il est d'autant plus convenable de se servir de préférence de la dénomination de cycle mythique, que les mots, cycle épique, sont équivoques, parce qu'ils désignent aussi la suite de poëtes épiques que les grammairiens d'Alexandrie ont déclarés classiques.

à la guerre de Troie, depuis le jugement de Pâris et l'enlèvement d'Hélène jusqu'à la mort d'Ulysse, entroient dans une seconde série qu'on appelle le *Cycle troyen* [1]. A ce cycle appartenoient les poëmes qui portoient les titres de *Cypride*, de *Guerre* ou *Destruction de Troie*, de Νόστοι ou *Erreurs des princes grecs* vainqueurs d'Ilium, ainsi que les *Télégonies* qui racontoient le meurtre d'Ulysse par le fils qu'il avoit eu de Circé.

Cette poésie peut être appelée moderne et profane en comparaison de l'ancienne poésie toute religieuse. Ce qui forme son caractère distinctif, c'est l'emploi qu'elle faisoit de la mythologie pour orner des sujets purement imaginaires. Pour la distinguer de sa sœur aînée, on eut besoin d'un nouveau terme : on se servit de celui de ποιεῖν. Ce mot, racine de celui de *poésie*, exprime une création, une facture régulière [2], tandis qu'en em-

[1] La principale source de nos connoissances sur les poëtes cycliques est l'extrait de la *Chrestomathie* de PROCLUS qu'on trouve dans un journal allemand, intitulé : *Bibliothek der alten Literatur und Kunst*. Nous reviendrons sur ce livre. La matière a été traitée par *Schwarz* dans un mémoire qui se trouve parmi ses *Dissertationes selectæ*, publiées par *Harless* à Erlang en 1778. Ce mémoire a été traduit librement en françois par M. *Bouchaud* dans ses *Antiquités poétiques ou dissertation sur les poëtes cycliques*, Paris, 1799, in-8°.

[2] Quoique le mot de *poésie* ne soit pas ordinairement employé pour un ouvrage en prose, il ne renferme pourtant l'idée d'une composition en vers qu'autant qu'à l'époque où l'on commença à s'en servir, la prose n'étoit pas encore écrite. On trouve quelques exemples d'un emploi différent. MAXIME DE TYR (Diss. XXIX), parlant de l'ouvrage en prose de Phérécyde, l'appelle le *poëme* du Scyrien, et TATIEN (ed. Oxford, 1711, in-8°, p. 4), se sert du même mot en parlant des écrits en prose d'Héra-

ployant celui d'ᾄδειν pour les anciens chantres religieux, on paroît avoir voulu indiquer qu'ils n'étoient que les organes de la Divinité.

Les poëtes de cette période ont perfectionné l'hexamètre, qui dès lors resta invariablement à la poésie épique. A la simplicité dans laquelle se plaît le style historique, ce vers réunit toute la pompe qui convient à la poésie héroïque : la variété de ce mètre empêche qu'il ne devienne jamais monotone. C'étoit le seul dans lequel on pût composer des ouvrages de longue haleine. La longueur de ce vers qui peut renfermer jusqu'à dix-sept syllabes, ses dactyles alternant avec les spondées, la césure qui, en le coupant en deux parties inégales, laisse reposer la voix, le rendent propre à exprimer toute espèce de mouvement, à peindre tous les sentimens, à reproduire toutes les idées depuis la vérité la plus simple et l'image la plus riante, jusqu'à la pensée la plus profonde ou la plus sublime. La poétique des nations modernes n'a rien imaginé qu'on puisse mettre au-dessus de cette belle invention, que les premiers poëtes de la Grèce ont due à leur génie aidé par une organisation heureuse.

C'est Homère que l'antiquité a unanimement reconnu comme le père de la nouvelle poésie ou de l'épopée, mot qui, proprement, veut dire art de produire un ouvrage d'imagination. Homère

clite d'Ephèse. Enfin, Arrien (Exped. Al. M. V, 7) cite le *poëme* d'Hécatée sur l'Egypte.

étoit Ionien et peut-être natif de Chios. Il fut nommé *Mæonides*, d'après son père *Mæon*, et *Mélésigénes*, parce que, dit-on, il naquit près du fleuve Mélès. Dans l'antiquité, sept villes se disputoient l'honneur de lui avoir donné le jour. Elles sont nommées dans le distique suivant :

Ἑπτὰ ἐριδμαίνουσι πόλεις διὰ ῥίζαν Ὁμήρου·
ΚΥΜΗ, ΣΜΥΡΝΑ, ΧΙΟΣ, ΚΟΛΟΦΩΝ, ΠΥΛΟΣ, ΑΡΓΟΣ, ΑΘΗΝΑΙ.

Il a fleuri, selon les calculs les plus probables, 1000 à 1100 ans avant notre ère [1]. Cependant l'époque où il a vécu, les circonstances de sa vie, tout, jusqu'à son existence même, est enveloppé de doutes. Hésychius dit que le mot d'Homère est un appellatif qui signifie *aveugle*, et qu'en se servant d'une figure que les rhétoriciens nomment *métathèse*, on a dit Ὅμηρος à la place de Μὴ ὁρῶν, *qui ne voit pas*. D'après une autre étymologie, le même lexicographe dérive ce mot de ὅμου, *ensemble*, et de ῥέω, *couler* ou *parler*, d'où viendroit ὁμηρεύειν, synonyme de συμφωνεῖν, *former un accord*. Quelque puériles que soient ces étymologies, elles ont suffi à des hommes qui trouvoient plus de charme

[1] Hérodote dit qu'Homère a vécu 400 ans avant lui, c'est-à-dire 850 à 880 ans avant J.-C. Mais ce calcul paroît se fonder sur l'opinion erronée d'où Hérodote est parti, et d'après laquelle Homère et Lycurgue auroient été contemporains. ERATOSTHÈNE, ARISTARQUE et PHILOCHORE le placent 120, 140, ou 180 ans après la prise de Troie. L'auteur d'une biographie absurde d'Homère qu'on attribue à Hérodote, dit qu'il naquit 622 ans avant l'expédition de Xerxès en Europe, ce qui répondroit à l'année 1102 avant J.-C. et la computation qu'il établit paroît indiquer qu'il travailloit, au moins en cet endroit, sur quelque document ancien.

dans le paradoxe que dans la simple vérité, pour nier qu'Homère ait existé. Si plus tard on paroît avoir abandonné ce système, c'est que la curiosité a été entretenue par les débats qui se sont élevés sur deux questions relatives à Homère. De ces questions, l'une, fort ancienne, avoit été oubliée depuis long-temps; l'autre, mise en avant pour la première fois dans le dix-septième siècle seulement, avoit eu le même sort. L'une et l'autre furent reprises de nos jours par des hommes d'un grand mérite, examinées sous toutes leurs faces, et tellement approfondies, qu'aujourd'hui on peut regarder la discussion comme portée à ce point où tout homme exempt de préventions peut en porter un jugement d'après les impressions que les faits et les raisonnemens dont les deux partis se sont appuyés, peuvent avoir laissées dans son âme.

Ces questions sont trop importantes pour que nous puissions nous dispenser de les exposer historiquement. Homère a-t-il mis par écrit l'Iliade et l'Odyssée, les deux poëmes épiques dont vingt-huit siècles l'ont reconnu pour auteur? Ces deux poëmes sont-ils entièrement de lui, ou se composent-ils d'ouvrages de plusieurs mains, réunis par les soins d'un habile critique? Telles sont les deux questions controversées.

L'historien Josephe dit positivement qu'Homère n'a pas écrit ses poëmes, et qu'ils ont été pendant plusieurs siècles conservés par la tradition orale [1];

[1] Contra Apion., I, 2.

mais on avoit fait peu d'attention à ce passage; peut-être l'avoit-on négligé comme le témoignage d'un auteur trop moderne. L'attention s'y fixa, lorsqu'en 1769 un savant Anglois, *Robert Wood*, entreprit de prouver [1] qu'Homère n'a pu écrire ses poésies, parce que, de son temps, l'écriture n'étoit pas connue. Wood regarde comme une preuve décisive du fait qu'il suppose, la circonstance que, dans les deux poëmes, il n'est fait aucune mention de l'art d'écrire, malgré les fréquentes occasions d'en parler qui se sont présentées au poëte. Il est vrai qu'il existe deux passages où, d'après les interprètes vulgaires, il est question de l'écriture; l'un est au chant 7$^{e}$, vers 175 de l'Iliade, où l'on tire au sort pour savoir lequel des chefs grecs combattra Hector. Les traducteurs ont fait dire à Homère que chaque chef *inscrivit son nom* sur son sort; mais le terme ἐσημήναντο, *ils firent un signe*, et le vers suivant, où il est dit que le héraut *montra* à tous le *sort* tiré de l'urne, et qu'aucun ne le reconnut pour sien, jusqu'à ce qu'il passa à Ajax, qui déclara que c'étoit celui qui portoit sa marque; ce vers et ce mot font bien voir qu'il ne s'agit pas dans ce passage d'une écriture, puisque le premier auquel on auroit montré le nom d'Ajax, l'auroit prononcé sans qu'il eût été besoin de passer le sort à la ronde pour le faire reconnoître par celui auquel il appartenoit.

[1] Le titre de son ouvrage est: *Essay on the original genius and writings of Homer*, London, 1769, in 4°. Une nouvelle édition augmentée, fut publiée par *Jacques Bryant*, Londres, 1775, in-4°.

Le second passage présente un peu plus de difficulté. Il se trouve aussi dans l'Iliade, chant 6e, v. 168. « Prétus, y est-il dit, ne voulant pas tuer Bellérophon, et désirant cependant sa perte, l'envoie en Lycie, auprès de son beau-père, et lui remet des *tablettes* où il avoit *écrit* (nous suivons les anciens traducteurs) beaucoup de choses pernicieuses; il ordonne au jeune homme de les *montrer* à celui auquel elles sont adressées. » En examinant de plus près ce passage, on peut se convaincre qu'il n'y est pas question d'une lettre ni en général d'écriture; il s'agit uniquement de symboles convenus entre le beau-père et le gendre, d'une espèce d'écriture hiéroglyphique. Homère se sert bien du mot de γράψας, qu'on a traduit par ceux-ci : *il écrivit*, parce qu'en effet par la suite des temps, le verbe γράφειν a pris cette signification; mais il ne veut dire proprement que tracer, graver, faire une incision. Au lieu de caractères alphabétiques, Prétus trace des *signes*, σήματα. Il n'ordonne pas à Bellérophon de les *faire lire* à Iobate auquel ils sont destinés; il veut qu'ils lui soient *montrés*. Lorsqu'ensuite Bellérophon se trouve auprès d'Iobate, celui-ci ne demande pas à lire la lettre de son gendre; il veut voir le signe que l'étranger lui a apporté de la part de Prétus [1]. Il faut convenir cependant qu'en inter-

[1] M. *Hug*, un des antagonistes du système que nous exposons, convient que dans ce passage il n'est pas question d'une véritable écriture; mais il observe avec raison combien les Grecs étoient près de la connois-

prétant de cette manière le passage d'Homère, il reste une difficulté. Prétus avoit tracé sur les tablettes *beaucoup* de choses pernicieuses : si c'étoit par le moyen d'hiéroglyphes, il semble qu'un ou deux devoient suffire pour se faire entendre : la multiplicité des signes rappelle involontairement l'écriture [1].

M. *Fréd. Aug. Wolf*, célèbre philologue allemand, en publiant, en 1794, une édition d'Homère, la fit précéder de *prolégomènes*, où, sans épouser absolument le sentiment de Wood, il donna cependant une nouvelle force au raisonnement par lequel cet Anglois avoit tâché de prouver qu'Homère n'a rien écrit. M. *Wolf* pense que, quoique l'écriture fût connue en Grèce avant Ho-

sance de cet art, puisqu'ils sentoient déjà le besoin de communiquer au loin par des signes convenus, et que ces signes étoient tracés sur des tablettes. Voy. *Hug*, Erfindung der Buchstabenschrift, p. 88.

[1] La grammaire de Théodosius d'*Alexandrie*, qui a été imprimée pour la première fois en 1822, renferme un passage qui n'a pas encore été cité dans cette discussion, et qui me paroît assez curieux pour être placé ici. « Quelques-uns disent que jusqu'à l'époque de la guerre de Troie on ne s'est pas servi de l'écriture, et ils se fondent sur la circonstance qu'il ne s'est pas conservé de poëme antérieur à Homère, quoiqu'il y ait eu des poëtes avant lui, tels que Musée, Orphée et Linus; que néanmoins rien n'a pu être conservé avant les poésies d'Homère, et qu'aucun poëme antérieur à l'Iliade et à l'Odyssée n'a pu être sauvé. On demandera : Comment cela se peut-il, si les lettres qui sont antérieures à Homère se sont conservées? Nous répondrons que quelques-unes ne sont pas si anciennes, et que d'autres portent des noms semblables aux anciennes. Et les héros d'Homère ne savoient pas écrire; ils se servoient de signes et de symboles, lorsque, dans le commerce de la vie, ils vouloient mander quelque chose à un autre. » Voy. Théod. Alex. Gram. ed. Gœttling, p. 10.

mère, et qu'elle eût été employée à des inscriptions, ainsi que nous l'avons fait voir, cependant on ne s'en servit pas généralement et dans la vie commune avant le temps des Olympiades. Il observe avec raison qu'il ne suffisoit pas d'avoir réussi à graver quelques lettres sur la pierre ; mais qu'il falloit encore des siècles pour vaincre toutes les difficultés que présentoit le défaut de matériaux sur lesquels on pût tracer des ouvrages complets et volumineux. A l'époque de Solon, c'est-à-dire plus de quatre cents ans après Homère, l'écriture avoit fait si peu de progrès, que, pour publier ses lois, le législateur d'Athènes les fit graver sur la pierre, dans la forme de *boustrophédon* qui tient à l'enfance de l'art. A l'égard des poésies d'Homère, le témoignage de l'historien Josephe est positif. Refuse-t-on de reconnoître l'autorité de cet écrivain dans un fait d'une si haute antiquité? Mais il faut observer qu'il ne l'avance pas comme une hypothèse, comme une opinion à lui particulière; il en parle comme d'une chose généralement connue et admise. Le fait qu'il avance est aussi attesté par un ancien scholiaste que Villoison a publié [1].

Feu *Heyne*, et le respectable vieillard M. *Charles Dav. Ilgen* [2] partagèrent la manière de voir de M. Wolf; mais M. *Bouterweck* dit [3] : « Si Homère n'a pas parlé d'écriture, c'est qu'observateur scru-

[1] Anecd. gr., II, 182.
[2] Dans leurs éditions d'Homère.
[3] *Akademie der schœnen Redekünste*, Gœttingen, 1807, N. I—IV.

puleux des mœurs des temps qu'il chante, c'est-à-dire des temps héroïques, il ne peut faire mention d'un art que ses héros ne connoissoient pas. » Ainsi que ce savant, MM. *Jean-Godefroi Amelang*[1], *Jean-Léon Hug*[2], *de Marée*[3], *Chr.-Fréd. Weber*[4], et *Clavier*[5], ont soutenu qu'Homère connoissoit l'écriture, et qu'il a rédigé par écrit ses poésies. M. *Hug* demande comment le catalogue des vaisseaux qui forme la moitié du second chant de l'Iliade, et où sont nommés les commandans de plus de treize cents vaisseaux avec leurs généalogies, leurs femmes, leurs enfans, avec beaucoup de villes et de pays, a pu, nous ne disons pas se conserver par une tradition orale, mais être rédigé, sans que l'auteur eût sous les yeux des mémoires détaillés, une foule de notes géographiques, et pour ainsi dire l'état militaire de la Grèce. Il rappelle que ce catalogue a été regardé comme un document historique tellement exact que, d'après Aristote et Eustathe, on l'a plusieurs fois invoqué dans des discussions qui se sont élevées sur les limites des états. « Quel effort de génie, s'écrie un savant françois[6], n'auroit-il pas fallu à un homme pour créer deux poëmes

[1] *Von dem Alterthum der Schreibkunst*, Leipz., 1800, in-8°.

[2] Erfindung der Buchstabenschrift, Ulm, 1801, in-4°.

[3] Versuch über die Cultur der Griechen zur Zeit des Homer, Berlin, 1797, in-8°.

[4] Versuch einer Geschichte der Schreibkunst, Gœttingen, 1807, in-8°.

[5] *Histoire des premiers temps de la Grèce*, seconde édition, vol. III, p. 1 et suiv.

[6] *De Sainte-Croix* dans sa Réfutation d'un paradoxe sur Homère, dans le *Magas. Encycl.*, troisième année, vol. V, p. 12.

d'environ 30,000 vers, y fixer sa langue, et en devenir le régulateur à l'aide de sa seule mémoire? Je veux supposer, avec M. Wolf, que celle d'Homère fût assez forte, assez exercée pour opérer un semblable prodige; mais cette foule de traditions historiques et religieuses dont ces poëmes sont le dépôt, cette variété de connoissances en tout genre, cette abondance d'images et de pensées, etc., qui en font un précieux trésor où l'on puise sans cesse depuis deux mille sept cents ans, tout cela, dis-je, ne montre-t-il pas qu'Homère, leur auteur, a vécu dans un temps éclairé? Et comment son siècle auroit-il pu l'être, sans l'usage commun de l'écriture alphabétique? N'en doutons pas, cet usage a nécessairement existé après un laps de plus ou moins d'années. Or, il s'en est écoulé six cents entre Homère et Cadmus, qui introduisit dans la Grèce l'alphabet phénicien. »

Quant à l'hypothèse de M. *Bouterweck*, qui paroît ingénieuse, nous lui opposerons le raisonnement d'un écrivain habile qui a traité cette question en françois. Il pense que supposer à Homère cet esprit de critique dont le littérateur allemand veut lui faire un mérite, c'est juger un poëte de la plus haute antiquité d'après des idées trop modernes. « Il faudroit, dit-il, attribuer à Homère un raffinement d'art et de réflexion dont il étoit incapable, par la raison même qu'il se trouve placé trop près du temps qu'il décrit; raffinement dont la pensée ne peut venir qu'à ces poëtes qui, vivant un grand

nombre de siècles après les événemens qui font la matière de leurs chants, doivent être frappés, ainsi que leurs contemporains, de la différence qui règne entre les mœurs de leur temps et celles du temps qu'ils décrivent »[1].

La seconde question relative à Homère, est plus importante et plus difficile à résoudre. *Charles Perrault* et *François Hédelin*, plus connu sous le nom d'*abbé d'Aubignac*, avoient déjà avancé[2] qu'Homère n'étoit pas ou n'étoit pas seul l'auteur de l'Iliade et de l'Odyssée; mais le dernier avoit poussé cette idée à l'absurde, en soutenant qu'Homère n'a pas même existé, et que son nom est synonyme de celui de chantre. Une hypothèse semblable, mais moins exagérée, fut mise en avant, par *Bentlei*, et développée par un écrivain italien digne d'être mieux connu qu'il ne l'est effectivement, *Gian-Battista Vico*[3]. Sans avoir lu l'ouvrage de ce philosophe, M. Wolf employa dans ses prolégomènes, toutes les ressources de l'esprit et de l'érudition pour prouver que l'Iliade aussi

[1] Essai sur la question (*de savoir*) si Homère a connu l'usage de l'écriture, et si les deux poëmes de l'Iliade et de l'Odyssée sont en entier de lui, par M. *Franceson*, Berlin, 1818, in-12.

[2] Le premier, dans son *Parallèle des anciens et des modernes* (vol. III, p. 35), avoit annoncé l'ouvrage d'Hédelin qui ne parut pourtant qu'en 1715. Il porte le titre de *Conjectures académiques ou dissertation sur l'Iliade*.

[3] *Principi di scienza nuova d'intorno alla commune natura delle nazioni*, dont la huitième édition a paru à Naples, en 1744, en 2 vol. in-8°. M. Wolf en a donné un extrait dans *Museum der Alterthumswissenschaft*, vol. I, p. 555.

bien que l'Odyssée doivent être regardées comme deux suites de poëmes de différens auteurs, et qu'on ne peut attribuer à Homère qu'une partie des vers que ces épopées renferment. L'invraisemblance qu'un poëte ait conçu le plan de deux poëmes d'une si longue étendue, quoique la manière usitée alors de publier les ouvrages d'imagination dût lui faire prévoir qu'ils ne pourroient être chantés en une seule fois; l'impossibilité d'exécuter un plan si vaste sans le secours de l'écriture; enfin des disparates que M. Wolf croit avoir remarquées entre différentes parties de l'Iliade et de l'Odyssée, sont les principaux motifs dont il étaye son système. Les faits historiques viennent le confirmer. Les poésies d'Homère, portées en Grèce par Lycurgue, y étoient chantées par des rhapsodes qui parcouroient le pays et récitoient dans les endroits où ils s'arrêtoient, des parties détachées de ces poëmes, et cette espèce de division n'avoit aucun rapport avec celles que nous connoissons. Car la distribution de l'Iliade et de l'Odyssée en vingt-quatre chants est postérieure, et date de l'époque des grammairiens d'Alexandrie. Les rhapsodes qui chantoient les poésies d'Homère avoient l'habitude de choisir certains morceaux formant un ensemble ou un épisode complet; aussi ces divers morceaux qu'on étoit accoutumé d'entendre le plus souvent étoient-ils connus sous des titres particuliers. Tels sont : la *Peste du camp grec* et le *Songe d'Agamemnon*, du premier livre de l'Iliade ; l'*Epreuve*

ou le récit par lequel, dans le même chant, Agamemnon sonde les dispositions des Grecs; le *Catalogue des vaisseaux*; le *Combat près des vaisseaux*; les *Jeux célébrés aux obsèques de Patrocle*; la *Fabrication des armes d'Achille*. Tels sont encore: l'*Evocation des morts*; le *Bain des pieds*, Νίπτρον, c'est-à-dire la reconnoissance d'Ulysse par la nourrice; le *Massacre des prétendans*, tirés de l'Odyssée.

Sous les Pisistratides, tous ces fragmens ou petites épopées détachées furent rassemblés, réunis en forme de deux grandes compositions, et peut-être mises par écrit. Telle est au moins l'opinion commune qui se fonde sur le témoignage de Cicéron. *Primus Homeri libros, confusos antea, sic disposuisse dicitur ut nunc habemus*, dit cet orateur [1]. Toutefois, M. *Payne Knight* observe [2] qu'Hérodote et Thucydide, Platon et Aristote, qui ont si souvent parlé soit d'Homère, soit de Pisistrate et de ses fils, paroissent avoir ignoré les services que cette famille a rendus à Homère, et que lorsque le philosophe de Stagire loue l'excellen plan et la disposition sage de l'Iliade et de l'Odyssée il ne semble pas se douter que cet éloge appartenoit à Pisistrate. Il est vrai que dans le dialogue intitulé : *Hipparque*, qui se trouve parmi les ouvrages de Platon, il est dit qu'Hipparque, fils d tyran, fit connoître Homère à Athènes et eut soi

[1] De Orat., III, 34.

[2] Proleg., p. 3 (ed. germ.).

que ses poëmes fussent chantés à la fête des Panathénées par des rhapsodes alternant entre eux, de manière que le morceau de l'un fît suite à celui de l'autre; mais il y a loin de là à avoir le premier réuni en un ensemble une foule de morceaux détachés. Au reste, ce que l'auteur du dialogue rapporte d'Hipparque, d'autres le disent de Solon.

Soit que Pisistrate fût l'auteur du plan des deux poëmes, soit qu'il fût sorti de la tête du poëte, on ne s'en tint pas, dit-on, à la forme qui leur avoit été primitivement donnée. Ces poëmes furent à plusieurs reprises retouchés, arrangés, suppléés et continués, opérations dont l'ensemble est exprimé par le mot de διασκευάζειν [1]; mais ce fut surtout par les soins des grammairiens d'Alexandrie

[1] Le vrai sens du mot διασκευαστὴς n'est connu que depuis que *Villoison* a publié les *Scholies de Venise*. Ce mot n'avoit été rencontré jusqu'alors que dans une ancienne scholie (Schol. brev. ad Odyss., XI, v. 583), et d'après elle, dans EUSTATHE (p. 1701, l. 25 de l'éd. de Rome), où on l'avoit mal compris; car, quoique dans ce passage le *diascevaste* soit mis en opposition avec le poëte, on avoit confondu les deux personnages. On trouva ensuite dans une scholie de PORPHYRE, publiée par *Valckenær*, un mot qui fit pressentir l'erreur où l'on étoit tombé. Un passage de l'Iliade (XVIII, v. 356—368) y est qualifié de διασκευασμένος, c'est-à-dire travaillé ou interpolé par un diascévaste. Ce fut enfin l'emploi fréquent des mots de διασκευαστὴς, διασκέυασις, dans les scholies de Venise, qui fit voir qu'il s'agissoit d'une classe d'hommes différens des rhapsodes, et d'une espèce de travail que les poëmes d'Homère avoient subi avant celui des grammairiens d'Alexandrie, qui en soignèrent des *recensions* ou des éditions. (Voy. *Car.-Fred. Heinrich*, Diatribe de diascevastis Homericis, pars I, Kiliæ, 1807, in-4°, p. 13.) Au reste, les diascevastes doivent être distingués des *Chorizontes* (de χωρίζειν, réparer), espèce de critiques des temps postérieurs, qui firent des recherches sur ces poëmes, et en retranchèrent quelquefois des passages qui leur paroissoient hétérogènes.

des troisième et quatrième siècles après J.-C. que le texte de ces deux poëmes prit définitivement la forme sous laquelle ils nous ont été transmis. C'est dans cette forme même que l'auteur ingénieux du système dont nous parlons, prétend reconnoître encore la main de divers auteurs qui y ont travaillé : les preuves qu'il en donne [1] ont dû frapper d'autant plus vivement que la simplicité, la sagesse et l'unité des poëmes d'Homère avoient jusqu'alors excité l'admiration des meilleurs juges anciens et modernes, et que, si M. Wolf ne se trompe pas, il faut accuser le jugement des critiques les plus renommés. « Homère, dit *Aristote*, ce législateur du goût [2], a rapproché tout ce qui tient à une seule et même action, et il en a composé son Odyssée ; il a suivi la même méthode dans l'Iliade. » En un autre endroit, il assure que les deux poëmes sont aussi parfaits qu'ils peuvent l'être, relativement à l'unité. *Horace* [3] énonce une opinion pareille dans ces vers connus :

> Semper ad eventum festinat, et in medias res,
> Non secus ac notas, auditorem rapit, et quæ
> Desperat tractata nitescere posse, relinquit.

[1] Indiquons ici quelques-unes de ces défectuosités. Les vers 356—368 du 18e livre de l'Iliade, et les vers 620—624 du 4e de l'Odyssée, sont des hors-d'œuvre. Une scholie de Porphyre attribue le 12e vers du 18e chant de l'Iliade à la maladresse des diascevastes. Au vers 578 du 8e livre de l'Iliade, Pylémènes, chef des Paphlagoniens, est tué ; néanmoins, au chant 13, v. 658, il accompagne le corps de son fils.

[2] Poet. c. 25.

[3] Ep. ad Pis. v. 149.

Atque ita mentitur, sic veris falsa remiscet
Primo ne medium, medio ne discrepet imum.

*Jérôme Vida*, cet admirateur de Virgile, dit d'Homère [1] :

Lectores cupidi exspectant durantque volentes,
Nec perferre negant superest quodcumque laborum.
Inde licet fessos somnus gravis avocet artus,
Aut epulis placanda fames, Cererisque libido,
Hoc studium, hanc operam sero demittimus ægri.

*Boileau* observe qu'il n'y eut jamais deux poëmes si bien liés et si bien suivis que l'étendue de l'Odyssée, et où le même genre éclate davantage [2]. Dans sa Poétique il dit :

N'offrez point un sujet d'incidens trop chargé.
Le seul courroux d'Achille, avec art ménagé,
Remplit abondamment une Iliade entière.

Parlant ensuite d'Homère, il dit :

Son sujet de soi-même et s'arrange et s'explique;
Tout, sans faire d'apprêt, s'y prépare aisément.
Chaque vers, chaque mot court à l'événement.

Ecoutons le judicieux *Pope*. « L'Iliade, dit-il [3], est comme un fleuve dont le cours nous entraîne avec toute la vitesse et la douceur possibles. Homère, dans quelque point de vue qu'on le consi-

[1] Poet. v. 99.
[2] Réflexions sur Longin.
[3] Dans la préface de sa traduction.

dère, nous frappe surtout par l'invention; c'est elle qui donne de l'étendue à sa fable, de la vie à ses caractères, du pathétique à ses discours, du sublime à ses sentimens; elle anime ses images, ennoblit ses expressions, et rend son style harmonieux et sublime. »

Après avoir fait valoir ces jugemens, le baron *de Sainte-Croix*, principal adversaire de l'hypothèse de M. Wolf [1], observe que, si elle eût eu le moindre fondement, Lycurgue, Pisistrate et son fils Hipparque, n'auroient, sans doute, pas attribué à Homère des chants entiers qui avoient d'autres auteurs. « On doit leur supposer, dit-il, assez de lumières pour ne lui pas prêter un plan qui n'étoit jamais entré dans ses vues. Ces éditeurs étoient certainement plus à portée que nous d'en juger; et ne seroit-il pas très-surprenant que des critiques modernes eussent fait une découverte échappée à Aristote, à Zénodote, à Cratès, à Aristophane, à Aristarque, à Longin, en un mot, aux plus célèbres critiques de l'antiquité? Je ne me permettrai plus qu'une seule objection : seroit-il donc possible que les caractères des héros de l'Iliade, différenciés avec tant d'art, et parfaitement nuancés, si bien soutenus depuis le commencement de ce poëme jusqu'à la fin, eussent été tracés par plusieurs mains? L'esprit humain n'offre point un semblable phénomène. »

Ce raisonnement plein de goût n'a pas empêché

[1] Dans le mémoire cité.

un jeune Danois, M. *Kœs*, de scruter l'Odyssée, dans le but d'y découvrir quelques-unes de ces contradictions qui, à notre avis, prouvent bien qu'il a échappé des négligences au plus grand des poëtes, sans qu'il nous semble nécessaire d'admettre, pour en expliquer la possibilité, le concours de plusieurs collaborateurs. M. *Kœs* a annoncé ses découvertes par une dissertation qu'il a publiée à Copenhague, en 1806[1].

Des adversaires plus redoutables ont attaqué l'authenticité du dernier chant de l'Odyssée et d'une partie de l'avant-dernier. Eustathe nous apprend[2] que déjà Aristophane de Byzance et Aristarque, ces piliers de l'école critique d'Alexandrie, croyoient que l'Odyssée d'Homère finissoit avec le v. 296 du 23e chant, et que tout ce qui suit étoit d'une main étrangère, sans doute parce qu'ils ne le jugeoient pas digne de ce poëte. Aussi quelques bons manuscrits ont-ils, à cet endroit, une marque qui indique que la suite n'appartient pas au corps de l'Odyssée. Dans le dix-septième siècle *Casaubon* et *Rapin* firent revivre ce système que le célèbre *Pope* rejetoit hautement. On peut convenir, tout en n'admettant pas les hypothèses de M. Wolf, que cette fin du 23e chant et tout le 24e ne sont pas absolument dignes du reste du poëme. En effet, la fable de l'Odyssée finit au moment qu'Ulysse,

[1] Sous ce titre : De discrepantiis quibusdam in Odyssea occurrentibus, in-8°.

[2] P. 1948, l. 47 sqq. ed, Rom.

rentré dans la possession de sa maison et de son épouse, va se reposer de ses travaux : les vers qui précèdent immédiatement le 296e, terminent le poëme par une de ces réflexions mélancoliques qui, selon l'opinion des connoisseurs, doivent se trouver à la fin des épopées, pour laisser dans l'âme du lecteur une empreinte de tristesse. Comment donc dans les vers suivans Ulysse reparoît-il au milieu de ses commensaux, auxquels il raconte les aventures que nous avons lues dans les chants précédens? Madame *Dacier* trouve cette récapitulation très-bien placée. « Quoique le lecteur, dit-elle, soit instruit, cet *abrégé* n'est pas inutile, et Homère l'a mis par deux raisons : la première pour nous faire entendre que le sujet de l'Odyssée n'est pas seulement le retour d'Ulysse à Ithaque, et le rétablissement de ses affaires, mais qu'il embrasse ses voyages, ses erreurs, tout ce qu'il a vu, tout ce qu'il a souffert, en un mot, tout ce qui lui est arrivé depuis son départ de Troie, etc.; et la seconde, pour nous remettre devant les yeux toute la suite des aventures de son héros; car, en embrassant ces aventures dans son poëme, il n'a pas suivi l'ordre naturel ou historique. . . . . . . .
Or, ici il remet tout dans l'ordre historique, afin que nous puissions démêler d'un coup d'œil ce qui fait l'action continue et ce qu'embrasse tout le sujet, et distinguer le temps de la durée du poëme d'avec le temps de la durée de l'action; et c'est pour le lecteur un soulagement considé-

rable. » Nous craignons bien que nos lecteurs ne soient peu satisfaits de l'une et de l'autre de ces raisons. Ce n'est sans doute pas par la récapitulation mise dans la bouche d'Ulysse qu'on apprendra le sujet de l'Odyssée, si on ne l'a pas connu par la lecture des chants précédens, et cette manière historique de nous remettre sous les yeux un abrégé dénué de tout le charme du style, n'est guère digne d'un grand poëte.

Supposons toutefois que tout ce récit et ce qui le suit soient authentiques, nous n'en serons pas moins choqués par le triste épisode qui remplit les 203 premiers vers du chant suivant. La descente de Mercure aux Enfers pour y conduire les ombres des prétendans tués par Ulysse, l'entretien qui y a lieu avant leur arrivée, entre Agamemnon et Achille, et celui qui ensuite s'entame entre le premier et une des ombres, sont absolument étrangers à l'Odyssée, et s'ils sont d'Homère, ils ne renferment rien qui trahisse son génie sublime. Voici comment *Pope* lui-même s'exprime à ce sujet : « Tout cet entretien aux Enfers est un pur ornement que le poëte étoit libre d'insérer ou non d'après son jugement, sans rompre le fil de l'action. Par ce motif, il seroit à désirer qu'il l'eût remplacé par quelque autre incident, et donné plus de variété à l'histoire. Cette descente de Mercure a pour objet plutôt l'instruction des morts que celle des vivans. Agamemnon apprend comment les prétendans ont été tués par Ulysse, et Achille comment

les Grecs ont célébré ses funérailles; incidens qui ne font rien ou peu de chose au plan de l'Odyssée. En un mot, l'action principale est arrêtée pendant ce long épisode, et la dernière partie de celui-ci ne nous offre aucun nouvel objet d'amusement. Mais

Cynthius aurem
Vellit;

je prouve plutôt mon propre défaut de jugement que de faire remarquer une erreur dans Homère. J'ajouterai seulement que le lecteur sera convaincu combien il seroit facile d'ôter cet épisode, s'il observe que le récit se liera parfaitement en commençant le 24^e livre par le vers 204 qui est la suite immédiate du dernier du 23^e, de manière que si je pouvois gagner sur moi de souscrire à l'opinion d'Aristarque qui rejette tout ce chant, cela ne seroit que pour la première partie; toutefois la beauté des vers me persuade que le tout est authentique. »

La seconde partie du 24^e livre renferme d'abord la reconnoissance d'Ulysse par Laërte : on blâme le poëte d'avoir introduit Ulysse racontant une fable à son vieux père pour s'assurer s'il le connoît encore. Les critiques trouvent que cette feinte est contre nature ; Pope prétend qu'elle est dans le caractère d'Ulysse qui est toujours maître des mouvemens de son cœur. Il est vrai que cet épisode renferme de beaux traits, dignes d'Homère. Pope se déclare aussi le champion de la fin du livre où

le poëte raconte la tentative des parens des prétendans pour venger la mort de leurs fils, que les critiques trouvent un peu burlesque. « Pour donner de l'importance, dit le traducteur anglois, à l'action qui termine le poëme, Homère introduit Jupiter et Minerve qui délibèrent sur l'issue qu'elle devra avoir. Au commencement de l'Odyssée, les Dieux s'étoient occupés du retour d'Ulysse; à la conclusion, nous voyons Jupiter lui-même récompensant la vertu et le courage d'Ulysse, et décrétant qu'il régnera en paix et en tranquillité. Cela est amené avec beaucoup de jugement; nous sommes parfaitement rassurés sur le futur bonheur du héros, lorsque nous apprenons que Jupiter lui-même l'a sanctionné. Au surplus nous prenons une haute idée de la grandeur d'Ulysse et de tout le sujet de l'Odyssée, lorsque nous voyons que Jupiter lui-même y met assez d'importance pour en faire l'objet d'un engagement formel. »

Il existe plusieurs autres motifs tirés soit des moeurs et coutumes des anciens Grecs du temps d'Homère, soit de leur religion, qui ont fait douter que la dernière partie de l'Odyssée soit contemporaine du reste de l'ouvrage. On y a reconnu de plus quelques contradictions historiques et des erreurs de géographie, dont le scepticisme des critiques s'est emparé [1]. Nous n'entendons pas préjuger la

[1] Ces motifs de doute sont développés dans une Dissertation de M. *Fred. Aug. Gu. Spohn* de extrema Odysseæ parte inde a rhapsodiæ ψ versu CCXVII ævo recentione orta quam Homerico. Lips., 1815, in-8°.

question; notre objet n'a été que de faire voir que ceux mêmes qui rejettent l'hypothèse de M. Wolf sur l'origine des poésies d'Homère peuvent admettre que l'Odyssée a éprouvé une forte interpolation.

Cette hypothèse a paru moins hardie et presque modérée lorsqu'on a vu paroître celle d'un Anglois, M. *Bryant*. M. *Lechevalier* venoit de publier ses Recherches sur la situation de l'ancienne ville de Troie et sur la scène de l'Iliade en général [1], lorsque le savant Anglois s'avisa de soutenir [2] le paradoxe qu'il n'a jamais existé une ville de Troie, ni une expédition des Grecs contre Ilium. Ce système paroît être tombé dans l'oubli; celui de M. Wolf même, déjà ébranlé par M. de Sainte-Croix, a trouvé des antagonistes redoutables dans deux compatriotes de Bryant. L'un est M. *Richard Payne Knight* [3], et l'autre, M. *Granville Penn* [4].

[1] Description de la plaine de Troie. Edimb., 1791, in-4°.

[2] A Dissertation concerning the war of Troy and the expedition of the Grecian, described by Homer. London, 1796.

[3] Dans ses Prolegomena ad Homerum, que M. *F. E. Ruhkopf* a fait réimprimer à Leipzig, 1816, in-8°. Voici comment le savant Anglois s'exprime à ce sujet: « Feracia maximorum ingeniorum præter omnem naturæ rationem modumque fuisse ea sæcula oportet, quæ tot greges poetarum enutrirent, quorum quilibet carmina ejus modi effuderit quæ nemo omnium gentium postea per tria millia annorum æmulari posset, neque nisi unus aut alter probabiliter imitari. Neque minus mirandum est tot poetas, consiliis inter se haud communicatis, ita, fortuito et casu quodam felici, ingenia in eadem materia exercuisse, ut sparsa eorum carmina, sua quasi sponte in corpora singula tam apte coirent ut ea corpora pro exemplaribus absolutissimis per omnia subsequentia secula haberentur, et poetæ apud posteros tanto plus laudis tulerint quanto plus in iis imitandis valere visi sint. »

[4] An Examination of the primary argument of the Iliad, with the

Ce dernier a entrepris de prouver, contre MM. *Payne* et *Wolf*, « qu'un argument unique, simple et sublime, qui prouve une unité primitive de plan, pénètre toutes les parties de l'Iliade, et réunit tous les membres de ce poëme en une composition harmonieuse. » Il établit ces quatre thèses fondamentales : « 1° que le poëme est divisé en deux parties ou sections, dont la première se distingue par l'inaction d'Achille et les effets de cette inaction, et la seconde, par sa participation et les suites de cette participation ; et que ces deux divisions s'unissent en un point intermédiaire où la première trouve sa fin et la seconde son commencement : la mort de Patrocle ;

2.° Que dans chacune la détermination d'Achille est fortement exprimée, mais que dans chacune il agit contre la détermination déclarée de sa volonté ; mais qu'en même temps il agit conformément à la volonté contraire de Jupiter, également annoncée ;

3.° Que dans les deux cas, cette conformité est produite par l'intervention puissante de Jupiter et par les moyens qu'il emploie pour cela ; que son intervention tend dans la première partie à changer l'inaction d'Achille en action, et dans la seconde, à faire tourner cette action pour l'accomplissement de l'objet pour lequel elle a été produite, de ma-

view to vindicate the poeme, fame and personality of Homer and to demonstrate the judgment of his accurate discerner Aristotle against the violation of some distinguished modern critics. By *Granville Penn.* London, 1821, in-8°.

nière que le but que l'action atteint finalement est le même à cause duquel il a fallu d'abord vaincre l'inaction;

4°. Que par conséquent la volonté de Jupiter prescrit la règle de l'action d'Achille, et est la cause agissante dans la grande action du poëme, et que la volonté d'Achille est totalement subordonnée à cette volonté suprême dont elle n'est que l'instrument; car 1.° Achille est porté à agir et à agir selon cette volonté, quand il est fermement résolu de ne pas agir; et 2°. à faire d'après la même volonté ce qu'il est également résolu de ne pas faire. ».

« Ainsi la puissance irrésistible de la volonté divine sur la volonté la plus ferme des mortels se montre dans la mort et les obsèques d'Hector, dont Achille est l'instrument. Ainsi l'unité du poëme est démontrée, et comme il n'existe aucun autre but qui gouverne et unit toutes les parties du poëme, il s'en suit que le but indiqué est le but primitif et principal. » C'est ainsi que l'auteur anglois même représente la quintessence de son ouvrage [1].

Nous avons exposé avec impartialité et candeur les hypothèses opposées : nous avouerons que quelquefois la force des motifs sur lesquels M. Wolf a étayé son système, a failli nous entraîner. Si nous avons résisté à la séduction, c'est qu'indépendamment du raisonnement lumineux de ses adver-

[1] Dans le Classical Journal, vol. XXVI, p. 171.

res, nous sommes vivement effrayés de ce pyr-
rhonisme qui veut aujourd'hui se glisser dans les
sciences, et ébranler les traditions littéraires,
comme il a détruit la foi religieuse et troublé le
bonheur d'une époque dans laquelle la Providence
nous a condamné à vivre.

Lorsque les mouvemens opposés qu'excite, même
en littérature, l'esprit de parti au sujet d'une opi-
nion nouvelle, se seront apaisés, la postérité, plus
calme, jugera de la solidité de ces hypothèses qu'il
ne soit pour nous de faire connoître. Nous dirons
seulement que celle de M. Wolf, presque généra-
lement admise en Allemagne, où cet homme célè-
bre a formé une école nombreuse, a été pres-
que aussi universellement rejetée en Angleterre, en
Hollande, en France et en Italie. On sait qu'elle
a été fortement repoussée par Ruhnken, un des
plus grands critiques du dix-huitième siècle [1], et
par le célèbre Villoison, « qui ne pouvoit entendre
parler de sang-froid de cet audacieux système :
l'idée qu'il avoit fourni, sans le vouloir, les bases
sur lesquelles on l'avoit construit, et les armes avec
lesquelles on prétendoit le défendre, l'affligeoit au
point qu'il se repentoit presque d'avoir publié son
ouvrage [2]. Plus d'une fois il fut tenté de combattre
cette impiété littéraire : mais il fut retenu par la
crainte de lui donner plus d'importance, et de la

[1] Voy. *Wyttenbach* vita Ruhnkenii, p. 24.

[2] Il s'agit de son édition de l'Iliade.

propager en s'efforçant de la détruire ; et il pensa avec raison qu'il valoit mieux laisser le soin de la gloire d'Homère à l'admiration des siècles passés et des siècles à venir [1]. »

Après avoir exposé les questions auxquelles ont donné lieu les deux poëmes qui nous sont parvenus comme ouvrages d'Homère, il est temps de parler de ces poëmes mêmes.

L'*Iliade*, en vingt-quatre chants, la plus parfaite des épopées de tous les siècles et de toutes les nations, s'occupe d'un simple épisode de la guerre de Troie. Le poëte chante les événemens qui se sont passés dans un espace de cinquante-un jours depuis la querelle entre Agamemnon et Achille jusqu'aux obsèques d'Hector [2]. Le sujet de cette composition est la satisfaction que Jupiter donne à son petit-fils, Achille, offensé par le chef des Grecs. Le récit d'une action particulière, c'est-à-dire de la colère et de la vengeance d'Achille, donne au

1 Notice hist. sur la vie et les ouvrages de M. de Villoison, par M. *Dacier*, dans les Mém. de l'Acad. roy. des Inscript. et Belles-Lettres, vol I. Histoire, p. 364.

2 Voici le calcul des cinquante-un jours. *Premier jour* : Chrysis est offensé. Le *dixième* jour, Achille est outragé par Agamemnon. Douze jours après (I, 493), Thétis réclame sa vengeance. Le lendemain, *vingt-troisième* jour, Agamemnon livre bataille. Le *vingt-quatrième*, les morts sont ensevelis. Le *vingt-cinquième*, seconde bataille ; le *vingt-sixième*, troisième. Le *vingt-septième*, réconciliation d'Achille et d'Agamemnon, et quatrième bataille. Le *vingt-huitième*, funérailles de Patrocle. Le *vingt-neuvième*, les jeux auprès de son tombeau. Pendant douze jours, ainsi jusqu'au *quarante-unième* jour, le cadavre d'Hector est outragé ; ce dernier jour les dieux s'en mêlent. Priam rachète ce cadavre, et l'ensevelit dix jours après, c'est-à-dire le *cinquante-unième*.

poëte l'occasion de décrire les combats, de raconter les événemens qui en ont été la suite, et de rapporter un grand nombre de traits historiques qui étoient antérieurs au mécontentement de son héros. Telle est l'adresse du poëte que, dans un sujet si simple, il trouve moyen de déployer le trésor immense des connoissances qu'il avoit acquises, et d'étaler toutes les richesses de la plus brillante imagination. Le poëte suppose que les dieux sont partagés entre les Grecs et les Troyens, ce qui donne une haute importance à l'action de sa fable. La forme dramatique qu'il a adoptée, en mettant en scène les dieux et les hommes et en les faisant agir chacun selon son caractère; cet artifice peut-être inconnu aux poëtes qui l'avoient précédé, est la véritable cause de l'intérêt qu'inspire l'Iliade et du charme qui attache à sa lecture. Il faut cependant observer que le sujet annoncé dans l'invocation que le poëte adresse aux Muses au commencement du premier chant, paroît épuisé au dix-huitième, et que les six derniers chants n'ont plus rien de commun avec la colère d'Achille contre Agamemnon et les Grecs. Ils sont comme une espèce de complément étranger au sujet. Cette disparate ou cette contradiction entre l'exposition et la fin du poëme, est un des principaux argumens sur lesquels M. Wolf appuie son hypothèse, et certainement il n'est pas foible. Une plus grande disparate règne entre le titre et le sujet du poëme; mais on sait que le titre d'Iliade est beaucoup plus moderne

qu'Homère, et qu'il provient des rhapsodes ou des diascevastes.

L'*Odyssée*, aussi en vingt-quatre chants, raconte non la vie d'Ulysse, comme le titre mal choisi par les rhapsodes le fait supposer, mais seulement les aventures d'Ulysse depuis la prise de Troie jusqu'à son retour à Ithaque, où il délivre sa maison des hommes avides qui dilapidoient sa fortune, et triomphe de tous ses ennemis par sa valeur et sa prudence : c'est un véritable tableau de la vie humaine qui doit nous apprendre combien il faut à l'homme de courage et de prudence pour surmonter les obstacles qui s'opposent à son bonheur, et pour éviter les écueils et les piéges dont il est entouré :

Quid virtus et quid sapientia possit,
Utile proposuit nobis exemplar Ulyssem [1].

L'action de ce poëme ne dure que quarante jours; mais à la faveur du plan qu'il a choisi, Homère a trouvé le secret de décrire toutes les circonstances du retour d'Ulysse, de rappeler plusieurs détails de la guerre de Troie, et d'embellir son fond par des digressions amusantes et des réc variés. Quel que soit l'intérêt que présente ce table mouvant, il a exigé peut-être un moindre effor génie que la composition de l'Iliade, qui est simple; mais le plan de l'Odyssée est si pa que, pour soutenir son hypothèse, M W

1 HORAT. Ep. I. ep. 2.

obligé de supposer que les principaux morceaux, tels que le Voyage de Télémaque, le Séjour d'Ulysse dans l'île de Calypso, le Récit qu'il fait aux Phéaques, composés par Homère, peuvent avoir existé long-temps isolés avant que dans un siècle plus poli et plus raffiné, une main très-habile se soit occupée du soin de réunir artistement ces chefs-d'œuvres, et d'en former un seul corps, soit en y ajoutant quelques transitions, soit en y faisant de légers retranchemens [1].

C'est à l'Odyssée surtout que s'applique le jugement prononcé sur les poésies d'Homère par le législateur du Parnasse françois, jugement dont nous n'avons cité plus haut que les derniers vers :

On diroit que, pour plaire instruit par la nature,
Homère ait à Vénus dérobé sa ceinture.
Son livre est d'agrémens un fertile trésor:
Tout ce qu'il a touché se convertit en or.
Tout reçoit dans ses mains une nouvelle grâce;
Partout il divertit, et jamais il ne lasse.
Une heureuse chaleur anime ses discours;
Il ne s'égare point en de trop longs détours.
Sans garder dans ses vers, etc.

[1] M. *Rich. Payne Knight* croit avoir remarqué dans l'Odyssée divers mots et des formes qui trahissent une origine un peu plus moderne que l'Iliade, non cependant telle que ces deux poëmes ne puissent être l'ouvrage du même individu. Il range dans ce nombre l'emploi du mot de χρήματα au lieu de κτήματα, de celui de λέσχη, et de θητεύω. Les cordes de byblus, βύϐλινὸς ὅπλος, sont du même genre, l'auteur de l'Iliade n'ayant pas connu cette plante. M. Payne Knight regarde comme formes plus modernes νώνυμος au lieu de νώνυμνος, qui est contracté de νωνύμενος, θέσπις, au lieu de θεσπέσιος, ἀγρότης, au lieu de ἀγροιώτης, etc. Voy. Prolegomena.

Toutefois en jugeant Homère, ne perdons pas de vue la différence qui existe entre notre siècle et les circonstances où étoient placés ses lecteurs ou auditeurs. Cette langue magnifique et harmonieuse dont tant de beautés nous échappent, étoit pour eux une langue vivante ; ces poésies respiroient le patriotisme le plus exalté ; elles reproduisoient aux auditeurs les exploits de leurs ancêtres ; elles nommoient les familles dont ils descendoient, les lieux où ils demeuroient, ou auxquels le temps avoit attaché des souvenirs qui flattoient leur ambition ; elles peignoient des mœurs qui étoient les leurs, des institutions sous lesquelles ils vivoient. Ces poésies étoient en même temps le code de leur religion et le plus ancien document de leur histoire, comme elles ont été pour eux et pour tous les temps subséquens la mesure de la perfection à laquelle il est donné à l'esprit humain de s'élever, et les modèles du bon goût.

C'est avoir profité que de savoir s'y plaire,

dit Boileau.

Il règne dans les ouvrages d'Homère une grande simplicité et une clarté admirable. Les épithètes qui accompagnent les noms de ses dieux et de ses héros ne sont pas des ornemens arbitraires et oiseux : elles appartiennent, pour ainsi dire, à ces noms qu'on auroit craint de profaner, en les dépouillant d'une pompe dont le respect des peuples les avoit entourés.

La sensualité qu'on remarque dans les mœurs des héros d'Homère, caractérise l'âge de l'enfance : elle est aussi loin de la volupté raffinée qui fait les délices des peuples civilisés, que des débauches grossières dans lesquelles se plongent les nations corrompues. Les héros d'Homère s'abandonnent, comme des enfans, à tous les mouvemens de leurs passions. Ces écarts paroissent si peu répréhensibles, que le poëte ne balance pas à les faire éprouver également à ses divinités, qui sont colériques, injustes, envieuses et emportées. C'est une des raisons pour lesquelles Platon, Xénophon, Pythagore et ses disciples se sont déclarés contre Homère [1].

L'hexamètre d'Homère se distingue de celui des poëtes épiques des périodes suivantes par quelques particularités dans le détail desquelles nous n'entrerons pas ici [2]. Nous ferons seulement deux observations. La première se rapporte aux *hiatus*, qu'on trouve si fréquemment dans les poésies d'Homère. Le sagace *Bentlei*, et après lui le savant *Heyne*, ont cru pouvoir les expliquer en supposant que beaucoup de mots qui aujourd'hui commencent par une voyelle simple, étoient, dans le principe, légèrement aspirés par le moyen du digamma éolique [3] dont le son ressembloit à une F adoucie ou

[1] Diog. Laert. VIII, 21, raconte, d'après Hieronyme, que Pythagore descendu aux Enfers, y vit l'ombre d'Homère suspendue à un arbre et tourmentée par des serpens, à cause de ses blasphêmes. Voy. aussi IX, 1 et 18.

[2] Nous y reviendrons en parlant de Nonnus, au chap. LXXIII.

[3] Voy. p. 88.

à un V tel qu'il est prononcé par quelques acteurs du théâtre tragique françois. Lorsque par la suite, cette espèce d'aspiration s'adoucit au point que finalement elle disparut entièrement de la langue, les poëtes éprouvèrent une certaine gêne qui avoit été inconnue à Homère. Ils se virent forcés de séparer des mots qui, auparavant, se suivoient sans inconvénient, parce que l'aspiration n'existant plus, la réunion de ces mots auroit produit de véritables hiatus [1].

La seconde observation que nous avions à faire, peut paroître minutieuse; elle n'est cependant pas sans utilité, puisqu'elle peut servir à reconnoître l'antiquité d'un poëme. Nous dirons donc qu'Homère a l'habitude de faire tomber la césure sur une syllabe brève du troisième pied qui par là devient longue [2].

Les poésies d'Homère, conservées par l'école d'Ionie, dont il fut le chef ou le fondateur, ne furent long-temps connues dans la Grèce européenne que par les fragmens qu'y chantoient les rhapsodes : Lycurgue en porta à Lacédémone une collection complète. Il l'avoit obtenue, dit-on, des descendans d'un certain Créophyle, qui fut l'ami d'Homère, s'il n'est pas un personnage fabuleux. Les anciens ne s'expliquent pas clairement sur la forme de cette communication. D'après Plutarque

[1] Voy. cependant ce que nous avons dit plus haut p. 89.

[2] Le premier vers de l'Iliade en fournit un exemple : Μῆνιν ἄειδε, θεά. Cette observation est de M. *G. Hermann*. Voyez ses Orphica, p. 692.

qui ne doutoit pas que les poésies d'Homère n'existassent dès l'origine par écrit, Lycurgue en eut simplement une copie. Dans l'hypothèse de M. Wolf, il faut admettre que les Homérides que ce sage visita dans ses voyages, le firent accompagner par des rhapsodes, pour enseigner aux Spartiates les chants d'Homère. Trois siècles plus tard, du temps de Solon, ces poésies étoient encore dans la bouche des rhapsodes; car on rapporte que le législateur d'Athènes leur apprit l'ordre dans lequel ils devoient les réciter, pour que les différentes parties se suivissent naturellement [1].

Les Pisistratides les réunirent ensuite, dit-on, en deux corps d'ouvrages, et les firent mettre par écrit. Ce texte éprouva par la suite de grandes corrections et altérations. Lorsque l'esprit de critique s'éveilla, peu de temps avant l'époque d'Alexandrie, on s'efforça de rétablir la pureté originaire du texte. Cette entreprise eut plus ou moins de succès, selon que ceux qui s'en occupoient y apportoient plus ou moins de sagacité. Leurs travaux donnèrent naissance à plusieurs révisions ou *récensions* du texte (διορθώσεις ou ἐκδόσεις), que dans notre langage on appelleroit des *éditions*. Les grammairiens d'Alexandrie faisoient grand cas de six de ces éditions qu'on nommoit *Editions des Villes* (διορθώσεις κατὰ πόλεις). La plus célèbre

[1] Le passage se trouve dans DIOG. LAERT. II, 57; mais les commentateurs ne s'accordent pas sur la nature du changement fait par Solon, et il faut convenir que la phrase de Diogène est peu claire.

étoit celle de Marseille, que les rois d'Egypte avoient fait acheter dans cette ville ou copier sur un ancien manuscrit que les habitans, Ioniens d'origine, y auroient apporté de leur patrie primitive: car on ne voit pas, sans cette supposition, quel peut avoir été le mérite de ce manuscrit, et pourquoi le seul hasard d'avoir été acheté dans ce port de mer lui auroit fait conserver le nom de manuscrit de Marseille. Les cinq autres éditions de villes dont on faisoit cas à Alexandrie, étoient celles qu'on avoit trouvées à Sinope, à Chios, à Argos, et dans les îles de Chypre et de Crète. On peut s'étonner que ces grammairiens n'aient pas tâché de se procurer une copie de la première et plus ancienne édition de toutes, celle de Pisistrate et de son fils Hipparque; car cette édition, si elle a véritablement existé, devoit avoir conservé le plus de traces de la pureté originaire du texte homérique. Le silence que ces grammairiens observent sur une édition d'Athènes, tandis qu'ils ont recherché avec soin celles qui existoient en Asie-Mineure et dans les îles voisines, vient à l'appui de ceux qui pensent que Cicéron s'est trompé en attribuant à Pisistrate les honneurs d'une première édition [1].

Après ces six éditions, on plaçoit celles qui avoient été soignées par quelques critiques renommés, et qu'on appeloit d'après eux (αἱ διορθώσεις κατ' ἄνδρα). De ce nombre étoient celles d'ANTIMAQUE

[1] Observation de M. *Payne Knight*.

*de Colophon* et de RHIANUS, et la plus célèbre de toutes, l'édition qu'ARISTOTE, ou, selon Strabon [1], CALLISTHÈNE et ANAXARQUE avoient soignée pour Alexandre-le-Grand. Ce prince porta cet exemplaire avec lui dans son expédition; il l'enferma dans une boëte précieuse qu'il avoit trouvée parmi les trésors de Darius, et cette circonstance lui fit donner le nom d'*édition de la cassette* ou *de l'écrin* (ἡ ἐκ τοῦ νάρθηκος ἔκδοσις).

Les auteurs d'une classe postérieure d'éditions dont nous allons parler, n'avoient d'autres matériaux pour leurs travaux critiques que ces huit éditions anciennes; mais toutes les huit étoient fort modernes comparativement à l'époque reculée où Homère a vécu, et même à celle où ses ouvrages ont été portés en Grèce. Ces manuscrits ne pouvoient donc être que d'un foible secours aux critiques d'Alexandrie, puisqu'il est très-probable que les copistes qui les avoient confectionnés avoient changé en mille endroits les formes antiques, parce qu'elles leur étoient inconnues. C'est ainsi qu'on peut être sûr qu'il ne s'y trouvoit plus aucune trace du digamma éolique; ou, si les grammairiens l'avoient rencontré par hasard dans quelque manuscrit d'Argos ou de Crète, il est probable qu'ils l'auront envisagé comme le reste d'un dialecte semi-barbare [2].

ZÉNODOTE d'*Ephèse*, bibliothécaire d'Alexan-

[1] Lib. XIII, p. 594.
[2] Observation de M. *Payne Knight*.

drie, sous les premiers rois grecs, et instituteur des fils de Ptolémée Lagi, fit une nouvelle récension des poëmes d'Homère, et les scholiastes des temps subséquens blâment la hardiesse avec laquelle il rejeta les vers qui lui paroissoient suspects, en transposa d'autres, et en intercala même de sa façon [1]. Son disciple, ARISTOPHANE *de Byzance*, soigna aussi une édition d'Homère, et l'accompagna d'un commentaire aujourd'hui perdu; mais la plus fameuse récension de l'antiquité est celle d'ARISTARQUE *de Samothrace*. Les scholiastes citent, à la vérité, deux éditions d'Homère arrangées par ce prince des critiques, et ils les distinguent sous les noms de προέκδοσις et ἐπέκδοσις; mais comme Ammonius, son successeur dans l'école d'Alexandrie, a écrit un traité exprès pour prouver que son maître n'avoit fait qu'une seule édition (traité cité dans une scholie de Didyme), Villoison a supposé que la seconde édition a été faite, après la mort d'Aristarque, à l'aide des notes qu'il peut avoir laissées et des corrections qu'après la publication de son édition il peut avoir communiquées à ses auditeurs.

[1] Voici des exemples de vers que Zénodote extirpa entièrement de son édition de l'Iliade : I, 490. II, 181. VIII, 284. 371. 372. 385 à 387. 528. 532 à 534. 553. 554. IX, 23 à 25. 416. 684. 690. X, 240. 253. 498. XI, 13. 14. 78 à 83. 179. 180. 356. 515. 704. XII, 175 à 180. 450. XV, 18 et tous les suivans où il est question du châtiment de Junon, 33. 64 à 77. XXI, 195. XXIV, 269. M. Wolf soupçonne que les reproches qu'on fait à Zénodote, ne tombent pas sur ce grammairien seul; mais qu'il les partage avec les auteurs des copies antérieures à son temps, qu'Aristarque corrigea ensuite.

Cette hypothèse ingénieuse concilie des faits contradictoires en apparence.

Au reste, tous ces grammairiens ont commis la faute de ne pas remonter à l'origine de la langue pour rétablir les formes primitives de leur texte; ils ont généralement regardé comme des anomalies et comme des licences poétiques tout ce qui n'étoit pas conforme à l'usage des temps où ils vivoient. L'étude des langues latine, étrusque et osque qu'ils dédaignoient, leur auroit plus d'une fois fourni des analogies satisfaisantes.

Aristarque est probablement l'auteur de la division des deux poëmes d'Homère en vingt-quatre chants, nombre égal à celui des lettres de l'alphabet grec. Ce critique employa un signe particulier (ὀβελὸς) pour marquer les vers qui lui paroissoient d'une authenticité suspecte (παρεμβεβλεμένους) ou indignes d'Homère ou transposés; car il retrancha entièrement ceux qu'il jugeoit évidemment intercalés [1], sans toutefois se permettre d'en ajouter aucun de sa façon. Comme commentateur il fit preuve de jugement en rejetant toute interprétation allégorique des poésies d'Homère, en n'y cherchant aucune érudition profonde, en n'y reconnoissant au contraire que la simplicité des premiers âges. Sous ce rapport il se trouva en contradiction avec

[1] Voici quelques exemples de vers du texte vulgate qu'Aristarque rejeta. Iliad. IV, 117. IX, 684 à 690. XII, 75 à 181. XIV, 500. XV, 499 à 551. XVI, 613 ou les deux suivans; XVIII, 444 à 456. XXIV, 24 à 30. 556. 557.

CRATÈS *de Mallos* qui, à la même époque, avoit ouvert une école de grammaire à Pergame. Ce dernier vouloit qu'Homère fût non-seulement le premier des poëtes, rang que personne ne lui contestoit, mais aussi grand philosophe, mathématicien, astronome et géographe. Au reste, la récension d'Aristarque est celle à laquelle se rapportent la plupart des scholies qui nous sont parvenues. Cette édition, et le travail d'APION, grammairien du temps de Tibère, devinrent la base d'une dernière révision qui fut faite dans les troisième et quatrième siècles après J.-C. par des grammairiens pour ainsi dire éclectiques, qui choisirent, presqu'au hasard, des leçons de diverses éditions. C'est cette dernière édition qui seule nous est parvenue et qui constitue notre texte vulgate.

Il existe de l'antiquité plusieurs *Vies d'Homère* écrites en grec : l'une est attribuée à HÉRODOTE; mais *Wesseling*, un des éditeurs de cet historien, et d'autres savans après lui, ont prouvé que si l'auteur de cette biographie s'appeloit véritablement Hérodote, ce n'étoit pas le célèbre écrivain d'Halicarnasse. Une autre biographie d'Homère porte le nom de PLUTARQUE; il paroît en effet que cet historien avoit composé une Vie d'Homère, et Aulugelle en cite des passages; mais comme ils ne se trouvent pas dans celle qui nous reste sous le nom de Plutarque, il est vraisemblable que cet ouvrage est supposé. Quelques critiques ont cru reconnoître qu'il renferme des morceaux de deux écrivains dif-

férens qu'on aura réunis en un seul. PROCLUS, philosophe platonicien du cinquième siècle après J.-C., est l'auteur de la troisième biographie d'Homère : elle faisoit partie de sa Chrestomathie. Il en existe trois autres dont les auteurs sont anonymes. Parmi ces dernières, il y en a une qu'on a trouvée dans un manuscrit de Madrid : elle est fort courte, mais renferme quelques données que les autres n'ont pas.

Les Vies d'Homère par Hérodote et Plutarque se trouvent dans les éditions de ces historiens. Celle qui a Proclus pour auteur, et deux Vies anonymes, ont été publiées par *Léon Allazzi* (*Allatius*), dans son traité De patria Homeri, Lugd. 1640, in-8°; et plus correctement par M. *Tychsen*, d'après un manuscrit de l'Escurial, dans Bibliothek der alten Lit. und Kunst, n° 1. La petite Vie qui se trouve à Madrid a été placée par *Jean Iriarte* dans son Catal. mss. gr. bibl. Matrit., vol. I, p. 233.

L'école d'Alexandrie nous a laissé d'excellentes *Scholies* sur Homère, toutes postérieures à Aristarque qui y est souvent cité. Les plus anciennes sont attribuées au grammairien DIDYMUS qui vécut sous le règne d'Auguste, et qui composa des commentaires sur divers poëtes grecs; mais on croit que les scholies sur Homère qui portent le nom de ce grammairien, ne sont que des extraits de son ouvrage, faits par un grammairien plus récent qui aura aussi profité des scholies de quelques autres commentateurs. Elles sont connues sous le titre de *Scholia minora antiqua*, Σχόλια παλαιά.

Les petites scholies sur l'Iliade ont été imprimées pour la première fois à Rome, 1517, in-fol., sous l'inspection de *Jean-Lascaris*, qui dirigeoit alors le collége fondé en cette ville par Léon X, pour l'instruction des jeunes Grecs. Les Aldes, ou plutôt *André d'Asola*, et son fils *François*, les réimprimèrent en 1521, en un vol. in-8°, dont le titre annonce aussi les scholies sur l'Odyssée. Celles-ci devoient probablement former le second volume, parce que les éditeurs croyoient qu'il leur seroit facile de se procurer un manuscrit qui les renfermât. Ils se trompèrent, et ce ne fut qu'en 1528 qu'ils purent publier cette seconde partie des scholies. Elle fut réimprimée en 1530, in-8°, à Paris. Les scholies sur l'Iliade et sur l'Odyssée se trouvent dans les éditions d'Homère qui furent publiées à Bâle en 1535, 1541, 1543, in-fol., 1551 in-4°, par *Camerarius* et *Micyllus*. Elles furent imprimées sans le texte, mais avec les Questions homériques de Porphyre, par les soins de *Jacq. Bodrot*, Strasbourg, 1539, in-8°. *Corn. Schrevelius* les joignit, mais tronquées, à son édition d'Homère, Amst. 1656, in-4°, qui fut copiée plusieurs fois en Angleterre.

Il existe un autre recueil de scholies sur l'Iliade, provenant de l'école d'Alexandrie, lequel est connu sous le nom de *Scholies de Venise*, parce que le manuscrit qui les renferme se trouve à la bibliothèque de Saint-Marc. Ces scholies, écrites dans le dixième siècle, et peut-être copiées sur un manuscrit beaucoup plus ancien, sont extraites des éditions des villes, de celles d'Antimaque, d'Aristophane de Byzance, d'Aristarque et de Zénodote. Elles sont chargées des astérisques, des obèles et de tous les différens signes par lesquels ces grammairiens désignoient les vers d'Homère qu'ils

croyoient supposés, altérés ou transposés, et ceux dont l'authenticité étoit universellement reconnue. Avec la publication de ces scholies a commencé une nouvelle époque pour la critique du texte d'Homère, dont elles offrent l'histoire la plus complète.

Cette publication est due à feu *Villoison* : il a fait imprimer les scholies de Venise, avec le texte, en 1788, in-fol.

On a trouvé dans ces derniers temps, à la bibliothèque ambrosienne de Milan, des *scholies sur l'Odyssée* que l'enthousiasme de celui auquel cette découverte est due, avoit annoncées comme pouvant être mises, sous le rapport de leur importance, à côté de celles de l'Iliade dont nous venons de parler. La publication de ces scholies a prouvé qu'il s'étoit fait illusion.

Ces scholies, tirées de trois manuscrits, ont été publiées par M. *Ange Maio*, dans un ouvrage dont nous parlerons plus bas, et réimprimées par M. *Buttmann*, sous le titre de: Scholia antiqua in Homeri Odysseam, maximam partem e codd. Ambros. ab Ang. Maio prolata, nunc e cod. Pal. et aliunde auctius et emendatius edita. Berol., 1821, in-8°. Le titre indique déjà que M. Buttmann ne s'est pas contenté de copier l'ouvrage de M. Maio : il a ajouté aux Scholies ambrosiennes, les extraits du manuscrit Harleïen, publiés par *Porson*, et les scholies d'un manuscrit de Heidelberg.

PORPHYRE, célèbre philosophe du troisième siècle, a écrit plusieurs ouvrages sur Homère dont nous parlerons en son temps : il en existe aussi des *scholies* dont on fait grand cas.

Il n'a été publié que des parties de ces scholies; savoir: par *Valckenær*, dans l'ouvrage intitulé: Hectoris interitus, carmen Homeri, s. Iliadis lib. XXII, cum scholiis veteribus Porphyrii et aliorum. Leoward., 1747; par *Wassemberg*, dans Homeri Iliadis libri I et II; cum paraphrasi gr. hucusque inedita. Franeckeræ, in-8.°, et enfin, par M. *Mathæi*, à la suite de son Syntipa, où l'on trouve les scholies sur le dernier livre de l'Iliade.

EUSTATHE, archevêque de Thessalonique dans le douzième siècle, a laissé un *Commentaire* savant sur Homère; il est intitulé Παρεκβολαὶ ou *Extraits*. Quoique cette compilation renferme beaucoup de choses inutiles, elle est cependant indispensable pour l'intelligence du poëte.

Le Commentaire d'Eustathe a été réuni à l'édition d'Homère qui a paru à Rome en 1542, 1548, 1550, en 5 vol. in-fol., et réimprimé à Bâle, en 1560, aussi en 3 vol. in-fol. C'est la dernière édition complète qui en existe; car celle qu'*Alex. Politus* a commencé à donner en 1730, avec une version latine, au moins inutile, n'a pas été achevée. Les trois volumes qui en ont paru à Florence, 1730 à 1735; in-fol., ne s'étendent que sur les cinq premiers livres de l'Iliade. MM. *J.-A. Müller* et *Baumgarten-Crusius* ont donc fait une chose utile en publiant, pour les personnes qui s'appliquent à l'étude du grec, des extraits du commentaire d'Eustathe, avec les textes de l'Iliade et de l'Odyssée. Nous parlerons tout-à-l'heure de ces éditions.

JEAN TZETZÈS, grammairien célèbre du douzième siècle, a beaucoup travaillé sur Homère. Indépendamment d'un ouvrage intitulé *Allégories homériques*, poëme en huit mille vers, et d'une

Ἐξήγησις ou *Métaphrase de l'Iliade* qui n'ont pas encore été imprimés, nous avons de cet écrivain un *Commentaire sur l'Iliade*, et les *Iliaques*, ouvrage formé de la réunion de trois poëmes qui font suite l'un à l'autre et qui portent les titres d'*Antehomerica*, *Homerica*, *Posthomerica*, τὰ πρὸ Ὁμήρου, τὰ Ὁμήρου, καὶ τὰ καθ' Ὅμηρον.

Le Commentaire de Tzetzès a été publié pour la première fois par M. *G. Hermann*, en 1812, à la suite de son Dracon de Stratonicée. Quant aux Iliaques, nous en parlerons dans le chap. LXXIX, à l'article de Tzetzès.

Un ouvrage important pour l'intelligence d'Homère est *le Lexique* d'Apollonius le Sophiste, contemporain d'Auguste. Nous en parlerons en son lieu.

Il existe dans les bibliothèques d'autres scholies et paraphrases, ouvragés d'anciens grammairiens et des savans grecs qui, dans le quinzième siècle, se réfugièrent en Italie. Ces commentaires n'ont pas encore vu le jour.

Les Homérides formoient, à ce qu'il paroît, une famille ou école particulière [1] de rhapsodes qui, outre les ouvrages d'Homère, faisant pour ainsi dire le fonds de leur patrimoine, chantoient aussi ceux des anciens poëtes cycliques et leurs

[1] Des écoles du même genre ont existé chez d'autres nations. Telles sont les écoles des prophètes dont parlent les livres de l'Ancien Testament; telles sont encore les institutions des Bardes, des Druides et des Scaldes chez les peuples du Nord.

propres compositions, toujours en s'accompag de la cithare, ou préludant seulement de cet trument. Dans cette institution et d'autres du n genre, on enseignoit la poétique avec l'art de dans la mémoire un grand nombre de vers, et de les réciter d'une manière agréable et d chanter avec grâce. Ainsi s'établit une espèc tradition à laquelle les poésies anciennes, q qu'en passant par la bouche d'un si grand no de chantres, dûrent l'avantage de ne pas épro des altérations aussi considérables qu'on s tenté de le croire.

De l'île de Chios les Homérides se répanc dans la Grèce. Le plus célèbre parmi eux CYNÆTHUS, contemporain d'Eschyle[1], que accuse d'avoir fréquemment corrompu la p des anciens textes, en y intercalant des vers façon.

Mais revenons aux anciens Homérides dont ques-uns sont de quatre ou cinq siècles anté à ce rhapsode. Ils introduisirent, ou perfe nèrent peut-être seulement, un usage qui d naissance à un nouveau genre de poésie. Ava réciter un morceau de longue haleine, so l'Iliade, soit de l'Odyssée, soit de quelque poëme, ils avoient l'habitude de chanter la de quelque divinité dans des morceaux que, d cette destination, on appela des *Proèmes*, Πρ

[1] Ol. LXIX, 500 ans av. J.-C.

mais d'après leur contenu, des *Hymnes*, Ὕμνοι. Ces hymnes différoient aussi bien de ceux qu'avoient composés les anciens poëtes religieux, que des chants lyriques auxquels on donna par la suite le même nom. Les hymnes homériques sont soit de simples proèmes ou introductions à de grands morceaux épiques, soit de véritables épopées, composées de trois parties distinctes, d'un prologue, d'une fable épique, et d'un épologue ou épode (ἐπῳδός). Nous avons trente et quelques hymnes des deux genres, qui, dans les manuscrits, sont attribués à Homère lui-même. La critique sévère ou le scepticisme de nos jours a élevé des doutes sur leur authenticité; le célèbre *Ruhnken* en a donné l'exemple [1], sur lequel Mrs *Groddeck* [2] et *Aug. Matthiæ* [3] ont renchéri. Le plus souvent ces critiques refusent de reconnoître ces hymnes pour des ouvrages d'Homère, parce qu'ils n'y retrouvent pas le génie de ce poëte : mais en même temps ils sont obligés de convenir que ces morceaux sont de la plus haute antiquité. C'est ainsi que Ruhnken, après avoir prouvé par des raisonnemens de ce genre que l'hymne à Cérès n'est pas du chantre de l'Iliade, ajoute : Tout lecteur de goût conviendra que cet hymne est couvert de ce *duvet d'antiquité* (χροῦς ἀρχαιοπινής) [4] qui nous force à admettre

[1] Dans son Epist. crit. in Homeri hymnos et Hesiodum. Lugd. Bat., 1749, in-8°.

[2] De Hymn. Homeric. reliquiis. Gœtt. 1785, in-8°.

[3] Animadversiones in hymnos Homericos. Lips. 1800, in-8°.

[4] Ou de la rouille du temps.

qu'il a été composé *immédiatement* après Homère et Hésiode. Nous avouons qu'il nous paroît difficile que la critique tire une ligne si subtile entre ce qui est d'Homère et ce qui a été composé immédiatement après lui. Nous faisons plus de cas d'une observation métrique faite par M. *God. Hermann*, un des hommes qui ont le mieux approfondi les règles de la versification grecque. Ce savant remarque que l'*hiatus*, en apparence si fréquent dans l'Iliade et l'Odyssée, se rencontre moins souvent dans les poésies des successeurs d'Homère, parce que la légère aspiration du digamma commençoit déjà à disparoître dans la prononciation. Or, cet hiatus est plus rare encore dans l'hymne à Mercure que dans les autres hymnes homériques ; d'où M. Hermann conclut que cet hymne est le plus moderne de tous. Une observation de ce genre nous paroît plus utile que des raisonnemens qui se fondent sur le goût ; elle peut donner lieu à des recherches ultérieures et conduire à un résultat général, c'est-à-dire à un principe.

Peu d'ouvrages de l'antiquité ont été interpolés d'une manière si multipliée et si évidente que les hymnes homériques, principalement le premier sur Apollon, et celui qui chante les exploits et les tours d'adresse de Mercure. Dans ce dernier, les morceaux ajoutés par des mains étrangères sont si fréquens, qu'il en a perdu ce qui caractérise les hymnes homériques, l'unité de la fable. L'hymne à Apollon se compose évidemment de deux poëmes

que peut-être l'inadvertance des copistes a réunis: le premier qu'on peut intituler, *Hymne à Apollon Délien*, se compose d'un prologue (v. 1-18), de la fable ou de l'épopée (v. 19-140) et de l'épode (141-177): avec le vers 178 commence un second hymne en l'honneur d'*Apollon Pythien*. Les couches de Latone dans l'île de Délos sont le sujet du premier; le second rapporte les courses et les aventures d'Apollon cherchant sur toute la terre un point où puisse être établi son culte et fondé son oracle, et se fixant enfin à Delphes. L'auteur du premier s'appelle lui-même, dans le v. 112, l'*aveugle de Chios*. Pour l'enlever à Homère, il faut rejeter l'autorité de Thucydide [1]; et dire que cet historien manquoit de critique littéraire, science presque inconnue aux anciens. Nous serons moins étonnés qu'on la refuse à Thucydide, quand nous verrons que nos sceptiques modernes ne traitent pas mieux Aristote.

Renchérissant sur Ruhnken qui le premier a fait remarquer que nous avions deux hymnes à Apollon, M. Groddeck veut encore partager chacun d'eux en plusieurs morceaux. M. Hermann s'y prend autrement. Il y trouve, non deux hymnes séparés, mais un hymne primitif, servant de texte à un second travail ou à une interpolation dans laquelle il est fondu. Il fait voir que d'autres hymnes homériques ont été retouchés d'une manière semblable.

[1] Hist. lib. III, c. 104.

Le morceau le plus pur, sous ce rapport, est celui qui est intitulé *Hymne à Vénus*, morceau aussi simple que gracieux, et que M. Hermann déclare digne d'Homère, sans toutefois se prononcer sur son authenticité. Au reste, le titre d'hymne à Vénus ne lui convient guère; c'est un petit poëme composé en l'honneur des Enéïdes, nous voulons dire des descendans d'Anchise : il raconte la visite que l'amoureuse déesse fit à ce Troïen dont elle eut Enée.

Dans l'*hymne à Cérès* qui est le quatrième, ou le cinquième si l'on coupe en deux l'hymne à Apollon, le poëte raconte les courses de Cérès cherchant sa fille Proserpine.

Les autres hymnes, au nombre de vingt-neuf, sont d'une moindre étendue : quelques-uns d'entre eux n'ont rien de la forme épique; ce sont de simples *proèmes* par lesquels les rhapsodes ont préludé à leurs chants. Parmi ces morceaux il y en a un d'une espèce particulière : c'est l'*hymne à Mars*. Il se compose d'une suite d'épithètes entassées l'une sur l'autre. Il a quelque rapport avec une quatrième espèce d'hymnes, l'hymne philosophique, dont nous verrons des exemples lorsque nous parlerons du stoïcien Cléanthes et du Néo-platonicien Proclus.

Parmi les ouvrages attribués à Homère se trouve la *Batrachomyomachie* ou la *Myobatrachomachie*, c'est-à-dire la Guerre des grenouilles et des souris, petit poëme de 294 hexamètres, qui est une parodie de la manière et du langage d'Homère :

peut-être est-ce la satire d'une de ces querelles qui étoient si fréquentes entre les petites républiques de la Grèce. Ce poëme appartient probablement à une époque postérieure; quelques auteurs l'attribuent à PIGRÈS *de Carie* [1].

On dispute aussi sur l'authenticité des *Epigrammes* qui portent le nom d'Homère. Une des plus remarquables d'entre elles étoit un petit poëme satirique, intitulé *Margitès*, qui, d'après Aristote, avoit avec la comédie la même analogie que l'Iliade et l'Odyssée avoient avec la tragédie. Le même poëte dit encore, en parlant du Margitès, et *d'autres poésies de ce genre*, que le mètre iambique leur appartient [2]. Il n'est pas clair qu'Aristote ait voulu dire ici que l'auteur du Margitès s'est servi de ce mètre; mais l'incertitude disparoît si l'on compare à ce passage d'Aristote deux passages d'Harpo-

[1] M. *Richard Payne Knight* remarque que dans le troisième vers il est question de *tablettes*, δέλτοι, sur lesquelles le poëte écrit: d'où il conclut que l'auteur étoit Athénien, et non originaire d'Asie, parce que dans cette partie du monde on écrivoit sur des peaux, ἐν διφθέραις. Il cite pour preuve le passage d'Hérodote, V, 58. Il fait ensuite une autre observation ingénieuse. Au v. 291 il est question du chant matinal du coq, comme d'une chose généralement connue. Cette circonstance prouve, dit-il, que le poëme ne remonte pas aux temps d'Homère; car il n'est pas croyable que les anciens poëtes n'eussent jamais parlé de cet instinct du coq, s'il leur avoit été connu, et il leur auroit été connu si le coq s'étoit trouvé en Grèce. Cet oiseau est indigène de l'Inde et ne paroît avoir été introduit en Europe qu'au sixième siècle avant J.-C. Alors on le trouve sur les monnoies des Samothraces et des habitans d'Himère. Voyez *Payne Knight*, Prolegomena, ed. Lips. p. 6.

[2] Οἷον ἐκείνου ὁ Μαργείτης καὶ τὰ τοιαῦτα, ἐν οἷς καὶ τὸ ἁρμόττον ἰαμβεῖον ἦλθε μέτρον. Ars poet. 7.

cration par lesquels nous voyons que le Margitès renfermoit effectivement des vers iambiques. Ces vers n'y alternoient pas avec l'hexamètre ; ils y étoient entremêlés sans autre règle que le caprice de l'auteur. Il est vrai qu'en citant le Margitès, Harpocration doute de son authenticité : le Margitès, dit-il, qu'on attribue à Homère [1]. Il ne nous reste que quatre vers de ce petit poëme ; mais nous en avons un autre très-remarquable ; c'est une espèce de *chanson de mendians*, intitulée *Irésioné*, Εἰρεσιώνη. On appeloit ainsi une branche d'olivier, entourée de laine, qu'avoient coutume de porter à la main ceux qui alloient féliciter leurs amis ou leurs patrons de l'anniversaire de quelque événement heureux, ou du retour d'une fête, telles que les Pyanepsies, solemnité qu'on célébroit en l'honneur de Thésée et de l'heureux succès de son voyage en Crète. Le nom d'Irésioné a été donné ensuite par extension aux chansons qui étoient récitées dans ces occasions, et est finalement devenu synonyme de chant de mendians. L'Irésioné d'Homère nous a été conservée par le Pseudo-Hérodote et par Suidas [2].

On n'a connu jusqu'à ces derniers temps aucun *Manuscrit* des poésies d'Homère qui soit antérieur au dixième siècle ; mais M. *Ange Maio* a décou-

[1] Μαργίτης ὁ εἰς Ὅμηρον ἀναφερόμενος, ἐν ᾧ παρέσπαρται τοῖς ἔπεσιν ἰαμβικὰ καὶ ταῦτα οὐ κατ' ἴσον σύστημα. Pag. 112 et 120.

[2] Elle est l'objet d'un mémoire de M. *Ilgen* qui se trouve dans ses Opusc. philol. vol. I, p. 129.

vert, il y a quelques années, un manuscrit, ou plutôt cinquante-huit fragmens d'un manuscrit de l'Iliade, qui remonte au cinquième ou même au quatrième siècle. Ils se trouvent à la bibliothèque Ambrosienne de Milan, et appartiennent aux débris de la bibliothèque Pinelli [1]. Nous allons donner quelques détails sur ce manuscrit. Il consistoit, à ce qu'il paroît, en feuilles détachées de parchemin; en tête de chaque feuille il y avoit une peinture en miniature, après laquelle suivoit la partie du texte qui s'y rapportoit. Celui-ci étoit écrit en lettres capitales. Le format des feuilles étoit grand in-folio. Un possesseur de ce manuscrit, qui probablement n'attachoit de prix qu'aux vignettes, et vouloit les préserver de la destruction, commença par couper la partie inférieure des feuilles pour leur donner la grandeur d'un in-4°. Il effaça ensuite les vers écrits sur le verso, de manière qu'il ne resta du texte que ce qu'il avoit laissé subsister sur la première page. Sur le revers ainsi lavé, il colla un papier de soie

[1] Jean-Vincent Pinelli, noble Génois, établi à Padoue depuis l'année 1558, avoit rassemblé une riche collection de manuscrits et de livres. Après sa mort, arrivée en 1601, sa famille, établie alors à Naples, résolut d'y faire transporter cette magnifique bibliothèque. Elle forma cent caisses qu'on eut la précaution de charger sur trois bâtimens : deux arrivèrent à leur destination, le troisième fut capturé par des pirates. Ceux-ci ne trouvant dans les caisses que des livres, en jetèrent une partie dans la mer et dispersèrent le reste sur la côte de Fermo. Les pêcheurs des environs en employèrent les feuilles aux usages les plus vulgaires, jusqu'à ce que l'évêque de Fermo eut soin d'en sauver les débris qui furent envoyés à Naples. La bibliothèque Pinelli fut ensuite achetée par le cardinal Frédéric Borromeo, fondateur de la bibliothèque Ambrosienne. Voy. *Bosca* de orig. et statu biblioth. Ambros.

très-mince, pour donner plus de consistance aux feuilles de parchemin. Il arriva ensuite qu'un autre possesseur écrivit, dans le 13[e] siècle, des scholies qui se rapportent à l'Odyssée, sur le papier de soie qui couvroit les peintures.

Le P. Montfaucon avoit vu ce manuscrit, mais fort à la hâte; il n'avoit pas fait attention à la différence de l'écriture employée au bas des vignettes, d'avec celle des scholies; et il avoit jugé que l'une et l'autre étoient du 11[e] siècle.

Ces feuilles ainsi mutilées n'existent plus en totalité : il n'en a été sauvé que cinquante-huit du naufrage de la bibliothèque de Pinelli, de quatorze ou quinze cents qu'il doit y en avoir eu dans le principe. Ces cinquante-huit vignettes se rapportent à dix-huit des vingt-quatre chants de l'Iliade. Le nombre des vers de l'Iliade qui s'y lisent, est de près de huit cents.

Les fragmens de l'Iliade dont nous venons de parler ont été publiés, avec les scholies de l'Odyssée, sous le titre suivant : Iliadis fragmenta antiquissima cum picturis, item Scholia vetera ad Odysseam, edente *Angelo Maio*. Mediolani, 1819, in-fol. De cette grande édition M. *Phil. Buttmann* a extrait les leçons qui offrent quelques différences avec les textes imprimés, savoir, avec ceux d'Ernesti et de M. Wolf, et les a jointes à sa réimpression des Scholies de Milan.

THÉODORE GAZA, grammairien ou savant du quinzième siècle, a fait une métaphrase de l'Iliade et de la Batrachomyomachie d'Homère.

Quoique littérales, elles sont écrites dans une espèce de prose poétique. Il cxiste dans un manuscrit d'Amsterdam une paraphrase pour ainsi dire interlinéaire de l'Iliade, par un anonyme. DÉMÉTRIUS ZENUS, Grec du quinzième siècle, qui est l'auteur du roman d'Alexandre, en vers politiques, a fait une paraphrase de la Batrachomyomachie, en grec moderne et en vers politiques.

La paraphrase de Démétrius Zenus a été publiée en grec et en latin, par *Martin Crusius*, dans sa Turco-Græcia, Bâle, 1584, in-fol.; par *Mich. Lange*, dans sa Philologia barbaro-græca, Altdorf. 1707, in-4°, et par M. *C. D. Ilgen*, dans son édition des Hymnes et de la Batrachomyomachie d'Homère.

La métaphrase de la Batrachomyomachie, par Théodore Gaza, a été publiée à Leipzig, 1804, in-4°, par *Franç. Fontani*, bibliothécaire de Florence. Le texte d'Homère est imprimé en noir; la métaphrase interlinéaire, en lettres rouges.

Les deux premiers livres de la paraphrase de l'Iliade, dont le manuscrit est à Amsterdam, ont été publiés en 1783, par *Ev. Wassenbergh*, à Franecker, in-8°. La paraphrase entière de l'Iliade, par Théodore Gaza, a été publiée pour la première fois par M. *Nicolas Theseus*, à Florence, 1811, en 4 vol. in-8°. Il y a joint aussi la Batrachomyomachie.

Après avoir parlé d'Homère et de ses poésies, ainsi que de celles de son école, des biographies anciennes de ce poëte, des commentaires et des scholies auxquels l'Iliade et l'Odyssée ont fourni matière, il est temps de faire connoître les éditions qui en ont été publiées depuis la découverte de l'imprimerie.

Les poésies d'Homère ont été imprimées pour la *première fois* à Florence, en 1488, en 2 vol. in-fol., par *Démétrius de Crète*, mais sous la direction de *Démétrius Chalcondylas*, qui y professoit alors la littérature grecque. Dans la préface, Chalcondylas parle de cette édition comme de la première production typographique en caractères grecs, et en effet, Démétrius de Crète se servit d'un caractère qu'on avoit fait graver à l'imitation des manuscrits. Néanmoins l'on remarque que ces mêmes types avoient déjà été employés pour l'impression du Pseautier grec de Milan de 1481. L'Homère de 1488 n'étoit donc pas le premier livre grec imprimé en Italie. On avoit un Dion Chrysostôme, imprimé à Milan, en 1476, le Pseautier de 1481, de Milan, et la Batrachomyomachie de Venise, de 1486.

L'édition de Florence fut réimprimée par *Alde l'Ancien*, à Venise, en 1504, en 2 vol. in-8°., et, avec quelques changemens faits par un inconnu, qui ne sont pas toujours des corrections, en 1517; enfin, sous la direction de *Michel Bentio*, en 1524. De ces trois éditions Aldines, celle de 1517 est la meilleure. Toutes les éditions d'Homère qui parurent depuis cette époque jusqu'en 1554, à Florence, Strasbourg, Louvain et Bâle, ne sont que des répétitions des Aldines. Leurs entrepreneurs ont tous négligé de consulter les variantes et les scholies des anciens critiques qui sont conservées à Venise. Ils ne firent pas même usage des ressources qu'ils auroient trouvées dans les lexiques anciens. Ces reproches tombent aussi sur la plupart de leurs successeurs jusqu'à nos jours.

Dans cette foule d'éditions, nous distinguerons les suivantes : les unes, à cause de leur rareté qui les fait rechercher par les bibliographes, les autres, parce qu'elles ont quelque mérite particulier aux yeux des amateurs de la littérature classique.

Les *héritiers de Phil. Giunta* copièrent à Florence, en

1519, en 2 vol. in-8.°, la seconde Aldine, sans y rien changer. *Antoine Francinus* soigna cette édition.

Une édition plus estimable parut à Louvain, 1523, en 2 vol. in-4.°, chez *Théodoric Martin* d'Alost: l'éditeur inconnu a fait dans le texte des corrections, d'après celle de 1488. *Rutger Rescius* de la même ville, la réimprima en 1535.

Les éditions de Strasbourg, imprimées en 1525, 1534, 1542, et 1550, chaque fois en 2 vol. in-8.°, par *Wolf Cephalæus*, et soignées par *Jean Lonicerus*, sont estimées. Cet éditeur a pris pour base le texte de la seconde Aldine; mais il l'a corrigé d'après la *princeps* de 1488. La quatrième a une préface de *J. Winter*, et un index.

Il existe du milieu du seizième siècle deux classes d'éditions de Bâle; les unes, imprimées en un vol. in-folio, par *Jean Hervag*, en 1535, 1541, et 1551, et soignées par *Joach. Camerarius* et *Jacq. Moltzer* dit *Micyllus*, sont des copies de l'édition de Strasbourg de 1525; mais elles se distinguent en ce qu'elles renferment les Petites scholies dites de Didyme, que les Aldes avoient publiées séparément en 1521 et 1528; les autres, sans les scholies, mais avec la traduction, ont été imprimées par *Brylinger*, in-folio, en 1551, 1561 (cette fois-ci, sous la direction de *Séb. Châtillon* (Castalio), 1567 (cette fois-ci, d'après l'édition de Henri Etienne), et 1582.

A la même époque, il parut une suite d'éditions à Venise: la première, soignée par *Ant. Francinus*, fut publiée en 1537, en 2 vol. in-8.°, par *Luc.-Ant. Giunta*. Elle suit l'édition de Florence de 1519, de manière cependant que son texte est corrigé d'après celle de Strasbourg de 1525. *J. Farreus* la réimprima en 1542; *Pierre de Nicolini*, de Sabio, en 1551

Dans la période antérieure à l'édition de Henri Etienne tombe encore celle qui parut à Rennes, chez *Antoine Bladus*, depuis 1542 jusqu'en 1550, en 4 vol. in-folio. C'est une

édition très-recherchée et très-précieuse. Non-seulement le texte de la seconde Aldine y a été corrigé par *Nic. Majoranus*, à l'aide de manuscrits; mais on y trouve aussi, et pour la première fois, le commentaire d'Eustathe. La table est de *Math. Devarius*, célèbre Grec de Corfou.

*Adrien de Jonghke* (Junius) donna en 1558, en un vol. in-folio, chez Jér. Froben, à Bâle, un extrait du commentaire d'Eustathe, sous le titre de *Copiæ cornu, s. Oceanus enarrationum homericarum, ex Eustathii in eundem commentario*. Mais l'année suivante, il réimprima tout l'ouvrage, en 3 vol. in-fol., en substituant seulement à la table détaillée de Devarius, une plus courte, que *Séb. Guldenbeck* avoit rédigée. Ces deux éditions, celle de Rome et celle de Bâle, appartiennent aux ouvrages les plus recherchés par les amateurs de livres utiles.

*Adrien Tournebeuf* ou *Turnebus* donna à Paris, en 1554, in-8°, une belle édition de l'Iliade seulement, qui est comptée parmi les plus correctes, et commence une nouvelle époque. Tournebeuf commença aussi à publier l'Odyssée; mais il ne donna pas suite à l'entreprise [1]. Son Iliade fut contrefaite deux fois à Genève, par *J. Crispin*; il l'imprima en 1559, sans version, et en 1560, avec une version, et ajouta en 1567, aux deux éditions, une Odyssée; le tout in-12.

*Henri Etienne* adopta le texte de Tournebeuf, mais le corrigea. Il le fit entrer ainsi dans sa collection poétique de 1566. Depuis ce temps, les textes de Tournebeuf et de Henri Etienne ont servi de base à toutes les éditions suivantes.

Celle de Strasbourg de 1572, en 2 vol. in-8.°, chez *Théod. Richel*, a été soignée par *Obertus Gifanius*. Elle a peu de mérite.

Celle de *J. Spondanus*, Bâle, 1583, in-fol., a ceci de

[1] Voy. *Renouard*, Catal. de la biblioth. d'un amateur, vol. II, p. 145.

remarquable qu'elle est la première où l'on se soit occupé de l'interprétation du texte : elle est, en effet, accompagnée d'un commentaire. Elle fut réimprimée en 1606.

L'édition de *Henri Etienne*, 1588, 2 vol. in-12, est correcte et accompagnée de la traduotion. Elle fut encore réimprimée en 1604, par *Pierre Etienne*, et en 1622 in-8°, à Paris, par *Libert*.

Celle que *Corn. Schrevelius* donna en 1656, chez les Elzevirs, en 2 vol. in-4.°, est très-belle, mais remplie de fautes, ce qui n'a pas empêché qu'elle n'ait été réimprimée plusieurs fois en Angleterre. Schrevelius y a joint les scholies attribuées à Didyme, ce que, depuis plus d'un siècle, aucun éditeur n'avoit eu le bon esprit de faire; malheureusement il les a tronquées, interpolées et défigurées.

Une édition plus correcte, mais toujours entreprise sans l'aide de manuscrits, est celle de *J. Lederlin* qu'*Etienne Bergler* acheva, et qui fut publiée par Wetstein, à Amsterdam, en 1707, en 2 vol. in-12, et répétée avec moins de soin en 1743, ainsi qu'à Padoue, en 1744.

Deux Anglois ont bien mérité d'Homère dans le dix-huitième siècle, *Jos. Barnès* et *Sam. Clarke*. Le premier en donna une belle édition à Cambridge, en 1711, en 2 vol. in-4.°, pour laquelle il consulta avec plus de soin que n'en avoient mis ses devanciers, les matériaux qui se trouvent dans les lexiques et les scholies; mais il fit aussi des changemens arbitraires et qui ont été réprouvés comme étant trop hardis. *Sam. Clarke* en purgea de nouveau le texte, et fit aussi une récension qui est ce qu'on peut appeler le texte vulgate de toutes les éditions ordinaires de l'Iliade et de l'Odyssée. L'édition de Clarke parut pour la première fois à Londres, en 1729 et 1732, en 2 vol. in-4°. Le second volume fut même publié après sa mort par le fils qu'il laissa. Celui-ci y ajouta aussi l'Odyssée en 1740, également en 2 vol. in-4°. L'édition de Clarke a été réimprimée fort souvent en Angleterre. Parmi ces réimpressions, celle de Glasgow,

de 1756 et 1758, en 4 vol. in-fol., exécutée par *Foulis*, se distingue par sa correction. *Jean-Aug. Ernesti* la copia en Allemagne; mais il ajouta les variantes d'un manuscrit qui est à Leipzig, ainsi que les hymnes, les épigrammes et les fragmens. Son édition parut à Leipzig de 1759 à 1764, en 5 vol. in-8°.

Parmi les éditions qui ont suivi Clarke, il faut aussi compter, outre l'édition d'Oxford de 1780, en 4 vol. in-8°, qui est une copie exacte du texte de Clarke (sans version), et des scholies de Schrevelius, la magnifique édition que les lords *Grenville* ont fait exécuter à Oxford, en 1800, en 4 vol. in-4°. On l'attribue communément à *Rich. Porson*, mais à tort : tout ce que ce savant a fourni est la collation d'un manuscrit de l'Odyssée, connu sous le nom de *Codex Herleianus*, laquelle est jointe à cette édition, comme supplément. Le texte de Clarke n'y a pourtant pas été suivi servilement : les nobles éditeurs y ont fait quelques changemens indiqués par *Ernesti* et *Villoison*. Le texte de cette édition a été élégamment réimprimé à Oxford, 1810, en 4 vol. in-32; l'édition de 1780 l'a été en 1816, en 4 vol. in-8°.

Les éditions de M. *Fréd.-Aug. Wolf* commencent une nouvelle époque. Il en a donné trois. La *première* qui parut à Halle, en 1784 et 1785, en 4 vol. in-8.°, est annoncée sur le titre comme simple réimpression de celle de Glasgow; néanmoins le nouvel éditeur y avoit fait plusieurs corrections, surtout dans l'Iliade et dans les hymnes. Trois années après, parut l'édition de *Villoison*, faite sur un manuscrit de Venise, et accompagnée des scholies dont nous avons parlé. Elles firent naître le système de M. Wolf. Sa *seconde* édition d'Homère fut publiée en 1794, en 2 vol. in-8°. Elle porte le titre suivant : Homeri et Homeridarum opera et reliquiæ ex veterum criticorum notationibus optimorumque exemplarium fide recensuit *F.-A. Wolf*. Dans cette édition, l'Odyssée parut aussi très-corrigée. Cependant M. Wolf n'a pas encore voulu s'écarter beaucoup du texte reçu. C'est en tête de cette

édition que se trouvent les fameux *Prolégomènes*, où l'auteur développe son hypothèse sur l'origine des poésies attribuées à Homère.

L'édition de 1794 étant épuisée, le libraire de Halle la réimprima en 1805 et 1806, en 2 vol. in-8°. Non-seulement M. Wolf ne prit aucune part à cette réimpression, mais il l'avoit même désavouée d'avance en annonçant une nouvelle édition critique d'Homère, dont une partie avoit déjà paru en 1804. C'est sa *troisième* édition qui porte ce titre : Homeri et Homeridarum opera et reliquiæ. Ex recensione *F.-A. Wolf*, Lipsiæ, 1804 - 1807[1], 4 vol. pet. in-8.° (du format appelé en France in-12).

S'il faut renoncer à l'espoir de jamais rétablir le texte primitif d'Homère, M. Wolf a reconnu que les scholies de Venise, publiées par Villoison, fournissent des matériaux suffisans pour remonter au moins à celui qui se trouvoit entre les mains d'Aristophane de Byzance. Il fallut pour cela faire disparoître du texte vulgaire, les interpolations, corrections ou corruptions qu'Apion et les grammairiens postérieurs, ainsi que les copistes, y avoient fait entrer. Dans la préface, M. Wolf établit les principes d'après lesquels il a exécuté son travail ; mais le commentaire qui seul peut rendre raison des motifs qui, dans chaque cas particulier, ont fait donner la préférence à une leçon, ainsi que la source où la leçon choisie a été puisée, n'ayant pas paru, on est obligé de s'en rapporter aveuglément à la sagacité bien connue et au goût de cet éditeur, sur l'usage qu'il a fait des riches matériaux que lui offroient la collation des variantes et les observations des grammairiens anciens et modernes. M. *Gœschen*, imprimeur-libraire à Leipzig, a en même temps publié une édition de luxe in-fol., de l'Iliade seulement, d'après les corrections de Wolf. Elle est supérieurement exécutée.

[1] Les deux premiers volumes ont été réimprimés en 1817.

De tout ce que nous venons d'exposer, il suit que nous avons deux espèces d'éditions d'Homère, celles qui suivent le texte reçu de Clarke et Ernesti, et les éditions qui ont adopté le texte de M. Wolf. Il paroît même qu'il existe une troisième classe d'éditions, ou plutôt une édition qui s'écarte des deux textes. C'est celle de M. *Richard Payne Knight*. Ce savant a fait imprimer, il y a plusieurs années, un Homère au nombre de cinquante exemplaires seulement. Dans les Prolégomènes qu'il a placés en tête, il prétend avoir rétabli, non-seulement le véritable texte du poëte, mais jusqu'à l'orthographe primitive des mots. Ces Prolégomènes furent réimprimés, avec des corrections, dans les vol. VII et VIII du Classical journal, London, 1813, et ensuite séparément à Leipzig, en un vol. in-8°. M. Payne Knight les plaça aussi dans sa seconde édition d'Homère qui a paru à Londres, 1820, in-fol. Nous ne la connoissons que par des annonces; mais nous voyons par un article du Quarterly Review [1], que M. Payne Knight, tout en réformant à sa guise le texte vulgate, rejette absolument le système de M. Wolf.

Indiquons encore quelques éditions d'Homère qui appartiennent à ce que nous avons nommé la *première classe*, c'est-à-dire qui renferment le texte reçu.

Feu *Heyne* donna en 1802 les huit premiers volumes d'une édition complète d'Homère, sous le titre suivant: Homeri carmina cum brevi annotatione. Accedunt variæ lectiones et observationes veterum grammaticorum, cum nostræ ætatis critica. Curante *Ch. G. Heyne*, Lips., 1802, 8 vol. in-8°. Ces huit volumes, auxquels il faut joindre un neuvième qui a paru en 1822 seulement et contient les tables, rédigées par M. *E. A. G. Grafenhan*, renferment l'Iliade seulement. C'est le travail le plus complet et le plus savant qui existe sur ce poëme. Heyne y a rassemblé tout ce qui est dissémi

[1] Vol. XXVII, p. 40.

dans les scholies, dans les glossaires et commentaires des anciens, aussi bien que tout ce que les modernes ont fait pour la critique du texte et pour son interprétation. Il a adopté le texte vulgaire ou reçu (celui qui existoit lorsque l'édition fut publiée), mais il l'a soumis à une nouvelle récension, pour laquelle il s'est servi de plusieurs manuscrits et de notes inédites de *Bentlei*, de *Hermann Tollius* et d'autres. Un abrégé de cette édition, en 2 vol. in-8.° (Leipzig, 1804), ne renferme que les notes sans le commentaire critique et sans les variantes. Les volumes qui devoient contenir l'Odyssée n'ont pas paru; mais nous savons que, depuis plusieurs années, un helléniste distingué d'Allemagne s'occupe du projet de compléter l'édition de Heyne.

En 1789 et 1794, *Franç. Charles Alter* donna, en 4 vol. in-8.°, l'Iliade et l'Odyssée, d'après un manuscrit qui se trouve à Vienne, mais qui est sans grand mérite.

*Bodoni*, à Parme, imprima en 1808, en 3 vol. in-fol., une édition de luxe de l'Iliade, soignée par M. *Lamberti*, qui étoit alors directeur du dépôt qu'on appeloit la *bibliothèque royale*. Ce savant avoit promis, dans sa préface, de rendre compte, dans un ouvrage particulier, des motifs qui l'avoient guidé dans le choix des leçons. Nous avons lieu de douter que cet ouvrage ait paru. On n'a tiré de l'édition, vraiment magnifique, de Parme, que 100 exemplaires, indépendamment de deux sur peau vélin, dont l'un fut donné à Buonaparte, l'autre à son fils adoptif.

Telles sont les principales éditions renfermant le texte reçu ou vulgate. Une réimpression très-correcte a été soignée par M. *Schæfer*, pour la collection de M. Tauchnitz, en 5 vol. in-18. On trouve dans le cinquième volume la collation du *Codex Harleianus* de l'Odyssée, que *Rich. Porson* avoit publiée avec l'édition d'Oxford de 1800. Cette collation doit faire préférer l'édition de M. Tauchnitz, en 5 vol. in-18, à celle qu'il a stéréotypée, en 4 vol., en un format un peu plus grand, et où ces variantes manquent.

En 1788, un professeur de Meissen, *Jean-Aug. Müller*, commença à publier dans des cahiers séparés le texte des 24 livres de l'Iliade, avec des extraits du Commentaire d'Eustathe et des Petites Scholies, entreprise dont l'utilité a été reconnue dans les hautes écoles d'Allemagne, où ce poëme est expliqué. Ne s'astreignant à aucun ordre, il commença par le 21.ᵉ, donna la même année le 22.ᵉ, et en 1789, le 1.ᵉʳ chant. Comme à cette époque l'Homère de Villoison parut, Müller en tira parti pour joindre aux 21 chants qu'il avoit à publier encore, des extraits des scholies de l'édition de Venise. Il mourut, après avoir fait imprimer successivement vingt-trois chants; le 24.ᵉ fut publié en 1813, par M. *Gust.-Fred. Hentsch*, également professeur à Meissen. Mais comme dans ces vingt-cinq années quelques-uns des chants publiés isolément avoient été épuisés, M. *Aug. Weichert* qui aussi professe la littérature classique au gymnase de Meissen, se chargea d'en diriger la réimpression, et il réunit les 24 brochures en deux volumes in-8.° qui portent le titre général: Homeri Ilias, cum excerptis ex Eustathii commentariis et scholiis minoribus in usum schol. ed. *J.-A. Müller*. Denuo edidit *A. Weichert*. Misenæ, 1819, 2 vol. in-8°. Le texte de cette édition est celui de M. Wolf, de 1784.

Un professeur de Dresde fit pour l'Odyssée ce que Müller avoit fait pour l'Iliade, en donnant des extraits d'Eustathe, de Didyme et des scholies de M. Maio, sous le titre suivant: Homeri Odyssea, cum interpretationis Eustathii et reliquorum grammaticorum delectu suisque commentariis; edidit *Detl.-Car.-Gu. Baumgarten Crusius*. Le premier volume qui a paru à Leipzig, 1822, in-8°, contient les huit premiers chants c'est-à-dire le texte d'après la dernière récension de M. Wolf et les extraits des scholies; car le commentaire annoncé par l'éditeur se trouvera dans des volumes particuliers.

Nous ne pouvons passer sous silence une édition des quatre premiers livres de l'Iliade seulement, qui a été imprimée à Paris, par les soins ou au moins sous la surveillance d'un

helléniste célèbre : celui-ci cependant s'est caché sous la signature Z. Λ. apposée à quelques courtes notes. Ce premier chant porte le titre suivant : Ὁμήρου Ἰλιάδος ῥαψῳδία ά, μετ' ἐξηγήσεων παλαιῶν καὶ νέων. Ἔκδοσις Βολίσσια. Ἐν Παρισίοις, ͵αωια. (1811), in-8°. Le texte est précédé de Prolégomènes qui sont datés de Bolissos, le 13 janvier 1811. M. Z. Λ. dit que le manuscrit lui a été envoyé par un ami qui habite l'île de Chios, et dans une autre note, il cite un passage d'Étienne de Byzance qui dit que Bolissos est une ville de l'Eolie sur la hauteur près de Chios, et qu'on prétend que c'est là qu'Homère a composé ses ouvrages. Cette ville étoit donc située sur la pointe que le mont Mimas forme en face de Chios, et nous sommes surpris que M. *Mannert* n'en fasse pas mention dans sa Géographie ancienne. Le texte du premier livre de l'Iliade est accompagné des observations d'Eustathe et des scholies dites de Didyme, ainsi que de quelques remarques sur ces scholies, provenant de l'éditeur Bolissien, qui signe X. L'éditeur parisien a orné le volume d'une belle gravure représentant le buste d'Homère, et de deux gravures au trait d'après Flaxman. Le second chant de cette édition a paru en 1817, le troisième en 1818, et le quatrième en 1820.

Nous trouvons encore dans un journal le titre suivant d'une édition de l'Iliade, avec un commentaire en grec vulgaire : Ὁμήρου Ἰλιάς, παραφρασθεῖσα καὶ ὁμοιοκαταλήκτως στιχουργηθεῖσα, μετὰ προσθήκης ἀναγκαίων καὶ ἐπωφελῶν ὑποσημειώσεων, κ. τ. λ. παρὰ Γεωργίου Ῥουσιάδου τοῦ ἐκ Κοζάνης. Ἐν Βιέννῃ. 1817, 3 vol. in-8°.

Il est nécessaire de dire encore un mot des éditions des *Hymnes* d'Homère, et de celles de la *Batrachomyomachie*.

M. *Christ.-Fréd. Matthæi*, ayant découvert dans la bibliothèque du St. Synode de Moscou, un hymne inédit d'Homère, celui qui s'adresse à Cérès, en transmit une copie au célèbre *Ruhnken*. Celui-ci publia ce morceau en 1780, avec des corrections, et l'accompagna d'une version latine, faite par M. *Jean-Henri Voss* qui depuis a traduit Homère en hexa-

mètres allemands, ainsi que de notes critiques. Comme dans la copie qui lui avoit été envoyée, il manquoit vingt vers et qu'on ne s'aperçut de cette omission que lorsqu'il fut trop tard pour y remédier, Ruhnken fit tout ce qui dépendoit de lui pour détruire les exemplaires de son édition, et la fit réimprimer plus complète, en 1782. M. *Christophe-Guillaume Mitscherlich* donna en 1786 une édition de cet hymne conforme au manuscrit, et par conséquent avec toutes les fautes que celui-ci renferme; mais en 1787, il en publia à Leipsig une édition savante et critique. Dans une réimpression de l'édition de Ruhnken, qui parut à Leyde en 1808, on a réuni les travaux du savant Hollandois à ceux de M. Mitscherlich.

L'attention des érudits ayant de cette manière été fixée de nouveau sur les hymnes d'Homère en général, il en parut, dans l'espace de dix ans, trois éditions en Allemagne; savoir : celle de M. *Charles-David Ilgen*, à Halle, en 1796; celle de M. *Aug. Matthiæ*, à Leipzig, en 1805, et celle de M. *Godefr. Hermann*, dans la même ville; toutes les trois in-8°. La seconde a ceci de particulier qu'il y a été joint un commentaire qui avoit paru dès 1800. Chacune de ces éditions a son mérite qui la distingue : celle de M. Hermann est la plus critique.

La *Batrachomyomachie* est le premier de tous les poëmes attribués à Homère qui ait été imprimé. Elle le fut en 1486, à Venise, in-4.° en lignes alternativement rouges et noires. *Laonicus de Crète* soigna cette édition. *Gilles Gourmont* imprima la Batrachomyomachie en 1507, in-4.°, et ce fut le second livre grec imprimé en France. L'édition de 1486 fut imitée dans celle que *Maittaire* donna de la Batrachomyomachie, à Londres, 1721, in-8°. Une édition remarquable de la Batrachomyomachie est celle de *Fontani*, Leipzig, 1804, in-4.°, qui est la copie d'un manuscrit de Florence. *Aug. Matthiæ* en a fait réimprimer le texte à la suite de son édition des hymnes d'Homère.

La première *traduction latine* d'Homère fut faite par *Léonce Pilate*, savant Grec dont nous aurons occasion de parler à la fin de cet ouvrage. Il fut engagé à l'entreprendre par le *Boccace* : celui-ci en fit lui-même une copie pour Pétrarque. C'est cette traduction qu'on a appelée par erreur la *version de Pétrarque*. *Marsupini*, plus connu sous le nom de *Carolo Aretino*, fit une traduction de l'Odyssée, qui existe manuscrite à la bibliothèque du roi de France. Le même savant traduisit en vers latins la Batrachomyomachie. Cette dernière fut imprimée vers 1500, in-4.°, sans date.

*Vincent Obsopœus* et *Nicolas della Valle*, Romain, traduisirent en vers latins quelques chants de l'Iliade, qui furent imprimés dans le 15.ᵉ et le 16.ᵉ siècle. La première traduction complète de l'Iliade en vers est de *Helius Eobanus* : elle parut à Bâle, en 1540, in-4°. *Simon Lemchen* ou *Lemnius*, surnommé *Emporius*, qui est connu par sa brouillerie avec les réformateurs de Wittemberg, traduisit en vers l'Odyssée et la Batrachomyomachie qui parurent à Bâle, en 1549, in-8°. Nous passons sous silence les tentatives postérieures faites pour rendre Homère en hexamètres latins.

Les plus anciennes traductions en prose sont de *Laurent Valla* et de *Raphaël de Volaterra* : l'un traduisit l'Iliade ; l'autre, l'Odyssée : l'Iliade fut imprimée pour la première fois, à Brixen, en 1414, in-fol. ; l'Odyssée, à Rome, 1510, in-fol. *Andreas Divus* retraduisit ces deux poëmes : son travail parut à Venise, en 1537, en 2 vol. in-8.°, chez *Luc.-Ant. Giunta* [1], avec une traduction des hymnes, par *George Dartona*. C'est cette version littérale et assez mauvaise qui se trouve dans nos éditions vulgaires grecques-latines, néanmoins avec plusieurs corrections qui y ont été faites successivement par les divers éditeurs.

[1] Et non chez Paul Manuce, comme on dit ordinairement. Voyez *Renouard*, Annal. de l'impr. des Aldes, vol. I, p. 208.

Revenons aux *poëtes cycliques* qui nous avoient conduit à parler d'Homère. Ceux de ces poëtes qui étoient ses contemporains, ou qui ont vécu après lui, préféroient dans la règle au cycle mythique le cycle troyen, auquel les chants d'Homère avoient donné la plus grande vogue, et qui offroit un vaste champ à cultiver à ceux qui voudroient s'emparer de cette foule d'événemens d'un ordre secondaire que ce grand poëte avoit négligés, ou qui n'étoient pas entrés dans son cadre.

Créophyle *de Samos* avoit composé sous le titre de *Destruction d'Œchalie*, Οἰχαλίας ἅλωσις, un poëme épique destiné à célébrer les exploits d'Hercule. D'après une tradition ancienne, Homère lui-même étoit l'auteur de ce poëme; il en avoit fait cadeau, disoit-on, à Créophyle en reconnoissance de l'hospitalité qu'il avoit trouvée chez ce Samien. Ce fut chez ses descendans que, d'après le récit de Plutarque, Lycurgue trouva l'Iliade et l'Odyssée.

Syagrus ou Syager qu'on place aussi avant Homère, ou du temps de ce poëte, avoit composé une *Guerre de Troie*, τὰ Τρωικά.

Stasinus *de Chypre*, ou, selon d'autres, un certain Hegesias *de Salamis*, est l'auteur des *Chants Cypriques*, τὰ Κύπρια ἔπη, en onze livres, qui alloient depuis les noces de Pélée et de Thétis jusqu'à la résolution prise par Jupiter de faire naître entre Achille et Agamemnon cette dispute par laquelle commence l'Iliade. On voit par un passage d'Hérodote que dès la plus haute antiquité on attribuoit

cette épopée à Homère : car l'historien croit nécessaire de réfuter cette opinion [1]. L'hymne à Vénus qui se trouve parmi les ouvrages d'Homère, faisoit peut-être partie des Chants Cypriques. Ce poëme est d'ailleurs perdu, à quelques vers près, et nous n'en connoissons avec exactitude le sujet que par un fragment de la Chrestomathie grammaticale de Proclus qui n'a été publié qu'en 1786 [2]. Nous lisons dans les Scholies d'Homère [3] que Stasinus racontoit au commencement de ces Chants Cypriques, que la naissance d'Hélène avoit été décidée dans un conseil tenu entre les dieux qui savoient qu'elle occasionneroit entre l'Europe et l'Asie une guerre sanglante, mais nécessaire pour faire cesser les plaintes de la Terre qui se trouvoit trop surchargée par l'excès de la population. Cette tradition sur les causes de la guerre de Troie est fort curieuse.

Cercops *de Milet* chanta les *exploits d'Ægimius*, roi des Doriens, dont les fils, Pamphyle et Dymas se joignirent à Hyllus pour la fameuse expédition en Péloponnèse. *Valckenær*[4] pense que la guerre des Lapithes, dans laquelle Ægymius assista Hercule, a été proprement le sujet de cette épopée; mais il paroît que le poëme de Cercops avoit une bien plus grande étendue, et qu'il célébroit trois entreprises

[1] Lib. II, c. 117.

[2] Voy. Biblioth. der alten Literatur und Kunst, n°. I.

[3] Il. I. v. 5. Je dois cette citation à *Clavier*, Hist. des premiers temps de la Grèce, sec. éd., vol. I, p. 17.

[4] Ad Phœniss. p. 735.

glorieuses des Doriens, savoir : la rentrée des Héraclides dans le Péloponnèse, l'établissement d'une colonie dans l'île de Théra et la fondation de Cyrène en Libye. Ce cadre fournissoit au poëte l'occasion de parler des Argonautes, puisque les descendans de plusieurs de ces aventuriers se trouvoient parmi les fondateurs de Théra, ainsi que de la fable d'Ion, dont descendoit Libye. On voit en effet, par les citations des scholiastes d'Euripide et d'Apollonius de Rhodes, qu'il étoit question de ces objets dans l'Ægimius. Nous ajouterons encore que quelques-uns parmi les anciens ont attribué ce poëme à Hésiode [1], tout comme, de l'autre côté, les Pythagoriciens du temps de Cicéron regardoient Cercops comme l'auteur des poëmes Orphiques [2].

CARCINUS *de Naupacte* chanta les héroïnes, c'est-à-dire les demi-déesses et les autres femmes célèbres de la mythologie. A l'honneur de sa ville natale, il intitula son poëme *Naupactiques*, Ναυπακτικά. Le scholiaste d'Apollonius de Rhodes, qui appelle l'auteur NÉOPTOLÈME, en cite cinq vers d'une belle simplicité homérique.

On attribuoit une *Théogonie* et une *Œdipodie* à CINÉTHON *de Lacédémone*, qui a fleuri à la troisième Olympiade.

AUGIAS *de Trézène* chanta les *Erreurs*, Νόστοι,

[1] Voy. *Groddeck* über die Argonautica des Apollonius v. Rhodus, dans Bibl. der alten Lit. und Kunst, n°. 11, p. 85.

[2] Voy. Cic. de N. D. I, 38.

des héros grecs, vainqueurs d'Ilion, retournant chez eux.

ARCTINUS *de Milet*, qui vivoit entre la cinquième et la neuvième Olympiade, laissa deux épopées, une *Ethiopide*, Αἰθιοπὶς, rapportant les exploits de Memnon, l'allié des Troyens après la mort d'Hector, et une *Destruction de Troie*, Ἰλίου Πέρσις, en deux chants qui embrassoient tout ce qui s'est passé depuis la construction du cheval de bois jusqu'au départ des Grecs. Il est question de ces deux ouvrages dans la Chrestomathie de Proclus.

ASIUS *de Samos*, dont on ne connoît pas l'époque précise, est un des plus anciens auteurs de *Généalogies* en forme de poëme épique.

EUMÈLE *de Corinthe*, de la famille royale des Bacchiades, et contemporain d'Arctinus, composa plusieurs épopées, une *Europie*, une *Titanomachie*, (que quelques-uns attribuent à Arctinus) et surtout des *Corinthiaques*, renfermant l'histoire ancienne de sa ville natale, et, par forme d'épisode, l'expédition des Argonautes. Il en reste huit vers que le scholiaste de Pindare nous a conservés. Eumelus faisoit partie de la colonie qu'Arhias conduisit en Sicile, et qui fonda Syracuse, 735 avant J.-C.

LESCHÈS *de Lesbos* fut l'auteur de la *Petite Iliade*, Ἰλιὰς μικρὰ, en quatre chants, qui alloit depuis la mort d'Achille jusqu'à la prise de Troie. C'est encore Proclus qui nous a fait connoître le sujet de ce poëme.

Pisandre *de Camiros*[1] composa une *Héracléide*. Les critiques d'Alexandrie lui assignèrent le premier rang parmi les poëtes héroïques après Homère et Hésiode. Reiske croyoit que deux fragmens qui se trouvent parmi les Idylles de Théocrite, savoir la 24ᵉ et la 25ᵉ Idylle, intitulées *le jeune Hercule* et *Hercule vainqueur du lion*, et un troisième morceau qui se rencontre dans les œuvres de Moschus, appartenoient à l'Héracléide de Pisandre; mais ces morceaux ne sont pas écrits avec cette simplicité qui caractérise la haute antiquité. Macrobe prétend[2] que Pisandre avoit réuni dans un poëme épique toute la mythologie des Grecs, depuis les noces de Jupiter et de Junon, jusqu'au siècle où il a vécu lui-même, et que Virgile en a emprunté mot à mot une partie du second livre de son Enéide. Il paroît que Macrobe a confondu Pisandre de Camiros avec Pisandre de Laranda; mais dans ce cas, le copiste n'est pas Virgile.

Enfin, on peut placer ici quelques épopées dont les auteurs sont inconnus. Tel est le poëme intitulé *les Epigones*, Ἐπίγονοι, qui est peut-être identique avec la *Minyade* de Prodicus *de Phocée*, que Pausanias cite plusieurs fois comme un très-ancien poëme, mais dont l'auteur n'est nommé par aucun autre écrivain de l'antiquité. Telle est encore une *Thébaïde*, que le même Pausanias préféroit à toutes

[1] 650 ans av. J.-C.

[2] Saturn. V, 2.

les poésies, excepté toutefois l'Iliade et l'Odyssée [1], et que, de son temps, beaucoup de personnes croyoient d'Homère. Elle est différente de celle d'Antimaque, dont nous parlerons au chapitre XV.

La suite de ces poëmes cycliques formoit une histoire poétique de la Grèce, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la destruction de Troie et à la mort des héros qui se sont illustrés dans la guerre d'Ilion. Il nous en reste à peine quelques vers cités dans des ouvrages que le temps nous a conservés, et cette perte doit être infiniment regrettée. Car indépendamment du mérite qui peut avoir distingué une partie de ces ouvrages, composés à l'époque brillante de la poésie grecque, ils furent la source où puisèrent les poëtes tragiques, lyriques et épiques des temps postérieurs. Virgile y trouva la matière des premiers livres de son Enéide; Ovide, celle de ses Métamorphoses. Les Grecs du moyen âge qui entreprirent encore une fois avec plus de témérité que de succès, de célébrer la guerre de Troie, exploitèrent cette mine féconde. Tout ce qu'outre quelques vers détachés, nous savons de quelques-uns de ces poëmes, nous le puisons dans les *Argumens* qu'en a donnés Proclus dans sa Chrestomathie grammaticale, ouvrage dont nous parlerons au chap. XCIII.

C'est d'après ces poëmes qu'a été confectionnée la *Table iliaque*, carré de marbre ou plutôt d'un

[1] IX, 9.

mastic très-dur, où la guerre de Troie, la prise et la destruction d'Ilion et les événemens qui l'ont immédiatement suivie, sont représentés par de petites figures en relief très-bas, auxquelles les noms sont ajoutés. Une espèce d'inscription ou de titre dit que c'est une représentation de l'Iliade d'Homère; de la Prise de Troie de Stésichore, de l'Ethiopide d'Arctinus, et de la Petite Iliade de Leschès. A en juger d'après la forme des caractères, la table a été travaillée après l'époque de Virgile. Il est probable qu'elle servoit à quelque rhéteur qui expliquoit Homère à ses disciples. On l'a trouvée dans les ruines d'un temple antique, situé sur la Voie Appienne, à Fratocchio, dans les terres des princes Colonna. On la voit aujourd'hui au Musée du Capitole [1].

Une institution ou école semblable à celle des Homérides en Asie, se forma, neuf ou huit cents ans avant J.-C., dans la Grèce européenne. On place à sa tête HESIODE *de Cumes* en Eolide, mais surnommé l'*Ascréen*, du long séjour qu'il fit à Ascrée, en Béotie, au pied du mont Hélicon. Suidas nomme ses parens Dios et Pyrimène. Il avoit un frère qui s'appeloit Persès. On prétend que les poésies d'Hésiode eurent un sort pareil à celui des poëmes d'Homère, et qu'elles furent arrangées et

[1] Elle a été savamment commentée, d'abord par *Raphael Fabretti* à la suite de son Syntagma de columna Trajana. Romæ, 1683, in-fol., ensuite par *Visconti* dans le Museo Pio-Clementino, et d'après celui-ci par *Millin*, dans sa Galerie mythologique.

falsifiées par des mains étrangères. Nous avons de ce poëte :

1°. Ἔργα καὶ Ἡμέραι, *les Travaux et les Journées*, c'est-à-dire des préceptes sur l'éducation, l'économie rurale, la navigation et le choix des journées. C'est probablement un fragment, reste d'un ouvrage plus considérable, ou, selon certains critiques, un composé artificiel de morceaux originairement détachés, et réunis par quelque *diascevaste*. M. *Twesten* à Kiel a essayé de reconnoître et de distinguer ces morceaux isolés. Il trouve dans ce poëme d'abord deux petites épopées, savoir la fable de Prométhée (v. 42 à 105) et la tradition sur la dégénération du genre humain (v. 108-203); ensuite trois morceaux didactiques, étrangers aux deux épopées, savoir 1°. une exhortation à la vertu et au travail (v. 10—41. 202—326), 2°. un morceau sur l'industrie, l'agriculture et la navigation (v. 383—693) et 3°. la doctrine des jours heureux et malheureux (v. 724—828). Tous les autres passages ont été, d'après ce savant, ajoutés pour établir la liaison entre des parties hétérogènes, et les v. 327—382, 692—764 renferment encore deux petits poëmes particuliers [1].

La partie morale de ce poëme ou de cette aggrégation de poëmes, le rend surtout intéressant; en regardant les Travaux et les Journées comme n'ayant été dès l'origine qu'une seule composition,

[1] Voy. *Aug. Twesteni* Commentatio critica de Hesiodi carmine quod inscribitur : Opera et dies. Kiliæ, 1805, in-8°.

on peut croire que l'auteur a été le premier qui a entrepris un poëme éthique de cette extension. ses principes ne sont pas toujours en harmonie av nos mœurs, son poëme est au moins un monume historique de l'état moral et social de l'époque il a vécu. Les Grecs n'avoient encore rien perdu cette simplicité naïve qui caractérise le premi âge de la société. Cependant les sorties fréquent contre les rois et contre les femmes (p. ex. v. 317-37 qu'on trouve dans ce poëme, indiquent un siéc postérieur à celui d'Homère : elles portent l'em preinte de cette espèce de fermentation qui précèd immédiatement la chute du pouvoir monarchiqu et l'établissement des gouvernemens populair (voy. v. 196—220.) Quintilien[1] regarde Hésiod comme le premier qui ait composé des fables genre qui par la suite fut nommé ésopique. En eff un apologue digne du philosophe Phrygien trouve v. 185—195. Hésiode aime beaucou proverbes; son poëme en abonde; aussi Isocra assigne-t-il une place parmi les poëtes gnom

2°. Le second ouvrage attribué à Hésio une *Théogonie*; mais du temps de Pausan doutoit déjà qu'il fût l'auteur de ce poëme un fragment sur la généalogie des dieux et

[1] Inst. or. V, c. 11.

[2] Or. ad Nic.

[3] Paus. VIII, 18. IX, 31.

[4] *De la Barre* a écrit un mémoire pour prouver que la d'Hésiode. Voy. Mém. de l'Acad. des Inscr. et Belles-Le pag. 5.

combats, ou, selon l'opinion d'un savant allemand, une espèce de mélange formé par la réunion de plusieurs poëmes du même sujet, et que les copistes ou les grammairiens ont assemblés [1]. Il y règne une imagination exaltée qui produit un tableau gigantesque. Ce poëme est, au reste, le plus ancien monument que nous ayons de la mythologie grecque, et ce document est également important, soit qu'on considère la mythologie hellénique comme symbolique et allégorique, soit qu'on y voie un fond historique : car ce sont là les deux systèmes qui partagent les savans [2].

Enfin 3°. nous avons, sous le nom d'Hésiode, le fragment d'une *Héroogonie*, c'est-à-dire d'une fi-

[1] M. *God. Hermann* a avancé cette hypothèse dans une lettre adressée à M. Ilgen, et que celui-ci a placée en tête de son édition des Hymnes d'Homère. M. Hermann croit avoir reconnu *sept* différens exordes, composés des vers suivans : le premier des v. 1. 22—24, 26—52 ; le deuxième des v. 1—4, 11—21 ; le troisième des v. 1. 2. 5 à 21, 75—93 ; le quatrième des v. 1., 53—64, 68—74 ; le cinquième des v. 1, 53—61, 65. 66. Dans le sixième les v. 60 et 61 étoient immédiatement suivis de 67. Le septième des v. 1, 94—103. Nous observons que les vers 66 et 67 manquent tout-à-fait dans un manuscrit de la bibliothèque du roi de France qui porte le n°. 2708, ainsi que nous le voyons par la collation de ce manuscrit faite par M. *Gregorios Gregoriades Zalykos* qui se trouve en tête du deuxième volume de la collection de M. *Gaisford*.

[2] Voy. *Fr. Creuzer* Symbolik und Mythologie der alten Vœlker, besonders der Griechen. Zweyte Ausgabe. Darmstadt, 1819, u. f. 4 vol. in-8°. — *Gottfr. Hermanns* und *Fr. Creuzers* Briefe über Homer und Hesiodus, vorzüglich über die Theogonie. Heidelberg, 1818, in-8°. — *Friedr. Sichlers* Kadmus oder Forschungen in den Dialekten des Semitischen Sprachstammes zur Entwickelung der Elemente der æltesten Sprache und Mythe der Hellenen. Erste Abtheilung : Erklærung der Theogonie des Hesiodus. Gœttingen, 1818, in-4°.

liation et d'une histoire des demi-dieux. A ce poëm e un rhapsode inconnu a rattaché un morceau sur le combat d'Hercule et de Cycnus, renfermant la description du bouclier du héros. C'est d'après ce morceau que le poëme en question porte le titre de *Bouclier d'Hercule*, Ἀσπὶς Ἡρακλέους. Les critiques modernes pensent qu'à l'Héroogonie d'Hésiode appartenoient deux ouvrages que les anciens citent, l'un sous le titre de *Catalogue des femmes*, Κατάλογος γυναικῶν, c'est-à-dire histoire des mortelles qui sont devenues mères de demi-dieux; et l'autre sous celui de *Grandes Eœées*, Ἠοῖαι μεγάλαι, ainsi nommées parce que l'histoire de chacune de femmes ou héroïnes qui y étoit rapportée commençoit, comme le Bouclier d'Hercule, par ces mots : ἢ οἵη, *ou telle que*. Le Catalogue se composoit de cinq chants dont les Eœées formoient le quatrième [1].

Hésiode a employé le dialecte ïonien entremêlé de quelques éolismes. Sa diction est pleine de douceur et d'une harmonie qui a fait dire à un ancien que les Muses ont nourri de leur lait le poëte d'A

[1] M. *G. E. Groddeck* (Über die Argonautica des Apollonius Rhodiu ; dans Biblioth. der alten Lit. und Kunst n° 2, p. 80) manifeste des dout s contre cette opinion vulgaire. Comme le scholiaste d'Apollonius le Rhodes cite le Catalogue et les Eœées à l'appui de traditions qui se co tredisent, M. Groddeck pense qu'on ne peut pas les regarder comme es parties d'un même ouvrage. Il suppose que ces poésies généalogiques s nt de divers auteurs, mais que les grammairiens les ont, à cause de la si ilitude de leur contenu, réunies en un seul corps d'ouvrage, auquel ils auroient donné le nom du poëte le plus célèbre en ce genre.

. Il règne dans ses poésies une admirable vé- et une grande simplicité, ainsi qu'une naïveté ndique leur haute antiquité. Quelques passages rent être cités comme une preuve de l'imagi- on et de la sensibilité de cet auteur. Quintilien e ce jugement d'Hésiode : « Raro assurgit He- us, magnaque pars ejus in nominibus est occu- ; tamen utilis circa præcepta sententiæ, lenitas verborum et compositionis probabilis ; datur ei palma in illo medio genere dicendi [1].» Mani- trace le tableau suivant de ses ouvrages :

siodus memorat Divos Divûmque parentes,
Chaos enixum terras, orbemque sub illo
antem ; primum titubantia sidera corpus,
anas juvisse senis cunabula magni,
sub fratre viri nomen, sine fratre, parentis,
que iterum patris nascentem corpore Bacchum,
aniaque immenso volitantia numina mundo.
in etiam ruris cultus legesque rogavit,
litiamque soli, quos colles Bacchus amaret,
os fœcunda Ceres campos, quod Bacchus utrumque,
que arbusta vagis essent quod adultera pomis,
lvarumque Deos, sacrataque numina, Nymphas,
cis opus magnos natura condit in usus [2].

e fameux *Combat poétique entre Homère et siode*, dans lequel ce dernier doit avoir rem- té le prix, est une invention des temps suivans. morceau de poésie qu'on a publié sous ce titre,

[1] Instit. Orat. lib. X, cap. 1.
[2] MANIL. Astron. lib. II, v. 12 sqq.

Ἀγὼν Ὁμήρου καὶ Ἡσιόδου, est un composé de centons tirés des ouvrages des deux poëtes : il a été compilé dans le second ou troisième siècle après J.-C., et peut-être plus tard encore.

Il existe des scholies sur Hésiode par PROCLUS, JEAN TZETZÈS, MOSCHOPULUS, et JEAN PROTOSPATHARIUS. On doit regretter la perte du commentaire d'ARISTOPHANE *de Byzance*.

La version latine d'Hésiode que nous possédons est de *Nicolas Valla*.

La *première édition* d'Hésiode est celle de Milan, in-*folio*, qui a paru vers 1493. Isocrate et Théocrite y sont ordinairement joints : mais peut-être cette réunion est-elle un pur effet du hazard. En 1495, *Alde Manuce* imprima sa collection de poëtes gnomiques, bucoliques et géorgiques, où Hésiode est compris.

Les Œuvres et les Journées seulement furent imprimées à Paris, en 1507, in-4.°, par *Gilles Gourmont*, et c'est le troisième livre grec imprimé en France.

*Philippe Giunta* donna, en 1515, à Florence, in-8.°, la première édition complète d'un Hésiode détaché, en supposant qu'Isocrate et Théocrite appartiennent à celle de Milan. L'édition de Florence a été soignée par *Euphrosyne Boninus* : elle est très-rare [1], aussi bien que celle que *Bernard Giunta* publia en 1540, in-8.°, avec Theognis, les Oracles Sibyllins, Musée, Orphée et Phocylide. Elle a été contrefaite, mais d'une manière incorrecte, par *Farrea*, à Venise, en 1543, in-8°.

Dans le seizième siècle, Hésiode [2] fut souvent réimprimé

[1] C'est celle que, dans notre livre premier, p. lxix, nous avons nommée Collection gnomique de Philippe Giunta.

[2] Nous ne parlons surtout que des éditions des œuvres complètes d'Hésiode.

avec d'autres ouvrages ; il se trouve dans les collections de *Froben*, de *Giunta*, de *Henri Etienne*, qui a donné une nouvelle récension du texte, de *Lectius*, *Crispinus*, *Winterton*. Nous remarquerons quelques autres éditions du même siècle.

Celle de Venise de 1537, in-4.°, soignée par *Victor Trincavelli*, et imprimée par *Zanetti*, donne une nouvelle récension, faite à l'aide de manuscrits ; on y trouve pour la première fois les scholies. On les a plus complètes, mais beaucoup moins correctes dans une édition que publia *J. Birchmann*, libraire, à Cologne, 1542, in-8°.

L'édition de *Jér. Commelin*, 1591, in-8.°, est estimée à cause des variantes qu'elle renferme.

Parmi les éditions qui ont paru dans le dix-septième siècle les suivantes méritent une mention particulière.

Celle d'*Erasme Schmid*, Wittemberg, 1601, in-8.°, réimprimée plusieurs fois ;

Celle de *J.-F. Possel*, Leipzig, 1603, in-8.° ;

Celle de *Daniel Heinsius*, Leide, 1603, in-4.°, qui se distingue parce qu'elle donne les scholies plus complètes que l'édition d'Alde, et plus correctes que celle de Bâle de 1512 : elle a été réimprimée, mais sans les scholies, en 1613 et 1622, in-8°.

Viennent ensuite les éditions de *Pasor*, Amsterdam, 1632, et Leide, 1646, in-8°.

L'édition de *Corn. Schrevelius*, Leide, 1650 et 1652, in-8.°, est plus belle que bonne.

Celle des Elzevirs, 1657, in-8.°, est recherchée à cause de sa netteté. Elle a des notes de *Jos. Scaliger* et de *Fr. Guiet*. On y joint ordinairement le commentaire de *Lambert van Baarle* (*Barlœus*) qui jouissoit anciennement d'une grande réputation. Les Elzevirs l'imprimèrent en 1658, in-8°.

On doit à ces mêmes artistes une des bonnes éditions d'Hésiode : c'est celle de *Jean-George Græfe* (*Grævius*) qu'ils publièrent à Amsterdam, 1667, in-8.° ; elle renferme un

texte revu et des notes fournies par *Jos. Scaliger* et *Fr. Guiet.*

L'édition de Grævius, réimprimée à Amsterdam, en 1701, in-8.°, par les soins de *Jean Leclerc*, appartient à la collection des *Variorum*, et est la base de toutes les éditions du dix-huitième siècle, antérieures à Brunck.

*Th. Robinson* publia à Oxford, en 1737, in-4.°, une magnifique édition d'Hésiode, renfermant le texte de Grævius, corrigé d'après des manuscrits. Cette édition fut réimprimée à Leipzig, in-8.°, en 1746, par les soins de *J.-Tob. Krebs* [1], et en 1778, par ceux de *Ch.-Fr. Lœsner* qui y joignit les observations de *Dav. Ruhnken.* On trouve des exemplaires de cette édition portant la date de Kœnigsberg, 1787.

L'édition d'*Ant. Zanolini*, Padoue, 1747, in-8.°, est une assez belle réimpression de celle de Schrevelius.

*Bodoni*, à Parme, a donné trois éditions de luxe d'Hésiode, toutes in-4.°, et offrant le texte de Leclerc. La première, de 1785, est accompagnée de la version latine métrique de *Bern. Zamagna*; la seconde, de 1787, est sans version; la troisième, de 1797, renferme, outre le travail de Zamagna, la version italienne de *Jos. Pagnini.* Cette dernière édition est distribuée en trois parties séparées.

L'abbé *Louis Lanzi* donna en 1808, à Florence, in-4°, une nouvelle édition des Œuvres et Journées seulement, pour laquelle il avoit consulté trente-six manuscrits qui n'avoient pas été conférés, sans compter dix-huit autres qui avoient servi à Robinson, Lœsner, et Brunck; mais la critique sévère ne sauroit être satisfaite de son travail.

Les œuvres d'Hésiode forment le premier volume du recueil de M. *Gaisford.* Il faut y joindre les variantes d'un bon manuscrit de Paris, que ce savant a données dans le second

[1] [illegible] on a donné un nouveau titre à cette édition.

volume de son recueil; et surtout la collation des scholies publiées par Heindius, avec plusieurs manuscrits de Paris, Florence et Oxford, qui forme le troisième volume.

La dernière édition d'Hésiode est celle de M. *Fr.-Aug.-Guil. Spohn*, qui parut à Leipzig, 1819, in-8°. Elle renferme une nouvelle récension, mais des Œuvres et Journées seulement. Cette édition est destinée aux jeunes gens; mais M. Spohn en annonce une qui sera accompagnée d'un commentaire critique.

Vers la fin de la première période de la littérature grecque, et au commencement de la seconde, vivoit Epiménide *de Crète*, célèbre poëte et espèce de prophète dont Solon se servit pour préparer les Athéniens à recevoir les lois qu'il se proposoit de leur donner. Nous passons sous silence les fables qu'on a débitées sur le compte de ce poëte; elles doivent sans doute leur origine à une fausse idée qu'on s'est faite de la vie ascétique et contemplative à laquelle Epiménide s'étoit voué. On peut ranger parmi ces fables l'histoire de son sommeil de quarante ans, et ce qu'on rapporte de la durée de sa vie qu'il doit avoir prolongée jusqu'à deux cent quatre-vingt-dix-neuf ans.

Indépendamment de ses *Oracles* (Χρεσμοὶ) et de ses *Cantiques d'expiation* (Καθαρμοὶ), les anciens parlent de divers poëmes de longue haleine qu'Epiménide a composés, d'une *Théogonie Crétoise* où étoit racontée l'origine des Curètes et des Corybantes, en cinq mille vers, et d'*Argonautiques* en six mille cinq cents vers. De tout cela il ne nous reste

que quelques vers détachés, nommément celui c
Oracles que rapporte saint Paul :

Κρῆτες ἀεὶ ψεῦσται, κακὰ θηρία, γαστέρες ἀργαί,

ce que la Vulgate a traduit ainsi : Cretenses semp
mendaces, malæ bestiæ, ventres pigri [1]. Nous o
servons en passant que le reproche de mentir a é
fait aux Crétois par des amis zélés de la religion
mythologie grecque, parce qu'ils prétendoient q
Jupiter, avant son apothéose, avoit régné dans le
île, et qu'au scandale des croyans ils montroie
aux étrangers la tombe où reposoient les cend
de ce mortel déifié.

[1] Epître à Tite, I, v. 12.

# CHAPITRE V.

**De l'origine de la poésie lyrique et élégiaque [1]. — Du scolie. — De la poésie érotique.**

---

Les changemens qu'éprouvèrent dans cette période les constitutions des états de la Grèce, furent favorables à la poésie; ils lui ouvrirent un nouveau champ. Un genre inconnu jusqu'alors prit naissance : c'est celui de tous qu'on peut regarder comme le plus sublime. En effet, la poésie lyrique dont nous voulons parler, est celle où le poëte peut s'abandonner à l'enthousiasme le plus exalté et exprimer la sensibilité la plus profonde. L'épopée avoit été la poésie des rois; la poésie lyrique sortit du tumulte des républiques : le génie de la liberté inspira les poëtes; ils chantoient la prospérité dont jouissoit leur patrie, les devoirs du citoyen, les charmes de l'amitié; en prêchant le respect pour les dieux et la soumission à leurs décrets, ils versoient le baume de la consolation sur les

[1] Voy. Discours de l'abbé *Souchay* sur les Elégiaques grecs (Mém. de l'Acad. des Inscr., vol. VIII). — *Conr. Schneider* über das elegische Gedicht der Griechen dans *Daub* u. *Creuzer* Studien, vol. IV. — *J. Val. Franckii* Callinus s. quæstionis de origine carminis eleg. tractatio critica. Altonæ, 1816, in-8°.

malheurs que le destin rend inévitables, et peignoient les vices sous leurs formes hideuses. La musique, perfectionnée par l'invention du *barbiton*, sortit de l'humble rôle de suivante de la poésie, et devint un art particulier, sans cesser pour cela de prêter son aide à la première pour donner de la force et de l'expression aux paroles. Selon les sujets qu'il chante et selon les objets ou les circonstances qui l'inspirent, le poëte varie le rhythme ou le mètre de ses vers, et le musicien invente des mélodies nouvelles. Une fois établis et appropriés chacun à un genre particulier de poésie, les mètres dirigèrent à leur tour la marche du poëte, et servirent à distinguer les différentes poésies; c'est même d'après eux qu'on dénomme quelques-uns de ces genres, tels que l'élégie et les ïambes.

L'histoire de la poésie élégiaque, c'est-à-dire celle de son origine, offre quelques difficultés. *Horace* dit déjà :

> Versibus impariter junctis querimonia primum,
> Post etiam inclusa est voti sententia compos.
> Quis tamen exiguos elegos emiserit auctor,
> Grammatici certant, et adhuc sub judice lis est.

En partant de la supposition que l'élégie étoit dans le principe un chant de guerre, et que Callinus d'Ephèse en a été l'inventeur (et nous verrons que cette double hypothèse approche de la certitude historique), un savant et spirituel critique de nos jours, M. *Ch. Aug. Bœttiger*[1] a cru en trouver

[1] Attisches Museum, vol. I, fasc. 2, p. 293 et 335.

l'origine dans la double flûte lydienne. C'est un passage d'Hérodote qui lui a suggéré cette idée. Le père de l'histoire dit qu'Alyattès, roi de Lydie, animoit ses troupes au combat par le son de la double flûte masculine et féminine [1], c'est-à-dire droite et gauche. M. Bœttiger a pensé que les élégies guerrières de Callinus étoient accompagnées de ces deux instrumens, savoir, l'hexamètre de la flûte masculine et le pentamètre de la féminine. Ainsi un genre particulier de poésie auroit été inventé en faveur d'une musique existante, au lieu que la musique devoit plutôt s'accommoder à la poésie. L'hypothèse de M. Bœttiger, qui est aussi ingénieuse que spécieuse, a été réfutée par d'autres philologues, qui ont fait voir que la flûte n'a pas été, même dans le principe, l'accompagnement obligé de l'élégie, et que les chants de guerre de Callinus et de Tyrtée n'étoient pas exécutés pendant le combat, comme le fut la musique militaire d'Alyattès [2].

Il paroît que la question sur l'origine de l'élégie fut surtout litigieuse entre les grammairiens d'Alexandrie (car c'est sans doute de ceux-ci que parle Horace), parce qu'ils ont confondu et les temps et les termes. Elle deviendra plus claire aussitôt que

[1] Liv. I, ch. 17. AULUGELLE (Noct. Att. I, 10), s'est laissé induire en erreur par ce passage. Il reproche à Alyattès le luxe barbare d'avoir traîné à la suite de ses armées des joueuses de flûtes (feminas tibicinas).

[2] Voy. *F. A. Schlegel*, Athenæum, vol. II, p. 88. *Conr. Schneider*, dans les Studien, vol. IV, p. 13. Voy. principalement sur l'hypothèse de M. Bœttiger, l'ouvrage cité de M. *J. Val. Franck*.

nous aurons assigné aux mots leur véritable signification. D'abord il faut distinguer entre l'ancienne *élégie* de Callinus et le nouvel *elegus* dont l'invention est attribuée à Simonide. La première n'étoit autre chose qu'un poëme lyrique, et surtout un chant de guerre, composé de distiques, c'est-à-dire d'une suite d'hexamètres et de pentamètres alternans : telle est la forme que la poésie lyrique prit chez les Ioniens. Ainsi cette élégie est aussi bien une poésie lyrique que le genre qui a conservé exclusivement ce nom. Il faut seulement observer que cette ancienne élégie n'a pas été nommée ainsi dans le principe ; on désignoit cette espèce de chant par le terme général d'ἔπος, qui, par la suite, est devenu propre à la poésie héroïque. Le mot d'ἔλεγος, et ses dérivés expriment l'idée d'une plainte. Ainsi tout poëme lyrique dont le sujet étoit triste et lugubre étoit un *elegus*. Lorsqu'Athènes eut des poëtes, ils prirent l'habitude d'employer aux sujets plaintifs les distiques composés d'un hexamètre et d'un pentamètre, qui jusqu'alors avoient préférablement servi pour les chants de guerre. Ce fut à cette époque que ce mètre fut nommé élégiaque. C'est là l'élégie dans sa seconde époque.

Il s'ensuit que l'élégie est plutôt le nom d'un mètre que celui d'un genre de poésie, mais que ce mètre n'a reçu le nom sous lequel il est connu, que lorsqu'il commença à être presque exclusivement appliqué aux poésies plaintives et lugubres. Cepen-

dant les grammairiens, sans distinguer les genres, ont également donné ce nom aux anciennes poésies guerrières, parce qu'elles étoient faites sur le même mètre [1]. Dans la seconde époque, on se servit du mot d'ἔλεγος, pour désigner un poëme lugubre de longue haleine composé de distiques : nous disons de longue haleine, parce que l'épigramme composée également de distiques, peut aussi exprimer une simple idée lugubre, sans être pour cela une élégie. Nous disons un poëme composé de distiques, parce qu'un poëme lugubre pour lequel on auroit fait usage d'un autre mètre, n'auroit pas été un *elegus*. Telle est la signification grecque de ce mot. Les Romains l'altérèrent en nommant *elegus* tout poëme écrit en distiques, quel qu'en fût le sujet. Ils confondirent ainsi et rendirent synonymes les termes d'*elegus* et d'*elegia* : car les Grecs appeloient du dernier mot ἐλεγεία, un poëme de longue haleine composé dans le mètre de l'*elegus*; mais n'ayant pas un sujet triste. Le mot d'ἐλεγεῖον étoit donné à chaque distique formé d'un hexamètre et d'un pentamètre.

CALLINUS d'*Ephèse* est l'inventeur de l'ancien elegus, ou du poëme pour lequel on se servoit du mètre élégiaque : car nous regardons comme l'inventeur de ce genre le premier poëte connu qui l'a employé. D'après l'opinion commune, Callinus a

[1] C'est ainsi que TERENTIANUS MAURUS dit :

Pentametrum dubitant quis primus finxerit auctor ;
Quidam non dubitant dicere Callinum.

vécu vers la 24ᵉ. Olympiade, 684 ans avant J. C. L'abbé *Souchay* et M. *Conr. Schneider* le croient plus ancien d'un siècle. Ils se fondent sur deux passages, l'un de Strabon, l'autre d'Orosius. Le premier cite Callinus comme ayant vécu à l'époque où les Cimmériens détruisirent Sardes[1]; l'autre place l'irruption de ce peuple à l'an 30 avant la fondation de Rome, tandis que Larcher, en suivant Hérodote, lui donne la date de 634 avant J.-C. Un autre savant, M. *Franck*, le croit plus ancien encore; d'après lui, Callinus doit avoir vécu entre Homère et Hésiode. Stobée nous a conservé un fragment de ce poëte : il appartenoit à un morceau par lequel Callinus excitoit ses compatriotes à combattre vaillamment contre les Magnésiens, leurs ennemis. Il leur rappelle la honte qui est le partage des lâches, et la gloire dont se couvre celui qui, par la force de son bras, défend sa patrie, sa femme et ses enfans. Ce morceau a été quelquefois, mais par erreur, attribué à Tyrtée.

Le fragment de Callinus se trouve dans la plupart des éditions de Tyrtée, dans les Analecta de *Brunck*, et dans les collections de *Gaisford* et M. *Boissonnade*. Il a été imprimé séparément avec Tyrtée, par *Klotz*, et seul par *G. Suendrup*, Copenhague, 1795, in-8°.

C'est à l'exemple de Callinus que, dans la seconde guerre de Messène, 684 ans avant J.-C., Tyrtée,

[1] Liv. XIV, ch. 1, §. 40.
[2] I, 21.

envoyé par les Athéniens au secours des Spartiates, leur inspira par ses poésies l'enthousiasme guerrier. On n'est pas d'accord sur la patrie de ce poëte. L'opinion commune le fait Athénien; mais Suidas dit qu'il étoit Lacédémonien ou Milésien. On a tâché de concilier ces versions en apparence contradictoires, il étoit, a-t-on dit, Milésien de naissance, mais domicilié à Athènes; néanmoins appartenant à une famille dorienne, il regardoit les Lacédémoniens comme ses compatriotes, et alla les joindre lorsqu'il les vit enveloppés dans une guerre dangereuse. On prétend que ce fut par haine pour les Lacédémoniens qu'Athènes leur envoya un général incapable de les commander; mais tout ce récit a bien l'air d'une fable. C'est sans doute par méchanceté aussi que, faisant allusion au pentamètre qu'il mit en vogue, on a dit qu'il boitoit.

Il nous reste plusieurs fragmens de ces élégies par lesquelles Tyrtée excitoit les Spartiates à la valeur. Ce sont des morceaux pleins d'enthousiasme et de patriotisme écrits en dialecte ionien, quoiqu'adressés à des Doriens. Il ne faut pas les confondre avec les véritables *Chants de guerre*, Μέλη πολεμιστήρια, que Tyrtée a composés pour les Spartiates, et que ceux-ci chantoient en allant au combat. Ils étoient en dialecte dorien, et composés d'anapestes; le mètre que le poëte y suivit étoit celui qu'on appelle messéniaque ou *embaterion*. Les chants de guerre de Tyrtée formoient cinq livres; il ne nous en reste qu'un fragment.

Aristote [1] et Pausanias [2] parlent d'un poëme de Tyrtée intitulé *Bonne Législation*, Εὐνομία : il le composa pour calmer les esprits du peuple de Sparte, qui, dans une disette causée par la guerre de Messène, se portoit à la révolte. Peut-être les huit vers cités par Plutarque dans la Vie de Lycurgue, comme étant de Tyrtée [3] et qui renferment pour ainsi dire toute la constitution de Sparte, sont-ils empruntés de l'Eunomie.

La *première édition* des fragmens de Tyrtée est celle qui se trouve à la suite du Callimaque de Bâle, de 1532. Les recueils de *Henri Étienne*, *Winterton*, *Brunck*, *Gaisford*, et *Boissonnade*, les renferment.

Quatre éditions particulières de ces fragmens ont paru dans le dix-huitième siècle. La première porte ce titre : Spartan lessons or the praise of valour in the verses of Tyrtæus. Ἐκ τῶν τοῦ Τυρταίου Πολεμιστηρίων σεσωσμένα. Observations on the greek texte. Tyrtæi de virt. bell. carm. reliquiæ. Glasg. Foulis 1759, in-4°.

La seconde, à laquelle Callinus est réuni, est fort estimable ; elle est de *Ch.-A. Klotz*, et a paru à Altenbourg, 1767, in-8°.

*Chr. Dahl* et *Frœlich* ont fait réimprimer Tyrtée sous la forme d'une dissertation philologique, à Upsal, 1790, in-4°.

[1] Polit. V, 6.

[2] Lib. IV, c. 18.

[3] Vie de Lycurgue, ch. 6. *Dom. Ricard* a traduit ainsi ces vers :

Il nous ont rapporté la réponse sacrée
Que prononça du dieu la prêtresse inspirée :
Que dans Sparte toujours on laisse les deux rois
Présider le Sénat qui propose les lois ;
Et que les citoyens, pleins de respect pour elles,
De ces oracles saints soient les échos fidèles.

Enfin, M. *J.-Val. Franck* donna une récension toute nouvelle du texte à la suite de son Mémoire sur Callinus : il y a rangé les fragmens dans un nouvel ordre.

On ne tarda pas à s'apercevoir que le mètre des vers de différentes mesures alternant entre eux convenoit encore à exprimer des sentimens plus doux et plus analogues au cœur de l'homme, que les élans de l'ardeur militaire. Il paroissoit propre à peindre les calamités qui accablent les malheureux mortels, et particulièrement les peines de l'amour.

Mimnerme *de Colophon* en Ionie, donna, dit-on, vers 590 avant J.-C., le premier exemple de ce nouvel emploi du mètre élégiaque. La poésie de Mimnerme étoit si suave et si harmonieuse, qu'on lui donne le surnom de *Ligystade* (de λιγὺς, sonore). Les vers qui nous restent de ce poëte (ils sont en petit nombre), respirent une douce mélancolie : il y déplore la brièveté de la vie et la rapidité avec laquelle la jeunesse s'évanouit, ainsi que les maux qui affligent l'humanité. Les anciens parlent avec admiration de son *Elégie à Nanno*, joueuse de flûte qu'il aimoit éperdument et qui lui préféra des rivaux plus jeunes et plus beaux.

Les fragmens de Mimnerme se trouvent dans les collections de *Henri Etienne*, *Orsini*, *Winterton*, *Brunck*, *Gaisford*, *Boissonnade*.

Une branche de poésie qui prit encore naissance dans cette période est le *Scolie*, σκολιὸν ᾆσμα. L'ex-

plication de ce mot a beaucoup tourmenté les grammairiens ; aussi Hésychius, Eustathe, les scholiastes d'Aristophane, Proclus et Plutarque ne sont-ils pas d'accord sur ce point. Ce qui est hors de doute, c'est que les scolies étoient dans l'origine des chansons populaires et des chansons de table ; il est encore évident que ce nom indique quelque chose d'irrégulier, ou, comme disent les grammairiens, quelque chose de *détourné* ou *d'oblique* : en effet, le chant scolien étoit opposé au chant régulier (νόμος ὄρθιος). Mais en quoi consistoit soit cette irrégularité, soit cette obliquité ? D'après Suidas, les Grecs avoient trois sortes d'airs de table : d'abord tous les convives, formant chorus, chantoient en l'honneur de quelque divinité un péan qu'accompagnoit la cithare ; après quoi on présentoit l'instrument au convive qui occupoit la première place, ou qu'on vouloit distinguer ; on l'invitoit à chanter à son choix quelque morceau de Simonide, de Stesichore, d'Anacréon ou de tel autre poëte qu'il préféroit. Après avoir ainsi contribué aux plaisirs de la société, ce convive remettoit la cithare à son voisin, avec invitation de suivre son exemple, et ainsi cet instrument passoit de main en main. Si quelque convive ne savoit pas en jouer, il chantoit sans accompagnement, tenant à la main une branche de myrte, plante qui ne manquoit à aucun banquet grec. Telle étoit la seconde manière de chanter. La troisième, plus artificielle, exigeoit absolument l'accompagnement de la cithare, et il

aroît qu'elle demandoit aussi un chanteur exercé. omme le nombre des artistes étoit naturellement orné, et que ceux qui assistoient à un banquet toient assis quelquefois à côté de personnes moins abiles, il en résultoit, dans l'ordre des chants, ne espèce d'*obliquité*. Le convive qui s'étoit acuitté de son devoir en chantant quelques couplets, résentoit la branche de myrte ou de laurier à un mi qu'il savoit en état de continuer. Celui-ci eprenoit la chanson où le premier l'avoit laissée, t après avoir à son tour régalé la société de quelues couplets, il remettoit la branche à un troisième, t ainsi de suite. Avec le myrte on présentoit au hanteur le bócal qui, d'après cet usage, est nommé ᾠδός. Or on appeloit scolie l'espèce de poëme qu'on écitoit de cette manière. Telle est l'explication que ous donne Suidas.

Plutarque, au contraire, nous apprend [1] que le hant des scolies étoit accompagné des sons de la yre; que cet instrument étoit présenté à chacun les convives, et que ceux qui ignoroient l'art de le narier avec la voix, pouvoient refuser de l'accepter: de là, ajoute cet écrivain, le scolion a été nommé ainsi parce qu'il n'étoit ni général ni facile. l ajoute sur-le-champ une seconde explication, l'après laquelle la branche de myrte alloit de lit n lit, de manière que le premier convive du premier lit l'envoyoit à celui qui tenoit la même place

1. Sympos. lib. I. Qu. 1, p. 1092 *Steph.* (vol. VIII, p. 429, *Reisk.*).

au second lit; celui-ci au premier du troisième lit; de là elle retournoit au premier lit; celui qui y occupoit la seconde place, après s'être acquitté de son devoir, engageoit le second du deuxième lit à suivre son exemple, et ainsi de suite. C'est de la variété et de l'obliquité de cette espèce de manoeuvre que, d'après Plutarque, les airs de table ainsi chantés s'appeloient scoliens [1].

Nous craignons bien que nos lecteurs ne soient peu satisfaits de ces différentes explications; on est en effet tenté de les regarder comme des subtilités imaginées par les grammairiens d'Alexandrie. Elles partent toutes de la supposition que le mot de σχολιὸν indique quelque chose d'oblique; mais nous l'avons déjà remarqué, ce chant étoit opposé au νόμος ὄρθιος ou chant régulier; le scolion étoit donc tout simplement un chant irrégulier. En quoi consistoit son irrégularité? On n'a qu'à jeter un coup d'oeil sur les divers scolies qu'Athénée nous a conservés à la fin de son quinzième livre, pour s'apercevoir que l'irrégularité étoit toute entière dans la liberté du mètre qui étoit le privilége du scolie. Il la devoit à sa destination primitive, qui étoit de se conserver dans la bouche du peuple [2].

[1] Voy. *De la Nauze*, Mém. sur les chansons de l'anc. Grèce, dans les Mém. de l'Acad. des Inscript., vol. IX, p. 315. Remarques de *Burette* sur le dialogue de Plutarque, touchant la musique, dans le même recueil, vol. XV, p. 311; et pricipalement *C. D. Ilgen*, Σχολιὰ, h. e. carmina convivalia Græcorum, metris suis restituta et animadversionibus illustrata. Jenæ, 1798, in-8°.

[2] Quoique cette explication soit contredite par Suidas, Plutarque et

Les scolies ne célébroient pas seulement les plaisirs du vin et les jouissances de la table. Souvent ils traitoient des sujets plus sérieux et s'élevoient à la louange des dieux. Ils ne cessèrent toutefois pas d'être des chansons populaires, et l'on continua d'appeler ainsi celles par lesquelles on égayoit les travaux de la vie civile ou domestique. C'est ainsi qu'il y eut des chansons de bergers, de moissonneurs, de meûniers, de tisserands, de nourrices, appartenant toutes au genre de scolies [1].

Le plus ancien auteur connu de scolies, ou, d'après un passage de Plutarque, l'inventeur d'une musique convenable pour ce genre [2], est TERPANDRE

Athénée, elle mérite peut-être la préférence par sa simplicité. Voyez *H. H. Cludius* von den Skolien der Griechen, dans Biblioth. der alten Litteratur und Kunst, nº 1, p. 54.

[1] Voici les dénominations de quelques-uns de ces genres de poésies: Ἴουλοι, chants des tisserands, πτιςικὰ ou πτισμοὶ, chansons de ceux qui broyoient le froment pour le réduire en farine; Λυτιέρσαι, les chants des moissonneurs; ils étoient ainsi nommés en commémoration de Lytiersse, fils de Midas, roi de Phrygie, qui avoit coutume de forcer ses convives à moissonner ses champs; ἱμαῖα, chants de ceux qui puisoient de l'eau; ἐπιμύλια, des meûniers; ἐρετικὰ, des rameurs; ποιμενικὰ, des bergers; βουκολιασμοὶ, des vachers; συβωτικὰ, des pâtres; ἐπιλήνια, de ceux qui pressoient le vin; βῶρμοι, des laboureurs; καταβαυκαλήσεις, des nourrices. On nommoit ὀλοφύρμοι, les chansons par lesquelles on déploroit quelque malheur; καλύκαι et ἁρπαλύκαι étoient des chansons, les premières pour les femmes mariées, les autres pour les vierges, en commémoration d'une certaine *Calycé* chantée par Stésichore, et d'*Harpalycé*, qui l'une et l'autre avoient péri victimes d'une passion malheureuse. Ἀλῆτις ἆσμα étoit une chanson d'escarpolette. Les chansons des mendians sont nommées εἰρεσιῶναι, χελιδωνίσματα, κορωνίσματα.

[1] Voy. De musica, vol. X. p. 680 *Reisk*. Plutarque cite son autorité: c'est *Pindare*.

*d'Antissa* dans l'île de Lesbos, qui vécut vers 670 avant J. C. Il perfectionna, dit-on, la manière de réciter les vers d'Homère : on lui doit l'invention du barbiton et de la lyre à sept cordes, λύρα ἑπταφθόγγη.

Après lui on cite dans cette période une Lacédémonienne, CLITAGORAS, un certain TÉLAMON, si toutefois ce ne fut pas plutôt le titre d'un scolie que le nom d'un poëte [1], et ARCHILOQUE, sur lequel nous allons revenir.

Il nous reste un scolie d'HYBRIAS *de Crète* : c'est l'expression naïve de l'insolence d'un soldat qui se croit le maître de la terre, parce qu'il porte une épée. Nous avons un autre scolie, qui est un péan à la Santé, par ARIPHRON *de Sicyone*, et enfin une espèce d'invective ou de boutade contre Plutus, l'auteur de tous les maux dont souffre l'humanité, par TIMOCRÉON *de Rhodes*. Ce poëte, contemporain de Simonide, étoit un vigoureux athlète et renommé pour sa gourmandise, ainsi que nous le voyons par une épigramme de Simonide qui se trouve dans l'Anthologie et dans Athénée :

Πολλὰ πιὼν, καὶ πολλὰ φαγὼν, καὶ πολλὰ κάκ' εἰπὼν
Ανθρώπους, κεῖμαι Τιμοκρέων Ῥόδιος.

[1] ATHÉNÉE, Deipn. XI, p. 504, cite un passage d'Antiphane, le poëte comique, où l'un des interlocuteurs dit à un autre : Ne chante pas, je te prie, une de ces chansons qui courent les rues, tels que le Télamon, le Péan ou l'Harmodius. Il est probablement question du Péan d'Hybrias, de l'Harmodius de Callistrate : le Télamon est donc, ici au moins, le titre d'une chanson.

« Ci-gît Timocrate de Rhodes, qui a beaucoup bu, « beaucoup mangé, beaucoup médit. » On lit dans Plutarque une épigramme mordante que Timocréon fit contre Thémistocle.

C'est Athénée qui nous a conservé les deux morceaux d'Hybrias et d'Ariphron ; le premier, au livre XV, p. 695 ; l'autre, p. 702. *Fréd. Morel* publia le péan à la Santé, avec deux autres hymnes en l'honneur de la même déesse et d'Esculape, qui sont attribués à Orphée, sous le titre d'Orphei et Ariphronis hymni in Æsculapium ; Paris. 1615, in-8°. Il se trouve aussi dans le recueil de *Mich. Maittaire*.

Le scolie de Timocréon nous a été conservé par le scholiaste d'Aristophane. On le trouve dans le commentaire de *Casaubon* sur Athénée, et dans les notes de M. *Schweighæusor*.

La branche de poésie à laquelle fut particulièrement affectée l'épithète de *lyrique*, fleurit surtout dans les contrées habitées par des colonies éoliennes et doriennes : elle fut propre à ces deux races, et les poëtes lyriques chantoient en dialecte éolien ou dorien, comme les élégiaques s'astreignirent à celui des Ioniens.

Le plus ancien poëte lyrique dont nous trouvions une trace, est THALÉTAS *d'Elyrum* en Crète, contemporain de Lycurgue [1]. Celui-ci le trouva

[1] Suidas connoît un second Thalétas de Crète, un rhapsode, natif de Cnossus ; Pausanias parle de Thalétas de Gortyna. Ces trois individus ne furent probablement qu'un seul : néanmoins *Ed. Simson* (Chron. Cathol.) admet deux poëtes de ce nom, l'un contemporain de Lycurgue, l'autre d'Archiloque.

dans l'île de Crète et l'engagea à aller se fixer à Sparte. « Il y avoit alors en Crète, dit Plutarque [1], un homme, renommé par sa sagesse et sa science politique, à qui Lycurgue persuada, par des prières et par ses témoignages d'amitié, d'aller s'établir à Lacédémone. Il se nommoit Thalétas et étoit poëte lyrique; mais en ne paroissant composer que des pièces de chant, il se conduisoit réellement en habile législateur. Toutes ses odes étoient autant d'exhortations à l'obéissance et à la concorde, soutenues du nombre et de l'harmonie. Pleines à la fois de douceur et de véhémence, elles adoucissoient insensiblement les esprits des auditeurs, leur inspiroient l'amour des choses honnêtes et faisoient cesser les haines qui les divisoient. Il prépara ainsi en quelque sorte les voies à Lycurgue pour l'instruction des Lacédémoniens. » Aussi Aristote et Strabon donnent-ils à Thalétas la qualité de législateur; le premier dit que Lycurgue fut son disciple [2]; l'autre l'appelle un ἀνὴρ μελοποιὸς καὶ νομοθετικός [3]. Il est souvent question dans le Traité de la Musique de Plutarque, des inventions que cet art lui doit, et des chants ainsi que des nomes qu'il introduisit à Lacédémone, nommément pour la fête des Gymnopédies où deux chœurs de danseurs nus; l'un de jeunes gens, l'autre d'hommes faits, chantoient les poésies lyriques de Thalétas et d'Alcman, ainsi que

[1] Vie de Lycurgue, traduction de *Ricard*.
[2] Polit. II., c. 10.
[3] Strabo, X, 482. (Ed. *Tzschuck.*, vol. IV, p. 291).

les péans de DIONYSODOTE, poëte lacédémonien qui ne nous est connu que par le passage d'Athénée où il est question de ces Gymnopédies [1]. Plusieurs autres écrivains de l'antiquité parlent des changemens que Thalétas introduisit dans la musique.

Environ un siècle après Thalétas [2] fleurit ARCHILOQUE *de Paros*, fils de l'esclave Enipo et de Télésiclès, un des citoyens les plus considérés de cette île. Ce poëte a employé préférablement le vers ïambique : car, si l'on dit communément qu'il l'inventa, cela paroît peu conciliable avec le degré de perfection auquel ce mètre est porté dans les productions d'Archiloque. D'ailleurs le vers ïambique paroît si naturel à la langue grecque ; il coule tellement de source, qu'on a de la peine à se persuader que ce rhythme soit moins ancien que l'hexamètre qui est beaucoup plus artificiel, et nous avons vu, en parlant du Margitès d'Homère, que ce petit poëme renfermoit quelques vers ïambiques. Il est donc probable que si l'invention des ïambes est attribuée à Archiloque par les anciens, il s'agit moins d'un rhythme que d'un genre de poésie. Mais quel est ce genre dont Archiloque fut l'auteur ? On ne nous l'apprend pas ; on dit seulement que ses ïambes ressembloient aux traits satiriques d'Aristophane, et

[1] XV, p. 682. (Ed. *Schweigh.* V, p. 470).

[2] La naissance d'Archiloque répond à peu près à l'an 700 av. J.-C. Voy. Recherches sur la vie et sur les ouvrages d'Archiloque, par l'abbé *Sevin* dans les Mém. de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres, vol. X, p. 36.

Horace se vante de les avoir imités dans ses *Epodes*.

> *Parcos* ego primus iambos
> Ostendi Latio, *numeros animos*que secutus
> Archilochi [1].

Cette imitation s'étendoit donc à la fois au mètre (*numeros*) et à l'esprit satirique (*animos*), et nous pouvons nous faire une idée des originaux, d'après les copies que nous possédons.

Archiloque a été généralement regardé par les anciens comme un des plus grands poëtes que la Grèce ait produits. Cicéron voulant désigner les plus beaux génies en divers genres, nomme Homère, Archiloque, Sophocle et Pindare [2]. Nous pourrions alléguer d'autres témoignages des anciens, mais une seule observation peut tenir lieu de tous : c'est qu'il faut bien que sa supériorité ait été généralement reconnue, pour que dans une épigramme conservée par l'Anthologie, l'empereur Adrien ait pu dire que les Muses, craignant pour la gloire d'Homère, inspirèrent à Archiloque l'idée de chanter plutôt en ïambes. *Anacréon*, *Eschyle* *Cratinus* et *Aristophane* parmi les Grecs, *Horace* parmi les Romains, l'ont fréquemment imité.

Les circonstances que les anciens nous rapportent de la vie d'Archiloque paroîssent en grande partie fabuleuses. Il est certain que jeune encore, quoique sorti de l'âge de l'enfance, il accompagna

[1] Lib. I, Ep. 19, v. 23.
[2] Orat. c. 1.

720 avant J.-C., conduisit une Thasos, et que sa vie fut une qui paroissent avoir exaspéré donné à sa poésie cette sévérité attribuent. Parmi les historiettes son compte, la plus connue est ce qu'il doit avoir exercée contre idèle, nommée *Néobule* : il flé-neur de cette fille, par des vers poussa à un tel point de désespoir sa vie par la corde. *Lycambus*, fortunée, la suivit au tombeau. cdotes scandaleuses paroissent tées dans les temps postérieurs, et Horace remarque que Néobule ne use des vers d'Archiloque ; mais mort funeste de son père qui la de désespoir [1]. Ce qui est certain, oue lui-même dans des vers qui nous que dans une bataille que les Tha-à un peuple de Thrace, Archiloque la fuite en jetant son bouclier. Cette ette lâcheté lui attira un affront san-rrivé à Sparte, il reçut l'ordre par les quitter sur-le-champ cette ville. Il fut dans une bataille, par un certain Cal-Naxos.

iens attribuent à Archiloque l'invention

[1] RAT. Epod. VI, 13.

d'un grand nombre de mètres sur lesquels on peut consulter le grammairien *Victorinus* [1]. *Plutarque* dans son Traité sur la Musique, rapporte tout ce que cet art lui doit [2]. Ses poésies, parmi lesquelles on vante surtout un *Hymne en l'honneur d'Hercule*, hymne qu'il avoit chanté lui-même aux jeux olympiques, faisoient l'admiration des Grecs. On célébroit l'anniversaire de sa naissance, comme on faisoit pour Homère. Les rhapsodes récitoient également ses poésies, comme celles du chantre de l'Iliade. On blâmoit généralement aussi bien l'amertume qui régnoit dans ses vers, que leur indécence, et c'est probablement à ce défaut qu'il faut attribuer la perte de ses ouvrages dont nous n'avons que les vers qui se sont conservés par des citations dans les écrits d'*Athénée*, de *S. Clément* d'Alexandrie, de *Stobée*, des scholiastes, etc. Si les anciens parlent des *fables* d'Archiloque, ce n'est pas qu'il ait publié un recueil d'apologues, mais c'est parce qu'il avoit l'habitude de donner de la vie et du mouve-

[1] VICTORINUS dit (L. IV, 2588, éd. de *Putsch*): « Adeo fecundus varietate carminum et singularis artificii in excogitandis novis metris hic auctor est, ut et ceteris vatibus immutationis suæ in componendis metris observantiam parem studiosa æmulatione præstiterit. Nam plerique sequentis ævi informationibus et quibusdam viis auctore Archilocho varias numerorum species et ipsi commenti posteris tradiderunt, unde immemorabilis incomprehensibilisque venit in manus copia. » Parmi les inventions d'Archiloque se trouve l'Epode, espèce de vers sur lesquels il faut consulter la dissertation de M. *Vanderbourg*, dans sa traduction des Odes d'Horace, vol. II.

[2] Voy. aussi le Mémoire de *Burette*, ou ce traité dans le vol. X de Mém. de l'Acad. des Inscr.

ment à ses ïambes, en y mêlant ce genre de composition. C'est par suite d'un malentendu qu'on a cru anciennement qu'Archiloque avoit écrit un ouvrage d'histoire et de chronologie : cette opinion erronée a engagé le fameux faussaire *Annius de Viterbe* à fabriquer, sous le nom de ce poëte, un traité *sur les Temps*.

Les fragmens d'Archiloque ont été recueillis par *Henri Etienne* et *Froben*, dans leurs collections, et par *Brunck*, dans les Analecta. Un professeur de Vienne, M. *Ignace Liebel*, en a fait un recueil plus complet, accompagné d'un commentaire critique. Il a paru à Leipzig en 1812, et augmenté en 1819, in-8°.

La *poésie érotique* est une des branches de la lyrique, qu'on cultiva dans cette période avec un succès brillant.

ALCMAN ou ALCMÉON *de Sardes* en Lydie, ou peut-être né à Sparte d'une esclave lydienne, car il vécut dans cette ville[1], et est nommé par Suidas, Lacédémonien de Messoas (un des cantons de la Laconie), fleurissoit 670 ans avant J.-C. Il est regardé comme le père de la poésie érotique (ἐρωτικὰ μέλη). La plupart de ses ouvrages étoient du genre de ceux qu'on appeloit *Parthénies*, ou éloges des filles. Un recueil de chansons d'Alcman, en six livres, faisoit les délices des anciens. Elles étoient écrites en dialecte dorique, et les Spartiates les

[1] Alcmona Lacones falso sibi vindicant, dit VELLEIUS PATERCULUS, lib. I, c. 18.

chantoient à table avec les chansons de Terpandre. Son nom même, qui étoit proprement Alcméon, Ἀλκμαίων, prit la terminaison dorique et fut changé en Alcman. Ce poëte partageoit sa vie entre les plaisirs de la table et ceux de l'amour. Il mourut de la maladie pédiculaire. Il ne nous reste que des fragmens de ses poésies.

Les fragmens d'Alcman se trouvent dans les recueils de *Henri Etienne* et *Orsini*. M. *Ferd.-Théoph. Welcker* en a publié une collection plus complète, Giessen, 1815, in-8°.

ALCÉE *de Mitylène* fleurit soixante ans après Alcman. Ayant aidé Pittacus à délivrer sa patrie des tyrans qui l'opprimoient, il se brouilla avec cet ami, lorsque les Mityléniens remirent entre ses mains l'autorité absolue, dont ils espéroient que ce sage n'abuseroit pas. Alcée ayant déchiré Pittacus dans des vers virulens, le prince le chassa de Mitylène, lui et tous ses adhérens. Ils formèrent alors un parti, et essayèrent de rentrer par force dans leur patrie. Ils succombèrent dans l'entreprise, et Alcée tomba entre les mains du vainqueur qui, se rappelant plutôt leur ancienne amitié que le mal que ce fier républicain lui avoit fait, lui fit grâce de la vie et de la liberté.

Dans ses *Odes*, Alcée traitoit des sujets fort variés. Tantôt il invectivoit contre la tyrannie, déplorant les malheurs dont il avoit été frappé et les ennuis de l'exil; et l'on peut supposer que les vicissitudes de la fortune qu'il avoit éprouvées dans

une vie agitée, donnèrent à ses poésies la teinte grave et patriotique que les Romains admirèrent surtout[1]. Tantôt montant sa lyre sur un ton plus gai, il célébroit Bacchus, Vénus, et les jouissances que ces deux divinités accordent aux mortels pour les consoler de leurs peines.

Ses poésies étoient écrites en dialecte éolien. *Denys d'Halicarnasse* loue le *grandiose*, μεγαλοφυὲς, et la concision de son style, la clarté de ses images. Il l'appelle un poëte admirable. On sait qu'*Horace* l'a souvent imité, quelquefois traduit. *Aristarque* et *Aristophane de Byzance* avoient fait des éditions de ses œuvres, dont il ne nous reste que des fragmens; car l'hypothèse de M. *Thiersch* qui lui attribue la 29e idylle de Théocrite, ne paroît pas pouvoir se soutenir[2].

Les fragmens d'Alcée se trouvent dans les collections de *Henri Etienne* et de *Fulvio Orsini*. *Chr.-Dav. Jani*, un des éditeurs des Odes d'Horace, publia de 1780 à 1782 trois *Prolusiones*, renfermant ceux des fragmens d'Alcée que le poëte latin a imités. En 1812, M. *Stange* réunit ces opuscules dans un volume qui parut à Halle sous le titre d'Alcæi poëtæ lyrici fragmenta. Une collection plus complète a été insérée dans le *Museum criticum* de Cambridge, vol. 1, p. 492. Elle est de M. *Blomfield*.

SAPPHON *de Lesbos* fut contemporaine d'Alcée.

[1] C'est à tort qu'on lui a attribué le Scolie sur Harmodius et Aristogiton, puisqu'il est antérieur à ces deux jeunes enthousiastes.

[2] Voy. *Fr. Thierschii* Specimen editionis Symposii Platonici. Gœtt., 1808, in-4o, et *A. Matthiæ* de carmine Theocriteo XXIX. Altenburgii. 1815, in-4o.

l'histoire de cette femme célèbre a été mêlée de beaucoup de fables; elle-même a été l'objet des calomnies les plus atroces : mais, comme le remarque l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*, tout ce qu'on raconte des mœurs dissolues de Sapphon ne se trouve que dans des écrivains fort postérieurs au temps où elle a vécu. Le célèbre *Visconti* pensoit que les grammairiens et les lexicographes qui nous ont conservé ces infamies, ont confondu deux femmes du même nom, dont l'une, qui a vécu du temps d'Alcée, a été un des grands poëtes de l'antiquité, tandis que l'autre, beaucoup moins ancienne, a été cette fameuse courtisane qui a fini sa vie en se précipitant dans la mer[1]. Peut-être aussi tous les bruits injurieux à la réputation de Sapphon doivent-ils être mis sur le compte des poëtes de l'ancienne comédie, portés à couvrir de ridicule la passion tragique d'une femme dont les ouvrages, écrits en dialecte éolien, prêtoient à la plaisanterie attique[2].

Sapphon de Lesbos étoit l'épouse de *Cercolas* dont elle eut une fille qui, dans un de ses fragmens est nommée Cleis (Κλεῖς). Elle composa des *poésies lyriques* dont il a existé neuf livres, des *Elégies*, des *Hymmes*, des *Hexamètres*. L'admiration que

[1] Iconographie grecque, vol. I, p. 50 de l'édition in-4°. Avant Visconti, on avoit déjà distingué deux Sapphon, l'une de Lesbos, l'autre d'Erétrie. Voy. ÆLIANI V. H. XII, 19.

[2] Voy. *Fr. G. Welcker* Sappho, von einem herrschenden Vorurtheil befreyt, Gœttingen, 1816, in-8°.

ces ouvrages inspiroient étoit universelle parmi les anciens; ses contemporains la poussèrent jusqu'au dernier degré de l'enthousiasme, et virent dans cette femme un être extraordinaire : les Lesbiens placèrent sur toutes leurs médailles son image comme celle d'une divinité.

Sapphon avoit réuni autour d'elle une troupe de jeunes filles de Lesbos, qu'elle instruisoit dans la musique et la poésie. Elle en étoit révérée comme une bienfaitrice. Cette institution a été le prétexte des calomnies qui ont terni sa réputation. Parmi ses compagnes, Sapphon chérissoit surtout DAMOPHILE *de Pamphylie*, qui, à son exemple, fit des poésies érotiques et des hymnes à Diane, et s'occupa de l'instruction de jeunes filles. ANAGORE *de Milet* étoit une autre des compagnes favorites de Sapphon.

On a prétendu qu'Alcée et Anacréon avoient aimé cette femme célèbre; mais de tout ce qui a été rapporté de ses prétendues amours, le seul fait avéré est sa passion malheureuse pour le jeune Phaon. Elle l'exhala dans des vers que Plutarque compare aux oracles que prononce la Pythonisse, lorsque le dieu qui s'est emparé d'elle parle par sa bouche [1]. Les vers de Sapphon qui nous restent confirment ce jugement et justifient complétement l'admiration de l'antiquité. Denys d'Halicarnasse nous a conservé sa belle *Ode à Vénus;* une seconde,

[1] Amator. Vol. IX, p. 57, ed. Reiske.

plus parfaite encore, est rapportée par Longin, dans son traité du Sublime. Boileau l'a traduite en beaux vers françois. Indépendamment de ces deux morceaux, il ne reste de Sapphon que quelques *épigrammes* et des vers détachés.

Les fragmens de Sapphon se trouvent dans les collections de *Henri Etienne*, de *Commelin* et d'*Orsini*, ainsi que dans plusieurs éditions d'Anacréon. *J.-Chr. Wolf* les a recueillis avec le plus grand soin, et publiés séparément, à Londres, 1733, in-4°. *Brunck* les a fait passer au creuset de la critique pour les placer dans ses Analecta. En 1816, M. *H.-Fr.-M. Volger* les a fait réimprimer séparément en un vol. in-8°, surchargé d'excellentes notes. L'édition la plus critique de ces poésies est celle de M. *Blomfield*, qui se trouve au volume 1 du Museum criticum or Cambridge classial researches, 1814, in-8°.

Alcman, Alcée et Sapphon ont donné leurs noms à des mètres particuliers.

Un disciple du premier, Arion *de Methymne*, est devenu célèbre par le récit qu'Hérodote fait de sa conservation miraculeuse par un dauphin. On lui attribue l'invention du *dithyrambe* et du *genre tragique* (τραγικὸς τρόπος) Ce n'est pas qu'avant Arion on n'ait pas connu le dithyrambe ou cette espèce d'odes pleines d'enthousiasme qui étoient chantées par des choeurs nommés κύκλιοι, parce qu'ils dansoient autour de l'autel de Bacchus. Le dithyrambe faisoit originairement partie du culte de ce Dieu qui, de l'Orient, fut porté par la Thrace en Grèce; mais Arion est nommé l'inventeur de cette poésie

ce que le premier il lui a donné une forme régu-
e. Quant au genre tragique, dont il est égale-
nt nommé l'inventeur, comme il ne s'agit pas ici
ne pièce de théâtre, on voit qu'avant la tragédie
Thespis il existoit une *tragédie lyrique* qui étoit
simple chant sans action, ou, pour dire la même
ose en d'autres termes, n'avoit rien de drama-
ie.

Elien nous [1] a conservé deux morceaux d'Arion,
is qui probablement sont beaucoup plus mo-
nes. L'un est un hymne à Neptune pour lui
dre grâce de la conservation de sa vie; l'autre
l'inscription d'un monument qu'il avoit érigé à
nare. Arion a vécu 625 ans avant J.-C.

es deux morceaux conservés par Elien ont été placés par
*nck* dans ses Analecta.

Après ces poëtes [2] fleurit SIMONIDE d'*Amorgos* [3]
il d'un poëte du même nom, qui le surpassa
célébrité et dont on le distingue par l'épithète
*ambographe*. On lui attribue un fragment que Sto-
s nous a conservé; c'est un morceau satirique,
commandable par sa simplicité et son élégance. Il
intitulé *des Femmes*, περὶ γυναικῶν.

e morceau se trouve dans les collections de *Winterton*,
*nck* et *Gaisford*, et a été publié séparément par *Kœler*,
ttingen, 1781, in-8°.

Hist. nat., XII, 45.
L'époque de Simonide est fixée par la *Chronique* de Paros, qui le fait
rir 490 ans av. J.-C.
Une des îles Sporades.

# CHAPITRE VI.

**De quelques législateurs célèbres de cette époque. — De l'invention de l'art d'écrire en prose.**

Durant cette période, la *législation* fit un grand pas vers son perfectionnement. Dans les petites républiques qui couvroient le sol de la Grèce, il se présenta plus d'une occasion où l'intervention d'un chef de gouvernement ou d'un homme renommé par sa sagesse, devint nécessaire pour fixer sur de nouvelles bases les droits et les devoirs des citoyens. Plusieurs cités reçurent des constitutions qui ne contribuèrent pas peu par la suite à faire monter quelques-uns de ces états au faîte de la grandeur. Les lois que Lycurgue donna à Lacédémone [1] ne furent jamais rédigées par écrit; aussi les nommoit-on des oracles, ῥῆτραι. Dracon fut le premier législateur d'Athènes [2]. Ses lois furent jugées trop sévères. Celles de Zaleucus et de Charondas [3] eurent pour principal objet le maintien des mœurs dans des états où le luxe et la corruption commençoient déjà à se manifester. Le premier fut le légis-

1 866 ans av. J.-C.
2 624 ans av. J.-C.
3 660 ans av. J.-C.

lateur des Locriens d'Italie, qu'on nommoit Epizéphyriens, et le second des Catanéens. Stobée nous a conservé les prologues des lois de Zaleucus et Charondas [1]. L'un et l'autre commencent par établir la nécessité d'une religion dans un état bien gouverné: telles étoient les professions que des législateurs païens placèrent à la tête des chartes qui établissoient les devoirs des citoyens.

La célébrité de ces trois hommes d'état fut moins grande que celle qu'acquit SOLON, le législateur d'Athènes : il commence pour nous une nouvelle époque.

La liberté politique dont jouissoient les peuples de la Grèce influa nécessairement sur leur *langue*. Les discussions publiques auxquelles tout citoyen d'un état populaire peut prendre part, firent naître l'éloquence ; on sentit de bonne heure l'avantage que donnoit le talent de bien parler, vrai et unique moyen pour parvenir au pouvoir et satisfaire l'ambition aussi bien que l'avidité. Ce nouvel art polit et perfectionna un idiome naguère sorti de la barbarie.

L'*écriture* destinée à conserver la mémoire des productions littéraires, facilitée par la découverte de matériaux propres à y tracer des caractères, se répandit en Grèce vers la fin de cette période. Elle donna lieu à une autre découverte qui caractérise cette époque : jusque-là on n'avoit pas pensé qu'on

[1] Sermon. XCII.

pût parler au cœur des hommes sans employer le langage de l'imagination ; et on ne connoissoit d'autres ouvrages d'esprit que la poésie. Le philosophe PHÉRECYDE *de Scyros* et l'historien CADMUS *de Milet*, dont il sera question par la suite, firent les premières tentatives de parler le langage du raisonnement, d'écrire en un mot en prose (πεζός λογός) ; mais pendant long-temps cette prose même fut une espèce de poésie affranchie seulement des lois de la versification, et le passage de l'une à l'autre se remarque dans quelques écrivains qui s'illustrèrent au commencement de la période où nous allons entrer.

---

# LIVRE TROISIÈME.

Histoire de la Littérature grecque depuis la législation de Solon jusqu'au règne d'Alexandre-le-Grand; de 594 à 336 ans avant J.-C. — ÉPOQUE BRILLANTE DE LA LITTÉRATURE GRECQUE; *Athènes en est le siège.*

## CHAPITRE VII.

De l'état de la Grèce. — Origine du dialecte attique. — Inscriptions de cette époque.

L'ASIE-MINEURE et les îles qui lui appartiennent avoient été le principal théâtre de la littérature grecque jusqu'à l'époque où Solon prépara par sa législation la grandeur d'Athènes: dès lors la Grèce européenne proprement dite, ainsi que la Grande-Grèce et la Sicile, partagèrent cette gloire avec les contrées qui avoient vu Homère et son école.

Les Grecs étoient divisés en un grand nombre de tribus et d'états indépendans, foiblement réunis par les seuls liens d'une origine, d'une langue et d'une religion communes; par des jeux solennels auxquels toute la nation prenoit part; par le conseil des Amphictyons qui formoit en certains momens une espèce de centre politique; par le souvenir de ces expéditions entreprises au

moyen des forces combinées de tous; enfin par cet orgueil national qui étoit flatté de se parer de ce que l'histoire de chaque peuple en particulier offroit de plus glorieux. Les guerres des Perses apportèrent quelque changement à cet état des choses; le danger obligea les différentes petites républiques à réunir leurs forces pour les opposer à un ennemi qui menaçait l'indépendance générale. Les succès qu'ils obtinrent dans cette lutte, portèrent leur pays au plus haut degré d'illustration.

*Athènes* donna d'abord un exemple mémorable de l'instabilité de toutes ces constitutions qui, au lieu d'être sorties de la succession des temps, sont l'ouvrage des hommes, et au lieu d'être gravées dans le cœur des citoyens, sont imprimées à leur mémoire par le secours de l'écriture Le premier ambitieux renverse des lois qui n'ont pas pris racine dans des institutions politiques, dans les mœurs des citoyens, dans leur éducation. A peine promulguée, la législation de Solon, chef-d'œuvre de l'esprit philosophique, fut ébranlée par *Pisistrate*; ou plutôt ce chef de parti connut et pratiqua l'art de régner en maître à la faveur de lois toutes populaires. Après l'expulsion de sa famille, les élémens démocratiques qui, dans la législation de Solon, balançoient le pouvoir aristocratique, prirent le dessus et renversèrent les barrières salutaires que ce philosophe avoit voulu opposer au despotisme toujours absurde de la multitude. *Clisthènes*, chef de faction populaire, opéra ce changement, 509

avant J.-C. Athènes fut alors agitée de ces troubles qui sont inséparables de la liberté et qui, dans un petit état, peuvent favoriser l'élan du génie. Sous l'administration du vertueux *Aristide* et surtout sous celle de l'entreprenant *Thémistocle* qui lui créa une marine, elle se mit à la tête de la confédération hellénique. Sous le gouvernement brillant de *Périclès*, cette ville parvint au faîte de la grandeur. La vivacité naturelle des Athéniens, l'habileté avec laquelle ils surent s'emparer des inventions d'autrui, et les perfectionner, l'aménité de leurs mœurs, leur industrie active, et les richesses que leur procura le commerce maritime; enfin, la pompe de leurs fêtes politiques et religieuses et l'encouragement qu'ils accordèrent à tous les arts, firent regarder à cette époque Athènes comme le centre du monde civilisé, et le foyer des lumières.

En effet, tandis que dans les autres états de la Grèce les lettres étoient sans récompense et sans honneurs, parce que l'ambition de leurs habitans ne connoissoit rien de plus noble que le prix que l'agilité et la force corporelle remportoient dans les jeux solennels, les Athéniens seuls paroissoient sentir qu'il pouvoit exister une plus belle lutte, celle des talens et du génie. A Athènes, l'éloquence conduisoit au pouvoir; là seulement on voyoit les plus illustres citoyens prendre part à des concours poétiques qui leur promettoient des couronnes non moins brillantes que les victoires remportées aux jeux nationaux, et même sur le champ de bataille.

La perfection à laquelle cette émulation porta l'art dramatique, influa de la manière la plus heureuse sur l'esprit et sur le goût du peuple ; les honneurs dont étoient comblés les vainqueurs, excitèrent l'étincelle du génie et formèrent cette succession de poëtes dramatiques du premier ordre, à laquelle rien ne seroit comparable, si la France, au siècle d'or de sa littérature, n'avoit renouvelé ce phénomène.

Pendant qu'Athènes brilloit de tout l'éclat qui entoure les beaux-arts, l'Ionie qui en avoit été le berceau, tomba dans une décadence absolue. Théâtre des guerres entre les Grecs et le Grand Roi, elle vit ses villes dévastées, ses monumens détruits, ses citoyens massacrés ou emmenés en captivité. Les Muses abandonnèrent un sol où l'on n'entendoit plus que le cliquetis des armes. Ce fut en vain que le grand *Cimon* donna une liberté éphémère [1] aux villes grecques de l'Asie-Mineure ; elles ne surent ni en jouir ni la conserver. La période de l'illustration et du bonheur étoit passée pour ne plus revenir.

Personne ne pouvoit disputer aux Athéniens le rang de premier peuple du monde sous le rapport des lettres et des arts : cette gloire ne suffisoit pas à leur ambition, s'ils n'étoient en même temps le premier peuple de la Grèce sous le rapport de la puissance. Les efforts qu'ils firent pour maintenir ce rang parmi leurs coétats, et pour prolonger cette

1. 449 ans av. J.-C.

espèce de suprématie, ἡγεμονία, qui ne leur étoit accordée que par condescendance ou tout au plus par transaction, et qu'on leur avoit laissé prendre plutôt comme une charge que comme un droit; les abus que fit de son pouvoir un peuple qui croyoit exercer la souveraineté, parce que, dans ses assemblées, il n'étoit gouverné que par ses passions et par les intrigues de ceux qui les flattoient; le mécontentement universel excité parmi les états confédérés par le despotisme de maîtres ivres de leur puissance; la jalousie qui existoit entre les républiques ioniennes et doriennes, les unes démocratiques, les autres gouvernées par un régime où entroient quelques élémens aristocratiques; tous ces motifs réunis engagèrent plusieurs états d'origine dorienne à former, sous la direction de Sparte, une ligue opposée aux desseins ambitieux des Athéniens. De là une longue lutte, riche en événemens sanglans; la victoire arracha enfin la suprématie aux Athéniens, pour la placer dans les mains des Lacédémoniens.

Mais les confédérés s'aperçurent bientôt qu'ils n'avoient fait que changer de maîtres, et que la domination d'une ville aristocratique n'est pas plus douce que l'empire d'un gouvernement populaire. La dureté qui caractérisoit les Lacédémoniens et la perfidie de leur politique, appesantirent un joug que l'urbanité des Athéniens avoit souvent allégé.

*Pélopidas* et *Epaminondas* se chargèrent du soin de délivrer la Grèce de cette tyrannie. Sparte fut dépouillée du premier rang qui, pendant la vie

seulement de ces deux grands hommes, devint partage de Thèbes, leur patrie. Si la valeur gue rière des habitans de Sparte et les vertus d deux illustres citoyens de Thèbes inspirent l'intérêt au philosophe, l'ami des lettres voit sa regret le sceptre de la domination arraché a mains de deux républiques qui, soit dédain, s ignorance, ont méconnu le prix des sciences et d beaux-arts. Athènes fit des efforts pour ressai le pouvoir; mais de nouveaux troubles s'élevère dans le sein de la Grèce, et précipitèrent sa chu

La décadence avoit été préparée, et elle fut a célérée par les révolutions qui changèrent les co titutions de ces républiques, surtout celle d'Ath nes et de Sparte. A la place des anciennes famill qui étoient investies de la puissance souveraine Lacédémone, et des citoyens opulens aux mai desquels Solon l'avoit confiée à Athènes, le gouve nement de ces deux états devint la proie de tout que les classes inférieures renfermoient de moi instruit et de plus vicieux. Le triomphe de la d mocratie sur les principes aristocratiques fit prév loir un système de corruption qui ébranla les ba de la société. *Philippe de Macédoine*, profitant fin des dissensions de ces républiques et de la v nalité de leurs chefs, s'empara de la suprémati la suite de la bataille de Chéronée [1], et la transn en héritage à son fils *Alexandre*.

[1] 338 ans av. J.-C.

Tel étoit dans cette période l'état de la Grèce européenne orientale. Dans l'occident, en Grande-Grèce, les colonies fondées dans les temps héroïques, continuèrent à fleurir en une parfaite indépendance, quoique souvent troublées par des guerres et des factions. Cumes seule, la plus ancienne de toutes, tomba, peu d'années avant l'avénement d'Alexandre, sous la domination de Rome. Sybaris, qui, pendant quelque temps, avoit joui d'une grande prospérité, fut détruite peu de temps après l'expulsion des Pisistratides d'Athènes, par Crotone, sa rivale. Celle-ci, Tarente, Locres des Epizéphyriens, Thurium, étoient les plus puissantes de ces républiques sur le continent que nous appelons aujourd'hui Italie. En Sicile il y avoit Zancle, nommée par la suite Messana, Naxus, Hybla, Leontium, Catana, Gela, mais surtout les deux rivales de puissance, Agrigente et Syracuse. La dernière, jouissant de la paix sous le gouvernement de ses *optimates*, s'étoit plusieurs fois déchargée du surcroît de sa population en fondant elle-même des colonies à Acræ, Casmenæ, Himère, Sélinonte et Camarina. Par suite des troubles excités dans plusieurs de ces villes par le combat des factions dont l'une, possédant le pouvoir, vouloit conserver l'état des choses existant, et l'autre, avide de richesses plutôt que de domination, renverser le gouvernement des familles, il s'éleva des princes, ou, pour parler le langage du temps, des tyrans. Tel étoit *Gélon*, prince de Gela : il rétablit à Syracuse le

parti des optimates que les démagogues en avoient expulsés; mais soumit cette ville à sa domination et en fit sa résidence [1]. La défaite des Carthaginois, qui entreprirent à cette époque la conquête de la Sicile, le fit regarder comme le sauveur et le bienfaiteur de cette île. Il transmit son pouvoir à son frère *Hiéron* [2], auquel il avoit abandonné Gela. Le nom de ce prince appartient à ceux que les Muses ont célébrés; Pindare, Eschyle, Simonide, Bacchylide, vivoient à sa cour. *Thrasybule*, son frère et successeur, fut expulsé, et les Syracusains rétablirent la démocratie qui amena la véritable tyrannie.

Les démêlés entre Syracuse et Egesta servirent aux Athéniens de prétexte pour se mêler des affaires de la Sicile. Après leur défaite, les Egestains appelèrent les Carthaginois à leur secours. Dès lors l'île devint le théâtre d'une suite de guerres désastreuses avec ce peuple, que les habitans ne purent empêcher de s'y fixer. A la faveur de ces révolutions, un tyran sanguinaire s'empara de l'autorité souveraine à Syracuse [3]. Ce fut *Denys I*. Son fils, *Denys II*, lui succéda [4]. Les Syracusains essayèrent de secouer le joug de ce forcené, et ils y réussirent à l'aide de *Timoléon*, que les Corinthiens leur avoient envoyé. La liberté fut rétablie à Syracuse

[1] 484 ans av. J.-C.
[2] 478 ans av. J.-C.
[3] 405 ans av. J.-C.
[4] 368 ans av. J.-C.

et dans le reste de la Sicile; à l'orient de l'Halycus; la partie occidentale fut abandonnée aux Carthaginois. Ces événemens sont des dernières années de la période où nous entrons.

L'Europe et l'Asie ne furent pas les seules parties du monde où pénétrèrent les Grecs et où fleurit leur littérature. Les colonies de la Cyrénaïque en Afrique appartiennent au septième siècle avant J.-C. Pendant deux siècles [1] Cyrène fut gouvernée par une suite de rois qui portèrent alternativement les noms de Battus et d'Arcesilas, et dont le dernier est célébré dans les odes de Pindare. Après l'expulsion des Battiades, cette ville jouit pendant cent onze ans de tous les orages d'une prétendue liberté, jusqu'à ce que les Ptolémées d'Egypte l'incorporèrent à leur empire [2].

C'est dans cette époque turbulente que la langue et la littérature des Grecs parvinrent à leur plus grande perfection. Le *dialecte attique* qui étoit celui des Ioniens, perfectionné par de grands écrivains, devint la langue classique pour tous les ouvrages en prose.

Avant de parler des ouvrages de littérature que cette période a produits, nous dirons un mot des *inscriptions* anciennes que le temps nous a conservées. Leur nombre est très-grand, mais il y en a

[1] 631—432 ans av. J.-C.
[2] 321 ans av. J.-C.

peu auxquelles on puisse assigner une date certaine. Nous en devons la connoissance à *Fourmont*, à *Chandler*, au comte de *Choiseul-Gouffier*, à lord *Elgin* et à d'autres voyageurs. Nous ne ferons mention ici que de quelques-uns de ces monumens, soit parce qu'on peut déterminer l'époque où ils ont été posés, soit parce qu'ils offrent quelque intérêt particulier sous le rapport de l'histoire, de la critique ou de la philologie, soit enfin parce que leur découverte étant récente, ils ne sont pas encore assez généralement connus.

Dans le recueil de *Robert Walpole* [1], on trouve la représentation d'un monument très-ancien, situé près du village de Doganlu, dans la Phrygie-Epictète, probablement dans la proximité de l'ancienne Nacoleia, à trente-trois lieues à l'est de Cutarah (l'ancien Cotyæum). Il a été dessiné par le général *Kœhler* et décrit par le lieutenant-colonel *Leake*. C'est un monument sépulcral creusé dans le roc et orné d'une façade d'une construction très-singulière, qui est haute de soixante-dix pieds. Elle porte deux inscriptions écrites de gauche à droite, et dont la première paroît tronquée au commencement. Elles sont écrites, à ce qu'il paroît, en lettres pelasgiques, et les voyageurs n'en ont pu déchiffrer que quelques mots parmi lesquels ceux de ΜΙΔΑΙ et de FANAKTEI, *au roi Midas*, paroissent indiquer le tombeau d'un des rois de ce nom. Or les

[1] Travels in various contries of the east. London, 1820, in-4°, pag. 207.

princes qui l'ont porté ont régné entre les années 737 et 560 avant J.-C. Les noms de Midas et de Gordius paroissent avoir alterné parmi les rois de Phrygie. Ce qui est singulier, c'est que, sur la pointe en laquelle se termine la façade du monument dont nous parlons, on voit un ornement d'une grandeur considérable, qui représente une espèce de *nœud*, et rappelle involontairement le nœud *gordien*. Ce nœud auroit-il été un symbole des rois de Phrygie ?

La plus ancienne inscription après celle de Midas, et le monument paléographique le plus célèbre qui existe, est l'*inscription Sigéenne*. Elle a été gravée au sixième siècle avant J.-C., sur un piédestal de neuf pieds qui portoit la statue d'un certain Phanodicus. Ce piédestal a été trouvé au promontoire Sigée, dans le village de Ieni-Hissari, nommé aussi Gaurkioï, par *Guillaume Shérard*, consul anglois à Smyrne : il étoit placé à la porte d'une église grecque et servoit de siége public. Aujourd'hui il est à Londres, dans la collection de lord Elgin. L'inscription qui indique le nom de l'homme auquel la statue a été érigée, et ceux des artistes, est écrite à la *boustrophédon*. Les artistes sont les frères Esope. Ce qu'il y a d'extraordinaire dans l'inscription, c'est qu'elle est répétée deux fois sur la même face et à différentes hauteurs. Celle qui est placée en bas est la plus ancienne et paroît écrite du vivant de Phanodicus ; la seconde, c'est-à-dire celle d'en haut, après sa mort : la dernière ne renferme

pas tous les détails qu'on lit dans la première. *Visconti* pensoit qu'on avoit voulu diminuer la hauteur de la pierre en en enfonçant la partie inférieure dans le pavé, et qu'on avoit gravé alors l'inscription supérieure, parce que celle d'en bas n'étoit plus visible[1]. *Clavier*, au contraire, étoit d'avis que la répétition avoit été ajoutée pendant que les Athéniens étoient maîtres du promontoire Sigée, dont ils s'emparèrent l'an 555 avant J.-C., mais dont ils n'étoient plus en possession du temps d'Eschyle.

Cette inscription a été publiée pour la première fois par *Chishull*, dans un livre intitulé : Inscriptio Sigæa, Lond. 1721, in-fol., et répétée dans ses Antiquitates asiaticæ. Ibid. 1728, et dans le Nouveau Traité de Dipiomatique, vol. 1, p. 629. On la trouve aussi dans *R. Chandler* Inscriptiones antiquæ. Oxon., 1774, in-fol., et dans l'Histoire des premiers temps de la Grèce, par *Clavier*, sec. édit., vol. 3, p. 15.

L'*inscription Délienne* est ainsi nommée parce que Fourmont l'a trouvée dans l'île de Délos : elle n'est que de huit mots en dialecte éolien : on l'estime aussi ancienne que celle de Sigée. La pierre sur laquelle elle est gravée servoit de base à une statue d'Apollon.

C'est le *P. Montfaucon* qui a fait connoître cette inscription dans la Palæogr. gr. Lib. II, c. 1, p. 121. Voy. aussi *Chishull*, Antiq. asiat., p. 16. Nouveau Traité de diplomat.

[1] Voy. Catalogue raisonné des insc. gr. de la collection de mylord comte Elgin, nº. 53.

l. I, p. 632, et Museum criticum de Cambridge, n° VI, 390.

Nous plaçons au quatrième rang la *Malédiction* *Téiens*, *Teiorum diræ*. Par cette inscription vée sur une pierre gisant dans les environs de lrion, l'ancienne Téos, les habitans de cette e vouent aux divinités infernales quiconque fet du tort aux Téïens en opposant de la résistance ordres de leurs magistrats, en commettant des prédations sur leur territoire, en empêchant les angers de leur apporter du froment. Ce monunt paroît avoir été posé immédiatement après le our des Téïens d'Abdère où ils s'étoient retirés n 496 avant J.-C. Un des anathêmes est lancé ntre ceux qui effaceront l'inscription même, et est remarquable que les lettres sont appelées Φοιϰα, au substantif, des *Phéniciennes*.

Cette inscription a été publiée par *Chishull*, l. c.

En 1678, *Antoine Galland* et *Giraud* découvrit dans une église d'Athènes deux grandes tables marbre pentélique que le marquis de Nointel, bassadeur du roi de France à la Porte, fit transrter à Paris, circonstance qui a fait donner le m d'*Inscription de Nointel* à celle qu'on y lit. elquefois on cite aussi ce monument sous la dénination de *Marbre de Baudelot*, parce qu'il a partenu pendant quelque temps à cet antiquaire. ajourd'hui ces tables se trouvent au Musée royal, us le n° 222. L'inscription, qui est de l'année 458

environ avant J.-C., a été posée en l'honneur de guerriers morts pour la patrie, en Egypte, en Chypre, en Phénicie, à Halies, à Egine et à Mégare.

On trouve cette inscription dans le Nouveau traité de diplomatique, vol. I, p. 633, et dans le Museum criticum de Cambridge, n° VI, p. 394. Voyez aussi Description des antiques du Musée royal, par *Visconti* et le comte de *Clarac* Paris, 1820, in-8°., p. 105.

*En. Quir. Visconti* nous apprend[1] que parmi les marbres que lord Elgin possède, il y a un fragment précieux appartenant à un *traité* qui eut lieu *entre les Athéniens et les habitans de Rhegium*, ville des Bruttiens, sous l'archontat d'Apseudès, qui répond à l'an 433 avant J.-C. Nous voyons par Thucydide[2] qu'à la suite de ce traité, les Athéniens envoyèrent, dans la cinquième année de la guerre du Péloponnèse, une flotte en Grande-Grèce pour défendre les colonies Chalcidiennes contre les tentatives des Syracusains. Ainsi ce marbre éclaircit et confirme la narration de l'historien. Nous ne croyons pas que l'inscription ait déjà été publiée.

Le savant que nous venons de citer fit connoître, par un Mémoire lu au mois de septembre 1815 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, une *Inscription en l'honneur des Athéniens morts sous Potidée*, où leur général, Callias, défit, l'an 432 avant J.-C., les Corinthiens, commandés par Aris-

[1] Catalogue raisonné, etc., n°. 59.
[2] L. III, ch. 86.

téus, et paya la victoire de sa mort. L'inscription, en six distiques, appartient également à lord Elgin.

Le Mémoire de *Visconti* fut imprimé en 1816, dans l'ouvrage intitulé : Lettre du chev. *Antonio Canova* et deux mémoires sur les ouvrages de sculpture dans la collection de mylord comte d'Elgin, par *E. Q. Visconti*, Londres, 1816, in-8°.

A la même époque, cette inscription fut aussi publiée dans le Classical Journal, vol. XIV, p. 185; et M. *F. Thiersch* la fit imprimer à Munich; enfin M. *Eichstædt* la copia dans un programme académique. M. *Fr. Jacobs* l'inséra dans son édition de l'Anthologie Palatine, vol. III, p. 971, accompagnée d'observations critiques.

Le *Catalogue des guerriers athéniens morts dans la bataille de Delium*, 424 ans avant J.-C., gravé sur une grande table de marbre, appartient à lord Elgin. Visconti devoit la publier; nous ignorons s'il a tenu parole avant sa mort [1].

Nous réunissons plusieurs inscriptions qui sont importantes pour la connoissance des finances athéniennes. La plus ancienne a été découverte par *Chandler* à la citadelle d'Athènes. Les lettres sont disposées *stœchédon*, c'est-à-dire tellement alignées, que l'une se trouve exactement sous l'autre; mais la pierre qui servoit de pavé au portique d'une mosquée, est très-mutilée; une moitié de la table manque entièrement. Le fragment restant a été acquis par lord Elgin et porté en Angleterre. L'inscription donne le *détail des dépenses* que les tré-

[1] Voy. Catalogue raisonné, etc., n°. 23.

soriers de l'état avoient faites, d'après les décret du peuple, pendant une année révolue. Cette anné est, d'après M. *Bœckh*, la 3e. de la XCIe Olympiade, la 414e. avant J.-C.; d'après Visconti la 424e.[1]

Cette inscription a été fautivement publiée par *Chandle* Inscr. ant., part. II, no 2; mais plus correctement par M. *Aug. Bœckh*, Staatshaushaltung der Athener, Berlin, 1817, vol. I p. 182.

La seconde de ces inscriptions est connue so le nom de *Marbre de Choiseul*, parce qu'elle a partenu au comte de Choiseul-Gouffier. M. *Gaspar* vice-consul de France à Athènes, l'a envoyée Paris en 1778 : on l'appelle aussi *Marbre de Barthélemy*. Elle renferme le compte des finances de république pour la 3e. année de la XCIIe. Olympiade, 410 avant Jésus-Christ. Le marbre se trou aujourd'hui au Musée royal, sous le no. 597.

Le célèbre *Barthélemy* a publié cette inscription dans Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettr vol. XLVIII, p. 536, et avec un titre particulier, P 1792, in-4o. M. *Aug. Bœckh* l'a de nouveau publiée et c mentée, l. c. p. 161.

Le marbre de Choiseul renferme sur son r deux autres inscriptions dont l'abbé Barth ne s'étoit pas aperçu. Elles se rapportent égal à des comptes; l'une paroît antérieure à l'ann l'autre postérieure[2].

[1] Catalogue raisonné, etc

[2] Ces deux inscriptions

Cinq autres inscriptions relatives aux *finances d'Athènes*, sont du nombre de celles que l'on doit à Fourmont; l'une a été trouvée à Carbasus en Attique, et renferme un décret du peuple ordonnant que les deniers sacrés soient versés par les caisses de l'état dans celles du temple; les quatre autres ont été trouvées à Athènes même. Toutes les quatre sont antérieures à l'année 393 avant J.-C., à en juger d'après la forme des caractères; l'une comprend la comptabilité pendant toute la CXI[e] Olympiade : elle est par conséquent de la 332[e] année, et un peu postérieure à notre période.

Ces quatre inscriptions ont été publiées par M. *Aug. Boeckh*, l. c. p. 198, 206, 210, 212, 243.

Il existe quatre autres inscriptions relatives aux finances, non de l'état, mais de quelques établissemens particuliers.

La première est une espèce de procès-verbal dressé la troisième année de la XCII[e]. Olympiade, 410 ans avant J.-C., sur l'état où se trouvoit alors la bâtisse de l'Erecthéum ou du temple de Minerve-Polias à Athènes, qui étoit achevé jusqu'à la toiture.

Cette inscription a été incorrectement publiée par *Chandler*, Inscr. ant., part. II, n° 4, et avec plus de soin par M. *Guillaume Wilkins*, dans ses Atheniensia, or remarks on the topography and building of Athens. London, 1816, p. 192,

Notice intéressante qu'on trouve dans la Description des Antiques du Musée royal de *Visconti* et M. de *Clarac*, p. 233.

et dans *Robert Walpol's* Memoirs relating to European and Asiatik Turkey, second edition, London, 1818, p. 520. C'est d'après M. Wilkins que M. *Charles-Geoffroi Müller* l'a placée dans Minervæ Poliadis sacra et ædes. Gotting., 1820, in-4°, p. 46.

Des trois autres inscriptions, la première, qui est de la 2e. année de la XCIVe. Olympiade, représente le tableau des trésors du temple Hæcatompedon à Athènes, les deux autres celui des trésors du Parthénon, dressé par les gardiens, la 4e. année de la XCVe. Olympiade, et la 1re. de la XCIXe., 397 et 384 avant J.-C.

Elles ont été publiées par *Chandler*, l. c. p. 3, et 4, et les deux dernières par M. *Bœckh*, l. c. p. 287 et 311.

Une inscription connue sous le nom de *Marbre de Sandwich*, et qui se trouve en Angleterre, présente la comptabilité des Amphictyons athéniens pour le temple d'Apollon à Délos, pendant la Ce. Olympiade : ainsi elle a été posée 376 ans avant notre ère.

Cette inscription a été publiée par *Taylor* sous le titre de Commentar. ad marmor Sandwicense. Cantabr., 1743, in-4°, et copiée par *Scipion Maffei*, dans son Museum Veron., 1749, in-fol. *Corsini* l'a donnée d'une manière incorrecte dans son traité De notis Græcorum. Elle a été commentée par M. *Bœckh*, l., c., p. 214.

Lord Elgin possède une inscription en dialecte éolique-béotien. « Elle est singulière, dit Visconti [1]. On y découvre des formes, soit gramma-

[1] Catalogue raisonné, etc., n°. 41.

ticales, soit paléographiques, ignorées de tous ceux qui ont écrit sur les dialectes de la langue grecque et sur la paléographie. On y trouve des mots qu'on ne connoissoit pas, ainsi que des noms de mois et de magistrature qui paroissent pour la première fois. Le sujet de l'inscription dont il reste jusqu'à cinquante-cinq lignes, est un *traité entre les villes d'Orchomène* de la Béotie, *et d'Elatée* de la Phocide, relatif aux redevances des Orchoméniens envers les citoyens d'Elatée. Ces redevances tiroient leur origine de la permission accordée aux Orchoméniens de faire paître leurs troupeaux dans les pâturages des Elatéens. L'inscription qui a été tracée à Orchomène, constate le paiement des sommes convenues, et la prolongation du traité de pâturage, ἐπινομίας, durant l'espace de quatre années. L'inscription doit appartenir à une époque très-peu antérieure à l'an 370 avant J.-C., année où les Thébains assujettirent les Orchoméniens. »

Cette inscription a été publiée par *Meletios*, dans sa Géographie (en grec) dont la première édition a paru à Venise en 1728, in-fol., et la dernière, soignée par M. *Anthimos Gazes*, en 1809. Son texte fourmille de fautes et est inexplicable. *Lord Byron* l'a aussi ajoutée à son Child Harold's Pilgrimage. M. *Bœckh* l'a publiée et commentée, l. c. p. 355.

On a trouvé en 1810, près d'Athènes, deux inscriptions remarquables, dont l'une est antérieure à Alexandre-le-Grand, et l'autre d'une date incertaine. Elles sont toutes les deux en vers. La première, gravée sur un cippe de marbre, conserve la

mémoire d'un brave, *Python* de Mégare, qui, après avoir tué de sa main sept ennemis, ramena de Pèges à Athènes, à travers la Béotie hostile, trois tribus athéniennes qui le reconnurent pour leur sauveur. L'événement dont il s'agit se rapporte, d'après la conjecture de Visconti, à la troisième guerre sacrée, qui commença 356 ans avant J.-C., et dura pendant dix ans, mais plus particulièrement à une des cinq dernières années de cette période. L'inscription se compose de neuf hexamètres, d'un pentamètre et d'un fragment d'un vers héroïque. Si l'on peut se fier à la copie envoyée à Paris par M. *Fauvel*, consul de France à Athènes, les vers ne forment pas des lignes séparées : les mots même sont tracés l'un à la suite de l'autre, sans aucune séparation.

La seconde inscription est tracée sur une feuille de plomb fort mince, pliée en quatre, sur la hauteur, et en trois sur la largeur. Cette feuille de plomb, dont M. Fauvel n'a pas donné les dimensions, a été trouvée dans un tombeau près d'Athènes. L'inscription présente une *formule d'enchantement* dirigée contre un certain Ctésias et sa famille, qu'on dévoue aux divinités des enfers. Il est probable que le tombeau où cette inscription a été renfermée, étoit celui d'une personne qui avoit à se plaindre de Ctésias. Visconti déclare n'avoir rien trouvé dans les recueils paléographiques qui ressemble à ce singulier monument : il s'est rappelé cependant que Tacite, en parlant des indices d'après

lesquels Pison fut accusé d'avoir fait mourir Germanicus, rapporte qu'on avoit trouvé, autour de la maison de ce prince, plusieurs traces de maléfices employés contre lui, des lambeaux de cadavres humains arrachés des sépulcres, des cendres sanglantes et à demi-brûlées, le nom de Germanicus gravé sur des *tablettes de plomb* [1].

Ces deux inscriptions ont été publiées par feu *Visconti*, dans les Mémoires de l'Académie des Inscr. et Belles-Lettres, vol. I, p. 230. Il faut voir, quant à la première, les observations critiques de *Jacobs*, dans son édition de l'Anthologie Palatine, vol. III, Addenda, p. CI.

A quatre ou cinq lieues de la forteresse russe de Phanagori, dans l'île de Taman, on voit les ruines d'une ville fort ancienne, et à quelque distance, sur une colline, les débris d'un monument dont la partie supérieure est tombée dans le lac de Temrouk sur les bords duquel la ville étoit placée. Tout ce qui s'est conservé de cet édifice est un socle portant une inscription grecque de cette teneur : « Comosarye, la fille de Gorgippe et l'épouse de Pairisades, aux divinités puissantes Anergé et Astara, sous Pairisades, archonte du Bospore et de Theodosie, et roi des Sindes, de tous les Métes (Méotes) et d'autres peuples [2]. » Cette inscription est

[1] Voy. Tacit. Ann. II, 69.

[2] En admettant, avec M. de *Kœhler*, que le mot de ΘΑΤΕΩΝ doit être corrigé en ΘΑΤΕΡΩΝ, c'est-à-dire d'*autres*. M. *Raoul-Rochette*, au contraire, défend la première leçon, et veut, d'après elle, corriger le mot de *Thali*, peuple que Pline (H. N. VI, c. 5) nomme parmi ceux du Bospore, et qui ainsi doivent être appelés *Thati*.

antérieure à Alexandre-le-Grand ; car Pairisades dont il y est question, vivoit du temps de Démosthène, et est connu pour avoir fourni des grains aux Athéniens [1]. Il a gouverné depuis 349 jusqu'en 311 avant J.-C. Les divinités auxquelles Comosarye, son épouse, a consacré le monument, ne sont pas grecques : elles paroissent originaires de la Haute-Asie [2]. Toutefois un savant françois, M. *Raoul-Rochette*, croit qie leurs noms sont grecs : il est vrai que, pour soutenir cette opinion, il suppose qu'ils ont été altérés, soit par l'effet du temps, soit par la négligence du copiste, et qu'au lieu de ΙΣΧΥΡΩΙ ΘΕΙΩΙΣ ΑΝΕΡΓΕΙ ΚΑΙ ΑΣΤΑΡΑΙ, que M. de Kœhler a corrigés en ajoutant un Σ au premier mot, il faut lire : ΙΣΧΥΡΩΙ ΘΕΙΩΙ ΕΚΑΕΡΓΕΙ ΚΑΙ ΑΣΤΕΡΙΑΙ. Hécaergos est un ancien surnom d'Apollon, et Asteria servoit à désigner l'île de Delos ; M. Raoul-Rochette pense qu'ici ce mot désigne Diane [3].

Cette inscription a été publiée et commentée par M. *de Kœhler*, dans sa Dissertation sur le monument de la reine Comosarye, St. Petersb., 1815, in-8°, et copiée dans le Classical Journal, vol. XIII, p. 129.

Le nom de Pairisades, fils de Leucon, est encore exprimé dans une autre inscription de l'île de Ta-

[1] Voy. Strabo, lib. VII, (Ed. *Tzschucke*, vol. II, p. 401). Demosthenes. adv. Lept. ed. *Wolf*, p. 58.

[2] Voy. *Karl Ritters* Vorhalle europæischer Vœlkergeschichten vor Herodotus. Berlin, 1820, in-8°, p. 216.

[3] Antiquités grecques du Bosphore Cimmérien, p. 45.

man, posée par un certain Xénoclide, où on lui donne le titre de roi des Sindes, des Torètes et des Dandariens. Comme sur l'inscription de Comosarye, ce prince est nommé roi de *tous* les Méotes, on peut supposer qu'à l'époque de la seconde inscription le roi des Sindes n'avoit encore soumis que deux peuples Méotes, les Torètes et les Dandariens, d'où il s'ensuivroit qu'elle est antérieure à celle de Comosarye.

Publiée par M. *Raoul-Rochette*, Ant. grecques du Bosphore Cimmérien, Paris, 1822, in-8°, p. 25.

Nous terminons cette notice par une inscription qui se rapporte encore aux finances d'Athènes. Elle est due aux recherches de Fourmont. M. Aug. Bœckh a rendu très-probable que cette inscription, ou plutôt ce fragment, est le compte que, d'après la Vie des dix orateurs, Lycurgue rendit de toute son administration, pendant laquelle il avoit reçu et dépensé 13,900 talens, ou près de 99 millions de francs [1]. C'est ce compte que l'orateur soutint contre Menesæchmus dans un discours, ἀπολογισμὸς ὧν πεπολίτευται. Cette inscription est par conséquent des dernières années de cette période.

M. *Aug. Bœckh* l'a publiée, l. c. p. 249.

Nous avons vu, à la fin de la période précédente,

[1] D'après *Wurm*, De ponderum, mensurarum, ac de anni ordinandi rationibus apud Rom. et Gr. Stuttg. 1821, in-8°, le talent équivaloit à fr. 5222. 11c.

naître le style prosaïque : nous serons dorénav
dans le cas d'établir deux classes d'écrivains,
poëtes et ceux qui ont écrit en prose.

Nous trouvons dans cette période huit genres
poésie sur lesquels les auteurs grecs se soient ex
cés; ce sont la poésie élégiaque, la poésie did
tique, la fable ou l'apologue, la poésie lyriq
la poésie dramatique, la poésie mimique, l'épo
et l'épigramme. Nous leur consacrons les neuf c
pitres suivans; neuf autres s'occuperont ensu
des écrivains en prose de la même époque.

---

# CHAPITRE VIII.

De la poésie élégiaque en général; de la poésie gnomique, et de l'élégie en particulier.

---

Il a été dit que la poésie élégiaque, dans son principe, ne forme un genre particulier que par rapport au mètre qu'elle s'appropria. La période précédente nous en a fait connoître deux espèces, les chants de guerre de Callinus et de Tyrtée, et les plaintes amoureuses de Mimnerme ; dans celle où nous entrons, nous la verrons se développer en deux autres branches, savoir : la poésie gnomique, et l'élégie dans l'acception moderne de ce mot.

La *poésie gnomique* convenoit à un peuple placé au premier degré de la culture intellectuelle, comme l'étoient les Grecs du sixième siècle avant J.-C. où elle fut en vogue. Son but étoit le même que se proposoit l'apologue d'Esope, savoir d'instruire la multitude. On appeloit gnomes, γνῶμαι, des sentences détachées dans lesquelles des hommes d'une sagesse reconnue et d'une expérience consommée exprimoient avec sensibilité et concision le résultat de leurs observations morales. La forme métrique qu'on choisit pour ces préceptes, contribuoit à les imprimer plus fortement à la mémoire.

Voici les poëtes dont il nous reste des poésies de ce genre.

SOLON, né à Salamine [1] est plus célèbre comme législateur d'Athènes que comme poëte; mais sous le premier rapport il n'entre pas dans le cadre de cet ouvrage, parce que ses lois ne sont pas un objet de littérature [2]. Il composa divers poëmes et l'on cite entre autres celui par lequel il engagea les Athéniens à faire la guerre aux Mégariens. Mais excepté huit vers de cette élégie, cités les uns par Plutarque, les autres par Diogène de Laerte, il ne nous reste que ses poésies gnomiques dont ces deux écrivains, ainsi que Philon, Aristide, S. Clément d'Alexandrie, Eusebe et Stobée nous ont conservé des fragmens. Ils renferment, dans un style noble et simple, des exhortations à la vertu et à cette modération des désirs qui assure le bonheur de la vie; ils peignent l'inconséquence des hommes dans la recherche de la fortune. Dans un morceau de dix-huit vers que nous devons à Philon, Solon conduit l'homme par les dix stations de

[1] L'époque de sa plus grande célébrité répond à l'année 594 av. J.-C.

[2] Nous observerons seulement que dans ces derniers temps où la littérature de l'Orient est devenue un des objets dont s'est occupée la critique on a remarqué une analogie frappante entre quelques parties de la législation de Solon et celle des anciens Indiens. Sir *William Jones*, dans un ouvrage intitulé : Instituts of Hindoo law, Calcuta 1794, in-4°, en avoit le premier peut-être, fait la remarque. Un jeune jurisconsulte allemand M. *Bunsen*, a donné suite à cette observation, en l'appliquant particulièrement au droit de succession des Athéniens. Il a publié son travail sous le titre : De jure Atheniensium hereditario disquisitio philologica Gotting. 1813, in-4°.

la vie; mais le plus beau morceau que nous ayons de ce poëte philosophe, est sa *Prière adressée aux Muses*. Elle est de soixante-seize vers.

Les fragmens de Solon furent pour la *première fois* réunis dans l'édition de Callimaque, de Bâle, 1532, in-4°, et plus complets dans le Liber scholasticus de *Joach. Camerarius*, Bâle, 1550, in-8°. Ils se trouvent dans les collections de *Hertel*, *Néander*, *Henri Etienne*, *Winterton*, *Brunck*, *Fortlage*, *Gaisford* et *Boissonnade*.

Théognis *de Mégare* en Achaïe, ou, selon d'autres, de Mégare en Sicile, ayant été exilé de sa patrie, vécut à Thèbes [1]. Nous avons sous son nom environ quatorze cents sentences intitulées Παραίνεσεις, *Exhortations*. Une partie de ces vers est peut-être d'une époque beaucoup plus récente : elles ont plus de mérite sous le rapport de la morale que sous celui de la poésie. Ces sentences sont adressées à un jeune homme auquel le poëte donne des conseils paternels, pour se maintenir dans la voie de la vertu et de la sagesse. Il l'exhorte à la piété religieuse et filiale, et lui montre la nécessité de choisir avec prudence ses amis. Il ne lui interdit pourtant pas les jouissances de la vie; au contraire il lui fait remarquer que la jeunesse s'envole promptement, et que la mort moissonne tout le genre humain.

La *première édition* de Théognis fut publiée par *Alde l'ancien*, dans sa collection gnomique. Ce poëte fut réimprimé sur

[1] Vers 550 av. J.-C.

manuscrit par *Paul Venetus*, Paris, 1543, in-8°. Il entra ensuite dans les collections de *Joach. Camerarius*, *Néander-Crispin*, *Hertel*, *Giunta*, *Frobenius*, *Henri Etienne*, *Sylburg* et *Winterton*.

Un savant allemand, *Wolfgang Seber*, en fit successivement deux éditions, l'une en 1603, et l'autre en 1620; toutes les deux ont paru à Leipzig, in-8°. La seconde est très-complète et accompagnée d'une traduction.

Les poésies de Théognis se trouvent aussi dans l'édition des Hymnes de Callimaque, donnée par *Bentley*, Londres, 1741 et 1751.

On estime l'édition de *Ch.-Fréd. Kretschmann*, qui fait suite à celle du Traité de Plutarque de l'éducation des enfans, Dresde et Leipzig, 1750, in-8°.

*Brunck* donna une nouvelle récension du texte, dans ses Poetæ gnomici; elle fut copiée dans la collection de *Gaisford*.

Toutes ces éditions doivent être regardées comme incomplètes, depuis celle que M. *Imm. Bekker* a publiée à Leipzig, en 1815, in-8°. Ce savant a conféré ou fait conférer trois manuscrits de Paris, de Hambourg et de Modène; le dernier lui a fourni cent cinquante-neuf vers qui manquoient à toutes les éditions antérieures. Indépendamment des notes de Sylburg et de Brunck, il a donné un extrait de celles d'*Epkema* qui se trouvent dans le vol. IV des Acta Societatis Trajectinæ, et a ajouté des remarques fournies par MM. *Hermann*, *Seideler*, *Passow*. Son texte est accompagné de la traduction de Hugo Grotius. On est fâché que M. *Gerh. Fleischer*, libraire à Leipzig, qui, en 1817, a réimprimé les Gnomiques de Brunck, se soit tellement attaché à copier son original, qu'il n'y a pas même ajouté les 159 vers de Théognis, que Brunck ne connoissoit pas. L'omission de ces vers doit d'autant plus étonner, que l'éditeur inconnu ne s'est pas toujours tenu à son original, et qu'il y a ajouté quelques bonnes observations. La même omission n'a pas été commise par M. *Boissonnade*, dont le recueil renferme Théognis complet.

PHOCYLIDE *de Milet* ou, selon d'autres, *de Chios*, contemporain de Théognis. Ses poésies étoient si renommées qu'on les faisoit chanter par les rhapsodes avec celles d'Homère, d'Hésiode, d'Archiloque et de Mimnerme. Il en reste un petit nombre de fragmens; mais on lui attribue aussi, quoiqu'à tort, un poëme en deux cent dix-sept hexamètres, que nous possédons sous le titre d'*Exhortation*, Ποίημα νουθετικόν. C'est probablement l'œuvre d'un chrétien du deuxième ou troisième siècle.

Le poëme faussement attribué à Phocylide a été imprimé pour la *première fois* par *Alde l'Ancien*, en 1495, in-4°, avec les Vers dorés de Pythagore; et c'est le premier livre grec imprimé par ce typographe. Il se trouve, avec les fragmens authentiques, dans les mêmes collections que nous avons citées aux articles de Solon et Théognis. *Jean-Ad. Schier* en a donné une édition particulière, Leipzig, 1751, in-8°.

XÉNOPHANE *de Colophon* dont nous aurons encore plus d'une occasion de parler, se distingua aussi comme auteur d'élégies gnomiques : Athénée nous en a conservé quelques fragmens estimables, tels que des distiques sur la préférence que la sagesse mérite, lorsqu'on la compare à la force physique et aux exercices gymnastiques; un charmant morceau plein de gaîté et d'une douce morale sur les plaisirs de la table, et six vers sur le luxe des Lydiens.

Nous devons au même compilateur la conservation d'un fragment de vingt-huit vers d'une élégie

composée par CRITIAS, fils de Callisthène, des trente tyrans d'Athènes. Dans ce morces poëte célèbre la sobriété des Spartiates et la rité de leurs mœurs. Sextus Empiricus rap quelques ïambes de Critias.

PYTHAGORE *de Samos*, dont nous dirons d tage, lorsque nous aurons à parler des philos de cette période. Ses sentences, connues sc nom de *Vers dorés*, χρυσᾶ ἔπη, ont été recueilli ses disciples, et principalement par Emped peut-être même par un Pythagoricien de la pé suivante. Ils ne sont pas écrits dans le mètre giaque [1].

Tels sont les poëtes gnomiques de la Grèc genre dut expirer avec le raffinement de la ci tion. Passons à la seconde branche de la poési giaque, au genre proprement ainsi nommé, qu Romains ont surtout affectionné, et qu'ils ont tivé avec un si grand succès que peut-être permis de dire qu'ils ont surpassé leurs maîtr

Celui qui s'y distingua principalement fut S NIDE *de Céos*, fils de Léoprepès, et petit-fils de S nide d'Amorgos l'ïambographe [2]; il naquit à Iulis la LV$^e$ Olympiade [3]. Il parvint à un âge fort av de manière qu'il a été contemporain non-seule de Pittacus et des Pisistratides, mais aussi de

[1] Nous indiquerons les éditions des Vers dorés au chap. XXI, o question des philosophes.

[2] Voy. p. 209.

[3] 558 ans av. J.-C.

sanias, roi de Sparte : il est nommé l'ami de tous ces hommes célèbres. On l'aimoit et le fêtoit à la cour d'Hiéron I, roi de Syracuse [1]. Il fut le médiateur entre ce prince et Théron, roi d'Agrigente, et réconcilia ces deux souverains, au moment où leurs armées alloient en venir aux mains. Platon l'appelle un homme sage [2], et Cicéron, en parlant de lui, dit : Non enim poeta solum suavis, verum etiam cæteroquin doctus sapiensque traditur [3]. Il a été le maître de Pindare.

Simonide est regardé comme l'inventeur de l'élégie moderne, ou de l'élégie lugubre. Ce n'est pas, nous le répétons, qu'il ait été le premier qui s'avisât d'employer les distiques composés d'un hexamètre et d'un pentamètre, ou le mètre inventé par Callinus, pour exprimer des idées mélancoliques; car nous avons vu qu'avant lui Mimnerme en avoit donné l'exemple; mais c'est Simonide auquel ce mètre doit son nom, soit qu'il le lui ait imposé, soit que le mètre l'ait reçu à cause de l'emploi qu'en faisoit ce poëte; en un mot c'est depuis Simonide qu'on nomme élégie un poëme de longue haleine en distiques sur un sujet mélancolique.

Les anciens vantent beaucoup la sensibilité qui régnoit dans les élégies de Simonide. « Personne, a dit un écrivain aussi savant qu'éloquent, personne

[1] Voy. Hist. de Simonide et du siècle où il a vécu, par de *Boissy*. Paris, 1788, in-12.

[2] De Republ. I, p. 411.

[3] De Nat. deor. I, 22.

n'a mieux connu l'art sublime et délicieux d'intéresser et d'attendrir ; personne n'a peint avec plus de vérité la situation et les infortunes qui excitent la pitié [1]. » On a de la peine à concilier cet éloge avec l'avidité et la sordide avarice qui sont reprochées au même individu par des auteurs d'une époque postérieure. Plutarque rapporte que quelqu'un lui ayant reproché ces vices, il s'excusa en disant que l'âge l'ayant privé de toutes les autres jouissances, l'amour de l'argent étoit la seule passion qu'il pût satisfaire [2].

Stobée nous a conservé le commencement d'une élégie de Simonide : ce fragment n'est que de treize ou quatorze vers, et déplore la mortalité du genre humain ; mais nous avons plusieurs épigrammes de ce poëte qu'on pourroit appeler de petites élégies. Il y célèbre la mémoire de ses amis, celle des héros morts pour la patrie, les victoires des Grecs sur les Perses.

Nous avons dit plus haut [3] que les Grecs dûrent à Simonide le perfectionnement de leur alphabet. On lui attribue aussi l'invention d'une *Mnémonique* ou mémoire artificielle (τὸ μνημονικὸν) [4], si toutefois on

[1] Voyage du jeune Anacharsis.

[2] An seni sit gerenda respubl. (vol IX, p. 142 de l'éd. de *Reiske*).

[3] Voy. p. 87.

[4] CICÉRON, de Orat. II, 84, dit : « Invenisse fertur ordinem esse maxime qui memoriæ lucem afferret. Itaque iis qui hanc partem ingenii exercerent, locos esse capiendos et ea quæ memoria tenere vellent, effingenda animo, atque in his locis collocanda : sic fore ut ordinem rerum locorum ordo conservaret, res autem ipsas rerum effigies notaret atque ut locis

n'a pas confondu le fils de Léoprepès avec le fils de sa fille, qui portoit également le nom de SIMONIDE *de Céos* : nous le distinguerons de son aïeul par le surnom *du Jeune*. Il a écrit *Des inventions*, Περὶ εὑρημάτων, et un ouvrage en trois livres sur les *Généalogies* [1].

Les fragmens de Simonide, fils de Léoprepès, se trouvent dans les collections de *Henri Etienne*, *Orsini*, *Winterton*, *Brunck*, *Gaisford* et *Boissonnade*.

ANTIMAQUE *de Colophon*, dont il sera question au chapitre des poëtes épiques, doit être nommé ici comme auteur d'une élégie érotique qui étoit célèbre dans l'antiquité. Il l'avoit intitulée *Lydé* d'après le nom ou la patrie de sa maîtresse dont il y chantoit les charmes. Cette élégie qui formoit plusieurs livres, et dont les anciens parlent comme d'un chef-d'œuvre, est entièrement perdue.

On pourroit encore compter dans le nombre des poëtes élégiaques de cette période, EURIPIDE, le célèbre tragique, à cause de quatorze vers élégiaques qu'il a placés dans sa pièce d'Andromaque [2].

Dans les derniers temps de cette période et au commencement de la suivante, sous Philippe et sous

pro cera, simulacris pro literis uteremur. » Voy. aussi PLIN. H. N. VII, 24. QUINTIL. Inst. Or. XI. 2. §. 11 sqq.

[1] Voy. *Burette*, dans les Mém. de l'Académie des Inscr. et Belles-Lettres, vol. XIII, p. 257. *Van Gœns* de Simonide Ceo et philosopho. Traj. ad Rhen. 1768, in-4.

[2] V. 103 et suiv.

son fils Alexandre, vécut le poëte HERMESIANAX *de Colophon*. Il composa trois livres d'élégies et intitula ce recueil *Léontium*, Λεόντιον, en l'honneur de sa maîtresse qui est peut-être cette belle et spirituelle courtisane qu'Epicure et son disciple Métrodore aimèrent, et qui donna à celui-ci un fils nommé Epicure. Athénée nous a conservé un fragment de près de cent vers d'Hermesianax; ce morceau doit faire regretter ce qui est perdu.

Ce fragment a été publié à part avec une version latine en vers, et avec des corrections par *Et. Weston*, sous le titre de Hermesianax s. conjecturæ in Athenæum. Lond., 1784, in-8°, et dans le premier volume des Opuscula varia philologica d'*Ilgen*. Erfort, 1797, in-8°, p. 248.

---

# CHAPITRE IX.

De la Poésie didactique et de l'Apologue.

Les poëtes gnomiques cessèrent promptement; mais le genre qu'ils avoient inventé, fut perfectionné et devint une branche particulière de poésie. Au lieu de versifier des sentences morales isolées, on conçut l'idée de réunir en forme de poëme une suite de vérités philosophiques, ou, en d'autres mots, de traiter poétiquement un sujet philosophique. Telle fut l'origine de la *poésie didactique*, qui tient à la fois de la poésie et de la philosophie. La *nature des choses* étoit le sujet intarissable des premiers poëmes de ce genre. Xénophane *de Colophon*, son disciple Parmenide *d'Elée*, et Empedocle *d'Agrigente*, trois philosophes sur lesquels nous reviendrons, s'emparèrent de cette matière. Il ne nous reste rien du premier; Simplicius et Sextus Empiricus nous ont conservé environ cent cinquante vers du second; mais c'est Empedocle surtout qui perfectionna ce genre. Il composa en dialecte ionique (quoique Dorien par sa naissance) un poëme *de la Nature*, Περὶ φύσεως, en trois livres et en vers hexamètres; plus de trois mille vers de *Purgations*, Καθαρμοὶ; un poëme intitulé *Livre de*

*médecine*, Ἰατρικὸς λόγος en six cents hexamètres, et d'autres ouvrages. Nous connoissons mieux ce poëte par l'imitation de Lucrèce que par le peu de fragmens qui en sont venus jusqu'à nous : car un poëme en cent soixante-huit vers ïambiques, intitulé la *Sphère*, Σφαῖρα, qui existe sous son nom, est sans doute apocryphe.

Les fragmens de *Parmenide* ont été recueillis d'abord par *Henri Etienne*, dans sa Poesis philos., et publiés ensuite séparément par *George-Gust. Fülleborn*, Zullichan, 1785, in-8°.

Ceux d'*Empedocle* l'ont été par M. *Fr.-Guill. Sturz*, Leipzig, 1805, en 2 vol. in-8°. Ces deux éditions sont accompagnées de commentaires. Beaucoup de morceaux des poésies de ces deux philosophes ne nous ont été conservés que parce que *Simplicius* les a insérés dans son Commentaire sur l'ouvrage d'Aristote du Ciel et du monde. Ce commentaire a été imprimé par *Alde*, à Venise, en 1526; mais il s'en trouve à la bibliothèque royale de Turin un manuscrit qui, dans toutes les lignes, diffère tellement du texte imprimé, qu'on ne sauroit attribuer ces variantes à la négligence des copistes. On est plutôt obligé d'en rechercher une autre cause. M. *Amédée Peyron*, professeur des langues orientales à Turin, est l'auteur de l'hypothèse suivante. On sait que Guillaume de Mœrbek fit, dans le treizième siècle, une traduction latine du commentaire de Simplicius, laquelle est fort mauvaise. Un copiste grec, chargé peut-être par un amateur de lui procurer un exemplaire de l'original, et ne pouvant se le procurer, s'avisa de le forger, en retraduisant en grec la version latine, et c'est d'après cette mauvaise version faite sur une très-mauvaise traduction latine, que fut imprimée l'édition de Venise. Le manuscrit de Turin, au contraire, donne le véritable texte sur lequel Mœrbek avoit travaillé. Il deviendra

donc nécessaire de faire une nouvelle édition du commentaire de Simplicius. En attendant que quelque savant se charge de cette entreprise, M. Peyron a publié à Leipzig, en 1810, in-8°, une édition corrigée des fragmens d'Empedocle et de Parmenide que ce commentaire renferme. Il faut joindre à cette édition, comme supplément, le commentaire de M. *Sturz* sur Empedocle.

Le poëme de la Sphère a été publié en 1584, sur une seule feuille in-4°, par *Fréd. Morel*, comme étant l'ouvrage de *Demetrius Triclinius*, qui probablement étoit l'auteur de la copie tombée entre les mains de Morel. Celui-ci imprima, en 1587, in-4°, une traduction latine de ce poëme en vers ïambiques, rédigée par *Florent Chrétien*. L'original et la traduction furent réunis dans l'édition que *Benj. Hederich* donna en 1711, à Dresde, in-4°. L'un et l'autre se trouvent aussi dans *Fabricii* Bibl. gr., vol. I, p. 816 (ed. *Harles*).

Quelque brillans que fussent peut-être les commencemens de la poésie didactique, que nous ne connoissons qu'imparfaitement, ce genre de composition n'eut pas une vogue bien durable. On s'aperçut bientôt que le langage de l'imagination est moins propre que la prose à énoncer des propositions de physique et des dogmes philosophiques qui exigent une démonstration formelle et plus de raisonnement que n'en comporte la poésie. Ce ne fut qu'à l'époque de la décadence du goût que ce genre reprit une nouvelle vogue.

La *Fable* ou l'*Apologue*, μῦθος, αἶνος, λόγος, ἀπόλογος, παροίμια, sans former un genre particulier de littérature, étoit depuis long-temps employée par les orateurs et les poëtes comme un excellent moyen

de captiver l'attention et de diriger l'esprit d'hommes simples placés au premier degré de la civilisation. La plus ancienne fable grecque qui se soit conservée est celle de l'Epervier et de l'Alouette qui se trouve dans HÉSIODE [1]. Philostrate cite une fable d'ARCHILOQUE intitulée l'Aigle et le Renard [2], qui est une de celles que ce poëte composa, dit-on, contre Lycambé ; Eustathe [3] une seconde qu'il dit très-célèbre : elle étoit intitulée le Renard et le Singe [4]. On connoît par Conon [5] celle de STÉSICHORE du Cheval et du Cerf qu'Horace a imitée [6]. Telles sont les plus anciennes fables dont on trouve des traces.

C'est ESOPE, esclave phrygien [7] qui, d'un commun accord, est regardé comme le créateur de ce genre. Il y a peu d'hommes sur le compte desquels on ait débité plus de choses absurdes. On nous l'a présenté comme un bouffon insipide et comme un être dégradé par la nature : tous ces contes se lisent dans une Biographie dont l'auteur est inconnu. Les anciens ne font aucune mention de ses prétendues saillies. En général nous ne savons d'Esope que

1 Op. et dies, v. 202—212. Voy. QUINT. Inst. or. V. 2.

2 Imag. I, c. 3.

3 Ad Odyss. XIV, p. 1768.

4 Ces deux apologues sont probablement le fond primitif de deux fables en prose que M. *Imm. G. Huschke* a trouvées dans un manuscrit d'Augsbourg, dont nous aurons occasion de parler. Voy. Diss. de fabulis Archilochi, réimprimée dans *Aug. Matthiæ* Miscell. philol. Lips., 1809 vol. I, p. 1.

5 XLII^e récit.

6 Epist. I, 10.

7 570 ans av. J.-C.

le peu qu'Hérodote nous en a rapporté [1]. Il étoit d'abord esclave d'un Samien nommé Xanthus. Idmon, auquel il fut vendu, lui donna la liberté. Crésus, roi de Lydie, aimoit à s'entretenir avec lui, et l'envoya à Delphes. Les habitans de cette ville l'accusèrent calomnieusement de sacrilége, le condamnèrent à mort et le précipitèrent de la roche Hyampée.

Dans les apologues simples et instructifs qu'Esope composa, probablement en prose, à mesure que les événemens en faisoient naître l'occasion, il répandit une excellente morale et des principes de politique et de philosophie qui étoient à la portée de ses contemporains. Long-temps ces fables ne furent conservées que par une tradition orale. Platon raconte dans son Phédon que dans les derniers jours de sa vie Socrate s'amusoit à versifier des fables d'Esope. Celui-ci trouva une foule d'imitateurs; leurs productions étoient nommées *fables ésopiques*, et mises indistinctement sur le compte de celui qu'on regardoit comme ayant imaginé ce genre. Ainsi le nombre des fables d'Esope alla toujours en augmentant. DÉMÉTRIUS *de Phalère* en fit un recueil : on ignore si quelqu'un avant lui avoit déjà pensé à rédiger une pareille collection [2].

Entre les années 150 et 50 avant J.-C., un certain BABRIUS, nommé quelquefois par corruption GABRIAS, fit un nouveau recueil de fables ésopiques;

[1] II, 134.
[2] Voy. DIOG. LAERT., V, 80.

mais il eut la bonne idée de les versifier, et choisit pour cela le vers *choliambe*, assez propre à ce genre de composition : mais tel fut le mauvais goût des grammairiens postérieurs qu'ils détruisirent la forme métrique des fables de Babrius et les remirent en prose. Nous devons à leur ineptie la perte de ce joli recueil, dont une foible partie a été retrouvée de nos jours, ainsi que nous le dirons lorsque l'ordre des temps nous conduira à parler de Babrius.

Quelques fables en prose furent placées par les rhéteurs des temps suivans, tels qu'Aphthonius et Thémistius, dans ces exercices qu'ils publièrent sous le nom de Progymnasmata.

Il nous est parvenu plusieurs recueils de fables ésopiques, tous en prose, parmi lesquels six surtout ont obtenu une certaine célébrité. Le plus ancien d'entr'eux ne paroît pas remonter au-delà du treizième siècle ; son auteur est inconnu : cette collection, que nous nommerons *recueil de Florence*, renferme cent quatre-vingt-dix-neuf fables et une Vie d'Esope, assez absurde, qu'on a longtemps attribuée à Maximus Planudes.

Le second recueil que nous connoissons a été fait dans le treizième ou quatorzième siècle par un inconnu. Le moine Maximus Planudes, qui a vécu au quatorzième siècle, a fait la troisième collection d'apologues ésopiques : il en existe deux éditions ou classes de manuscrits qui offrent plusieurs différences entre elles.

La quatrième collection est d'un auteur anonyme.

Nous l'appellerons *recueil de Heidelberg*. Celui qui l'a rédigée, s'est beaucoup servi des fables de Babrius, délayées en mauvaise prose.

On ne connoît également pas les auteurs de la cinquième et de la sixième collection que nous nommerons *recueils d'Augsbourg* et du *Vatican*. On y trouve, comme dans le recueil de Heidelberg, beaucoup de fables de Babrius.

Indépendamment de ces collections et de celles qui peuvent encore exister dans les bibliothèques, nous en possédons une d'un genre tout-à-fait différent des autres: c'est une traduction grecque faite dans le quinzième siècle par MICHEL ANDREOPULUS sur un original syriaque, qui, toutefois, n'étoit aussi qu'une traduction du grec, faite par un Persan nommé Syntipa.

Ce n'est qu'après avoir fait connoître ces divers recueils, que nous pouvons parler des éditions qui ont été publiées des fables d'Esope; mais auparavant, nous indiquerons quelques traductions latines dont la publication précéda celle du texte grec.

La première est en vers, et a pour auteur *Hildebert*, archevêque de Tours, mort en 1139. Elle parut, sans le nom du traducteur, à Rome, chez *J.-Ph. de Lignamine*, en 1473, in-4°. Une seconde, qui probablement est en prose, fut mise au jour par *Aug. Zarotus*, à Milan, en 1474, in-4°; et une troisième, par *Vendellinus de uuila*, Rome, 1475, in-4°.

Quant au texte grec, le recueil de Maximus Planudes fut imprimé d'abord. Nous avons dit que ce recueil existe en deux éditions ou classes de manuscrits. Le *premier de ces manus-*

*crits* est celui dont se servit *Buonaccorso* ou *Bonus Accursius* de Pise, pour la publication de cent-quarante fables d'Esope qu'il mit au jour à Milan, sans date, vers 1479, in-4°, avec la traduction latine qu'un certain *Rinicius* ou *Rinucius* en avoit faite une vingtaine d'années auparavant. Par les signatures, cette édition se trouve divisée en trois parties. La troisième fut réimprimée en 1487 ou, d'après une autre notice, en 1497, in-4°, à Reggio, en Lombardie, par *Denys Bertochus*, sous le titre d'Æsopi fabulæ selectæ, gr. lat. Toutes les trois furent réimprimées à Venise, en 1498, in-4°, Barth. Justinopolitani, Gabr. Bracii, Jo. Bissoli, et Ben. Mangei sumtibus. Alde l'Ancien plaça ces fables dans la collection qu'il publia en 1505, in-fol. Son édition servit d'original à plusieurs réimpressions qui parurent à Bâle dans le seizième siècle et qu'il seroit inutile de détailler ici [1].

Le *second manuscrit* de la collection de Planudes appartient à la bibliothèque du Roi de France. Il est plus complet que celui d'Accursius. C'est d'après ce manuscrit que *Robert Etienne* publia, en 1546, à Paris, in-4°, une belle édition des fables d'Esope, contenant vingt apologues qui manquent dans l'édition Aldine.

Comme ce manuscrit renfermoit aussi cette Vie fabuleuse d'Esope dont nous avons parlé, on l'attribua à l'auteur du recueil, c'est-à-dire à Planudes.

Le recueil de Heidelberg fut publié ensuite; nous l'appelons ainsi parce qu'il fut trouvé à Heidelberg en cinq manuscrits qui s'accordent tellement entre eux qu'on peut les regarder comme copiés l'un sur l'autre ou sur un original commun. Ce fut *Isaac-Nic. Nevelet* qui le publia à Francfort, en 1610, in-8°, sous le titre de Mythologia æsopica. On y trouve deux cent quatre-vingt-dix-sept fables, ainsi cent trente-trois de

[1] Nous ferons mention seulement, comme d'une curiosité bibliographique, de l'édition des fables d'Esope en grec vulgaire, qui parut à Venise chez les frères Ni[illegible]bio, 1543, in-4°.

plus que dans l'édition de Robert Etienne. En 1660, on imprima pour la Mythologia æsopica un nouveau titre portant : Fabulæ variorum auctorum. Nous avons fait connoître cette collection dans notre Introduction, p. lxxxj.

Ces trois *éditions premières*, savoir celles de Buonaccorso, Robert Etienne et Nevelet, furent la source de toutes les suivantes jusqu'en 1809 où commence une nouvelle classe d'éditions des apologues d'Esope. Avant d'en parler, nous dirons quelques mots encore de celles qui copièrent les trois premières.

*Jean Hudson*, se cachant sous le nom de *Marianus*, soigna, à Oxford, en 1718, in-8°, une jolie réimpression de l'édition de Nevelet, avec quelques augmentations. L'édition de Hudson est moins correcte que les réimpressions qui en ont été faites à Eton, en 1749 et 1755.

L'édition de Hudson servit de base à celle de *Jean-Godefroi Hauptmann*, Leipzig, 1741, in-8°; mais cet éditeur ne se contenta pas de faire réimprimer les fables recueillies par Planudes et par le rédacteur de la collection de Heidelberg. Il y joignit toutes celles qui, rapportées par les anciens, avoient échappé à ces compilateurs : ainsi il porta à trois cent soixante-un le nombre des fables Esopiques. Il plaça dans le même volume une traduction de l'excellente Vie d'Esope par *Bechet de Meziriac*.

*Jean-Michel Heusinger* suivit un plan tout opposé. Son édition qui parut pour la première fois à Leipzig, en 1741, in-8°, ne renferme que cent-quarante-neuf fables, mais son texte est corrigé sur le manuscrit d'Augsbourg dont il sera question plus bas, et accompagné d'observations critiques et d'un index très-copieux. On donna un nouveau frontispice à cette édition en 1756, mais on la réimprima en 1770, 1776 et 1799.

L'édition de *J.-Ch.-Théoph. Ernesti*, Leipzig, 1781, in-8°, renferme les fables de celle de Nevelet, accompagnées d'observations interprétatives.

Ce fut dans ce que nous avons nommé *second recueil*, qui est à la bibliothèque du Roi de France, dans un manuscrit numéroté 1277, que M. *de Rochefort* trouva vingt-huit apologues qui manquent dans les recueils de Planudes et de Heidelberg. Il les publia dans le volume II des Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi, qui parut à Paris, en 1789, in-4°. On trouve ces mêmes apologues dans le recueil que M. *Gail* fit paroître à Paris, en 1797, en 3 vol. in-8°, sous le titre : Les Trois Fabulistes.

Ils furent aussi ajoutés aux réimpressions de l'édition de Heusinger qui parurent en 1810 et 1819. M. *God.-Henri Schæfer*, qui les soigna, accompagna le texte de notes critiques et d'une table très-complète.

En 1811, M. *Volger* publia à Leipzig une très-bonne édition des fables d'Esope, mais il se borna à cent quarante-neuf apologues du recueil de Planudes, parce que ce nombre lui paroissoit suffisant pour le but qu'il s'étoit proposé, qui étoit de mettre entre les mains des jeunes gens un ouvrage à leur portée. L'excellence des notes et la manière dont la table est rédigée, peuvent faire regarder cette édition comme le modèle d'un livre élémentaire. Nous regrettons pour nos jeunes lecteurs qu'elle soit rédigée en allemand.

Toutes ces éditions, quoiqu'en partie postérieures à l'année 1809, appartiennent à la première classe d'éditions.

La seconde classe commence à la publication du recueil de Florence. Le manuscrit appartient à la bibliothèque du Mont-Cassin de cette ville, et est célèbre sous plus d'un rapport. Il contient non-seulement un recueil de fables d'Esope, mais aussi l'unique texte des romans de Xénophon et de Chariton, et le seul complet de celui de Longus. Comme il renferme aussi la Vie d'Esope, vulgairement attribuée à Maximus Planudes, celui-ci ne doit plus être regardé comme l'auteur de ce roman insipide, car le manuscrit de Florence lui est antérieur d'un siècle. Le P. *Montfaucon* parle de ce manuscrit dans son Diarium italicum : il vouloit en tirer parti pour une

ıuvelle édition d'Esope. Ce projet, successivement repris et ıandonné par *Salvini*, *Cocchi*, *Lanzi*, *Maffei* et *Cober*, été exécuté par M. *de Furia*, garde de la bibliothèque de lorence.

Ce savant ne se borna pas à publier les seules fables de ce anuscrit; il y joignit encore celles du recueil du Vatican, ıi est le sixième de ceux dont nous avons parlé. Le maıscrit de Florence ne renferme que cent-quatre-vingt-dixıuf fables, mais toutes différentes de celles qui se trount dans le recueil de Planudes; elles forment le premier ılume de l'édition de M. de Furia, qui parut à Florence, ı 2 vol. in-8°. Le second volume contient deux cent vingtıatre autres apologues, pris dans divers ouvrages, soit imımés soit inédits. En faisant ce choix, M. de Furia s'est ıproprié toutes les fables qui diffèrent entièrement, pour ıvention, des cent quatre-vingt-dix-neuf de son manuscrit, négligeant celles qui, identiques pour le fond, c'est-à-dire ıur l'invention, sont seulement revêtues d'autres formes. ıısi ce volume renferme vingt-trois fables, que l'éditeur a ıées de celles d'*Aphthonius*, trente-sept de la collection ıbliée par *Accursius*; soixante-dix des fables publiées par ıevelet, et dix-sept de celles que M. *Matthæi* a données sous nom de *Syntipa*. Viennent ensuite trente-six fables tirées ı recueil du Vatican qui, comme nous l'avons dit, renferme ıaucoup de fables de Babrius; en effet, ces trente-six apoıgues sont en vers et appartiennent à Babrius, circonstance ınt M. de Furia ne s'est pas aperçu. Enfin il a placé dans ce ılume quarante-une fables qui ont été conservées par divers ıteurs, tels que Plutarque, Lucien, Maxime de Tyr, etc.

Les notes de M. *de Furia* s'étendent sur la critique et ır l'interprétation, tant sous le rapport de l'histoire naırelle, que sous celui des antiquités et des mœurs grecques. ıuatre tables terminent le second volume: elles indiquent les uteurs qui font mention d'Esope et de ses fables, ceux qui ınt cités dans l'ouvrage; enfin les choses et les fables.

A peine l'édition de M. de Furia avoit-elle paru, qu'un des plus grands hellénistes de nos temps ne dédaigna pas de s'occuper de la révision de son texte qui paroissoit exiger un nouveau travail critique. C'est de M. *Coray* que nous voulons parler. Son édition qui parut à Paris en 1810, in-8°, forme le second volume des *Pàrerga* de sa *Bibliothèque hellénique*. Elle renferme un très-grand nombre de corrections ingénieuses; M. *Coray* a, entre autres, restitué la forme métrique aux fables de *Babrius* que le bibliothécaire de Florence avoit cru écrites en prose.

Pendant que M. Coray travailloit à cette révision du texte de Florence, un libraire de Leipzig le fit réimprimer, du consentement de M. de Furia, avec quelques légères corrections, indiquées par celui-ci (Leipzig, en 1810, in-8°.). Le savant qui dirigea cette réimpression, M. *God.-Henri Schæfer*, l'enrichit de quelques augmentations qui peuvent faire préférer l'édition allemande à celle de Florence. Elle est d'ailleurs très-bien exécutée.

Outre tout ce que renferme l'édition de Florence, on trouve dans celle de Leipzig : 1° le chapitre de la Bibliothèque grecque de *Fabricius*, qui traite d'Esope ; 2.° la dissertation de *Bentley* sur les fables d'Esope ; 3.° celle de *Tyrwhit* sur Babrius; 4.° celle de *Huschke* sur les fables d'Archiloque; 5.° un Index græcitatis critique et très-complet, rédigé par M. *Ch.-Ern.-Christ. Schneider ;* 6.° des corrections et des changemens communiqués par M. de Furia pendant l'impression.

Avec cette grande édition, le libraire, M. *Weigel*, en publia une petite (Leipzig, 1810, in-8°), qui ne contient que les prolégomènes et la préface de M. de Furia, le texte grec, les notes de l'éditeur de Florence, sans les morceaux de Fabricius, Bentley, Tyrwhit et Huschke, qui se trouvent dans la première, et sans la traduction des fables.

Enfin, voulant faire plus encore, M. Weigel chargea le même jeune savant, qui avoit rédigé l'Index græcitatis, du

soin d'arranger une édition des fables d'Esope à l'usage des écoles. M. *Ch.-Ern.-Christ. Schneider* s'aperçut, pendant son travail, que le texte de M. de Furia n'est rien moins que correct, ainsi qu'à la même époque M. Coray en avoit fait la remarque; en conséquence, il y ajouta un grand nombre de notes critiques qui, à la vérité, donnent du mérite à son édition (Leipz., 1810, in-8°), mais la font sortir de la classe des éditions destinées à la jeunesse. L'Index græcitatis est entièrement différent de celui des deux autres éditions.

Pendant que Florence et Rome concoururent ainsi à enrichir la littérature grecque de fables jusqu'alors inconnues, l'Allemagne ne resta pas en arrière. Nous avons dit qu'il existe à Augsbourg un manuscrit des fables d'Esope différent de tous ceux dont nous venons de parler. *Jean-Michel Heusinger* l'avoit découvert, et *Reiske* en avoit fait une copie qu'il céda à *Lessing*. Ce célèbre littérateur, un des restaurateurs du bon goût en Allemagne, l'enrichit d'observations marginales. C'est d'après cette copie que *Jean-Gottlob Schneider* publia à Breslau, en 1812, in-8°, un volume qui renferme deux cent trente-une fables d'Esope et cinquante fables ou fragmens de Babrius, les unes et les autres accompagnées de notes critiques.

Il s'ensuit, en dernier résultat, que, malgré le grand nombre d'éditions des fables d'Esope, qui ont été publiées depuis 1809, elles attendent un dernier éditeur qui réunisse les fables des six recueils publiés par Buonaccorso, Robert Etienne, Nevelet, Rochefort, Furia et J.-Gottl. Schneider, en faisant usage, pour la correction du texte, des observations de MM. Coray, Schæfer et Ch.-Ern.-Christ. Schneider.

Nous parlerons à une autre occasion des éditions des fables de Babrius (au chap. LII), ainsi que de celles de Syntipa (au chap. XCIV).

---

# CHAPITRE X.

## De la Poésie lyrique.

Dans cette période la poésie lyrique parvint à son plus grand lustre. L'enthousiasme de la liberté qui enflammoit les cœurs de tous les Grecs, les fêtes et les solennités nationales et religieuses qu'on célébroit avec toute la pompe qui pouvoit en relever l'éclat, les victoires brillantes que ce peuple remporta sur les barbares qui avoient menacé son indépendance, fournissoient aux poëtes de nombreuses occasions, soit pour inviter leurs compatriotes à la jouissance des plaisirs d'une vie dont aucun revers ne troubloit la tranquillité, soit pour vanter la prospérité publique, pour célébrer les exploits des guerriers, ou pour remercier les Dieux des bienfaits que leurs mains avoient répandus sur la Grèce. Aussi la poésie lyrique se divisoit-elle en plusieurs branches, dont chacune porte un nom particulier, mais dont nous ne pouvons pas toujours indiquer le caractère distinctif, parce que le temps ne nous a conservé qu'un petit nombre de ces ouvrages.

La poésie lyrique fut principalement vouée à la gloire des dieux; mais l'*Hymne* (ὕμνος), mot par lequel on désigne particulièrement le genre d'odes

ui s'adressoit à la divinité, se partageoit en plusieurs espèces, tels que le *Péan* (παιὰν), le *Nomos*, νόμος), et l'*Hyporchéma* ( ὑπόρχημα ) ; ce dernier accompagnoit la danse. Le Péan étoit originairement un hymne adressé à Apollon; mais par la suite ce nom fut étendu à des poëmes en l'honneur d'autres divinités. Le *Dithyrambe* (διθύραμβος) mot dont l'étymologie est obscure, étoit une ode en l'honneur de Bacchus: beaucoup de poëtes attiques s'exercèrent en ce genre qui permettoit des métaphores hardies, des transitions brusques, des expressions neuves et inusitées. D'autres odes en l'honneur des dieux étoient nommées *Prosodes* (προσόδια [1]) ; on les chantoit dans les processions religieuses. Les *Daphnéphoriques* (δαφνηφορικὰ) étoient récitées par des vierges portant des branches de laurier dans une fête particulière (δαφνηφορία, *daphnéphorie*) que les Béotiens célébroient tous les neuf ans en l'honneur d'Apollon. A certaines solennités on portoit en pompe des trépieds sacrés, et les odes qu'on chantoit étoient nommées *Tripodéphoriques* ( τριποδηφορικὰ ). Les *Ithyphalliques* ἰθυφαλλικὰ) appartiennent à un genre semblable. Les Athéniens honoroient Minerve par une fête nommée *Skira* (σκίρα) ; à cette occasion les enfans des citoyens les plus considérés portoient des branches de vigne en chantant des *Oschophoriques* (ὀσχοφορικὰ). Les *Epilœmies* ( ἐπιλοίμια) étoient des

[1] Ce mot, qui vient de ὁδὸς, chemin, n'a rien de commun avec celui de προσῳδία, prosodie.

hymnes par lesquels on remercioit la divinité d'avoir fait cesser quelque maladie épidémique. Ceux par lesquels on lui demandoit une grâce étoient nommés *Euctiques* (εὐκτικὰ). Les *Philéliades* (φιληλιάδαι) étoient certaines odes en l'honneur d'Apollon, dieu du jour. Diane étoit célébrée par des *Oupingues* (οὔπιγγα); on imploroit par des *Calabides* (καλαβίδες) son assistance en faveur des femmes qui étoient dans les douleurs de l'enfantement. Les *Ioules* (ἰοῦλοι) étoient des odes en l'honneur de Cérès, comme les *Iobacques* (ἰωβάκχοι) s'adressoient à Bacchus : ces poésies étoient probablement ainsi nommées d'après certaines exclamations (ἰοῦ, ἰοῦ ἰὼ Βάκχε) qui en formoient le refrain.

Toutes ces différentes espèces d'hymnes constituent le genre des hymnes lyriques qui est le troisième dans l'ordre des temps, et diffère essentiellement, par sa forme et par la variété de ses objets, des deux genres plus anciens, savoir des hymnes mystiques d'Olen, d'Orphée et de Musée, et des hymnes épiques des Homérides [1]. Ceux-ci ne célèbrent ordinairement qu'une seule action d'un dieu, une seule fable, tandis que le poëte lyrique dont l'imagination ne s'arrête jamais long-temps sur le même objet, passe promptement d'un fait à l'autre, d'une image à l'autre.

Trois espèces de poésies lyriques, composées en l'honneur des particuliers, étoient désignées par les noms d'*Encomion* (ἐγκώμιον), d'*Epénos* (ἔπαινος) ou

[1] V. p. 145.

d'*Epinicion* (ἐπινίκιον), selon qu'elles relevoient de préférence soit les faits, soit les vertus, soit les victoires des héros qui en étoient l'objet. Dans les cérémonies du mariage on chantoit des *Hyménées* (ὑμεναῖοι) et des *Gamélies* (γαμήλια) : des *Harmaties* (ἁρμάτεια) accompagnoient le char sur lequel la jeune épouse étoit conduite dans sa nouvelle demeure. Auprès du lit nuptial on entonnoit des *Epithalames* (ἐπιθαλάμια).

Le *Thrènos* (θρῆνος) et l'*Epicédion* (ἐπικήδειον), se rapprochoient du genre de l'élégie. Le nom d'*Iambe* resta particulièrement affecté à la poésie satirique. La poésie *mélique* ou *érotique* fut un des genres cultivés avec prédilection : les *Scolies*, dont nous avons parlé ailleurs [1], les *Pegnies* (παιγνία) ou poésies légères, par lesquelles on chantoit le vin et l'amour, font partie de ce genre, ainsi que les *Pédica* (παιδικὰ) et les *Parthénies* (παρθένια) : ces derniers étoient chantés par des chœurs de vierges. Enfin Athénée et Eustathe nous ont conservé deux espèces de chants de mendians ; l'une appelée χελιδόνια, *Chants de l'hirondelle*, étoit chantée dans l'île de Rhodes dans une fête qui y étoit célébrée en souvenir d'une contribution que les Lindiens avoient volontairement payée à Cléobule, leur prince, qui étoit un des sept sages ; il avoit demandé cet argent pour les hirondelles revenues des pays méridionaux. De même que dans ces vers on demandoit l'aumône au nom des hirondelles, on la

[1] Page 191.

demandoit dans une autre espèce au nom des corneilles; ces vers étoient appelés χορωνίσματα, *Chants de la corneille* [1].

De nouveaux mètres qu'on inventa, contribuèrent à varier les formes de la poésie lyrique. Le rhythme *Asclépiade* fut introduit dans cette période, ainsi que le *Phalèque* et le *Glyconique*, tous les trois ainsi appelés d'après les poëtes qui s'en étoient servis les premiers. *Ibycus* et *Anacréon* donnèrent aussi leur nom à des espèces de vers particuliers; enfin on attribue à *Hipponax* l'invention des *Choliambes*.

Avant de passer à la nomenclature des poëtes lyriques qui ont illustré cette période, observons que comme il y en a plusieurs dont les ouvrages n'existent plus, nous ne sommes guère en état de bien apprécier leur mérite, et que nous devons nous en rapporter aux jugemens qu'en portent les anciens [2].

STÉSICHORE *d'Himère* en Sicile, le plus ancien parmi ces poëtes, florissoit environ 570 ans avant J.-C., à l'époque de Phalaris, tyran d'Agrigente, dont il fut un des adversaires. Il fit des poésies lyrico-épiques, telles qu'une *Destruction de Troie*, (Ἰλίου πέρσις) et une *Orestiade*; aussi Quintilien dit-il [3] que ce poëte célébra les plus grandes guerres

[1] Voy. *Ilgen* opuscula, vol. I, p. 164.

[2] Voy. QUINTIL. Inst. or. X. 1. HORAT. Carm. II. 13. 14. IV. 9. 7. Ep. I. 6. 65.

[3] Inst. or. X. 1, 62.

et les plus célèbres chefs, et qu'il soutint par la lyre le fardeau de l'épopée; epici carminis onera lyra sustinentem; il auroit pu, ajoute le critique, égaler Homère, s'il avoit su se tenir dans des bornes.

Stésichore chanta en dialecte dorique[1] des hymnes en l'honneur des dieux, et des odes en celui des héros (ἆϑλα). On le regarde comme l'auteur des premiers poëmes nommés παιδικὰ, genre dont la vingt-neuvième idylle de Théocrite fournit un exemple. Quelques auteurs ont prétendu que son vrai nom étoit TISIAS, et que celui de Stésichore lui fut donné, parce qu'ayant ajouté la lyre à la musique dont étoient accompagnés les chœurs, qui, avant l'invention de l'art dramatique, faisoient le principal charme des fêtes politiques et sacrées, il fut regardé comme le véritable inventeur des chœurs, ou comme celui qui leur avoit donné leur forme caractéristique (de χοροῦ στῆσις). Ses concitoyens lui érigèrent une statue qui le représentoit courbé par l'âge et tenant un livre à la main. Cicéron en parle comme d'un chef-d'œuvre[2]. Stobée nous a conservé quelques fragmens de Stésichore.

Ce qui nous reste de Stésichore, Ibycus et des autres poëtes lyriques, se trouve dans les collections de *Henri Etienne*, *Ursinus*, etc. Les poésies de Stésichore ont aussi été publiées à part par *Suchfort*, Gœttingen, 1771, in-4°. Une collection beaucoup plus complète par M. *Blomfield*, se trouve dans le Museum Criticum Cantabr. n°. VI.

[1] C'est sans doute par une faute d'impression qu'on lit dans l'ouvrage de M. *Mohnicke* (p. 314) que son dialecte étoit ionique.

[2] Or. in Verrem II. Sect. 35.

Son contemporain fut IBYCUS *de Rhegium*, un des poëtes lyriques du canon des Alexandrins. Il fut tué par des voleurs dont le crime fut trahi par des grues, événement ou fable dont le souvenir nous a été conservé par une épigramme d'Antipater de Sidon. La chaleur qui régnoit dans les poésies érotiques d'Ibycus, lui a fait donner par Suidas l'épithète d'*ἐρωτομανέστατος*, *enragé-amoureux*. Cicéron dit : Maxime omnium flagrasse amore Rheginum Ibycum, apparet ex scriptis[1]. Il nous reste de foibles fragmens de ces poésies.

Il s'est conservé une petite collection de chansons ou poésies méliques attribuées à ANACRÉON *de Téos*[2]. Toute l'antiquité parle avec admiration de ce chantre de Bacchus et de l'Amour. D'Abdère où ses parens, fuyant la domination de Crésus, l'avoient conduit dans son enfance, il se rendit à la cour de Polycrate, prince de Samos. Celui-ci, et Hipparque, maître d'Athènes, l'honoroient de leur amitié. Il parvint à un âge de quatre-vingt cinq ans, et passa les dernières années de sa vie à Téos ou à Abdère, sa seconde patrie. Son ami Simonide lui fit deux épitaphes qui se trouvent dans l'Anthologie.

Anacréon ne composa pas des poésies érotiques seulement; il s'exerça en divers genres, l'hymne, l'élégie, l'épigramme et les ïambes; mais il excella surtout dans la poésie légère (*παίγνια*), pour la-

[1] Tusc. IV, 33.
[2] Né l'an 559 avant J.-C. Mort en 474.

quelle le premier il se servit d'un mètre particulier que les grammairiens appellent *ionique majeur :* il est le modèle de ce genre qui depuis fut nommé d'après lui.

Une collection de chansons anacréontiques, formée de son temps ou au moins dans une haute antiquité, et composée de cinq livres, a péri; celle que nous possédons a été compilée au dixième siècle par *Constantin Cephalas*, qui, en rangeant dans son Anthologie les épigrammes par classes, y a donné une soixantaine de petits poëmes qu'il intitula : *Chansons de table d'Anacréon et de poëtes anacréontiques*, Ἀναχρέοντος Τηΐου Συμποσιακὰ ἡμιάμβια, καὶ Ἀναχρέοντικα καὶ τρίμετρα, ce qui prouve que lui-même n'attribuoit pas tous ces morceaux au chantre de Téos. Aussi la diversité de leur mérite et celle des dialectes dans lesquels ils sont écrits prouvent qu'ils sont de différentes époques. Cependant il ne paroît pas douteux qu'une partie au moins de ces poésies n'ait Anacréon pour auteur, et Cephalas a bien mérité de la postérité en sauvant de la perte ces précieux monumens de la littérature grecque. La gaîté, la naïveté, la simplicité et les grâces qui règnent dans ces bluettes, ont fait d'Anacréon un des poëtes favoris de son temps et des siècles suivans.

« Une longue suite de poëtes, dit M. *Manso* [1], se sont occupés jusqu'à nos jours des mêmes sujets qu'Anacréon. La légèreté, la simplicité, l'abandon

[1] Charakters der vornehmsten Dichter aller Nat. Bd. VI.

qui caractérisent la manière de ce poëte aimable, ont été étrangers à tous les poëtes qui l'ont précédé et à la plupart de ceux qui ont cherché à l'imiter. Anacréon est inspiré par une gaîté franche et par le sentiment d'un contentement intérieur qui s'épanche toujours avec douceur. Le plaisir que lui font éprouver le vin et les femmes est si pur, qu'on voit bien qu'il ne peut qu'embellir la vie. Les impressions qu'il reçoit des objets qui l'entourent ne troublent jamais le calme de son âme; il rit et badine avec la naïveté d'un enfant dont l'innocence nous charme. Quand il accompagne de ses chants les accords de sa lyre, ce n'est pas parce qu'il veut plaire ou qu'il veut célébrer quelque objet: il chante, parce qu'il y trouve du plaisir, et qu'il sent le besoin d'exprimer ce sentiment. Ses poésies ne brillent pas par l'invention; on n'y trouve pas d'allégories artificielles, point de tours recherchés ni d'allusions cachées, ou ce n'est en quelque sorte qu'à son insu. Rien de superflu dans ses vers; ils sont faciles, délicats et doux, sans art et sans apprêt. L'ode d'Horace la plus gaie donne plus à penser et procure une jouissance plus exquise au lecteur que la chanson la plus sérieuse d'Anacréon. La lecture de ce poëte laisse dans l'esprit la même impression que celle qu'on emporte en quittant une société où règnent la gaîté et la grâce modeste. On n'y a pas entendu de ces mots profonds qui restent dans l'âme, mais on en conserve des souvenirs agréables et un certain sentiment de bien-être.»

Lorsque *Henri Etienne* fit, le premier, connoître Anacréon par l'édition qu'il en donna à Paris, 1554, in-4°, avec Alcée et Sapphon, en annonçant qu'il s'étoit servi de deux manuscrits, on crut ces poésies supposées, parce que le savant imprimeur ne s'expliqua pas sur l'origine et le mérite de ces manuscrits, et qu'on ne connoissoit pas alors le célèbre manuscrit de l'Anthologie qui est à Heidelberg. Henri Etienne donna un texte plus correct dans sa collection lyrique qui parut deux ans après. Quant aux deux manuscrits dont il se servit, ils ne se sont jamais retrouvés, et on prétend qu'il les a détruits; mais indépendamment de l'Anthologie de Heidelberg, il existe un manuscrit d'Anacréon à Leide. On n'en connoît pas d'autre. On peut joindre à l'édition de 1554, Anacreontis odæ lat. factæ ab *Helia Andrea*, Paris. 1555, in-4°.

L'édition de Henri Etienne fut copiée par *Æmilius Portus*, (Heidelberg, 1598, in-8°); par *Taneguy Lefebvre* (Saumur, 1660, 1680, 1690, in-12); par madame *Dacier*, sa fille, (Paris, 1682, Amsterd., 1693, 1699 et 1716, in-12), et par *Longepierre* (Paris, 1680, 1684, 1692, in-8°). Une des plus célèbres éditions du dix-septième siècle est celle que donna, en 1639, in-8°, à l'âge de douze ans, *Armand-Jean Bouthillier*, le réformateur de l'ordre de la Trappe, qui est plus connu sous le nom d'*abbé de Rancé*. Elle est accompagnée de notes grecques [1].

Le premier qui s'écarta notablement du texte de Henri Etienne, fut *Guill. Baxter*. Ses éditions d'Anacréon parurent à Londres, en 1695 et 1710, in-8°. Il corrigea et changea le texte arbitrairement d'après de simples conjectures.

Ce n'est pas ainsi qu'en agit *Josué Barnès* qui donna en 1705, à Cambridge, in-12, une édition faisant époque. Elle renferme une nouvelle révision du texte d'après les conjec-

[1] Voy. une notice curieuse sur cette édition, dans les Mélanges de critique et de philologie de *Chardon la Rochette*, vol. I, p. 144.

tures des meilleurs critiques, mais surtout d'après une collation du manuscrit de Heidelberg qui étoit alors au Vatican. Elle fut réimprimée avec de nouvelles corrections à Cambridge, 1721, et à Londres, 1734.

En 1725, *Michel Maittaire* donna à Londres, in-4°, une belle édition d'Anacréon qui ne fut tirée qu'à cent exemplaires, sur chacun desquels Maittaire corrigea à la plume les fautes d'impression qui lui avoient échappé. Elle contient un choix de notes tirées de tous les commentaires antérieurs, à l'exception des scholies de l'abbé de Rancé. Celles-ci furent ajoutées à la réimpression qui se fit en 1740, aussi in-4°, et au nombre de cent exemplaires seulement; cette édition est pourtant moins complète que celle de 1725.

L'édition de *Jean-Corn. de Pauw* (Utrecht, 1732, in-4°) n'est pas sans mérite, quoique cet éditeur ait fait des changemens téméraires dans le texte.

La traduction angloise d'Anacréon et de Sapphon, par *Addisson*, Londres, 1735, in-8°, est accompagnée du texte grec.

On estime les éditions de *Jos. Trapp*, Londres, 1733 et 1742, in-8°. Celle de *J. Lami*, Florence, 1742, in-12, ayant été défendue, est devenue un livre rare et recherché.

Le texte de Henri Etienne a servi aux éditions de *Foulis* à Glasgow, savoir: in-8°, 1744, 1757, 1770, 1783, 1801; et in-32, en 1751.

Monsignor *Jos. Spaletti* fit imprimer en 1781, in-fol., à Rome, une copie ou pour mieux dire un fac simile, gravé sur cuivre, du célèbre manuscrit de Heidelberg. Les planches gravées manquent dans les exemplaires portant la date de 1783.

*Jean-Ludolphe Holst* a suivi Baxter, dans son édition de 1782, Leipzig, in-8°, où se trouvent aussi les fragmens de Sapphon.

*Bodoni* à Parme, assisté de l'abbé *Valperga de Caluso*,

donna quatre éditions de luxe d'Anacréon; la première en 1784, pet. in-4°, en lettres *cursives*; la seconde, en 1785, gr. in-4°, en lettres capitales ou majuscules; la troisième, 1791, en 2 vol. pet. in-8° ou in-12, en petites capitales, et la même année, in-16, en lettres *cursives*.

Les éditions de *R.-Ph.-Fr. Brunck* commencent une nouvelle époque. Il avoit d'abord donné une révision du texte dans ses Analecta, 1776, et une édition particulière d'Anacréon en 1778, Strasb., in-16, avec d'excellentes notes, parmi lesquelles il y en avoit d'inédites de Saumaise. Sa seconde et sa troisième éditions parurent le même jour de la même année 1786, l'une in-32, l'autre in-16 [1]. Elles diffèrent entre elles, tant pour le texte que pour les notes. Brunck s'y est rapproché du manuscrit de Heidelberg. Ces éditions sont la base de la plupart des éditions suivantes, comme de *Jean-Fréd. Degen* (Erlangue, 1786, Altenbourg, 1787 et 1808, in-8°); de *Fr.-Gottl. Born* (Leipzig, 1789 et 1809, in-8°, avec Sapphon); de *J.-H. van Reenen* (Amsterdam, 1807, in-4° et in-8°); et de M. *God.-Henri Schæfer* (collection de Tauchnitz), Leipz., 1811 et 1818, in-18.

*Jean-Fréd. Fischer* donna en 1754, Leipzig, in-8°, une édition d'Anacréon et de Sapphon, avec les commentaires de tous ses devanciers. Elle fut réimprimée en 1776 et 1793, chaque fois avec de nouvelles augmentations. On trouve dans ce gros volume tout ce qui a été dit sur Anacréon, excepté les corrections de Brunck; car Fischer a conservé le texte de Baxter.

M. *J.-B. Gail* donna, en 1795, Anacréon, avec des traductions latine et françoise, en 4 vol. in-18. En 1799, il publia un Anacréon, in-4°, avec traduction, dissertations, musique, etc., et in-8° avec la version latine seulement.

1 L'édition in-16 est nommée sur le frontispice des exemplaires sur papier ordinaire: Editio III; mais seulement Editio nova, sur celui des exemplaires en papier d'Annonay.

L'édition de M. *Fr.-Henri Bothe*, Leipz., 1805, in-16, a son propre texte arrangé par l'éditeur qui est un critique ingénieux, mais fort hardi. Ce texte a été copié par *Bliss* à Oxford, pour son édition in-32, faisant suite aux poëtes grecs que cet imprimeur publie.

Une autre édition angloise, publiée à Londres en 1802, in-8°, par les soins d'*Edouard Forster*, est ornée de beaucoup de vignettes.

Celle de M. *Em.-Ant. Mœbius*, Halle, 1810, in-8°, se distingue, parce que ce savant y a appliqué, peut-être avec un peu de superstition, au texte de Brunck, les principes de métrique de M. God. Hermann. Cette édition a un excellent index, mais elle fourmille de fautes typographiques.

M. *de Saint-Victor* a joint le texte de Brunck à sa traduction en vers françois qui a paru en 1810 et 1818. La préface et les notes de Brunck s'y trouvent également.

M. *Boissonnade* a également pris le texte de Brunck pour base de son édition d'Anacréon, Paris, 1823, in-32; mais il a souvent rétabli les leçons du manuscrit du Vatican que ce critique avoit extirpées. Cette édition fait le premier volume de la collection intitulée : Poetarum græcorum sylloge, que M. *Lefevre*, libraire de Paris, a commencé à publier.

Dans les lettres de Pline le jeune, il est question d'un ïambographe, nommé HÉRODE, que cet écrivain paroît avoir regardé comme le premier poëte en ce genre [1]. Quelques éditeurs de Pline l'ont confondu avec Hérodes Atticus; mais cet orateur naquit seulement vers le temps où Pline écrivit la lettre dont il s'agit : d'autres ont pensé que le passage est corrompu, et qu'il faut lire Archiloque ou Philétas, ou Eratosthène. M. *Gierig*, à qui nous

[1] Epist. IV, ep. 3.

devons une bonne édition des lettres de Pline, est du même avis, parce que, dit-il, le poëte Hérode n'est nommé dans aucun ouvrage ancien qui nous reste. Cette assertion n'est pas tout-à-fait exacte : dans un vers d'Hipponax cité par le scholiaste des Thériaques de Nicandre, il est question d'un Hérode dont le poëte se moque. C'est ainsi au moins que ce mot se lit dans l'édition Aldine [1] ; mais le manuscrit suivi par M. Schneider a une leçon différente qui, en faisant disparoître le nom d'Hérode, offre un meilleur sens [2]. Toutefois le poëme hémiambique d'Hérode, intitulé *le Sommeil*, est cité ailleurs par le même scholiaste [3], et Zenobius allègue également le poëte ïambique Hérode [4]. Athénée le nomme Hérondas [5], ce qui est la forme dorique d'Hérode, ainsi que l'ont observé Saumaise et d'autres après lui [6]. Enfin il est probable qu'il faut lire Hérode, à la place d'Hésiode dans les Sermones de Stobée où sont cités plusieurs vers ïambiques qui paroissent appartenir à ce poëte [7]. On n'a d'ailleurs aucune donnée ni sur sa patrie, ni sur l'époque où il a vécu ; mais on doit faire remontér celle-ci

[1] Λαιμώσσει δὲ σοὸ τὸ χεῖλος ὒ Ἡρώδου. (Ed. *Ald.* p. 44.)

[2] Au lieu d'Ἡρώδου, ce manuscrit a ἐρωδιου. Voy. NICANDRI Ther. ed. *Schneider*, p. 82.

[3] Ed. *Ald.* p. 41. Ed. *Schneider*, p. 75.

[4] Adag. Cent. VI. 10. p. 154.

[5] Lib. III. p. 86 B. (Ed. *Schweigh.* vol. I, p. 337).

[6] Vid. ATHEN. *Schweigh.* vol. VII, p. 79.

[7] Serm. LXXI, p. 439. LXXXVI, p. 453. XCVI, p. 530. CXVIII, p. 591.

à la plus haute antiquité, et comme il seroit possible que la leçon du scholiaste où ce poëte est nommé dans un vers d'Hipponax fût bonne, nous le plaçons avant celui-ci.

Le petit nombre de fragmens d'Hérode l'ïambographe ont été placés par *Fiorillo* à la suite de son édition d'Hérodes Atticus. ( Voyez chap. LVI. )

Parmi les poëtes ïambiques de cette période, l'antiquité nomme HIPPONAX *d'Ephèse*[1], dont la franchise, ou plutôt la médisance, est devenue proverbe. Bupalus et Anthermus, deux sculpteurs de Chios, ayant fait une caricature d'Hipponax qui étoit fort laid, le poëte qui n'étoit pas moins susceptible, composa contre eux un poëme si mordant, que les scholiastes d'Horace[2] disent que de désespoir ils se pendirent; mais Pline[3] nomme plusieurs ouvrages qu'ils firent après cet événement. Hipponax employa de préférence le choliambe ou skazon qui convenoit au genre satirique de ses poésies. On attribue l'invention de ce vers soit à lui-même, soit à son contemporain ANANIU[S]. Il se servit aussi de l'hexamètre dans une parod[ie] d'Homère, et Athénée, ou plutôt Polémon, ci[té] par ce compilateur, le nomme l'inventeur de parodie[4].

[1] 530 ans avant J.-C.
[2] Ad Epod. 6. v. 14.
[3] Hist. nat. Lib. XXXVI, c. 5.
[4] Lib. XV, p. 698. c. (Ed. *Schweigh.* vol. V, p. 555).

Les fragmens d'Hipponax et d'Ananius ont été recueillis par M. *Théoph.-Fréd. Welcker*, Gœttingen, 1817, in-4°.

Un célèbre poëte dithyrambique, LASUS *d'Hermione*, ville de l'Achaïe, a, le premier [1], introduit le dithyrambe dans les jeux publics, et obtenu qu'il fût décerné des prix pour ceux qui primeroient dans un genre qui, depuis Arion, n'avoit guère été connu qu'à Corinthe et à Thèbes. Les dithyrambes étoient chantés par des chœurs qui, différens de ceux qui marchoient en procession, exécutoient leurs danses autour de l'autel de Bacchus : on les appeloit *cycliques* ( κύκλιος χορὸς ). Le premier aussi il a écrit sur la musique. Il fut un des maîtres de Pindare [2].

PRATINAS *de Phlionte*, qui est célèbre comme auteur de tragédies et de drames satyriques, appartient aussi aux poëtes dithyrambiques. Il a fleuri vers l'an 500 avant J.-C. Athénée cite son dithyrambe *les Dymènes* ou *les Caryatides*, et nous a conservé un fragment d'une vingtaine de vers d'un *hyporchema* de ce poëte.

PINDARE *de Thèbes* naquit à l'époque la plus glorieuse de la Grèce [3], et il regardoit cette circonstance comme un grand bienfait des dieux : aussi avoit-il l'habitude de se rendre à Delphes chaque fois qu'on y célébroit les jeux Pythiques, pour chan-

[1] 508 ans avant J.-C.

[2] Voy. *Burette*, dans les Mém. de l'Acad. des Inscr., vol. XV, p. 314.

[3] D'après M. *Bœckh*, Ol. LXIV, 3. = 522 avant J.-C. D'après le même, Pindare mourut Ol. LXXXII, 31. = 442 ans av. J.-C.

ter un péan à Apollon en action de grâces. Il eut pour instituteurs et guides de sa jeunesse, Lasus, Simonide, Myrtis, femme distinguée par ses talens, et la brillante Corinne. Il composa beaucoup de poésies lyriques, des *parthénies*, des *thrènes*, des *hyporchèmes*, des *prosodes*, etc. [1] Il ne nous reste que quelques fragmens de tous ces ouvrages; mais nous avons de ce poëte quarante-cinq hymnes ou *Chants de victoire*, Ἐπινικια ᾄσματα, composés en l'honneur des vainqueurs qui remportèrent les prix aux jeux de la Grèce et des divinités qui présidoient à ces fêtes.

Ces odes, telles qu'elles nous sont parvenues, sont distribuées en quatre sections, intitulées *Chants Olympiques*, au nombre de quatorze; *Victoires Pythiques*, au nombre de douze; *Victoires Néméennes*, dont il y en a onze; *Victoires Isthmiques*, qui se réduisent à huit. Cette division n'est pas de Pindare. Le recueil de ses poésies renfermoit, dans sa forme primitive, toutes sortes d'ouvrages, des péans, des chants de victoire, des chansons de table et des poésies plaintives que nous appellerions élégies, si, comme nous l'avons dit, l'usage n'avoit prévalu de désigner par ce mot un genre de poésie astreint à un rhythme déterminé qui, probablement, n'étoit pas celui de Pindare. C'est dans cette collection générale, qui remontoit peut-être à Pindare même, que le

[1] Voy. l'explication de tous ces mots, p. 261.

grammairien *Aristophane de Byzance* choisit un certain nombre de morceaux où il étoit plus ou moins question de victoires remportées aux jeux solennels que la Grèce célébroit périodiquement à Olympie, à Delphes, à Némée et à Corinthe. Il ne suffisoit pourtant pas, aux yeux de ce critique, qu'une ode chantât quelque victoire remportée dans ces assemblées, pour qu'il la jugeât digne d'entrer dans son recueil; car il nous reste des fragmens de morceaux de ce genre qu'il en a exclus. D'un autre côté, son recueil renferme une ode qui ne se rapporte pas à une victoire particulière (c'est la seconde Pythique), et quelques autres qui chantent bien des hauts faits d'armes, mais non des exploits dont l'une des quatre grandes réunions helléniques ait été le théâtre. Enfin on y remarque des morceaux où il n'est question, que pour ainsi dire en passant, d'un combat et d'une victoire.

Le triomphe des vainqueurs aux jeux publics étoit célébré dans la soirée même qui suivoit la lutte; et comme il ne se trouvoit sans doute pas toujours sur les lieux des poëtes d'une verve assez féconde pour composer des espèces d'impromptus, il est probable que les personnes chargées d'exécuter les fêtes, c'est-à-dire les *Choristes*, savoient par cœur un certain nombre d'odes qui pouvoient s'appliquer à toute espèce de vainqueurs, et qu'on pourroit appeler *bannales*. Parmi les poésies de Pindare, il y en a peut-être quelques-unes de cette

catégorie. Une seconde fête étoit préparée au vainqueur, et celle-ci devoit avoir plus de charme pour lui, parce que sa famille, ses amis, ses concitoyens, les compagnons de son enfance y prenoient part. C'est celle qui l'attendoit au retour dans sa ville natale. Plusieurs odes de Pindare ont été composées pour ces solennités subséquentes. Enfin on remarque que dans le recueil il y a des odes qui ne peuvent avoir été écrites que long-temps après l'événement qui en a fourni le sujet : ce qui indique que la mémoire des victoires étoit célébrée à des époques périodiques. Dans les odes destinées à être chantées aux fêtes de ce dernier genre, l'exploit dont il s'agit est à peine mentionné, et le poëte use de la liberté la plus étendue pour parler de la gloire des ancêtres de son héros et pour rappeler les fables qui entourent le berceau de sa naissance.

Que Pindare soit entré en verve pour chanter les victoires d'un Hiéron ou d'un Théron, à la cour desquels il étoit couvert d'honneurs et de présens, rien de plus naturel ; mais on demande ce qui l'avoit engagé à consacrer son talent pour immortaliser des citoyens obscurs dont le nom seroit resté à jamais inconnu, s'il n'avoit été proclamé dans les jeux publics. On se croit d'autant mieux autorisé à élever cette question, que divers passages de ses odes lui ont fait la réputation de n'avoir pas été très-désintéressé. On peut répondre que dans quelques-unes de ses odes, Pindare nomme en effet l'ami ou les amis du vainqueur qui avoient mis le

poëte en verve, ou, comme il s'exprime une fois, *qui avoient attelé pour le vainqueur le quadrige des Piérides*. Mais chaque vainqueur ne trouvoit pas un ami si généreux; il paroît donc que, dans les cas ordinaires, les magistrats qui présidoient aux fêtes avoient coutume d'ouvrir un concours pour les poëtes disposés à fournir un poëme, et que Pindare ne répugnoit pas de prendre part à ces combats poétiques aussi lucratifs qu'honorables. L'usage de ces concours est prouvé par une inscription qui fait mention des vainqueurs dans les concours pour des odes de victoire [1].

Ces odes étoient chantées par des chœurs composés tantôt d'hommes d'un certain âge, tantôt de jeunes gens exercés à cet emploi. La musique étoit accompagnée de danses. Comme Pindare paroît s'être fait une occupation particulière du soin de célébrer les vainqueurs dans les jeux publics, on peut supposer qu'à l'instar des poëtes tragiques, il avoit à sa disposition et à sa solde un chœur qu'il transportoit dans les différentes réunions où les Grecs se donnoient cet amusement. La *représentation* des odes, si par analogie il est permis d'appeler ainsi une récitation accompagnée de toute la pompe des spectacles, étoit exécutée par la procession qui se rendoit au temple pour remercier les dieux; c'étoit une des dernières parties de la fête qui, immédiatement après, étoit terminée par un banquet.

[1] *Boeckh* Staatshaushalt. der Athener, vol. II, p. 355.

Le lieu de la scène étoit l'enceinte réservée du temple qu'on nommoit *temenos*, τέμενος, ou, si le vainqueur étoit Athénien, le Prytanée où dès lors il étoit entretenu aux frais de l'état. Si quelques-unes des odes pindariques étoient exécutées au banquet même, ce n'étoit pas à ce repas qui se donnoit immédiatement après la cérémonie religieuse; c'étoit au banquet par lequel les parens et amis du vainqueur fêtoient son retour dans la maison paternelle. Toutefois ce cas ne doit pas être arrivé fréquemment, car les odes de Pindare ont pour la plupart, un caractère trop solennel et pour ainsi dire trop public pour qu'on puisse supposer qu'elles fussent destinées à être représentées dans des maisons particulières [1].

En effet, en lisant ces poëmes on est frappé du ton grave et sérieux qui y règne d'un bout à l'autre: souvent ils s'élèvent jusqu'à l'onction de la prière religieuse et à l'enthousiasme le plus exalté. Composées, non pour être lues dans le cabinet, mais pour être récitées, déclamées, chantées devant une multitude nombreuse, les odes de Pindare respirent cette dignité qui convient à des monumens publics et à des spectacles nationaux. La suite régulière des *strophes*, des *antistrophes* et des *épodes* alternant entre elles, leur donne quelque chose de majestueux. Elles tiennent un peu de l'épopée, parce qu'à l'éloge du vainqueur le poëte rattache

[1] Voy. la préface que M. *Thiersch* a mise en tête de son édition.

celui de ses ancêtres, de sa famille et de sa patrie; mais leur principal caractère est lyrique, et c'est dans cette partie surtout que le génie du poëte domine par des mouvemens fougueux, fiers, irréguliers; ses images sont grandes et sublimes, ses métaphores hardies, ses pensées fortes, ses maximes étincelantes de traits de lumière. Son style est souvent obscur à force de concision. « Novem lyricorum longe Pindarus princeps, dit Quintilien [1], spiritus magnificentia, sententiis, figuris, beatissimus rerum verborumque copia, et velut quodam eloquentiæ flumine. »

Si nous examinons ensuite ces poésies dans l'intention d'y reconnoître le caractère personnel de Pindare, il y a une chose qui nous choquera d'abord, parce qu'elle est contraire à nos mœurs et à l'hypocrisie qui nous est devenue habituelle : nous voulons parler de cet orgueil avec lequel il se proclame lui-même le premier des poëtes; et de ce dédain avec lequel il regarde ses rivaux et ses jaloux qu'il compare à des corneilles osant lutter contre l'aigle. On pardonne toutefois cette franchise au génie. L'enthousiasme qui lui arrache l'aveu de sa supériorité, le lave du soupçon de vanité. C'est le dieu dont il est plein qui a prononcé par sa bouche. D'ailleurs le sentiment de son mérite le préserve de sentimens haineux. Tout en effet dans les vers de Pindare respire la douceur, la bonté, l'in-

[1] Inst. Or. X, 1. 6.

nocence des mœurs. Il se plaît surtout à peindre la vertu et l'amitié; il soutient les droits sacrés de l'hospitalité; il prêche la justice et la bienfaisance. Son respect et sa reconnoissance pour la divinité sont sans bornes; il adresse aux dieux des péans et des actions de grâces; il demande leur protection pour lui-même et pour ceux dont il chante les triomphes. Ce qu'on pardonne plus difficilement à Pindare, c'est l'amour des richesses qui paroît son penchant dominant et qu'il ne se donne aucune peine de masquer. Il ne connoît pas de mortel plus heureux que celui auquel les dieux ont donné beaucoup d'or. La force corporelle et les richesses étoient regardées par les Grecs comme les premiers des biens; les anciens poëtes les vantent comme tels, et ce ne fut que lorsqu'on fut parvenu à un haut raffinement de mœurs, qu'on connut des biens préférables à ceux-là, ou qu'on apprit l'art de cacher des sentimens dès lors regardés comme ignobles. Il faut donc attribuer en partie à l'esprit du siècle où Pindare a vécu, l'avidité qui nous choque dans ses vers; toutefois on ne peut nier qu'elle se montre trop souvent à découvert pour que nous ne soyons forcés d'en mettre une partie sur le compte personnel du poëte [1].

On dit ordinairement que Pindare s'est servi du dialecte dorien. M. *God. Hermann* a fait voir, dans une dissertation publiée en 1809 [2], que le fond

[1] Voy. *Car.-Wilh.-Theoph. Camenz* Pindari ingenium. Misenæ, in-4°.

[2] De dialecto Pindari observationes. Lips., 1809, in-4°.

de la diction de ce poëte est du dialecte épique, mais qu'il a employé les formes doriennes toutes les fois qu'elles lui paroissoient plus expressives ou plus commodes pour son mètre; quelquefois il leur a préféré celles que lui fournissoit le dialecte éolique qui étoit son idiome national. M. Hermann remarque que les vers de Pindare abondent en *hiatus*, sans qu'il paroisse avoir fait usage du digamma, qui, de son temps, avoit disparu du langage épique, et que même les deux principaux poëtes éoliens, Alcée et Sapphon, n'avoient guère employé. A l'exemple des anciens poëtes épiques, il fait longue la syllabe qui précède une consonne muette, suivie d'une mouillée. L'opinion de M. Hermann sur le mélange des dialectes par Pindare a été adoptée par le dernier éditeur, M. *Aug. Bœckh*, qui remarque que les copistes ont souvent fait disparoître les dorismes dans les odes olympiques, tandis qu'ils ont été conservés plus fréquemment dans les autres ouvrages de ce poëte [1].

Avant qu'Aristophane de Byzance eût rédigé la collection des poésies de Pindare, CHAMÉLÉON *d'Héraclée*, au Pont, contemporain de Théophraste, avoit écrit sur ce poëte. Dans la période suivante, ZÉNODOTE *d'Ephèse*, CALLIMAQUE, ARISTARQUE, AMMONIUS, DIDYMUS et plusieurs autres savans Alexandrins le commentèrent et en firent des éditions ou récensions. Leurs travaux ont péri, mais

[1] Præf. p. XXXII. et vol. I, P. 2, p. 288 sqq.

il existe trois recueils de *scholies* qui en sont tirées. L'un est de THOMAS MAGISTER, grammairien du quatorzième siècle, et c'est le meilleur. Le second est de MANUEL MOSCHOPULUS *l'aîné*, le troisième de DÉMÉTRIUS TRICLINIUS du commencement du quinzième siècle.

Une *Vie* de Pindare par un anonyme qui renferme un petit fragment de ses odes qu'on ne trouve pas ailleurs, existe dans un manuscrit de la bibliothèque de Breslau.

Feu *J. Gottl. Schneider* a publié cette Vie dans son édition des Thériaques de Nicandre.

Les *manuscrits* de Pindare ne sont pas très-nombreux, et aucun ne remonte au-delà du quinzième siècle.

La *première édition* de Pindare est celle d'*Alde l'ancien*, Venise, 1513, in-8°. Feu Heyne la louoit pour la partie des Pythiques et des Néméennes, qu'Alde avoit copiées sur un bon manuscrit; mais il la jugeoit mauvaise pour les Olympiques et les Isthmiques. Ce n'est pas l'opinion de M. Bœckh. Ce savant admet deux classes de manuscrits. Les uns suivent une ancienne récension, les autres proviennent de grammairiens modernes. Heyne se trompoit, dit-il, sur le mérite des corrections faites par ces grammairiens. L'édition Aldine et celle que *Zacharie Calliergus*, Crétois, publia à Rome, en 1515, in-4°, avec les scholies, furent la base de toutes les réimpressions suivantes dont voici les principales.

Bâle, 1526, in-8°, par *André Cratander*, avec une préface de *Huldric Zwingli*. Edition très-correcte.

Bâle, 1535, in-8°, par *André Cratander*, avec une traduction latine. Cette édition a été plusieurs fois réimprimée.

Francfort, 1542, in-4°, par *Pierre Brubach*, avec les scholies.

Sans les scholies, Paris, 1558, in-4°, par *Guill. Morel.* Edition très-estimable.

*Henri Etienne* publia Pindare avec les autres huit poëtes lyriques, Paris, 1560, in-4°. La traduction latine est jointe à cette édition qui a été souvent réimprimée, entre autres en 1566, et par *Plantin*, à Anvers, en 1576.

Aucune de ces éditions n'est comparable, pour l'érudition et la critique, à celle qu'*Erasme Schmidt* donna en 1616 à Wittenberg, in-4°. Il y a joint une nouvelle traduction obscure, quoique littérale. *Jean Benoît* fit réimprimer cette édition à Saumur, en 1620, in-4°, avec de très-bonnes observations et une paraphrase latine.

*Richard West* et *Rob. Welsted* prirent ces deux éditions pour base de celle qu'ils publièrent à Oxford en 1697, in-fol. Elle a été l'original des différentes éditions qui ont paru depuis en Angleterre, quoiqu'elle soit inférieure, sous le rapport de la critique, à celles de Schmidt et Benoît. Les variantes de cinq manuscrits qu'elle renferme, sont peu importantes, et la table est incomplète et inexacte. Cette édition a été réimprimée par *Foulis*, à Glasgow, 1744, en 2 vol. in-8°, et en 1754, en 4 vol., ainsi que par *Gu. Bowyer*, Londres, 1755, in-12.

Après Schmidt et Benoît, Pindare avoit peu gagné jusqu'en 1773, que le célèbre *Heyne* en donna, à Gœttingue, une édition en 2 vol. in-8°, dont le premier contient le texte d'après l'édition d'Oxford, avec les variantes des anciennes éditions. Le second renferme la version latine corrigée.

Quelques années après, en 1776, *Jean-Gottl. Schneider* publia à Strasbourg, in-4°, un excellent mémoire sur les fragmens de Pindare, qu'il divisa en certaines classes. Ce savant travail servit beaucoup à *Heyne* pour sa seconde édition, qui parut en 1798, en 3 vol. in-8°. Cette édition est classique, surtout sous le rapport de l'interprétation. Outre

le commentaire et les variantes, elle donne la traduction et les scholies, avec un excellent traité de M. *Hermann* sur le mètre de Pindare. Elle a été réimprimée à Oxford, chez *Bliss*, 1803, et après la mort de Heyne, en 1817, à Leipzig.

Une édition savante, commencée en 1792, par M. *Ch.-Dan. Beck*, n'a pas été achevée; il n'en a paru que 1 vol. in-8°.

La principale, la plus savante et la plus complète de toutes les éditions de Pindare, est celle que M. *Aug. Bœckh* a publiée à Leipzig, depuis 1811 jusqu'en 1821, en 4 parties formant 2 vol. in-4°. Le texte a été corrigé à l'aide de trente-sept manuscrits. Il forme la première partie du premier volume; la seconde est consacrée: 1° au système de l'auteur sur la métrique, dont il avoit fait connoître les élémens dans un écrit allemand inséré dans *Wolf* et *Buttmann's* Museum für Alterthumswissenschafft; et 2° aux notes critiques. Les scholies remplissent la première partie du second volume; dans la seconde on trouve une nouvelle traduction latine littérale, des explications grammaticales, philologiques et historiques, et enfin des tables fort utiles.

Voici la liste de quelques éditions manuelles.

Petite édition de *Heyne*, Gœtt. 1798, petit in-8°; et Oxford chez *Bliss*, 1808, 2 vol. in-32, et 1815, in-8°.

Edition de M. *G.-H. Schæfer* pour la collection de Tauchnitz, Leipz. 1810, in-18.

Edition de *H. Huntingford*, Londres, 1814, in-8°, renfermant le texte et les notes de Heyne, la paraphrase de Benoît et un Lexicon Pindaricum.

Edition de M. *Fred. Thiersch*, accompagnée d'une traduction allemande, Leipz. 1823, 2 vol. in-8°. Elle a un texte critique qui diffère plus d'une fois de celui de M. Bœckh.

Edition de M. *R. Tourlet*, avec une traduction françoise, Paris, 1818, 2 vol. in-8°.

Petite édition de M. *Ch.-Guil. Ahlwardt*, Leipz. 1820, in-8° Le même savant en annonce une grande. Il s'est élevé entre lui et M. Bœckh, une contestation sur la priorité de l'inven-

tion du nouveau système métrique, que chacun d'eux réclame. Nous sommes fâchés de ne pas pouvoir recommander leurs écrits polémiques comme des modèles d'urbanité.

L'émule de Pindare étoit BACCHYLIDE *d'Iulis*, dans l'île de Céos. Il étoit neveu de Simonide, et partagea avec Pindare la faveur du roi Hiéron, et les suffrages de la cour de Syracuse. Il chanta dans le dialecte dorique, et s'exerça en plusieurs genres. Ses odes, dont il s'est conservé plusieurs fragmens, se distinguent par la profondeur des pensées et par la beauté de la diction. Dans le nombre, il y a un *Dithyrambe* et un *Hymne à la paix*. L'Anthologie nous a conservé quelques-unes de ses *Epigrammes*.

Les fragmens de Bacchylide se trouvent dans les collections de *Néander*, de *Henri Etienne*, *Orsini* et *Brunck*; M. *Christ.-Frid. Neue* en a publié un recueil plus complet, sous le titre de Bacchylidis Cei fragmenta, Berolin. 1822, in-8°.

Les anciens parlent quelquefois de *Neuf poëtes lyriques*. Ils entendent par-là Alcman, Alcée, Sapphon, Stésichore, Ibycus, Anacréon, Simonide, Pindare et Bacchylide. Ils ne furent pourtant pas les seuls qui se firent une réputation. Il y en a trois autres dont nous ne savons que peu de chose, mais qui ont assez marqué pour donner leurs noms à autant de mètres. Ce sont ASCLÉPIADE, GLYCON et PHALÆCUS.

Il nous a été conservé du commencement de cette période, un *Scolie* extrêmement fameux dans l'antiquité. Athénée l'a préservé de l'oubli. Il a pour

but de célébrer l'action d'*Harmodius* et d'*Aristogiton*, les assassins d'Hipparque le Pisistratide. L'esprit de parti qui dominoit à Athènes, avoit fait à ces jeunes gens une réputation qu'ils ne méritoient pas, en transformant en action vertueuse ce qui n'étoit que l'effet du fanatisme et de la vengeance; mais on voit par la manière dont Hérodote et Thucydide parlent de cet événement, comment les hommes sensés l'envisageoient. Quoi qu'il en soit, un certain CALLISTRATE [1] composa, en l'honneur de ces jeunes patriotes, un Scolie qui eut une si grande vogue, qu'il n'y avoit guère de banquet où il ne fût chanté, et qu'*aller chanter un Harmodius avec quelqu'un* étoit devenu synonyme d'aller dîner chez lui. Athénée ne nomme pas l'auteur de ce morceau; c'est l'évêque *Lowth* qui en a trouvé le nom dans Hesychius [2]. Ce poëte est d'ailleurs parfaitement inconnu; mais il a vécu avant Aristophane, puisque celui-ci parle du Scolie, et se sert de l'expression proverbiale que nous avons signalée [3].

Il nous reste à parler de quelques poëtes-musiciens qui se sont illustrés dans la poésie lyrique. Deux d'entre eux ont porté le nom de MELANIPPIDE. Le premier, qui fleurissoit environ 500 ans avant J.-C., étoit fils de Criton, et natif de l'île de Mélos ou peut-être de la ville de Milet. Le second,

[1] Peut-être Callistrate de Samos qui a fait connoître à Athènes le perfectionnement de l'alphabet par Simonide. Voy. p. 88.

[2] Poesis sacra hebr. p. 12 de l'édition de Leipzig.

[3] Acharn. v. 972.



qui a vécu vers 446, à la cour de Perdiccas II, roi de Macédoine, étoit petit-fils du premier, par sa fille. On leur attribue diverses poésies dont il seroit difficile de faire le partage entre eux. Ils composèrent des dithyrambes, des épopées, des élégies, des cantiques, etc. Le jeune Mélanippide est mis, par Plutarque, au nombre de ceux qui corrompirent l'ancienne musique, par les nouveautés qu'ils y introduisirent. Il composa aussi des tragédies.

Un autre poëte, célèbre comme auteur de dithyrambes et comme musicien, est TIMOTHÉE *de Milet*, né 446 ans avant J.-C., et mort en Macédoine, deux ans avant la naissance d'Alexandre-le-Grand. Nous rapportons cette circonstance afin qu'on ne confonde pas cet artiste-auteur avec ce Timothée, joueur de flûte, qui accompagna Alexandre en Asie. Celui dont nous parlons, est aussi cité parmi les poëtes tragiques; mais il paroît que c'est par suite d'une erreur, et que les pièces que, d'après leurs titres, on a prises pour des tragédies, étoient des dithyrambes. Timothée perfectionna la cithare en y ajoutant quatre cordes, innovation qui parut assez dangereuse aux Lacédémoniens pour qu'ils jugeassent nécessaire de la condamner par un décret qui ordonnoit à Timothée de quitter la ville [1]. L'instrument sur lequel il avoit joué à Sparte lui fut enlevé

[1] Le psephisma des Lacédémoniens contre Timothée, conservé par BOECE (De Mus., lib. I, c. 1), a été corrigé et commenté par *Jaq. Gronove* (voy. Préf. du vol. V du Thes. ant. gr.). On le trouve aussi dans *Chishul*. Antiq. Asiat. p. 129 et dans le commentaire de *Casaubon* sur Athénée; éd. *Schweigh*. vol. IV, p. 611.

et suspendu à la voûte d'un édifice public, où Pausanias le vit encore [1]. Les connoisseurs en musique ne furent pas de l'avis des Lacédémoniens. Plutarque rapporte que Timothée ayant été hué un jour, par la multitude ignorante, Euripide qui étoit présent, lui cria à haute voix : Courage, Timothée, sous peu tu seras le maître du théâtre [2]; anecdote qui rappelle un fait connu de la vie de Molière. Parmi les dithyrambes de Timothée, le plus célèbre est sa *Sémélé* ou la *Naissance de Bacchus*, non à cause de son mérite poétique, mais parce que la manière peu convenable dont il y avoit fait paroître Bacchus, pleurant dans le ventre de sa mère, étoit un des motifs du décret que les Lacédémoniens portèrent contre le poëte. On cite un autre dithyrambe, intitulé *les Perses* ou *Nauplius*; son *Phinidas*, son *Laerte* et sa *Niobé*, poëmes dithyrambiques selon les uns, dramatiques selon les autres. Timothée passa pour un poëte froid et même quelquefois insipide. Nous ne pouvons que nous en rapporter au jugement des anciens; mais il nous sera permis de placer ici un vers de ce poëte, qui mérite d'être la devise des jeunes militaires :

Αἰδῶ σέβεσθε συνεργὸν ἀρετῆς δορυμάχου.

« Conservez la modestie, fidèle compagne de la « bravoure [3]. »

[1] L. III, c. 12.

[2] An seni sit gerenda resp., ed. *Reiske*, vol. IX, p. 175.

[3] Voy. Remarques de *Burette* sur le Dialogue de Plutarque de la Musique, dans les Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, vol. X, p. 234.

Telestès *de Sélinonte* a fleuri vers la XCV<sup></sup> Olympiade. Athénée a conservé quelques fragmens de ses dithyrambes intitulés *Argo*, *Esculape* et *Hymenée*. Les œuvres de Telestès faisoient partie de la petite bibliothèque de voyage d'Alexandre-le-Grand [1].

Les anciens font le plus grand cas de Philoxène, poëte dithyrambique, *de Cythère*, capitale de l'île de ce nom [2]. Les Lacédémoniens ayant réduit en servitude les habitans de cette île, Philoxène, jeune encore, devint l'esclave d'un Spartiate et ensuite de Melanippide [3] qui, après lui avoir inspiré le goût de la poésie, lui donna la liberté. Plus tard, il vécut à la cour de Denys l'ancien, où il se fit la réputation d'un homme aimant la bonne chère et les saillies. Ce fut par un trait de franchise qu'il s'exposa à la vengeance du tyran de Syracuse. Ayant été invité à corriger une pièce de théâtre de Denys, car ce prince avoit la prétention d'être poëte, il la biffa en entier. Ce trait lui valut un séjour de quelques mois dans les carrières (λατομία) où les Syracusains enfermoient leurs malfaiteurs. Il y composa, dit-on, la meilleure de ses tragédies, intitulée *le Cyclope*; car il travailloit aussi pour le théâtre. Elien rapporte [4] qu'on montroit aux étrangers visitant les carrières de Syracuse, la caverne où Philoxène composa son Cy-

[1] Plut. in vita Alex. ed. *Reiské*, vol. IV, p. 20.
[2] 439 ans avant J.-C. Il mourut en 380.
[3] C'est-à-dire le jeune, voy. p. 289.
[4] Var. hist. XII, 44.

clope. Le scholiaste d'Aristophane raconte la chose un peu différemment [1]. Philoxène, dit-il, avoit excité la jalousie du prince, en faisant la cour à une de ses maîtresses, nommée Galatée. Ayant trouvé moyen de s'échapper de sa prison, il composa une pièce de théâtre, (le scholiaste, peut-être par une erreur de mémoire, la nomme Galatée), dans laquelle parut le Cyclope amoureux de cette nymphe. L'allusion étoit d'autant plus méchante que Denys avoit la vue très-foible.

Philoxène acquit une réputation beaucoup plus grande par ses dithyrambes que par ses pièces de théâtre. Il ne nous reste que quelques fragmens de ses poésies. Athénée nous a conservé deux passages de son *Banquet*, Δεῖπνον, poëme comique et même burlesque. Ces passages corrompus ont encore besoin, même après la dernière édition d'Athénée, de la main d'un critique qui les rétablisse.

Lorsqu'on parle des *neuf poëtesses lyriques grecques*, on entend, outre Sapphon, les poëtes qui suivent : Erinne, Myrtis, Corinne, Télésille, Praxille, Myro ou Moero, Nossis et Anyte. Les cinq premières seulement appartiennent à cette période.

Erinne étoit regardée comme la première de toutes les femmes poëtes grecques, après Sapphon. Quoique née à *Téos*, elle est communément regardée comme Lesbienne, parce qu'elle a vécu auprès de Sapphon, sa maîtresse et son amie. Une épigramme

[1] In Pluto, v. 290.

de l'Anthologie l'appelle Erinne de Mitylène. Elle mourut à l'âge de vingt ans. Si jeune, elle parvint à une telle célébrité que les anciens la comparoient à Homère et l'égaloient à Sapphon. Une autre épigramme dont Léonidas est l'auteur, lui donne le surnom d'*Abeille*, Μέλισσα. Elle composa en dialecte éolique un grand poëme qui portoit le titre de *Fuseau*, Ἠλακάτη, soit parce qu'il étoit destiné à être chanté par les fileuses, soit pour indiquer que la jeune Erinne, élevée par une mère laborieuse, ne pouvoit consacrer aux amusemens poétiques que les momens qu'elle déroboit au travail. Ce poëme est perdu; mais il existe dans l'Anthologie plusieurs épigrammes d'Erinne. On lit dans Stobée une petite ode en vingt vers, Ἐις τὴν Ῥώμην, qui est un des plus beaux morceaux de l'antiquité. Ce poëme ayant été publié comme étant d'Erinne, a donné lieu à une discussion critique assez singulière. Si le titre doit être traduit: *Sur Rome*, l'ode ne peut être d'un auteur contemporain de Sapphon. Cette circonstance est cause que quelques écrivains ont placé Erinne à l'époque d'Alexandre-le-Grand; et Eusèbe est de ce nombre. Mais quand il seroit vrai qu'il a vécu sous ce prince un poëte du nom d'Erinne, Rome n'étoit pas parvenue alors à un point de splendeur qui lui méritât les épithètes et les éloges qui lui sont prodigués par l'auteur du poëme en question. Pour sortir de cet embarras, plusieurs commentateurs, et parmi eux *Olearius*, *J. Ch. Wolf*, *Kœppen* et *Volger*, ont supposé que le mot de ῥώμη étoit ici

équivalent d'ἀνδρεία, *valeur*, et que c'étoit de la *Valeur, fille de Mars, ceinte d'un diadème d'or, à laquelle la Destinée a donné la domination des villes* qu'il est question dans l'ode. Ainsi une magnifique prosopopée (magnifique si l'ode s'adresse à Rome) ne seroit qu'une insipide allégorie ! Quel homme de goût le croira ?

Cherchons un autre moyen de résoudre la difficulté, et prenons M. *Welcker* pour guide [1]. En examinant sur quoi se fonde l'opinion qui attribue cette ode à Erinne de Lesbos, on trouve que dans le manuscrit de Stobée d'où elle est tirée, quelqu'un a mis en marge : Μελιννὼ ἢ μᾶλλον Ἠρίννη Λεσβία, *de Melinno ou plutôt d'Erinne de Lesbos* : c'est ainsi au moins qu'on a traduit cette note marginale, mais on auroit mieux fait de la traduire de cette manière : *Ode de Melinno qui seroit digne d'Erinne même.* On cessera de trouver cette interprétation forcée, si l'on fait attention que Photius, en donnant la nomenclature des poëtes dont parle Stobée, ne fait aucune mention d'Erinne, mais qu'il nomme bien MELINNO ou MELINO. Si cet auteur nous est inconnu comme le sont beaucoup d'autres, le défaut de renseignemens ne nous autorise pas d'en nier l'existence, en rejetant un témoignage si positif. L'enthousiasme pour Rome que respire cette ode, rend probable qu'elle a été composée 195 ans avant J.-C., lorsque les Romains, vainqueurs de Philippe

[1] Voy. *F. Ch. Welcker* De Erinna et Corinna, dans *F. Creuzer* Meletemata discipl. antiq., part. II, p. 18.

de Macédoine, annoncèrent aux Grecs une liberté illusoire. C'est un des plus beaux momens de l'histoire romaine, et il étoit bien fait pour inspirer la poétesse Mélino que nous plaçons à cette époque.

Les fragmens d'Erinné et des autres poëtesses grecques se trouvent dans les recueils d'*Orsini*, de *J.-Christ. Wolf* et *A. Schneider*.

Myrtis *d'Anthédon* en Béotie étoit la maîtresse de Pindare et de Corinne. Il ne nous reste aucun fragment de ses poésies.

Corinne étoit fille d'Archélodon *de Thèbes*, ou selon d'autres, de Tanagre, et une des belles femmes de son temps. Cinq fois elle vainquit le jeune Pindare dans des combats poétiques; toutefois Pausanias [1] nous fait entendre que les juges qui lui décernèrent le prix, ne furent pas insensibles aux charmes de sa beauté. Corinne donna ensuite de sages conseils à son émule, pour l'engager à modérer la fougue de son imagination [2]. On la surnomma Μυῖα, *la Mouche*, comme Erinne avoit été appelée

[1] IX, 22.

[2] Voy. Plutarch. de glor. Ath. p. 619. *Steph.* (éd. de *Reiske*, vol. VII, p. 320). Comme quelques-uns de nos lecteurs n'ont peut-être pas sous la main un Plutarque, qu'il nous soit permis de placer ici le passage dont il est question. Nous le donnons d'après la traduction de l'abbé *Ricard*: « Pindare dans sa jeunesse donnoit trop au brillant d'une élocution hardie. Corinne lui représenta qu'il étoit encore novice dans son art, puisqu'il ne mettoit dans son ouvrage aucune de ces fictions qui font l'âme de la poésie; que l'élocution, les figures, les richesses du style, le nombre et le rhythme même ne devoient être que l'ornement, et pour ainsi

l'Abeille. Stace [1] fait allusion à cette épithète en l'appelant *tenuis Corinna*, ce qui, dans ce passage, paroît équivalent à *mollis* ou *dulcis*. La dénomination de Mouche donnée à Corinne, a trompé St.-Clément d'Alexandrie qui parle d'une célèbre poëtesse nommée Myia [2].

Les poésies de Corinne étoient toutes en dialecte éolien et dans un genre qui tenoit plus de l'épopée que de la poésie lyrique des Doriens. Elles formoient un recueil de cinq livres. On cite son *Iolas* et ses *Sept devant Thèbes*, plusieurs Cantiques lyriques (Νόμοι), des Parthénies et des Epigrammes.

**Le petit nombre de ses fragmens se trouve dans le recueil de *J.-Ch. Wolf*.**

Telesille *d'Argos* se rendit célèbre par le courage avec lequel elle se mit à la tête d'une troupe d'Argiennes, dans la guerre que sa ville natale avoit à soutenir contre Sparte, sous le règne

dire l'assaisonnement des choses. Pindare, vivement frappé de cette leçon, composa l'ode qui commence ainsi :

Chanterai-je Isménus ou la belle Mélie
Tournant ses fuseaux d'or ? Cadmus et ses guerriers ?
Hercule qui marqua tous les jours de sa vie
Par de nouveaux lauriers ?

Il la lut à Corinne qui lui dit en riant : Il faut jeter la semence avec la main, et non la verser à plein sac. C'est que Pindare, dans cette pièce, avoit semé sans choix toutes sortes de fictions. » Nous ajouterons seulement que l'ode citée par Plutarque ne s'est pas conservée.

[1] Silv. V, 3.

[2] Stromat. IV, 19.

de Cléomène I, fils d'Anaximandre, 508 ans avant J.-C. C'est Hérodote qui nous a conservé ce fait. On lui érigea une statue, et les femmes d'Argos célébroient annuellement une fête où elles jouissoient de la prérogative de paroître en habits d'hommes. Les anciens comparent Télésille à Alcée et à Tyrtée. Il ne nous reste de ses poésies qu'un seul fragment grec, en dialecte éolien; mais Censorin nous en a conservé un autre dans une traduction latine.

PRAXILLE *de Sicyone*, Dorienne comme Télésille, chanta cinquante ans après elle, en dialecte éolique, des Dithyrambes, parmi lesquels on cite celui qui portoit le titre d'*Achille*. Nous n'avons que de foibles fragmens de ses ouvrages.

Voyez tous ces fragmens dans les collations d'*Orsini*, *J.-Ch. Wolf* et *A. Schneider*.

En terminant l'article des poëtes lyriques et élégiaques de cette période, nous devons parler de ZOROASTRE. Ce philosophe persan, dont le vrai nom en langue zend, étoit *Zèritoschtro*, est l'auteur ou le restaurateur de la religion des Mages. On croit qu'il a vécu 520 ans avant J.-C. Sous le nom de ce législateur célèbre et sous le titre d'*Oracles*, Μαγικὰ λόγια, il existe une suite de maximes et de préceptes dans le genre mystique qui a été en vogue quelques siècles après J.-C. Avant la découverte des anciens livres religieux des Perses ou du Zendavesta, la critique rejetoit absolument ces oracles comme étant la production de quelque Néo-

Platonicien. On est moins positif aujourd'hui, et l'on distingue entre la forme qui est moderne, et le fond qui est identique avec celui des livres de Zend, sauf les altérations que le temps opère nécessairement dans tout ce qui sort de la tête ou des mains des mortels.

JAMBLIQUE commenta les oracles de Zoroastre; PROCLUS réunit deux cent quatre-vingts de ces hexamètres qui forment des tetrastiques ou couplets de quatre vers. Plus tard, GEMISTUS PLETHO y ajouta des scholies.

Trente couplets ou tétrastiques de Zoroastre, avec les scholies, furent publiés à Paris, 1538, in-4°. *Obsopœus* les joignit à son édition des Oracles Sibyllins, avec les commentaires de MICHEL PSELLUS, Paris, 1589, in-8°, édition répétée plusieurs fois. *Franc. Patrizzi* rassembla environ trois cent vingt de ces vers, qu'il publia à Ferrare, 1591, in-fol., et à Venise, 1593, in-fol. On les trouve à la suite des Sibyll. Oracula de *Thom. Gale*, Amst. 1689, in-4°. Voy. aussi: *Tiedemanni* Quæstio quæ fuerit artium magicarum origo. Marburg. 1787, in-4°.

# TABLE

## DES MATIÈRES

### CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

## LIVRE SECOND.

*Histoire de la littérature grecque, depuis la prise de Troie jusqu'à la législation de Solon, 1270 — 594 ans avant J.-C.* COMMENCEMENT DE LA LITTÉRATURE GRECQUE.

## LIVRE TROISIÈME.

*Histoire de la littérature grecque, depuis la législation de Solon jusqu'au règne d'Alexandre-le-Grand, 594—336 ans avant J.-C.* ÉPOQUE BRILLANTE DE LA LITTÉRATURE GRECQUE. Athènes en est le siége.

FIN DU PREMIER VOLUME.

5

